

Natation Course 2024

MISES À JOUR

Aménagements, précisions et/ou compléments RÈGLEMENTAIRES




Malgré tout le soin apporté aux réflexions et à la rédaction de ce document, rares sont les saisons sportives qui ne font pas l'objet d'ajustements et/ou de précisions réglementaires.

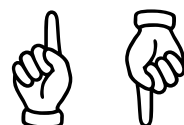
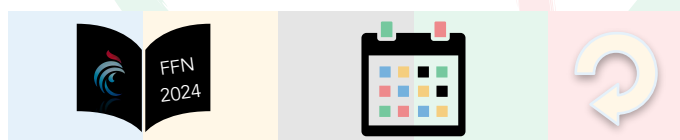
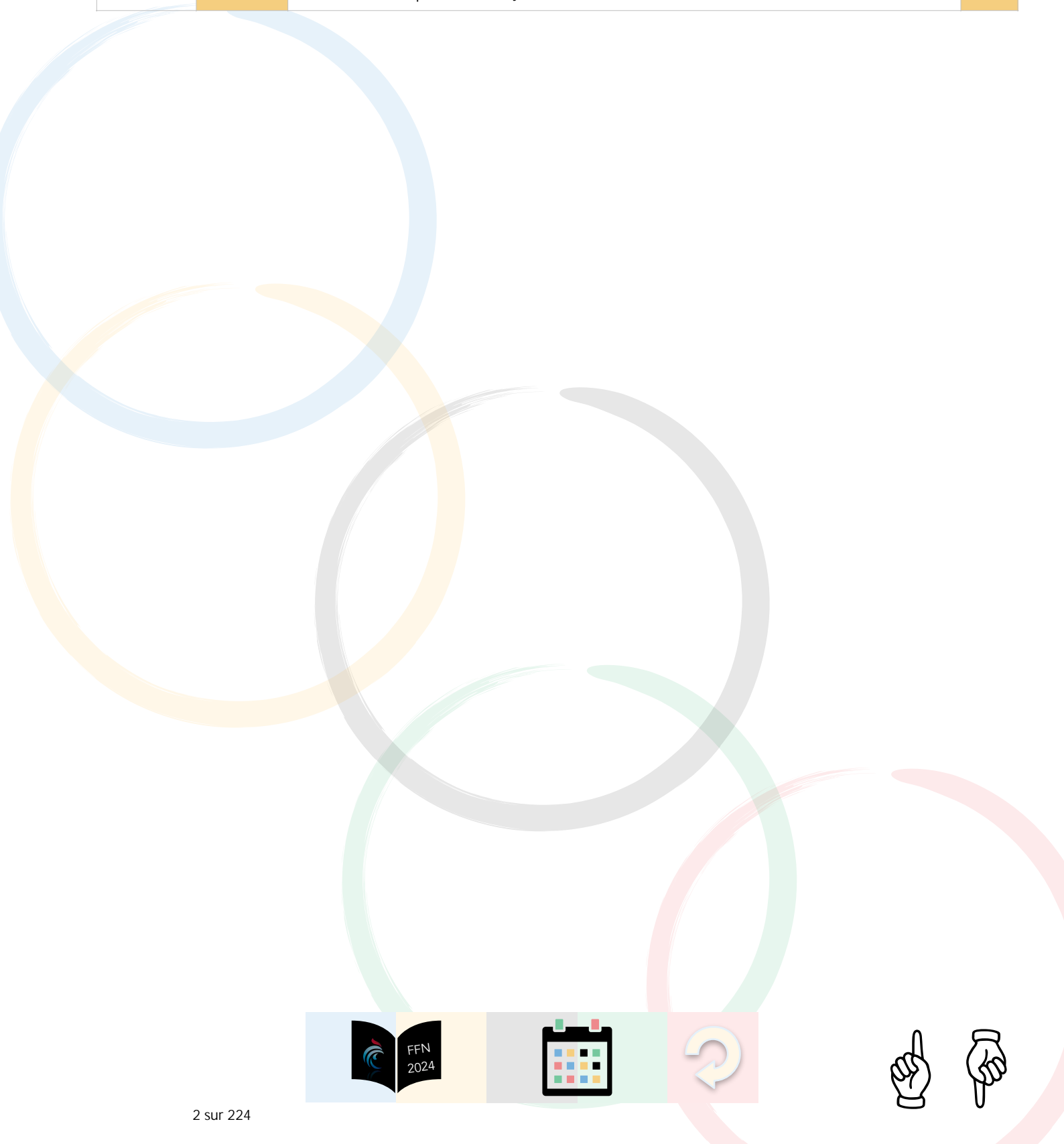
Plutôt que les voir s'estomper dans le flux des news de notre site fédéral, nous vous proposons de les collecter ici et de vous permettre d'y revenir comme bon vous semble.

Toute note injectée ici même pourra compléter, préciser, remplacer ou annuler l'aspect réglementaire auquel elle se référera.

Date	Thème	Objet de la note	Lien direct
29/05/2024	Critères de sélection	Euro Camp Juniors • Critères de sélection pour cette action. • Publication sur le site fédéral le 28/05.	
22/05/2022	Open d'Été	Grille 14 ans Garçons + rankings : Le double dispositif qualificatif mis en oeuvre pour les CF Juniors est déployé pour l'Open d'Été => temps ou rankings pour les 14, 15 et 16 ans.	
22/05/2023	Interclubs	Allongement de la période Suite au changement de date des championnats en bassin de 25m, la période des Interclubs est prolongée d'une semaine, soit jusqu'au 24 novembre.	
22/05/2024	ELITE 25m	Lieu et dates : Les championnats de France en bassin de 25m se dérouleront à Montpellier , une semaine plus tôt qu'initialement prévu : du 31 octobre au 3 novembre et non 7-10 novembre.	
04/02/2024	Règlements	Modalités de qualification aux France Juniors Grille 14 ans garçons + double dispositif qualificatif => temps ou rankings pour les 14, 15 et 16 ans.	
04/02/2024	Règlements	Parcours Benjamins • Définition des rankings de l'auto-construction des grilles de temps à l'issue de la webconfront@tion benjamine des Ligues • Précision sur les compétitions qualificatives - phase 2	
04/02/2024	Règlements	Coupe de France des Départements • Inversion de son positionnements => APRÈS les championnats Benjamins • Déroulement sur 2 demis journées ET sur deux jours.	
04/02/2024	Critères de sélection	Dates et lieu de la Coupe de la COMEN : 14 au 16 juin à Limassol, CHYPRE.	



04/02/2024	Critères de sélection	Action Post-Juniors : Irish Summer National Youth & Seniors Champs 23 au 27 juillet Dublin IRLANDE.	
25/01/2024	GIANT OPEN	Mise à jour des dates et lieux.	
11/12/23	Règlements	Erreur de publication de la grille 14 ans pour les championnats de France Juniors 50m. Publication reportée à mi-janvier.	



RÈGLEMENTS - SOMMAIRE synthétique

AVANT-PROPOS

Orientations Techniques et Sportives 2024 et +

Les outils de la performance

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Catégories d'âge

Les compétitions

Les performances

Les records

ASPECTS TECHNIQUES

Engagements

Jurys

Règles techniques

ASPECTS SPORTIFS

Haut-niveau

Classement National des Clubs

Mon département en actions

Les parcours qualificatifs aux France

DESCRIPTIONS DES COMPÉTITIONS

Championnats de France

Interclubs

RÈGLEMENTS FINANCIERS ET TARIFS FÉDÉRAUX (extraits)

RÈGLEMENTS - SOMMAIRE détaillé



RÈGLEMENTS - SOMMAIRE

Mises à jour : Aménagements, précisions et/ou compléments RÈGLEMENTAIRES

Avant propos

ORIENTATIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

- **Exposé**
 - ★ Avenirs 9 ans et moins
 - ★ Avenirs 10 - 11 ans
 - ★ Benjamins 12 - 13 ans
 - ★ Juniors 14 - 18 ans
 - ★ Séniors 19 ans et +
- **Organisation générale par catégorie**
- **Niveaux de construction du nageur**

Les outils de suivi de la performance

Architecture des grilles de temps

ASPECTS RÈGLEMENTAIRES

- **Les catégories d'âge**
- **Principes d'accèsion aux évènements nationaux et régionaux**
 - ★ Les championnats de Ligue en webconfront@tion - bassin de 50m
 - ★ Le Circuit FFN Qualificatif
 - ★ Les compétitions LEN/AQUA en bassin de 50m
- **Les compétitions du programme fédéral**
- **Calendrier international Natation Course**
- **Compétitions qualificatives et intégration des performances**
 - ★ Les compétitions référencées qualificatives
 - ★ Règles d'intégration des compétitions FFN
 - ★ Règles d'intégration des compétitions NON FFN
 - ★ Dispositifs pour les nageurs français expatriés
 - ★ Modalités de transmission des performances à la FFN



Suivante

- **Les Records de France et Meilleures Performances Françaises**
 - ★ Records de France
 - ★ Homologation des records de France
 - ★ Meilleures performances françaises
 - ★ Chronométrage des records de France et meilleures performances françaises
- **La commission de validation des cas particuliers**
 - ★ Cas pour les nageurs nouvellement licenciés
 - ★ Cas des nageurs blessés ou de retour de blessure
 - ★ Autres cas
- **Les spécificités des Territoires d'Outre-Mer**

Guide et protocoles Homologation MPF et Records

Formulaire de demande d'homologation Records de France et MPF

- ★ Formulaire épreuve individuelle
 - ★ Formulaire relais
 - ★ Formulaire record d'Europe
 - ★ Formulaire record du monde
- **Définition des vêtements techniques**

ASPECTS TECHNIQUES

- **Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat**
- **Désignation des jurys**
- **Applications des règles techniques**
 - ★ Les départs
 - ★ Chronométrage et classement
 - ★ Les disqualifications
 - ★ Les forfaits déclarés
 - ★ Les pénalités pour forfait
- **Réunion et plateau techniques**
 - ★ La réunion technique de toute organisation
 - ★ La réunion technique des organisations nationales
 - ★ La table technique des organisations nationales

La table de conversion des performances 25m/50m

ASPECTS SPORTIFS



- **Listes ministérielles - Collectif National - Espoirs**
- **Classement National des Clubs (CNC)**
- **LE NAGEUR : classement des compétiteurs**
- **LE CLUB : le classement des Trophées**
 - ★ Le Trophée ELITE
 - ★ Le Trophée NATIONALE 2
 - ★ Le Trophée PROMOTIONNEL
- **L'ÉQUIPE : Le classement interclubs**

Mon département en actions

- **Exposé du programme**
- **4^{èmes} Trophées Avenirs**
- **6^{èmes} Trophées Benjamins**
- **Coupe de France des Départements**
- **La webconfront@tion promotionnelle des départements**

Les parcours qualificatifs

- **Schéma simplifié**
- **Les championnats de Ligues qualificatifs en webconfront@tion**
- **2^{ème} webconfront@tion benjamine des Ligues**
- **Calendrier du Circuit FFN des meetings Qualificatifs**
- **Calendrier des périodes LEN/AQUA qualificatives**

FICHES DESCRIPTIVES DES COMPÉTITIONS

- **Calendrier 2024**
- **Calendrier prévisionnel 2025**
- **Grilles de qualifications 2024 - 14 ans et +**
- **Les Championnats Nationaux**
 - ★ Championnats de France Juniors 50m
 - ★ Championnats de France Nationale 2
 - ★ Championnats de France Elite 50m
 - ★ Championnats de France Open d'Été
 - ★ Championnats de France Elite 25m
 - ★ Championnats de France Juniors 25m
 - ★ Championnats de France Benjamins - Lucien ZINS
- **Les Interclubs**
 - ★ Avenirs
 - ★ Benjamins
 - ★ Toutes Catégories



LES COMPÉTITIONS DU GIANT OPEN

- Règlement général
- Programme Meeting Nice *Camille Muffat* Etape #1 Giant Open
- Programme Meeting Open Méditerranée Etape #2 Giant Open
- Programme Finale Giant Open
- Primes Giant Open

MEETINGS LABELLISÉS

- **Dispositions communes**
 - ★ Circuit FFN des meetings Qualificatifs
 - ★ Final Tour Benjamins
 - ★ Meetings nationaux labellisés 25m
- **Calendrier**

CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Principes généraux**
 - ★ Le mot de Jacco VERHAEREN
 - ★ Les compétitions et actions

RÈGLEMENT FINANCIER (*extraits*)

- **Affiliation**
- **Licences**
- **Natation Course**
 - ★ Droits d'engagement
 - ★ Pénalités pour forfait non déclarés
 - ★ Primes aux records de France, d'Europe, du monde
 - ★ Labellisation du Circuit FFN des meetings Qualificatifs
 - ★ Participation aux frais d'organisation des compétitions nationales
 - ★ Droits de transfert
 - ★ Droits d'entrée – Licenciés non sélectionnables en équipe de France
- **Aides aux structures d'Outre-Mer**

RÈGLEMENT DE LA NATATION COURSE WORLD AQUATICS



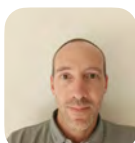
AVANT-PROPOS



Denis
CADON
Président



Benedicte
Compois
Vice-Présidente
Liaison Bureau



Remi BESSON
Membre



Guy LA
ROCCA
Membre



Frédéric
LEGAL
Membre

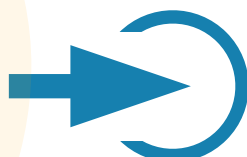


Richard
MARTINEZ
Conseiller
Technique
Sportif

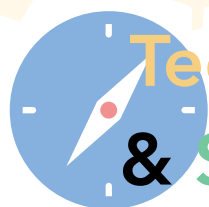


Marc
HANSSLER
Conseiller
Technique
Sportif

Avant-propos du
cercle de compétences
Natation Course



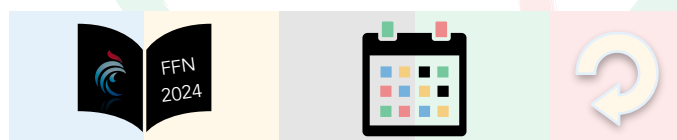
Orientations



**Techniques
& Sportives**

2024 et +

Les outils de suivi
de la performance



Avant-propos du Cercle de Compétences Natation Course

Nous avons le plaisir de vous présenter les règlements sportifs Natation Course de la saison sportive 2024.

Nous vous recommandons fortement la lecture de ces avant-propos qui articulent le pré-bilan de la saison 2023 et notre projection dans celle de 2024 et plus encore. Les thèmes abordés sont nombreux et sont indissociables les uns des autres :

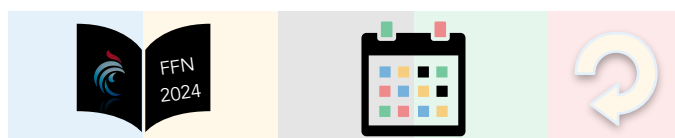
- **Les catégories d'âge 2024 :**
 - Quelles conséquences pour la Natation Course ?
 - Un effet d'aubaine ?
- **Les parcours qualificatifs aux championnats nationaux :**
 - La webconf@tion benjamine des Ligues.
 - Les championnats de Ligues en webconf@tion.
 - Le Circuit FFN des meetings Qualificatifs.
- **Les Orientations Techniques et Sportives**
- **Les Équipes Techniques Régionales**

Notre objectif de stabilité des programmes était en passe d'être atteint à deux détails près :

- La modification des catégories d'âge par World Aquatics en février 2023.
- Le parcours des qualifications 2023 vers les championnats nationaux qui s'est avéré confus et insatisfaisant.

Les catégorie d'âge 2024

World Aquatics, suivi par la Ligue Européenne de Natation LEN, puis la COMEN ont modifié leurs catégories en supprimant le décalage d'un an entre les filles et les garçons (ils sont désormais alignés), et en rajoutant une année d'âge à la catégorie Juniors, avec effet immédiat pour la saison 2023.



L'effet de surprise passé, nous avons très vite décidé de ne rien changer pour la saison en cours en ne proposant qu'une adaptation pour les filles de 18 ans pour leur permettre de prendre part aux championnats de France Juniors, qualificatifs aux Euros Juniors, et ce, pour ne pas pénaliser les chances françaises à cette compétition. Le bilan fait apparaître qu'un tiers des podiums européens en individuel aura été conquis par les filles 18 ans, dont deux médailles pour la France. En relais, notre 4x100 4 nages, construit avec 3 filles de 18 ans, remporte la médaille d'argent.

Quelles conséquences pour la Natation Course ?

Nous avons, en mars 2023, spontanément projeté nos programmes sans aucun changement, en conservant 4 années d'âge chez les Juniors qui auraient été alors constitués par les 15-18 ans, les benjamins par les 13-14 ans.

Cette projection n'a pas fonctionné. La dynamique de confrontation, nécessaire à l'élévation de la performance aurait été très préjudiciable pour les filles 14 ans à qui nous aurions proposé de « redoubler » chez les benjamins. Or, nos filles 14 ans ont un niveau de performance qui leur permettent de rivaliser avec les 15 ans qui, en prime, correspond à deux cibles de sélections internationales : la Coupe de la COMEN (âges également modifiés en 2023) et le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE).

Cette dynamique de confrontation aurait totalement disparu en regroupant les filles 13 et 14 ans au sein de la catégorie benjamine.

Fort de cette analyse, le choix s'est donc porté sur une organisation de nos programmes avec les années d'âge à l'identique de l'international, alignement qui existe depuis la saison 2017, impliquant comme changement **fondamental**, le passage des garçons 14 ans dans la catégorie Juniors.

« Saut de classe » pour ces 14 ans qui aura comme premier effet un changement de « planète ». Si la différence de niveau est infime entre les filles 14-15 ans, elle est actuellement abyssale chez les garçons 14-15 ans. C'est pourquoi nos programmes 2024 proposent, à l'échelon national, une protection totale de leur capacité d'expression au sein des France Juniors (50m et 25m) en leurs réservant des finales protégées. Ce dispositif sera analysé dès août pour mesurer la pertinence de nos objectifs.

Un effet d'aubaine ?

Oui. Le décalage filles-garçons supprimé va nous permettre de parler de moins en moins en catégorie, mais de parler en âge. Nous ne parlerons plus de Juniors 1 mais des 14 ans, de Juniors 4 mais des 17 ans. Les règlements 2024 adoptent cette transition en mettant systématiquement l'âge de nos licenciés en évidence dans nos attentes et/ou objectifs. Il s'agit ici d'une très grande simplification de notre communication, qui s'approche de celle des U, déjà présente à la Fédération Française de Natation en water-polo, quasi universelle dans le monde du sport.

8 ans 9 ans 10 ans 11 ans 12 ans 13 ans 14 ans 15 ans 16 ans 17 ans 18 ans 19 ans et +

Avenirs				Benjamins		Juniors					Séniors
Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Term	++



Oui. Cet alignement simplifie définitivement les contraintes scolaires (constitution des groupes dans nos clubs) : les benjamins 2023 concernaient respectivement les classes de 6^{ème} et 5^{ème} chez les filles, les 5^{èmes} et les 4^{èmes} chez les garçons, avec toutes les difficultés consécutives aux emplois du temps différents. Désormais les benjamins sont tous en 6^{ème} et 5^{ème}, les Juniors sont tous en 4^{ème} jusqu'à la Terminale.

Oui. La constitution des groupes dans nos clubs en sera facilitée, sachant que nous encourageons fortement à la faire dès septembre en projetant les groupes au 1^{er} janvier suivant pour amorcer la saison sportive avec les nouvelles catégories qui peuvent basculer à cette date (Avenirs vers Benjamins, Benjamins vers Juniors).

Oui. Les Juniors sur 5 années d'âge proposent *de facto* une stabilité de 5 ans pour leurs objectifs à l'échelle nationale, avec un étagement des niveaux de confrontation au sein des championnats qui leurs sont réservés. 5 années de planifications communes, de stages communs, de déplacements communs, de finalités communes.

Oui. L'organisation de nos championnats de France Juniors est désormais parfaitement dimensionnée pour sélectionner nos équipes de France jeunes.

Oui. Les garçons 14 ans auront l'occasion, à l'échelle nationale, d'évoluer dans un environnement protégé, qui leur permettra sans nul doute de performer, mais surtout d'appréhender l'exigence des niveaux supérieurs et d'observer les meilleurs.

Oui. Les filles 18 ans représentent parmi nos licenciées, celles qui rompent le plus avec la pratique de la compétition, et se voient offrir une année de pratique supplémentaire à l'échelle nationale pour celles qui n'auraient pas encore atteint le niveau Elite.

Oui. Une année d'âge supplémentaire nous laisse entrevoir la possibilité d'augmenter d'autant nos propositions de mises en liste Espoirs, dont le plus bel impact toucherait justement les filles 18 ans qui conserveraient ainsi un statut post-bac de haut-niveau. (négociation à venir avec l'ANS)

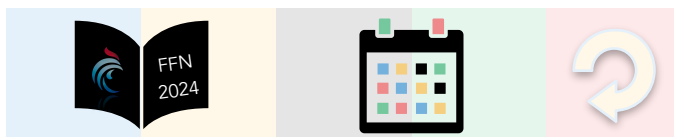
Les parcours qualificatifs aux championnats nationaux

La webconfront@tion benjamine des Ligues

Au-delà d'une première mise en oeuvre très encourageante puisque l'ensemble des Ligues ont organisé ce rendez-vous estival en permettant à 518 clubs (43% des clubs Natation Course !) d'engager 2 413 benjamins qui ont réalisé 12 567 performances en bassin de 50m, ce dispositif aura été salvateur dans sa fonction qualificative aux championnats de France.

En effet, en conservant le schéma de qualification 2022, et au vu des résultats à dates limites de qualifications comparables, ce ne sont pas 449 qualifiés que nous aurions eu à PAU, mais seulement 69. Ce sont ici les premiers effets de l'impact des restrictions décidées par l'Etat et les collectivités lors de la crise sanitaire de la COVID-19 sur nos jeunes générations, durement touchées.

L'auto-construction des grilles de qualification aura donc prouvé son efficacité dès sa première édition. Argument majeur pour que ce système soit reconduit en 2024.



Précédente



Suivante

Les compétitions qualificatives aux France Juniors, Open d'Été, Nationale 2 et Elite

Depuis 2019 nous exprimons la très forte volonté de redonner à la pratique régionale le lustre qu'elle mérite dans notre dispositif fédéral. Beaucoup d'outils ont été fournis pour ce faire, au travers des championnats de Ligue en webconfront@tion, des meetings nationaux labellisés, des meetings de Ligue labellisés. Ces formats de compétitions devaient permettre un parcours de qualification harmonieux, pouvant répondre aux dynamiques sportives singulières de nos Ligues.

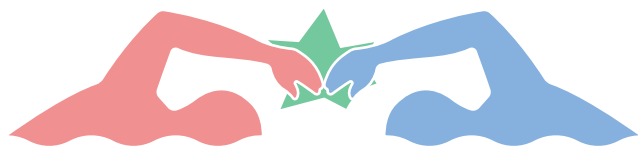
Nous avons constaté :

- La proposition de 3 championnats de Ligues en 3,5 mois pour une même ligue.
- La proposition de 7 compétitions qualificatives en 5 mois pour une même ligue, ou 3 en 5 semaines pour une autre ligue, d'une semaine à l'autre pour une autre.

Alors que seulement 3% de nos compétiteurs évoluent au niveau national, et que parmi les 97% qui pratiquent la compétition, seuls 5 à 8% aspirent à se qualifier au national., quelque 90% plongent pour de toutes autres aspirations et méritent donc une exposition particulière. C'est ce que les championnats de Ligues en webconfront@tion proposent au filtre du Trophée promotionnel valorisé au Classement National des Clubs.

Les championnats de Ligue en webconfront@tion

Au nombre de deux en grand bassin en 2024, sur deux périodes définies, ce seront les seuls « déclarables » possibles, afin de garantir une parfaite équité entre toutes nos ligues. Ils devront



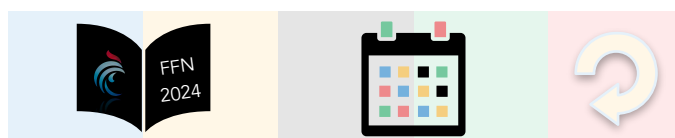
concentrer les meilleurs éléments d'une Ligue pour leur proposer le plus haut niveau de confrontation possible. Ces deux championnats de Ligue en webconfront@tion seront qualificatifs pour l'ensemble des championnats nationaux (hors benjamins) pour la saison 2024, mais également pour 2025.

Pour les Ligues qui ont une forte densité de compétiteurs, il conviendra de proposer d'autres compétitions régionales qui pourront étager l'accès à ces championnats.

Les Ligues qui présentent une moindre densité de compétiteurs pourront se regrouper pour organiser un rendez-vous en webconfront@tion à une échelle inter régionale, mais ne pourront pas prétendre à en proposer une **supplémentaire** à leur propre échelle.

Ces rendez-vous privilégiés doivent valoriser le niveau de pratique régionale, sans pour autant en exclure leurs meilleurs éléments. Rien n'empêche de leur proposer des finales de gala qui auront le double avantage de promouvoir le meilleur niveau régional et de distinguer le niveau sous-jacent.

A ce titre, **aucun nageur ne pourra prétendre à participer à un championnat de Ligue autre que celle à laquelle il est licencié.** Les seuls cas particuliers pourront concerner les nageurs inscrits dans notre dispositif du Projet de Performance Fédéral (PPF).



La possibilité d'une confrontation « extra territoriale » reste possible au travers du second dispositif qualificatif, qui cible 6 500 nageurs (1500 nageurs sont qualifiés chaque année au niveau national).

Le Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Déclinaison et/ou adaptation des meetings nationaux labellisés, ce circuit se met en place pour organiser la confrontation dont la mise en oeuvre peine, saison après saison, à se concrétiser.

Le dispositif est simple :

- 5 périodes définies sur la saison complète.
- 4 lieux en métropole par période, réparties le plus harmonieusement possible sur l'hexagone.

Notre ambition est de clairement voir le niveau de participation et de confrontation augmenter sur ces compétitions qui permettent à tous les nageurs d'accéder ou de préparer leurs échéances nationales.

Les parcours qualificatifs ne sont que les outils servant à exprimer l'engagement quotidien de chaque nageur dans une démarche qui lui est propre.

Ces seules compétitions ne sauraient se substituer à tous projets autrement plus ambitieux que celui de mettre en exergue la notion de progrès à chaque étape de la carrière du nageur.

2024 sera le point de départ de l'harmonisation des étapes de construction du nageur, étapes reposant sur des apprentissages qui n'ont pas de fin, quel que soit le niveau du nageur, du débutant au champion olympique.

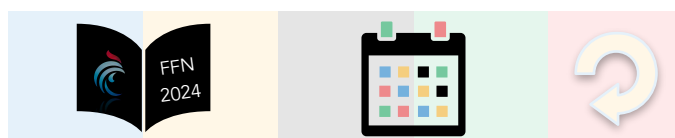
Les orientations techniques et sportives contenues dans ce document pourront être votre guide dans cette noble démarche : **permettre à chaque pratiquant de devenir nageur et toujours meilleur nageur.**

Les orientations techniques et sportives

L'Académie de la Natation (ADN) voit le jour fin octobre 2023, après une période d'expérimentation qui a permis de définir les modalités de déploiement.

L'Académie de la natation a pour ambition de faire évoluer l'enseignement de la natation pour lutter activement contre les noyades et apporter aux nageurs un **accompagnement efficace pour continuer à progresser tout au long de leur pratique.**

Le levier déterminant pour atteindre ces objectifs consiste à renforcer la formation des éducateurs sportifs et, plus largement, les encadrants qui œuvrent sur l'apprentissage de la natation. L'accompagnement, sur la base de formations en action, s'appuie sur les **6 niveaux de construction du nageur** (modèle théorique de fonctionnement du nageur) qui s'applique du **débutant au champion.**



Précédente   Suivante

Objectifs :

- Faire évoluer l'enseignement de la natation et partager une vision commune fédérale
- Lutter activement contre les noyades
- Améliorer la formation des nageurs et favoriser leur épanouissement
- Renforcer la formation des éducateurs sportifs
- Disposer d'un cadre de référence de formation commun



L'organisation de l'ADN repose sur 2 volets :

- la formation en action, nationale ou régionale, avec différents niveaux d'intervention (instructeurs / formateurs / encadrants de l'ADN)
- les activités définies dans le cadre de pratiques fédérales et des politiques publiques avec l'Aisance Aquatique, l'Ecole de Natation Française, le J'apprends A Nager, et enfin plus largement l'entraînement de nos jeunes nageurs.

En synergie totale avec la philosophie, les contenus et le fonctionnement de l'ADN, le Cercle de Compétences Natation Course, en étroite collaboration avec la Direction Technique Nationale, a formalisé des orientations techniques et sportives pour chaque étape de construction du nageur, sachant que les catégories et/ou les âges sont utilisés comme repères, quiconque pourra s'en défaire selon son âge si ses acquisitions sont en deçà ou au-delà de la temporalité pris en exemple.

Ces documents seront enrichis au gré de leur appropriation par vous tous, et seront prétexte au partage et aux rencontres qui les nourriront.

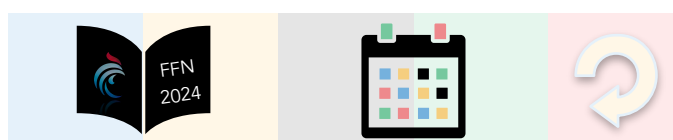
C'est à ce titre que les équipes techniques régionales (ETR) se positionneront comme l'engrenage principal d'une interaction collective et fédérale.

Les Équipes Techniques Régionales

L'impulsion donnée en octobre 2022 à l'occasion du premier séminaire des ETR s'est transformé en mouvement. Nos ETR sont en plein essor.

Le dernier en date, fin septembre 2023, au siège fédéral aura été l'occasion de mesurer le dynamisme de nos ligues, convaincues de leurs responsabilités à s'emparer de leurs spécificités, différentes des ligues voisines, mais également en leur sein, où la diversité des populations, moyens humains et matériels d'un département à l'autre peut être significative.

Leurs feuilles de routes se ressemblent autour d'objectifs partagés :



- Devenir toujours meilleur nageur, mesurable dans le progrès de chacun en prenant de la distance avec le chronomètre fédéral : chaque progression chronométrique EST une performance.
- Mettre le progrès au centre (et le valoriser) de toute rencontre sportive.
- Respecter le rythme de chacun et le temps qu'il consacre à progresser.
- Prise de conscience que la population majoritaire de nos licenciés est en quête d'épanouissement et de satisfaction à performer, dans un format qui ne doit pas forcément ressembler à ce que proposent nos championnats nationaux. Ce format doit permettre l'éclosion de nos futurs champions, sans qu'il soit nécessaire de proposer l'intégralité du programme, sans proscrire des épreuves ludiques ciblées, qui développeront des compétences en particulier.
- Que la priorité soit donnée aux toutes jeunes générations dont les prémices d'un retour important dans nos toutes nos ligues est déjà palpable : + 31,8% d'augmentation des licences compétiteurs chez les 11 ans et moins en 2023, par rapport à 2022.

Leurs convictions sont également partagées :

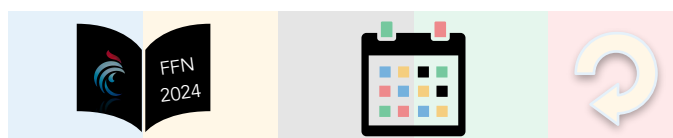
- Leurs programmes sportifs ne doivent pas être une copie du fédéral. Certains s'en inspirent, mais ils colorent leurs projets de leurs spécificités.
- les catégories d'âge fédérales ne sont pas un guide rigide à appliquer strictement sur leurs territoires. En prenant en considération la densité de performance par rapport à l'âge (les 14 ans, les 15 ans, les 16 ans...), les ligues sont en capacité de proposer une dynamique sportive sur mesure tout en écartant les appellations des catégories. Les Services Informatiques se chargent de collecter leurs performances, sachant que les parcours qualificatifs aux championnats nationaux sont simplifiés à l'extrême.
- Ces programmes sur mesure sont d'autant plus incontournables qu'ils s'inscrivent dans une période à vivre où les conséquences de la formation de nos jeunes nageurs pendant la COVID nous priveront de nos repères habituels. Adaptation et accompagnement seront les maîtres-mots de nos actions dans les années à venir.

Le réseau des ETR se construit pas à pas, chacun s'appelant pour échanger sur un point particulier, ou pour partager les bonnes pratiques. L'écueil du copié-collé est maintenant écarté: ce qui « marche » dans une ligue n'est pas reproductible aveuglément dans une autre.

Nos ETR s'approprient l'élément central de leur réflexion : **définir le problème** auquel ils font face, plutôt que se poser en expert d'une solution imperméable aux tenants et aboutissants du problème. C'est la démonstration qu'auront fait toutes les ETR à Clichy, au siège fédéral.

Nous nous attachons à vous proposer la plus grande stabilité dans nos programmes, sachant que les améliorations apportées ne peuvent que renforcer cette stabilité. En 2024 :

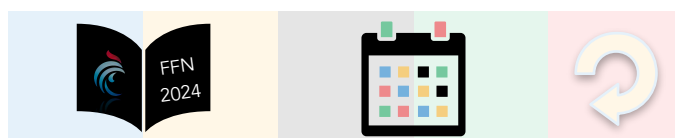
- Les grilles de qualification Juniors, Nationale 2 et Elite seront inchangées pour la 3^{ème} saison consécutive.
- Les championnats de France Juniors vivront leur 5^{ème} édition, l'Open d'Été sa 4^{ème} édition.
- Les Nationale 2 ont trouvé leur public : la densité de confrontation en série et en finale n'a pas de comparaison dans nos autres championnats,



- Les France Juniors en bassin de 25m sont une occasion unique d'observer, par année d'âge, nos forces en présence. La Direction des Équipes de France, avec l'aide du service Optimisation de la Performance, aura pu détecter 10 nageurs « hors radars » qui se seront qualifiés les années suivantes aux Euros Juniors.

En 2024, plus que jamais, le Cercle de Compétences Natation Course et la Direction Technique Nationale restent vos interlocuteurs privilégiés dans votre quête de projet, pour vous accompagner dans vos actions, pour vous conseiller et contribuer à votre réussite. Nous nous tenons plus particulièrement à la disposition des Equipes Techniques Régionales pour travailler avec elles chaque fois qu'elles en ressentiront le besoin.

Nous vous souhaitons une belle saison 2024, unique et historique pour les générations actuelles qui la vivront, puisque les Jeux Olympiques à domicile, ça n'arrive qu'une fois par siècle!



Orientations Techniques & Sportives 2024 et +

Exposé

Avenirs 9 ans et -

Avenirs 10-11 ans

Benjamins 12-13 ans

Juniors 14-18 ans

Séniors 19 ans et +

Organisation générale
par catégorie
Orientations Techniques

Niveaux de
construction du nageur

Exposé

Au regard de la problématique liée à l'augmentation des noyades, et des difficultés que rencontrent nos concitoyens pour devenir nageur, la Fédération Française de Natation propose dans le cadre de l'Académie de la Natation (ADN) un processus de construction du nageur éprouvé qui a vocation à faire évoluer l'enseignement et l'entraînement de la natation afin que chaque pratiquant prenne du plaisir à nager tout au long de sa vie et devienne **toujours meilleur nageur**.

Nos programmes sportifs se doivent pour demeurer en cohérence avec cet objectif, de proposer un programme d'épreuves sportives et d'orientations techniques qui respectent les différents niveaux d'action et de construction du nageur ciblés et mis en avant par l'ADN. Mais aussi de rapprocher l'enseignement de l'entraînement et l'entraînement de l'enseignement - malheureusement encore trop souvent opposés l'un à l'autre - enseigner c'est permettre au pratiquant de dépasser ce qui lui fait immédiatement obstacle, chaque dépassement étant un nouveau point de départ pour progresser, à l'instar des niveaux d'action ou de construction évoqués.

Il est temps de se rendre à l'évidence qu'on ne devient pas nageur et encore moins meilleur nageur, en se limitant à plagier ou reproduire ce que font les meilleurs nageurs de la discipline. Nos plus jeunes nageurs ne sont en rien comparables à ces champions que l'on prend pour modèle et comme référence tant au niveau physique, physiologique, qu'au niveau technique...

Il n'y a qu'une natation et les principes d'action pour se déplacer dans l'eau sont les mêmes pour tous : **une accélération suivie d'une perte vitesse**. Ce qui distinguent réellement le débutant du champion, ce sont les niveaux d'action ou de construction capitalisés. Devenir meilleur nageur c'est élever son niveau de fonctionnement pour optimiser les accélérations et limiter les pertes de vitesse.

Le génie comme le talent ne relève pas - comme il nous est facile et simple de le croire - d'une exception biologique, mais bien d'un long et difficile apprentissage, au cours duquel l'éducation et l'entraînement joueront un rôle décisif pour en organiser les conditions de son expression.

L'aura des nouvelles technologies et l'importance des connaissances scientifiques dans l'explication des raisons de la performance ne doit pas nous rendre aveugle. Sans vouloir les opposer nous devons bien faire la part des connaissances qui sont ou non essentielles à l'expression des performances dans notre discipline, entre celles qui sont transversales ou communes à de nombreuses autres activités sportives et qui de ce fait, ne peuvent pas à elles seules rendre compte des différences de résultat observées entre athlètes suivant (à priori et en apparence) les mêmes préconisations transversales en termes de préparation et d'entraînement.

Nous devons donc nous prémunir des discours théoriques en vogue et d'un langage conceptuel qui a souvent tendance à se détourner du réel pour s'auto-légitimer, et par la même à nous éloigner de l'essentiel : comment donner envie de pratiquer la natation ? Comment permettre à nos pratiquants à apprendre rapidement et efficacement ? Comment leur permettre de toujours progresser ?...

Nous ne pouvons plus longtemps, nous dispenser d'une meilleure connaissance didactique de la discipline, et dissimuler nos lacunes derrière l'intervention d'experts, toujours prêt à intervenir pour se faire plaisir (de façon illusoire...) en faisant « ronfler » les concepts.

La devise *primum non nocere* (« Avant tout, ne pas nuire ») que la médecine applique à ses patients, doit être notre préoccupation première concernant notre conception de la formation du nageur et plus largement de la performance.

Dans la mise en œuvre de ce programme et de ces préconisations, l'action des ligues et des départements est vitale bien sûr pour permettre au plus grand nombre de leurs nageurs de se hisser vers les différents Championnats Nationaux proposés par la Fédération, mais aussi et surtout pour imaginer des formats de compétition contribuant à animer et dynamiser la pratique de la natation sur leur territoire.

A cet effet, le Cercle de Compétence Natation Course se tient à la disposition de ses territoires pour les accompagner dans leurs réflexions et initiatives concernant l'organisation et l'orientation de leurs programmes sportifs.



Pour éviter un abandon précoce chez nos nageuses et nageurs, il nous faut mettre en cohérence en fonction des dispositions (physiques, physiologiques, affectives...) propres à chacune de nos catégories et années d'âge, un programme d'épreuves et les compétences attendues pour favoriser une formation de nos nageurs, à devenir **toujours meilleurs nageurs**.

Afin de respecter l'évolution caractérisée d'un individu depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, nous proposons de décliner nos programmes sportifs à partir de l'âge de 7 ans et jusqu'à 18 ans inclus, soit 12 années d'âges regroupées en 4 groupes d'âges distinctifs : Avenirs (9 ans et moins), Avenirs (10-11 ans), Benjamins et Juniors.

C'est une opportunité pour d'avantage impliquer nos territoires, simplifier nos règlements sportifs et structurer nos programmes sportifs pour les plus jeunes (avenirs à benjamins), public auquel il semble essentiel de rappeler l'importance et l'intérêt de suivre et respecter certaines règles et principes didactiques, si nous voulons contribuer à une formation efficiente et pérenne de nos nageurs.

Il s'agit d'un programme d'épreuves et non d'un programme de compétition, dont la nature et le nombre visent à orienter et à faciliter l'acquisition de certaines compétences non seulement au regard (dans le respect) des dispositions de l'enfant au fur et à mesure de son ontogénèse (NDLR : *développement d'un individu depuis sa conception jusqu'à sa forme adulte définitive*), mais également des différents niveaux d'action qui caractérisent le processus de construction du nageur d'un point de vue didactique et pédagogique.

Cet objectif de cohérence, ne doit pas pour autant nous faire oublier, que tous nos pratiquants ne découvriront pas la natation au même âge, qu'ils n'auront pas tous le même rythme de progression (et cela pour diverses raisons : conditions de pratiques, assiduité, disparités individuelles...) quant à l'acquisition et la maîtrise des différents niveaux d'action qui conduisent à la formation d'un nageur à même de devenir **toujours meilleur nageur**.

De même qu'il convient de ne pas brûler les étapes pour permettre à l'enfant de s'adapter et de réussir les différentes tâches qui lui seront proposées dans le cadre des séances d'entraînement, il est utile d'adapter le programme des différentes compétitions (choix, nombre d'épreuves et organisation du programme), en fonction des capacités et des besoins du public auquel on s'adresse.

C'est donc aux territoires concernés (comité départementaux, ligues), via leur équipe technique (départementale, régionale) d'assurer et d'assumer cette responsabilité ; seules instances selon nous à même de faire des propositions appropriées face aux constats dressés et objectifs mis en perspective.

Les équipes techniques départementales et ou régionales auront à définir au regard de différents indicateurs (niveau d'action des pratiquants, compétences restant à développer, épreuves déjà réalisées, périodes ou moments de la saison, disponibilités des équipements, nombre potentiel de participants ...) parmi les épreuves prescrites pour les différentes catégories d'âge par la Direction Technique Nationale, les programmes de compétitions qui leur semblent les mieux répondre aux conditions d'une progression et d'une réussite pérennes de leurs pratiquants.

A ce titre, les compétitions sont à considérer et à concevoir moins comme objectif que comme moyen privilégié pour permettre à l'enfant de se construire comme un nageur, susceptible de devenir toujours meilleur nageur. Il s'agit avant tout de lui permettre d'acquérir les capacités et compétences pour atteindre cet objectif.

A cet effet nous ne serions trop conseiller et recommander aux acteurs et animateurs des équipes techniques territoriales (en charge de l'élaboration des programmes de compétitions concernant les différentes catégories d'âges), de se référer au cheminement didactique préconisé par l'ADN dans le cadre de la rénovation de l'ENF, s'agissant notamment des objectifs, tâches, observables (ce que j'observe au début, ce que j'observe lorsque c'est acquis), obstacles possibles, repères clés qui permettront la validation des acquis relatifs aux différents passages obligés caractéristiques de chaque étape ou niveau de construction du nageur.

Il serait donc illusoire et réducteur de penser que le choix et l'orientation d'un programme sportif (ou d'épreuves) pourraient à lui seul permettre une transformation profonde et efficiente de la posture de l'entraîneur et *in fine* des nageuses et nageurs dont il a la charge.





Pour qu'elle ait une chance réelle de succès, la poursuite d'un tel objectif, ne peut pas raisonnablement être envisagée sans l'action convergente et synergique des différents acteurs (entraîneurs, officiels et dirigeants bénévoles, et salariés de nos clubs, mais aussi ceux impliqués dans le fonctionnement de nos différentes entités départementales et régionales) prenant part aux orientations et à la mise œuvre des actions aussi bien sportives que de formations professionnelles (initiale et continue) déployées sur nos territoires.

Pour faciliter l'organisation des compétitions notamment concernant les Avenirs voir les Benjamins, nous encourageons les clubs d'un même département à se rapprocher dans le but de définir des programmes d'épreuves adaptées autant à leurs besoins qu'à leurs moyens : capacités d'accueil et temps de mise à disposition des installations, mais aussi nombre et qualification des officiels nécessaires, si ces rencontres s'inscrivent dans le cadre d'une animation sportive.

Au regard des précautions et avertissements formulés précédemment, on peut dans un souci de cohérence, à la fois au regard de l'évolution en âge de nos pratiquants et des différents niveaux de construction du nageur, exprimer dans les grandes lignes les compétences techniques recherchées et à développer au sein de la progression de nos différentes catégories d'âge :

Avenirs
9 ans et moins

Avenirs 10-11 ans

Benjamins
12-13 ans

Juniors
14-18 ans

Avenirs 9 ans et moins

Avenirs 9 ans			A10 & A11		B12 & B13		J14 à J18					
7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	
8 épreuves individuelles <i>classement au temps</i>												
25 dans chaque nage : 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 crawl (nage libre)												
50 2 nages (25 pap/25 dos), (25 dos/25 bra), (25 bra/25 nage libre)												
200 nage libre												
Séances 3			à 4			par semaine			d'une durée			d'1h00
+ activités physiques d'éveil												

Organisation et animation des compétitions limitées aux départements

En s'appuyant sur le modèle de construction du nageur proposé dans le cadre du référentiel didactique et pédagogique porté par l'ENF et l'ADN, et en particulier sur les trois niveaux qui succèdent à l'acquisition du corps flottant, nous pensons qu'il est primordial durant ses trois premières années de mettre l'accent sur l'organisation posturale du nageur. Précédemment construit par rapport aux forces entrant en jeu dans la statique (construction du corps flottant, lorsque le corps n'est pas en déplacement), il est maintenant nécessaire d'envisager l'organisation posturale du nageur par rapport aux forces qui s'opposent à son déplacement (et qui n'existent que parce qu'il y a déplacement), notamment dans la construction du corps projectile, mais aussi propulseur.

Le corps (du nageur) est considérablement freiné dans l'eau proportionnellement à son maître couple et au carré de sa vitesse. Le nageur aura donc tout intérêt à confondre le grand axe (de son corps) avec celui de son déplacement, à se profiler (le coefficient de forme joue également), à se durcir pour déformer l'eau et ne pas se laisser déformer par elle et enfin à s'immerger pour atténuer la résistance de vague qui vient s'ajouter à la traînée.

Cette construction du « corps projectile » rend plus aisée la construction du « corps propulseur », c'est-à-dire l'action efficace des propulseurs (main + avant-bras). Une attention particulière et privilégiée devra donc être accordée à certaines parties techniques de l'activité : plongeon et virages.

A cet effet, le plongeon permettra de gagner un temps précieux, dès lors qu'on admette qu'il « suppose réalisées toutes les conditions de la posture du nageur lorsque les orteils quittent le plot ou le bord du bassin, qu'il est une « anticipation posturale » puisque le nageur se trouve déjà en l'air comme il devra être dans l'eau.

De même, lors des virages, après la rotation au mur, le temps passé à la recherche d'une meilleure organisation posturale lors de l'impulsion des jambes ne sera pas perdu, il sera largement regagné pour aborder l'organisation des solutions propulsives à partir d'un axe corporel stabilisé et aligné sur l'axe de déplacement.

Les épreuves individuelles proposées se dérouleront uniquement en bassin de 25 m et auront donc vocation à faciliter la poursuite de cet objectif, mais également ceux attendant aux niveaux 3 & 4 de la construction du nageur (corps propulseur et maîtrise des solutions ventilatoires), tout en permettant aux nageurs(ses) de se confronter à l'observation et au respect des dispositions réglementaires codifiant les différentes nages et parties techniques de l'activité : départs et virages dans chaque nage, ainsi qu'en 4 nages.

Le choix du 200 nage libre s'inscrit dans la recherche d'une stabilisation du corps propulseur, et donc de vérifier si la coordination des solutions ventilatoires et motrices permet bien au nageur de se déplacer de façon continue sur des distances croissantes.

Pour compléter et enrichir ce programme, on ne saurait trop conseiller et encourager l'organisation d'épreuves par équipe sous forme de relais.

Avenirs 10 et 11 ans

Avenirs 9 ans			A10 & A11		B12 & B13		J14 à J18				
7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
10 épreuves individuelles en bassin de 25m <i>classement au temps</i>											
50 & 100 dans chaque nage : papillon, dos, brasse et crawl (nage libre)											
100 4 nages											
400 nage libre											
Séances			3	à	5	par semaine		d'une durée		d'1h15	
+ activités physiques d'éveil											

Organisation et animation des compétitions limitées aux départements

Les objectifs relatifs à cette deuxième catégorie s'inscrivent dans le prolongement de ceux poursuivis précédemment : soit une stabilisation du corps propulseur et une première amélioration du rendement (correspondant au niveau 5 de construction du nageur) autour d'un allongement des distances proposées. Le nageur doit progressivement pouvoir adapter ses actions propulsives à la spécificité du substrat (l'eau).

Une des principales adaptations attendues, sera d'obtenir une bonne fixation de la tête en immersion pour faciliter la dislocation du bloc tête épaules, pour que ces dernières participent pleinement aux mouvements des membres supérieurs et permettent ainsi une bonne mobilisation de l'articulation de l'épaule dans la recherche de la **profondeur** et de l'**amplitude**. La construction de la pale (alignement de la main dans le prolongement de l'avant-bras) et son orientation perpendiculairement à la direction du déplacement en seront grandement facilitées, et permettra au nageur d'exercer ses poussées sur des masses d'eau importantes en force croissante.

Aucune nage sera privilégiée plutôt qu'une autre, puisqu'elles ont toutes en commun dans leurs mécanismes fondamentaux le même principe d'action : pour se déplacer le corps du nageur est successivement et simultanément propulseur et projectile ; il est valable pour le débutant comme pour le champion. Il caractérise la structure de fonctionnement du nageur : une succession d'accélération et de freinages (perte de vitesse), où les phases propulsives de la locomotion aquatique (phases pendant lesquelles le corps est accéléré) sont toujours **discontinues**.

Plus que le développement sélectif de chacune des fonctions nécessaires au déplacement du nageur : de masse à déplacer, de source d'énergie, de moteur, de propulseur, de transmission, de gouvernail, cette étape doit encourager leur intégration et coordination au sein des différentes nages.

On attachera une attention particulière, en raison de la discontinuité de l'action des propulseurs, à ce que celle-ci s'exerce à partir d'un axe corporel rigidifié relativement indéformable dans les nages alternées et ondulant dans les nages simultanées. L'idée étant ne pas gaspiller son énergie en pure perte, pour pouvoir ultérieurement la mettre au service de la puissance.

Privilégier les conditions de l'efficacité propulsive, par l'observation et le respect des principes (**malheureusement trop souvent survolés au profit d'un développement sélectif des capacités physiologiques et physiques**) qui subordonnent le déplacement sans l'eau :

- l'inertie (tendance du corps à conserver sa vitesse et sa direction), après l'impulsion du départ et des virages, mais aussi en dehors des actions propulsives.
- La force (accélère la masse, par son application croissante au cours des actions propulsives),
- Action = Réaction (dans la même direction et en sens contraire à l'action)

Bien évidemment, on poursuivra la recherche d'une plus grande maîtrise des aspects techniques subordonnant le respect des règles codifiant les différentes nages et parties techniques de l'activité : départs et virages dans chaque nage, ainsi qu'en 4 nages ; tout comme, on conseillera et encouragera l'organisation d'épreuves par équipe sous forme de relais pour compléter et enrichir le programme.



Les compétitions se dérouleront toujours en bassin de 25 m, pour favoriser une plus large participation. L'allongement de la distance et l'augmentation des épreuves proposées visera à mettre l'amélioration de l'efficacité propulsive à l'épreuve de la durée : 50 et 100 m dans chaque nage, ainsi que la possibilité de nager un 400 crawl, sans oublier une épreuve de 4 nages, pour travailler les virages spécifiques au changement de nages.

Benjamins 12 & 13 ans

Avenirs 9 ans			A10 & A11		B12 & B13		J14 à J18				
7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans

14 épreuves individuelles en bassin de 25m *classement au temps*

👉 50, 100 et 200 dans chaque nage : papillon, dos, brasse et crawl (NL)

👉 200 4 nages

👉 800 nage libre

Séances **4** à **6** par semaine d'une durée d'**1h30**

+ activités physiques d'éveil & préparation physique générale

Organisation et animation des compétitions limitées aux départements et aux Ligues

Les objectifs relatifs à cette troisième catégorie visent à élever le niveau de compétences en termes d'exigence propre aux différents niveaux d'actions déjà abordés au cours des deux catégories d'âge précédentes, notamment par la recherche d'une plus grande efficacité propulsive des propulseurs à partir d'un axe corporel toujours mieux stabilisé et aligné sur l'axe de déplacement.

L'allongement de la distance et l'augmentation des épreuves proposées visera à objectiver l'amélioration du rendement attendu et à retarder la recherche (trop précoce) d'une plus grande puissance. A cet effet les 12 ans pourront nager un 200 m dans chaque nage, ainsi qu'un 200 4 nages et un 800 nage libre.

Les principes appliqués antérieurement seront poursuivis et la durée et le nombre de séances d'entraînement progressivement augmentés, afin d'obtenir des transformations à la fois plus efficaces et pérennes.

La déclinaison des compétitions, se fera toujours en bassin de 25 m et autour d'un programme sportif départemental ouvrant les portes à une confrontation régionale (organisation possible en 50 m) pour les meilleurs, dans le but de préparer le passage vers les Juniors 14 ans visant une confrontation régionale et nationale en bassin de 50m (Championnats de Ligue en "web@confrontation" et Championnats de France Juniors).

Le programme sportif établi par chaque ligue pour cette catégorie aura pour objet de préparer ce public à une confrontation nationale lors des Championnats de France benjamins en bassin de 50 m et la Coupe de France des départements programmés mi-décembre via une première phase qualificative organisée au sein de chaque ligue au cours de la première quinzaine de juillet (phase 1) ou à défaut, via une période de qualification tous bassins (ouverte de novembre à décembre), s'appuyant sur des grilles de qualifications établis à partir des résultats des championnats de Ligue en web@confrontation.

Les 13 ans pourront disputer toutes les épreuves inscrites au programme "World Aquatics", sans pour autant que les programmes des compétitions organisés et proposés par les Ligues dans le cadre de leur programme sportif intègrent toutes les épreuves qui leur sont ouvertes .

A *contrario*, nous ne saurions trop encourager les formats de compétition courts, attractifs et adaptés aux finalités techniques attendues pour cette population de nageurs, permettant de nager plusieurs épreuves ou la même épreuve à plusieurs reprises dans le but d'élever le rendement de la nage et la maîtrise à la fois technique et règlementaire des parties non nagées : plongeon et virage.



L'augmentation du nombre et de la durée des séances d'entraînement, ainsi que l'intégration d'un programme de préparation physique générale (visant à transférer dans l'eau des informations kinesthésiques et proprioceptives perçues hors de l'eau), devraient être orientées principalement vers l'intégration des principes d'action opérant dans les différentes nages natation : une succession d'accélération et de freinages, où les phases propulsives de la locomotion aquatique (phases pendant lesquelles le corps est accéléré) sont toujours discontinues.

A ce titre, on incitera le nageur à toujours rechercher la posture entraînant la moindre décélération, en raison du fait que les phases d'accélération sont brèves, et qu'il progresse toujours plus en distance pendant les phases non propulsives (toujours plus longues)

Juniors 14 à 18 ans

Avenirs 9 ans			A10 & A11		B12 & B13		J14 à J18				
7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans

17 épreuves individuelles en bassin de 50m *classement séries/finales*

👉 50, 100 & 200 dans chaque nage : papillon, dos, brasse et crawl (nage libre)

👉 200 & 400 4 nages

👉 400, 800 & 1500 nage libre

Juniors 14 & 15 ans

Séances **6** à **8** par semaine d'une durée d'**1h45**

+ préparation physique générale

Juniors 16 à 18 ans

Séances **8** à **10** par semaine d'une durée de **2h00**

+ préparation physique générale et spécifique (filles)

Organisation et animation régionale (Ligue) et nationale des compétitions

En alignant notre catégorie Juniors, sur les mêmes années d'âges (filles et garçons âgés de 14 à 18 ans) adoptées à l'international par la LEN et World Aquatics, nous avons également l'occasion de mettre en adéquation nos championnats de France Juniors en bassin de 50 m, avec les conditions de sélection et de participation aux compétitions internationales mises en place pour les nageurs de cette catégorie: COMEN, FOJE, JOJE, CEJ & CMJ.

Au vu des écarts de maturité observés en termes de capacités physiques, physiologiques, psychologique entre 14 et 18 ans, et à fortiori chez les garçons, il est indispensable d'offrir à cette population des conditions de confrontation non seulement équitables, mais également soucieuses de la fragilité qui semble la caractériser (indécision, impatience, découragement rapide, motivation changeante...).

Dans la perspective de répondre à la fois à la disparité du nombre et du niveau des participants observée selon les sexes, mais également de servir une progression et une formation efficace, nous envisageons leur confrontation au sein deux classements distincts filles garçons :

- Filles : 14-15 ans & 16 à 18 ans
- Garçons : 14 ans, 15-16 ans & 17-18 ans

D'une manière similaire, l'augmentation du nombre et de la durée des séances d'entraînement, ainsi que l'évolution de la préparation physique (générale versus spécifique), doit être envisagée pour viser prioritairement une progression des performances via **l'obtention et le maintien du meilleur rendement** avant de, et pour, développer la puissance.

Car, si pour accroître sa vitesse le nageur doit pulser les masses d'eau à une fréquence plus élevée, il le fait toujours au détriment de son rendement mais plus ou moins en fonction de la puissance dont il dispose. Cela permet d'éviter un gaspillage tout au long de la formation pour mettre l'énergie économisée progressivement au service de la puissance.



Toutefois, il peut être utile et souhaitable d'envisager une augmentation de la puissance dès l'âge de 15-16 ans pour les filles, en raison de la précocité de leur maturité (physique & physiologique) comparativement aux garçons, notamment dans le cadre de la partie spécifique de la préparation physique.

Cette tranche d'âge constitue une étape décisive vers l'accession au plus haut niveau, l'objectif est donc de permettre à chaque nageur qui réalise des performances de niveau national de nager toujours plus vite, notamment en lui permettant de cibler ce qui le sépare de la haute performance. Ainsi il pourra **s'entraîner à progresser**, et non plus **progresser à s'entraîner**.

Les principes appliqués antérieurement seront poursuivis et la durée et le nombre de séances d'entraînement progressivement augmenté, afin d'obtenir des transformations à la fois plus efficaces et pérennes.

Comme précédemment, l'augmentation du nombre et de la durée des séances d'entraînement, ainsi que l'intégration d'un programme de préparation physique générale (visant à transférer dans l'eau des informations kinesthésiques et proprioceptives perçues hors de l'eau), devrait être poursuivie prioritairement dans le but de faciliter l'intégration des principes d'action (opérant dans les différentes nages) nécessaires à **l'obtention et au maintien du meilleur rendement** avant de, et pour, développer la puissance.

Rechercher une coordination des actions ventilatoires et des actions propulsives qui permet au nageur de conserver un alignement postural à la fois compatible avec une optimisation des phases d'accélération (toujours brèves) durant les actions propulsives et une limitation en dehors des actions propulsives des phases de décélération (toujours plus longues), sachant que celui-ci progresse plus en distance.

Séniors : 19 ans et plus

17 épreuves individuelles en bassin de 50m *classement séries/finales*

- ☞ 50, 100 & 200 dans chaque nage : papillon, dos, brasse et crawl (nage libre)
- ☞ 200 & 400 4 nages
- ☞ 400, 800 & 1500 nage libre

Séances **10** par semaine d'une durée de **2h00 à 2h30**

+ préparation physique généralisée et spécifique

Organisation et animation régionale (Ligue) et nationale des compétitions

A partir de 19 ans, les nageurs ne peuvent participer qu'à un programme sportif offrant des compétitions toutes catégories, toutes les épreuves World Aquatics leur sont accessibles. Les nageuses et nageurs seniors 19 ans et plus peuvent ainsi participer aux Championnats de France Elite 25m et 50m qualificatifs aux compétitions internationales majeurs : CE, CM, JO, Jeux Med, JMU, CE U23, ainsi qu'aux Championnats de France Open d'Été.

L'augmentation du nombre et de la durée des séances d'entraînement, la nature et le volume de la préparation physique aura pour objectif d'élever progressivement la puissance de chaque nageur en fonction de sa singularité (niveau de maturité de son développement physique et physiologique, niveau d'entraînement et de performance déjà atteint, analyse des modalités techniques mises en jeu lors des épreuves...) , en veillant toutefois à préserver **l'obtention et le maintien du meilleur rendement** possible.



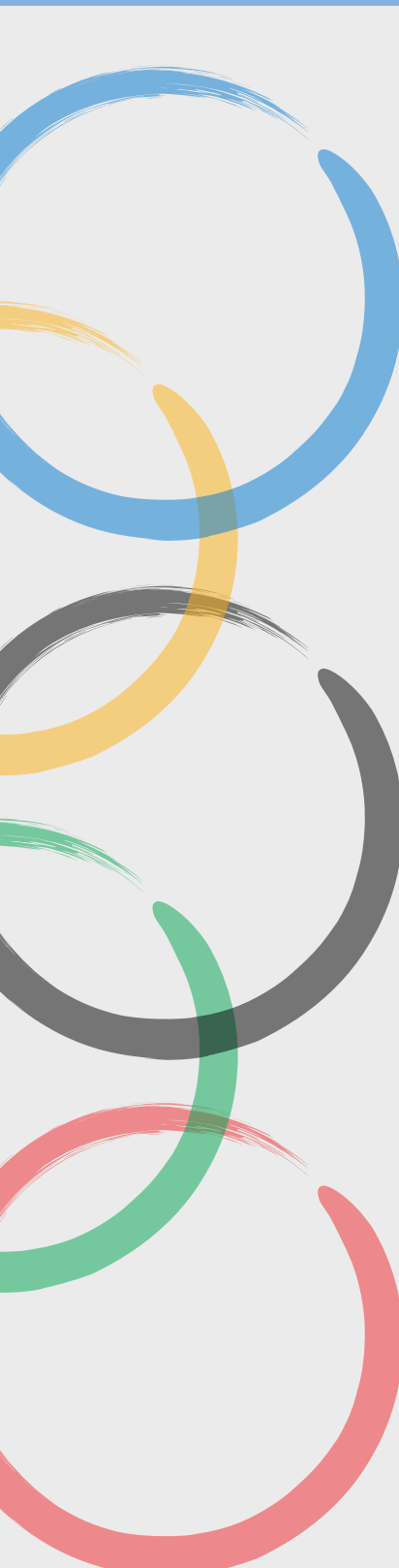
CONCLUSION

Ces quelques orientations doivent guider l'entraîneur, mais jamais se substituer à l'usage de son observation et de son intuition, quant aux choix de ses décisions.

Il est difficile d'imaginer un programme d'épreuves, et ou un programme sportif s'appuyant sur l'organisation d'une confrontation par catégories d'âges qui répondent à la fois à l'évolution caractérisée des compétiteurs en fonction de leur âge et à l'évolution des différents niveaux d'actions qui caractérisent le processus d'apprentissage permettant la construction d'un nageur, former à **devenir toujours meilleur nageur**.

A ce titre, il appartient à chacun d'ajuster une progression d'épreuves et de contraintes dont le caractère théorique demeure purement spéculatif, avec la réalité de l'évolution observée par chaque nageur dans le cadre de son processus d'apprentissage pour devenir toujours meilleur nageur.

En conséquence, nous ne pourrions pas faire l'économie d'une formation initiale et continue qui offrent à nos cadres une meilleure connaissance didactique de l'activité et considèrent comme centrale et déterminante l'action de nos cadres tout comme l'action des pratiquants dans l'acquisition de leurs compétences et savoir-faire.



APPRENDRE et PROGRESSER c'est dépasser ce qui fait immédiatement obstacle, chaque dépassement est un progrès qui intègre la construction précédente

Année d'âge		Catégorie	Volume hebdomadaire	Programme sportif	Orientations techniques
2017	7 ans	Avenirs	3 à 4 séances/sem durée (1h00) + activités physiques d'éveil	8 épreuves individuelles 25 dans chaque nage 50 2N (P/D, D/B, B/C) -200 NL Organisation et animation départementale	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation posturale du nageur (corps projectile et corps propulseur) • Plongeon et virages • Coordination solutions ventilatoires et motrices
2016	8 ans				
2015	9 ans				
2014	10 ans	Avenirs	3 à 5 séances/sem durée (1h15) + activités physiques d'éveil	10 épreuves individuelles 50 & 100 dans chaque nage 100 4N - 400 NL Organisation et animation départementale	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation corps propulseur • Amélioration rendement • Plongeon et virages • Corps successivement et simultanément projectile et propulseur
2013	11 ans				
2012	12 ans	Benjamins	4 à 6 séances/sem durée (1h30) + activités physiques d'éveil	14 épreuves individuelles 50, 100 & 200 dans chaque nage 200 4N - 800 NL Organisation et animation départementale & régionale Finalité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité propulsive • Amélioration du rendement Plongeon et virages
2011	13 ans				
2010	14 ans	Juniors	6 à 8 séances/sem durée (1h45) + PPG	17 épreuves individuelles 50, 100 & 200 dans chaque nage 200 & 400 4N 400, 800 & 1500 NL Organisation et animation régionale & nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la puissance (filles 15&16ans) • S'entraîner à progresser et non plus progresser à s'entraîner
2009	15 ans				
2008	16 ans	Juniors	8 à 10 séances/sem durée (2h00) + PPG		
2007	17 ans				
2006	18 ans				
2005	19 ans & +	Séniors	10 séances/sem durée (2h00 à 2h30) + PPG/PPS	Élever la puissance en préservant l'obtention et le maintien du meilleur rendement possible	

APPRENDRE et PROGRESSER c'est dépasser ce qui fait immédiatement obstacle, chaque dépassement est un progrès qui intègre la construction précédente

Année d'âge		Démarche	Niveau de construction du nageur
2017	7 ans	Mettre en œuvre une stratégie en action qui s'appuie sur une vision de la natation fondée, structurée, ordonnée.	Niveau 2, 3 & 4 construction du nageur : <ul style="list-style-type: none"> • corps projectile, • Ebauche corps propulseur • Intégration des solutions ventilatoires
2016	8 ans		
2015	9 ans		
2014	10 ans		
2013	11 ans		
2012	12 ans	Des actions situées qui intéressent chaque pratiquant en fonction de son âge et de son niveau de pratique	Niveau 5 construction du nageur : Amélioration de l'efficacité propulsive
2011	13 ans		
2010	14 ans	Des actions ciblées qui poursuivent des objectifs clairement définis du débutant au champion.	Niveau 6 construction du nageur : Ce qui sépare des meilleurs est interrogé. Amélioration du rendement
2009	15 ans		
2008	16 ans		
2007	17 ans	Des actions reliées qui bien que différentes les unes des autres poursuivent toutes le même but : " permettre à chaque pratiquant de devenir nageur et toujours meilleur nageur. "	Augmentation de la puissance (à partir de 15-16 ans, pour les filles)
2006	18 ans		
2005	19 ans & +		

LES OUTILS DE SUIVI ET D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

LES INDICES DE PERFORMANCES :

50 nage libre

Indice de performance

Exemple =>

Saison

2020

2019

2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

2011

2010

2009

2008

Source site federal
ffn.extranat.fr

L'indice de performance est établi d'après la moyenne réduite des 10 meilleures performances, par épreuve, réalisées à l'issue d'une année sportive, la première et la dixième étant exclues.

Exemple:

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
21''00	21''20	21''40	21''60	21''80	22''00	22''20	22''40	22''60	22''80
Exclu	21''90								Exclu

L'indice de performance nous permet d'évaluer les résultats de la natation française en fonction de l'évolution de la natation mondiale, autrement qu'au seul regard des résultats de nos équipes de France.

Nous exprimons la nécessité de proposer un indicateur commun, révélateur du niveau de performance à différent niveau de confrontation territoriale :

- **L'IMP** : l'Indice Mondial de Performance
- **L'IEP** : l'Indice Européen de Performance
- **L'INP** : l'Indice National de Performance (Toutes catégories et par catégories d'âge)
- **L'IRP** : l'Indice Régional de Performance (Toutes catégories)

Pour comparer les différents Indices de Performances, il est nécessaire de porter une attention toute particulière à l'expression des Indices de Performances « infra-mondiaux » **en pourcentage**. En effet, la variation des temps d'une épreuve ne dévoile pas spontanément l'évolution d'un indice de performance par rapport à un autre :

50 nage libre Messieurs

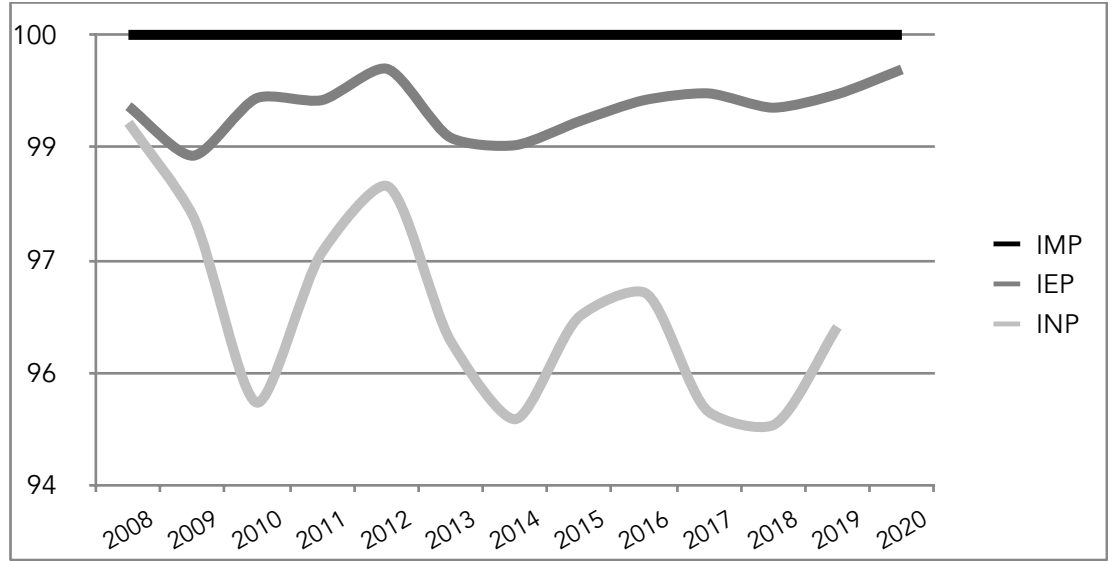
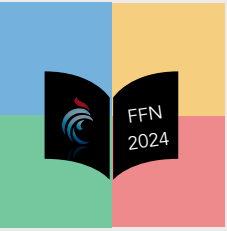
Saison	Indice Mondial de Performance	Indice Européen de Performance	Indice National de Performance
2020	00:21.74	00:21.84 (99.54 %)	
2019	00:21.48	00:21.65 (99.21 %)	00:22.35 (96.11 %)
2018	00:21.50	00:21.71 (99.03 %)	00:22.68 (94.80 %)
2017	00:21.55	00:21.72 (99.22 %)	00:22.69 (94.98 %)
2016	00:21.65	00:21.84 (99.13 %)	00:22.42 (96.57 %)
2015	00:21.58	00:21.83 (98.85 %)	00:22.42 (96.25 %)
2014	00:21.51	00:21.83 (98.53 %)	00:22.67 (94.88 %)
2013	00:21.64	00:21.94 (98.63 %)	00:22.56 (95.92 %)
2012	00:21.90	00:22.00 (99.55 %)	00:22.35 (97.99 %)
2011	00:21.75	00:21.94 (99.13 %)	00:22.40 (97.10 %)
2010	00:21.30	00:21.48 (99.16 %)	00:22.37 (95.22 %)
2009	00:21.44	00:21.79 (98.39 %)	00:21.97 (97.59 %)
2008	00:21.95	00:22.16 (99.05 %)	00:22.21 (98.83 %)

L'indice mondial représente le « 100% » de chaque saison, donnée stable pour établir les comparaisons.

L'indice Européen est exprimé en pourcentage par rapport à l'IMP.

L'Indice National est également exprimé en pourcentage par rapport à l'IMP.

La mise en graphique permet d'observer l'évolution de l'INP par rapport à l'IEP et l'IMP.



Les indicateurs de performance permettront ainsi :

- d'obtenir le niveau de performance atteint par épreuve à l'issue de chaque saison,
- de révéler une dynamique de performance au regard du temps (saison après saison).
- d'utiliser un outil d'analyse de l'activité de nos programmes, saison après saison, et de mesurer leur impact sur nos populations : année d'âge et/ou catégorie.

Notre site fédéral vous propose actuellement, dans l'onglet « Les Rankings et ATR », les IMP, IEP et INP de chaque épreuve. Il vous propose également les INP par année d'âge (de 12 ans à 18 ans) exprimés en fonction de l'INP Toutes Catégories. Dernière déclinaison, sur le filtre régional, vous disposez de l'Indice Régional de Performance Toutes Catégories, en fonction de l'INP.

Il vous sera donc aisé de créer vos propres Indices de Performances pour déterminer vos suivis de populations, à l'échelon départemental, voir, du club, en opérant les mêmes opérations de comparaison.

LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER UN IMP DE RÉFÉRENCE

L'année 2020 aura été révélatrice de l'**absolue nécessité de bénéficier des meilleures conditions** pour la réalisation de la performance, conditions totalement ébranlées par la COVID-19.

Les confinements successifs et le report des Jeux Olympiques à 2021 auront totalement déstabilisé les nageurs de la planète entière dans leur engagement à performer, et les Indices Mondiaux de Performances (IMP) 2020 ont été fortement impactés par les conséquences de cette pandémie.

Pour apporter de la stabilité à ce repère, dont l'usage que nous en avons, a pour ambition de **PROJETER nos nageurs** vers l'excellence et leur permettre de définir des objectifs empreints de la réalité internationale, nous proposons de nous baser sur un Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^R).


Il s'agira de retenir **le meilleur IMP de chaque épreuve sur les 4 dernières années.**

IMP^R Dames et Messieurs ci-dessous





Indice Mondial de Performance de Référence dames

02/02/2024	IMP 20	IMP 21	IMP 22	IMP 23		IMPR 2024
Meilleure place française au classement mondial 2023 de l'épreuve						
50 Nage Libre	24.47	24.07	24.29	24.16	26	24.07
100 Nage Libre	53.30	52.64	52.94	52.54	27	52.54
200 Nage Libre	1:56.09	1:54.61	1:54.80	1:54.64	67	1:54.61
400 Nage Libre	4:06.36	4:02.04	4:01.80	4:00.96	55	4:00.96
800 Nage Libre	8:24.80	8:17.48	8:18.79	8:16.89	13	8:16.89
1500 Nage Libre	15:58.02	15:47.11	15:56.92	15:52.19	4	15:47.11
50 Dos	27.84	27.56	27.28	27.28	12	27.28
100 Dos	58.97	58.26	58.72	58.49	16	58.26
200 Dos	2:08.03	2:06.36	2:06.50	2:06.19	22	2:06.19
50 Brasse	30.46	30.20	29.90	29.90	43	29.90
100 Brasse	1:06.56	1:05.45	1:05.76	1:05.36	50	1:05.36
200 Brasse	2:23.53	2:21.24	2:22.56	2:21.88	36	2:21.24
50 Papillon	25.86	25.52	25.38	25.35	4	25.35
100 Papillon	57.22	56.07	56.47	56.53	14	56.07
200 Papillon	2:07.39	2:06.61	2:06.72	2:06.27	38	2:06.27
200 4 Nages	2:09.60	2:09.03	2:09.69	2:08.27	21	2:08.27
400 4 Nages	4:37.14	4:34.56	4:35.21	4:34.57	14	4:34.56





Indice Mondial de Performance de Référence messieurs

12/01/2024

IMP 20

IMP 21

IMP 22

IMP 23

IMPR
2024

Meilleure place française au classement mondial 2023 de l'épreuve

50 Nage Libre	21.74	21.53	21.50	21.61	3	21.50
100 Nage Libre	48.30	47.43	47.56	47.47	4	47.43
200 Nage Libre	1:45.91	1:44.70	1:45.06	1:44.69	39	1:44.69
400 Nage Libre	3:45.41	3:43.83	3:43.67	3:43.32	24	3:43.32
800 Nage Libre	7:48.58	7:43.82	7:42.68	7:40.68	18	7:40.68
1500 Nage Libre	14:54.80	14:46.97	14:43.30	14:38.08	17	14:38.08
50 Dos	24.89	24.63	24.18	24.27	23	24.18
100 Dos	53.12	52.47	52.45	52.48	9	52.45
200 Dos	1:56.37	1:55.17	1:55.75	1:55.48	8	1:55.17
50 Brasse	27.03	26.73	26.68	26.56	83	26.56
100 Brasse	59.13	58.40	58.81	58.67	75	58.40
200 Brasse	2:07.97	2:07.23	2:08.00	2:07.51	3	2:07.23
50 Papillon	23.11	23.06	22.80	22.81	3	22.80
100 Papillon	51.41	50.66	50.78	50.66	1	50.66
200 Papillon	1:55.43	1:54.41	1:54.18	1:53.69	1	1:53.69
200 4 Nages	1:57.33	1:56.19	1:56.36	1:56.06	2	1:56.06
400 4 Nages	4:12.92	4:09.61	4:08.94	4:08.88	1	4:08.88

Ils permettront d'évaluer et situer le niveau de performance de nos nageuses et nageurs au regard de l'ensemble des performances abondant notre base de données fédérale et des parcours ou couloirs de performances empruntés par les finalistes et médaillés aux Championnats du Monde et ou aux Jeux Olympiques.

Dans le but :

- d'identifier parmi nos athlètes, ceux et celles présentant un fort potentiel,
- de mieux les accompagner et les suivre tout au long de leur parcours sportifs,
- de mieux les préparer aux échéances mondiales et olympiques à venir.

LES COULOIRS DE
PERFORMANCE :

ARCHITECTURE DES GRILLES DE TEMPS

Deux types de grilles sont adossés aux évènements nationaux :


- une grille de temps **par année d'âge**, qui concerne les championnats de France, JUNIORS et l'OPEN d'ÉTÉ,
- une grille de temps **Toutes Catégories**, qui concerne les Championnats de France ÉLITE et de Nationale 2.

La construction de ces grilles de temps suit une logique de progression, année par année, jusqu'aux France ÉLITE. Les championnats de Nationale 2 constituent, à ce titre, une passerelle vers les Championnats de France Elite, pour tous ceux et celles qui pour une raison ou une autre n'ont pas pu, dans le cadre des programmes réservés aux 14-18 ans, satisfaire à la progression du niveau de performance nécessaire à l'accès au niveau national toutes catégories (Championnats de France Elite).


Les temps limites à réaliser répondent à une double exigence :

- se situer dans une fourchette de pourcentages de l'Indice Mondial de Performance de Référence, pourcentages en constante évolution jusqu'aux France ÉLITE, qui marquent la progression attendue de nos nageuses et nageurs qui aspirent à pratiquer au niveau national,
- garantir une représentation minimale de nos nageurs par année d'âge et par épreuve, pour assurer un meilleur turnover de notre élite nationale et internationale.
- Les temps ELITE ont été établis sur la moyenne des temps d'accession souhaités à ce niveau de compétition (moyenne établie sur les 4 saisons précédentes) et représentent le 100% des grilles par année d'âge...
- 2024 sera la 3ème saison consécutive qui observera la stabilité des temps de qualification pour l'ensemble des championnats nationaux, à partir de 14 ans.
- Les temps des BENJAMINS s'auto-construiront par les résultats de la webconfront@tion BENJAMINE des Ligues fin juin. Les rankings ne seront définis qu'après analyse de ces résultats. Une fois définis, ils constitueront les temps de référence à réaliser du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre pour compléter les qualifications acquises par les rankings. Ces temps exprimés en bassin de 50m seront « traduits » en bassin de 25m à l'aide de la table de conversion fédérale, [consultable ici](#).

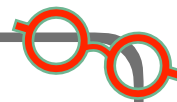
ASPECTS RÉGLEMENTAIRES



Les catégories
d'âge



Principes d'accès aux
championnats nationaux
et régionaux



Compétitions
qualificatives et
intégration des
performances



Calendrier
fédéral



Calendrier
international



Les Records
de France et
Meilleures
Performances
Françaises

La
commission
de validation
des cas
particuliers

Les spécificités
des Territoires
d'Outre-Mer et
de la Corse



Guide et protocoles Homologation MPF et Records
Formulaires records FRANCE - EUROPE - MONDE

Définition des **vêtements techniques** applicable aux benjamins et moins



LES CATÉGORIES D'ÂGE 2024

Avenirs

filles et garçons **11** ans et moins

Benjamins

filles et garçons **12** ans et **13** ans

Juniors

filles et garçons **14** ans à **18** ans

Seniors

dames et messieurs 19 ans et plus.

Le décalage entre les filles et les garçons est supprimé par World Aquatics. Cela nous offre l'opportunité d'associer systématiquement l'âge du nageur (12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ans) aux Benjamins et Juniors pour une meilleure compréhension de nos catégories.

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses un programme de compétitions nationales en fonction des catégories citées ci-dessus (à partir de la catégorie B12).

SAISON 2024

du 1er janvier au 31 décembre 2024

Filles et Garçons

Benjamins	12 - 13 ans	2012 à 2011
Juniors	14 - 18 ans	2010 à 2006
Seniors	19 ans et plus	2005 et avant

Classification

Filles & Garçons

Classification	B12	B13	J14	J15	J16	J17	J18	SENIORS
Age sportif	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Année de naissance	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et avant

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

Le système de nos règlements sportifs en année civile est opérationnel avec le fonctionnement administratif de l'affiliation de nos clubs et la prise de licence de nos nageurs. Ainsi, tout nageur pourra réaliser la saison 2024 complète en étant licencié du 1er janvier au 31 août ET en ayant renouvelé sa licence à partir du 1^{er} septembre.



PRINCIPE D'ACCESSION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX

Concernant les nageuses et nageurs des catégories 14 ans et plus

Ils devront avoir réalisé un temps limite de l'épreuve **du 1er janvier au 31 décembre 2023** au sein des compétitions référencées ci-dessous :

- Championnats de France ELITE, JUNIORS, Benjamins (Benjamins 13 ans en 2023), Open d'Été.
- Meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation.
- Championnats de Nationale 2.
- Championnats de Ligues en webconfront@tion.
- Meetings nationaux labellisés (qualificatifs pour les Juniors, Nationale 2 et Elite).
- Meetings de Ligues labellisés (qualificatifs pour les Juniors).
- Compétitions inscrites aux calendriers LEN et AQUA en bassin de 50 m uniquement.

NOUVEAUTÉ 2024

A partir du 1er janvier 2024, **les seules compétitions suivantes :**

- Les championnats de France entre eux,
- les compétitions support de nos sélections nationales,
- les **championnats de Ligue** en webconfront@tion #1 et #2, déclarés par la Fédération Française de Natation,
- le **Circuit FFN des meetings Qualificatifs** #1, #2, #3, #4 et #5, déclarés par la Fédération Française de Natation,
- les **compétitions internationales** inscrites aux calendriers **LEN et/ou AQUA** (7 périodes prises en compte, voir calendrier spécifique, les autres compétitions ne seront pas intégrées). **Les expatriés ne sont pas concernés par ce dispositif.**

seront qualificatives pour la saison en cours, pour les championnats suivants :

- championnats de France Juniors en bassin de 50m,
- championnats de France Nationale 2,
- championnats de France Elite en bassin de 50m,
- championnats de France Open d'Été

DATES LIMITES de qualification aux championnats nationaux

1 ^{er} avril	Championnats de France JUNIORS
5 mai	Championnats de France de NATIONALE 2
2 juin	Championnats de France ELITE
8 juillet	Championnats de France OPEN D'ÉTÉ
31 août	Championnats de France Elite 25m et Juniors 25m (rankings arrêtés à cette date)

LES CHAMPIONNATS DE LIGUES en webconfront@tion - bassin de 50m

Au nombre de deux par saison, ils devront être organisés pendant les périodes suivantes :

- du vendredi 15 mars au lundi 1er avril.
- du vendredi 21 juin au lundi 8 juillet.

Les Ligues qui le souhaiteront pourront décliner leurs championnats sur plusieurs lieux dès lors qu'ils se dérouleront **AUX MÊMES DATES**.

Les championnats de Ligues **NE SONT PAS OPEN**.



Les regroupements de Ligues sont possibles, mais les championnats ainsi organisés seront considérés comme championnats de Ligue à part entière pour chaque Ligue participante. Proposer les deux formats pour la même période ne sera pas permis.

En dehors des regroupements de Ligues, un nageur licencié dans une Ligue ne pourra pas participer à un championnat d'une autre Ligue à l'exception des nageurs s'entraînant dans un club identifié dans le PPF. Ils devront alors choisir l'une de leurs deux ligues le cas échéant.

Ces championnats de Ligues sont déclarés sur extraNat par la Fédération Française de Natation. Les demandes sont à adresser à odp@ffnatation.fr.

Chaque ligue conserve la maîtrise des critères et des modalités d'accession qu'elle souhaitera appliquer pour l'accession à leurs championnats et/ou dans le cadre de l'animation de son territoire.

A chaque ligue donc d'établir et de mettre en œuvre selon ses objectifs, un programme sportif en fonction de l'étendue de son territoire, de la répartition de ses structures, de ses équipements, de ses officiels, du nombre, de l'âge, et du niveau de ses licenciés, prévoyant le nombre et la nature des actions sportives à proposer, regroupements, stages, compétitions : formats, programmes, critères de participation, classements, récompenses...

Il est ici entendu que **les regroupements de Ligues pour densifier la confrontation** sont fortement encouragés dès lors qu'elles partageront conjointement cet objectif. Dans notre schéma actuel, une Ligue déclarera la compétition souhaitée et gèrera l'accès des licenciés de ses consœurs. Le traitement informatique ne rencontrera aucun d'obstacle pour l'intégration de l'ensemble des performances dans la base fédérale.

LE CIRCUIT FFN Qualificatif

Le Circuit FFN Qualificatif remplace les Meetings Nationaux labellisés. **5 weekends de compétitions** sont définis dans le calendrier 2024 :

- du vendredi 26 au dimanche 28 janvier.
- du vendredi 1^{er} au dimanche 10 mars. *Cette période qui comprend deux weekends ne pourra pas comporter plus de 4 meetings, à l'instar des 4 autres périodes. Elle est ici élargie pour diminuer les contraintes inhérentes aux 3 zones des vacances scolaires. Néanmoins, un nageur ne pourra pas participer à deux compétitions organisées sur ces deux weekends. Le cas échéant, l'ensemble de ses performances seront purement et simplement effacés.*
- du vendredi 3 au dimanche 5 mai.
- du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin
- du vendredi 20 au dimanche 22 décembre.

Le Circuit FFN Qualificatif pourra proposer **jusqu'à 4 lieux différents** par weekend, répartis harmonieusement en métropole. Il ne sera pas proposé plus de 20 Circuits FFN Qualificatifs par saison en métropole.

La grille d'engagement des MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 2023 est conservée.

LES COMPÉTITIONS LEN/AQUA en bassin de 50m

Les compétitions inscrites aux calendriers AQUA et/ou LEN qui se dérouleront dans l'une des 7 périodes ci-dessous sont éligibles aux demandes d'intégration des performances réalisées à l'étranger.

- du 19 au dimanche 21 janvier.
- du 2 au 4 février,
- du 23 au 25 février,
- du 5 au 7 avril,
- du 19 au 21 avril,
- du 10 au 12 mai,
- du 7 au 9 juin.



Seules les meilleures performances individuelles réalisées lors de ces compétitions pourront faire l'objet d'une demande d'intégration à la base fédérale.

Toutes les autres demandes seront systématiquement refusées, à l'exception de celles formulées pour :

- les nageurs listés Collectifs Nationaux, Relève, Séniors et Elite,
- les nageurs licenciés dans les DOM-TOM.

LES AUTRES FORMATS COMPÉTITIONS

Toutes les autres compétitions organisées par les Ligues, les Départements et clubs (a minima déclarés par les Comités Départementaux) conservent leurs places dans leurs programmes sportifs et/ou d'animation de leurs territoires.

Chaque Ligue, Comité Départemental pourra ainsi construire son propre schéma d'accès aux championnats de Ligues et/ou de préparation aux multiples échéances qu'attendent les nageurs engagés pour de multiples niveaux de pratique de la compétition.

Toutes les performances seront intégrées à la base fédérale mais ne pourront pas être considérées comme qualificatives aux championnats nationaux.





LES COMPÉTITIONS DU PROGRAMME FÉDÉRAL

NIVEAU NATIONAL

16 au 21 avril

Championnats de France Juniors 50m - **Chalon sur Saône**

16 au 19 mai

Championnats de France Nationale 2 - **Melun**

16 au 21 juin

Championnats de France ELITE - **Chartres**

16 au 21 juillet

Championnats de France OPEN d'Été - **Pierrelatte**

31 octobre au 3 novembre

Championnats de France ELITE 25m - **Montpellier**

5 au 9 décembre

Championnats de France Juniors 25m - **Massy**

13 au 15 décembre

Championnats de France Benjamins - **Dunkerque**

NIVEAU INTERNATIONAL

17 - 20 mars

Meeting de Nice *Camille Muffat* Giant Open Series - **Nice**

23 - 24 mars

Finale Giant Open - **Saint Germain en Laye**



Calendrier général



NIVEAU INTERNATIONAL

14-16 juin

Coupe de la COMEN - **Limassol (CYP)**

2-7 juillet

Championnats d'Europe Juniors - **Vilnius (LTU)**

23-27 juillet

Action Post-Juniors - Irish Summer National Youth & Seniors Champs - **Dublin (IRL)**

27 juillet - 3 août

XXXIII Jeux Olympiques - **Paris (FRA)**

10-15 décembre

Championnats du monde en petit bassin - **Budapest (HUN)**



Calendrier général

Compétitions qualificatives

Règles d'intégration des performances

Compétitions
FFN

Compétitions NON FFN

Compétitions à l'étranger

Fédérations affinitaires

Dispositifs pour les
licenciés FFN expatriés

Modalités de transmissions des performances à la FFN



COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET REGLES D'INTEGRATION DES PERFORMANCES REALISEES LORS DES COMPÉTITIONS FFN (intégration automatique)

Les compétitions qualificatives (14 ans et plus) :

Ce sont toutes les compétitions, **en bassin de 50m**, qui ont fait l'objet d'une validation préalable (notamment concernant les conditions d'organisation exigées : jury d'officiels, homologation des bassins, chronométrage automatique...) par les ligues ou la Fédération Française de Natation et qui permettent la prise en compte des performances pour un accès aux compétitions nationales :

- Tous les championnats de France,
- les compétitions auxquelles nos sélections nationales participent,
- les **championnats de Ligue** en webconfront@tion #1 et #2,
- le **Circuit FFN des meetings Qualificatifs** #1, #2, #3, #4 et #5,
- les **compétitions internationales** inscrites aux calendriers **LEN et/ou AQUA ET** dont les dates correspondent aux périodes définies par la Fédération Française de Natation ([voir fiche spécifique ici](#))

👉 Une performance réalisée par un nageur français, lors d'une compétition FFN, **sera intégrée à la base fédérale si et seulement si** l'engagement pour l'épreuve concernée aura été fait par un club FFN avec la licence FFN du nageur.

👉 Une performance réalisée en sélection nationale ou sous licence NON FFN par un nageur non-sélectionnable, qu'il soit licencié FFN ou non, **ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.**

Les autres compétitions :

Elles permettent d'intégrer les classements nationaux, mais ne donnent pas la possibilité de prendre en compte ces performances pour se qualifier aux compétitions nationales.

Seuls les nageurs de nationalité française et étrangère **engagés sous les couleurs de leur club**, d'un pôle, d'une sélection départementale, régionale, interrégionale ou nationale sont pris en compte.

Règles minimales d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent être inscrites au calendrier départemental validé par la ligue et doivent au minimum :

- concerner deux clubs,
- et faire apparaître 20 performances au minimum sur l'ensemble des résultats.

Temps de passage (précision réglementaire)

Aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans la base fédérale. Aucun temps de passage ne pourra être utilisé pour créer artificiellement les résultats d'une épreuve d'une distance inférieure (ex : utilisation des temps de passage d'un 1500 nage libre pour créer des résultats d'un 800 ou 400 mètres nage libre).

Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les rankings.

Modalités de transmission des performances à la Fédération Française de Natation

REGLES D'INTEGRATION DES PERFORMANCES REALISEES LORS DES COMPETITIONS NON FFN (intégration manuelle)

☞ Une performance réalisée en sélection nationale ou sous licence NON FFN par un nageur non-sélectionnable licencié FFN, **ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.**

☞ Une performance réalisée sous bannière d'un club étranger, par un nageur français ou non, licencié à un club FFN, **ne pourra pas être intégrée à la base fédérale.**

Les compétitions à l'étranger :

Pour intégrer la base fédérale, les performances réalisées à l'étranger devront répondre aux exigences suivantes :

1. Concerner les nageuses et nageurs de 14 ans et plus (nés en 2010 et avant).
2. Correspondre à la meilleure performance personnelle (MPP) du nageur, sachant qu'une performance qui ne serait pas une MPP, mais serait nouvellement qualificative pour nos championnats nationaux sera acceptée.
3. Avoir été établies au cours d'une des 7 périodes définies par la Fédération Française de Natation (voir calendrier spécifique),
4. Avoir été établies lors d'une compétition en bassin de 50m inscrite aux calendriers World Aquatics et/ou LEN.

Les nageurs inscrits sur les listes Collectif National, Relève, Séniors ou Elite ne sont pas concernés par le point 3 ci-dessus.

Ces performances **pourront alors être prises en compte pour se qualifier aux compétitions nationales.** Cette règle d'intégration s'applique également pour les performances qui permettent d'établir un nouveau record de France ou une meilleure performance française à la condition de répondre aux [exigences d'homologation des records ou meilleures performances françaises.](#)

Les compétitions organisées par une fédération affinitaire

La convention liant la fédération affinitaire et la Fédération Française de Natation doit être à jour et fonctionnelle.

L'intégration des performances dans la base fédérale est subordonnée aux exigences suivantes :

1. La compétition doit se dérouler en bassin de 50m et répondra aux mêmes exigences que nos organisations : jury d'officiels, homologation des bassins, chronométrage automatique...
2. Concerner les nageuses et nageurs de 14 ans et plus (nés en 2010 et avant),
3. Correspondre à la meilleure performance personnelle du nageur.
4. Répondre aux modalités de transmission à la Fédération Française de Natation.

Ces performances ne pourront pas être prises en compte pour se qualifier aux compétitions nationales.

Modalités de transmission des performances à la Fédération Française de Natation

Dispositifs pour les nageurs français expatriés :

SEULS LES NAGEURS FRANÇAIS **EXPATRIÉS** sont autorisés par la Fédération Française de Natation à prendre une licence dans un club d'une autre fédération. Une attestation justifiant de ce statut pourra être réclamée à tout instant au club du nageur concerné (certificat de scolarité, attestation d'emploi, justificatif de domicile).

SEUL LE STATUT D'EXPATRIÉ PERMET À UN NAGEUR FRANÇAIS DE RÉALISER DES PERFORMANCES À L'ÉTRANGER SOUS BANNIÈRE CLUB NON FFN.

Ce statut permet l'intégration des performances réalisées **en dehors du territoire français**, sans que les compétitions support de celles-ci soient forcément inscrites aux calendriers LEN et/ou AQUA. L'intégration des résultats ne sera possible que si l'expatrié est préalablement licencié dans un club FFN, et que ces résultats soient donc établis postérieurement à la date d'homologation de cette licence.

A AUCUN MOMENT, un nageur expatrié de retour sur le territoire français, ne pourra prétendre à l'intégration de ses performances lors d'une compétition FFN grâce à sa licence FFN mais engagé par un club NON FFN. Il pourra s'inscrire à cette compétition avec son club étranger mais ne pourra pas prétendre à l'intégration dans la base de données fédérale des performances réalisées à l'occasion de cette compétition.

Modalités de transmission des performances à la Fédération Française de Natation

Transmettre la demande à odp@ffnatation.fr avec copie à la Ligue d'appartenance **dans la limite de 8 jours après l'événement concerné.**

Toute demande d'intégration de performance devra être appuyée par la fourniture d'un jeu de résultats de la compétition, indiquant impérativement :

- l'intitulé de la compétition,
- les dates (date de début / date de fin), la ville, le pays, le bassin (25 ou 50m),
- les nom, prénom du nageur **IMPERATIVEMENT SURLIGNÉS** dans le document,
- le nom du club ou nom de la sélection si bannière différente du club (Sélection Ouest - FRANCE ...)
- l'épreuve, **la date** à laquelle elle se déroule, et type d'épreuve (série, finale A, B ?, barrage ...),
- la place.

Toute demande d'intégration de performance en bassin de 50m **après le 30 août sera systématiquement refusée** : les rankings qualificatifs pour les championnats de France Elite 25m et Juniors 25m sont arrêtés au 31 août et publiés la première quinzaine de septembre. Ils ne pourront pas être modifiés par une demande d'intégration retardataire.

RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES

Toute performance soumise à l'homologation d'un record de France ou d'une meilleure performance française doit avoir été réalisée dans un bassin homologué.

Records de France

La réglementation des records du Monde figure au chapitre 12 du manuel d'AQUA 2023.

La F.F.N reprend cette réglementation pour les records de France (RF).

Pour les **records de France en bassin de 50 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 100 et 4 x 200 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 100 mètres

Pour les **records de France en bassin de 25 mètres**, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100, 200 et 400 mètres
- Relais Nage Libre (*) : 4 x 50, 4 x 100, 4 x 200 et 10 x 100 mètres
- Relais 4 nages (*) : 4 x 50, 4 x 100 mètres
- Relais mixtes Nage Libre (*) : 4 x 50 mètres
- Relais mixtes 4 Nages (*) : 4 x 50 mètres

(*) : Pour les épreuves de relais, les records de France sont reconnus en équipe de club et en Équipe de France.

Homologation des records de France

Tout record de France, Record d'Europe, Record du Monde, établi lors des Championnats de France sera soumis à l'obligation du contrôle antidopage négatif via la mention dans nos règlements de l'article 12 d'AQUA 2023. Il devra être réalisé dans les 48 heures suivant l'heure de l'établissement du record de France, 24 heures pour les records d'Europe et du monde.

Tout record de France est soumis à homologation, décrite ci-dessous.

Concernant l'homologation des records de France par le Bureau de la Fédération Française de Natation, hors compétitions sus-citées, un membre du Cercle de Compétences Natation Course diligentera une enquête afin de faire valider ou non le record.

La demande d'homologation devra comprendre, à minima, les documents suivants :



- [L'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation](#), dûment rempli, cet imprimé n'est pas nécessaire pour les records établis pendant les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.
- un contrôle antidopage négatif de moins de 24 heures après l'heure du record.

La demande d'homologation doit être effectuée auprès de la F.F.N dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, qui s'attachera à réunir les pièces demandées ci-dessus, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre honoraire du Comité Directeur désigné par le bureau fédéral.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau de la F.F.N suivant la réception du dossier.

Dans le cas de tentative individuelle effectuée en dehors de compétitions officielles, la Ligue Régionale, le Bureau de la F.F.N et la Direction Technique Nationale devront être avisés sept jours pleins avant la tentative. Un délégué de la Ligue Régionale sera désigné afin de s'assurer de la régularité de l'épreuve.

Meilleures performances françaises

La Fédération Française de Natation reconnaît également les meilleures performances françaises (MPF) en bassin de 25 mètres et de 50 mètres pour les années d'âge suivantes :

12 ans - 13 ans - 14 ans - 15 ans - 16 ans - 17 ans - 18 ans

Elles sont reconnues pour les deux sexes pour les distances et styles suivants :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
- Dos : 50, 100 et 200 mètres
- Brasse : 50, 100 et 200 mètres
- Papillon : 50, 100 et 200 mètres
- 4 Nages (épreuve individuelle) : 100 (bassin de 25 m) 200 et 400 mètres

Toute meilleure performance française est soumise à homologation à l'aide de [l'imprimé officiel de la Fédération Française de Natation](#), excepté celles établies pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les J.O. et les Championnats d'Europe et du Monde Juniors, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation

La demande d'homologation d'une meilleure performance française réalisée en dehors des compétitions sus-citées, doit être effectuée auprès de la F.F.N dans le mois qui suit l'établissement de la performance. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu la meilleure performance française, sous couvert de la Ligue Régionale.

Sous réserve de conformité de la demande, l'homologation sera décidée lors de la réunion du Bureau suivant la réception du dossier.

Chronométrage des records de France et meilleures performances françaises

Les meilleures performances françaises et les records de France ne sont acceptés que lorsque les temps ont été relevés au 1/100ème par un équipement de chronométrage automatique, ou un équipement semi-automatique dans le cas d'un mauvais fonctionnement du système automatique.

Pour un record de France ou une Meilleure Performance Française, plusieurs temps d'une même épreuve (une série, ou une demi-finale, ou une finale) peuvent être soumis à validation. Chaque record de France et/ou MPF seront répertoriés, dans l'ordre de leur progression au sein de la même compétition. Exemple, un record/MPF peut être battu plusieurs fois d'une série à l'autre ou des séries aux finales.





LA COMMISSION NATIONALE DE VALIDATION DES CAS PARTICULIERS

Au sein du Cercle de Compétences Natation Course, une commission de validation des cas particuliers est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux compétitions nationales.

Cas pour les nageurs nouvellement licenciés :

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) peuvent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information à la ligue.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Les compétitions nationales dont la participation des nageurs est adossée aux rankings d'une période écoulée **sont exclues de ce dispositif**. Pour la saison en cours, les compétitions concernées sont :

- les championnats de France ELITE en petit bassin,
- les championnats de France Juniors en petit bassin.

Cas des nageurs blessés ou de retour de blessure :

Les nageurs ayant été contraints de stopper leur entraînement sur avis médical pourront au même titre que les autres nageurs profiter de leurs performances de l'année N-1.

Dans le cas d'une année complète d'arrêt, sur avis médical (à produire), et pour favoriser une reprise sereine et progressive, les nageurs pourront demander la prise en compte de leurs performances de l'année N-2, au plus tard avant la « date limite de prise en compte des performances fixée de la compétition pour laquelle la participation est souhaitée », à l'attention du Département Natation Course : natation@ffnatation.fr.

Le nageur devra pouvoir justifier de sa reprise de la compétition par la présence de performances dans la base fédérale de l'année en cours. **En substance** : la reprise de la compétition ne pourra pas se faire « directement » lors d'un championnat national sans avoir disputé préalablement d'autres compétitions.

Après étude de la demande, la commission nationale validera ou invalidera la participation aux compétitions souhaitées.

Autres cas :

La diversité des expériences ou des situations exceptionnelles est telle qu'il est ici impossible de toutes les énumérer et/ou de les imaginer.

C'est pourquoi **nous vous invitons à nous exposer sans hésitation** les cas qui se présenteraient à vous sans que vous puissiez trouver une réponse dans ce document.

L'étude de ces cas nous permet de préciser et/ou de progresser dans l'écriture de nos règlements.

Toujours la même adresse pour communiquer : natation@ffnatation.fr.

LES SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Les principes d'accès aux événements nationaux pour les nageurs des territoires ultra-marins sont identiques aux nageurs de métropole.

Les compétitions au cours desquelles ils réaliseront leurs performances devront se dérouler en présence d'un dispositif de chronométrage automatique, exclusivement en bassin de 50 mètres. A noter que pour les compétitions non présentes sur extraNat, les résultats devront être transmis à la Direction Technique Nationale, département Natation Course, pour validation avant intégration dans la base de données fédérale.

Au vu des contraintes logistiques, matérielles et humaines liées à leur participation aux compétitions nationales organisées en métropole, les nageurs ultramarins pourront s'engager dans une **épreuve complémentaire supplémentaire** (par rapport aux nageurs métropolitains). Toutefois l'engagement dans une ou deux épreuves complémentaires ne sera possible qu'à condition de s'engager et prendre part à au moins une épreuve pour laquelle le nageur est qualifié.

La Coupe de France des Départements

Les distances entre nos départements d'outre-mer sont trop importantes et les déplacements trop coûteux pour exiger l'organisation d'une confrontation en présentiel.

Les équipes départementales seront donc constituées par une sélection « sur le papier » :

- en sélectionnant les performances présentes dans notre base fédérale, que les responsables prendront en compte pour désigner les nageurs sur chaque épreuve individuelle,
- en proposant des épreuves pour enregistrer les performances de **relais constitués** à l'occasion de compétitions et/ou regroupements que les responsables organiseront en conditions réelles de compétition.

Le Département Natation Course agglomèrera ces performances pour constituer un résultat de compétition virtuelle.

Il sera également possible de regrouper les forces de plusieurs départements pour constituer une seule équipe. Ce seront alors les résultats de cette équipe, engagée sous bannière spécifique, qui seront intégrés à la compétition virtuelle, et classée avec l'ensemble des autres départements.

!! En cas de regroupement de départements d'outre-mer pour constituer une équipe, chaque département qui la compose ne pourra prétendre aux points du classement à prendre en compte pour le volet Coupe de France des Départements de Mon Département en action. Les points du dernier classé leur seront alors attribués.

Homologation d'un record

Protocole(s) à suivre et Formulaire(s) à remplir

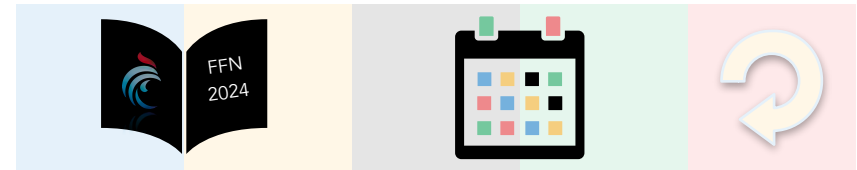


INDIVIDUEL

RELAIS

**EUROPEAN
AQUATICS®**

This is your element ~ ~



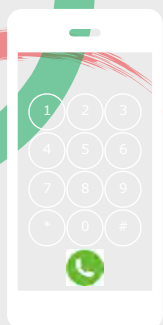
Lorsqu'un record a été établi et, en fonction du niveau de celui-ci, il convient de suivre différents protocoles pour demander son homologation.

Les tableaux des pages suivantes vous renseigneront sur la conduite à tenir et, éventuellement, la nature des renseignements à fournir.

A partir du niveau national, vous devrez remplir un formulaire pour appuyer votre demande : en cliquant sur les logos ci-contre, vous y aurez accès.

Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation	PRIMES
Départemental Records et Meilleures Performances Départementales	Règles définies par chaque Comité Départemental (CD)	Se référer au règlement spécifique du CD	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par le CD		Automatique sauf intervention du CD via son interface extraNat	
Régional Records et Meilleures Performances Régionales	Règles définies par chaque Ligue	Se référer au règlement spécifique de la Ligue	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable par la Ligue		Automatique sauf intervention de la Ligue via son interface extraNat	
National Meilleures Performances Françaises	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (Benjamins, Juniors 25m et 50m, N2, ELITE 25 et 50, Open d'Eté) et les compétitions internationales FFN					
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.	
	Automatique ou semi-automatique	Remplir le formulaire de demande d'homologation FFN : <ul style="list-style-type: none"> • signé par le juge arbitre • Référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course 	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral		Par le Comité Directeur Fédéral.	
National Records de France	Réalisé PENDANT les championnats nationaux (Benjamins, Juniors 25m et 50m, N2, ELITE 25 et 50, Open d'Eté) et les compétitions internationales FFN					
	Automatique ou semi-automatique	Aucune	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 48 heures suivant le record.	Par le Comité Directeur Fédéral.	
	Automatique ou semi-automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation FFN , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> • de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course 	Automatique via l'application Records d'extraNat. Modifiable selon l'arbitrage du Comité Directeur Fédéral	A réaliser dans les 48 heures suivant le record.	Enquête diligentée par un membre du Cercle de Compétences Natation Course, dont les conclusions seront soumises au Comité Directeur Fédéral.	2 000 € en bassin de 50m uniquement

Niveau	Type de chronométrage	Actions requises	Enregistrement dans la base fédérale	Contrôle anti-dopage	Homologation	PRIMES
EUROPE Toutes Catégories et Juniors	Automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation LEN , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> • de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course • de la copie du passeport (juniors) La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à la LEN.	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage de la LEN	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par la LEN.	FFN
						5 000 € <i>en bassin de 50m uniquement</i>
						LEN
						10 000 €
MONDE Toutes Catégories et Juniors	Automatique	Le juge arbitre remplit et signe le formulaire de demande d'homologation AQUA , accompagné: <ul style="list-style-type: none"> • de la référence du maillot de bain utilisé (le cas échéant) • de la copie de la feuille de chronométrage et de la fiche de course • de la copie du passeport (juniors) La FFN adresse le dossier de la demande d'homologation à AQUA.	Automatique via l'application Records d'extraNat après intégration des résultats de la compétition concernée. Modifiable selon l'arbitrage d'AQUA	A réaliser dans les 24 heures suivant le record.	Homologation par AQUA.	FFN
						10 000 € <i>en bassin de 50m uniquement</i>
						AQUA
						30 000 \$



01 40 62 72 50

Confirmer impérativement la demande par écrit à controles@afl.fr

Numéro à joindre, **en accord avec le référent fédéral**, pour tout record établi sur le territoire français (métropole et DOM-TOM) afin de contacter la personne d'astreinte désignée par l'AFLD afin qu'elle mandate un agent CAD sous les 24h.

Tout record et Meilleure Performance Française sont soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe, du Monde Juniors, les Championnats d'Europe U23, qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.



RECORD DE FRANCE

MEILLEURE PERFORMANCE FRANÇAISE

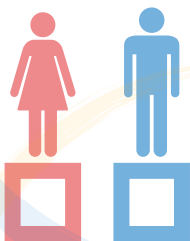
12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------



Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE INDIVIDUELLE (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER (AUTOMATIQUE)	min	s	c
TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE			

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

Nom	Prénom
Date de naissance	N° de licence
Club	
Modèle de la combinaison avec son numéro (le cas échéant)	
Compétition	
Lieu	Date

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)	Signature
certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et AQUA) ont été observées.	
Date	

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record et/ou la Meilleure Performance Française (MPF).

Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France et/ou la MPF, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre du Cercle de Compétences Natation Course désigné par le bureau fédéral.

Un test anti-dopage doit être réalisé dans les 48 heures qui suivent la réalisation de la performance, **uniquement pour les records de France.**

DEMANDEUR

Nom :
Prénom :
Fonction dans le club :
Date :
Signature :



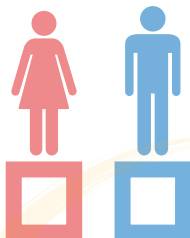
Tout record est soumis à homologation, excepté ceux établis pendant tous les Championnats de France, d'Europe, du Monde, les Jeux Olympiques, les Championnats d'Europe, du Monde Juniors, les Championnats d'Europe U23 qui sont approuvés et homologués directement par la Fédération Française de Natation.

RECORD DE FRANCE

Bassin de 25 mètres

Bassin de 50 mètres

ÉPREUVE RELAIS (Distance - Style)



TEMPS À HOMOLOGUER
(AUTOMATIQUE)

min

s

c

TEMPS SEMI-AUTOMATIQUE

Joindre une photocopie de la bande chronométrage et de la fiche de course

IDENTITÉ DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, DANS L'ORDRE DE DÉPART

Nom - Prénom		N° Licence		Nom - Prénom		N° Licence	
1				6			
2				7			
3				8			
4				9			
5				10			

Le Juge Arbitre (Nom - Prénom)

Signature

certifie que toutes les prescriptions règlementaires (FFN et AQUA) ont été observées.

Date

Demande à effectuer auprès de la Fédération Française de Natation dans le mois qui suit l'établissement du record. Celle-ci est effectuée par le club du nageur ayant battu le record de France, sous couvert de la Ligue Régionale, et transmis au membre du Cercle de Compétences Natation Course désigné par le bureau fédéral.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction dans le club :

Date :

Signature :



17. Has the swimmer submitted to Doping Control within twenty-four hours after the race?

Where did the doping control take place?

Who supervised the Doping Control? (Print name)

18. In my opinion all FINA and LEN Rules have been met

Name of referee:

Signature of referee

NOTE: European Record & European Junior Record can be established only in fresh water (FINA Rules SW 12.11) // All applications must be sent to LEN Office in accordance with LEN Rules E.6.1.11 // In order to have this application approved, a negative doping test certification must be attached (FINA Rules SW 12.14 and DC 5.3.3.2.)

Enforced from 1st January 2015

Définition des vêtements techniques

relative au dispositif applicable aux benjamins et moins



Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture piquée =>



Coupes « slip de bain » et « short de bain » autorisées sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture soudée ou collée



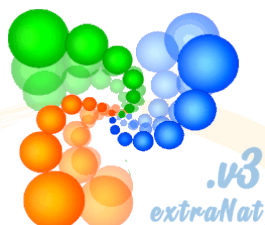
Coupe « combinaison » non autorisée

Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées



ASPECTS TECHNIQUES

Engagements
extraNat



Désignation
des
jurys

Réunion et
plateau
technique

Application
des règles
techniques

Les départs

Chronométrage et classement

Les disqualifications

Les forfaits déclarés

Pénalités pour forfaits

Table de conversion fédérale



RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE extraNat

Principes de base

Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat.

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

IMPORTANT : Les résultats des compétitions déclarées localement sur le logiciel extraNat-Pocket et dont les résultats sont transmis au format FFNex **NE SONT PLUS INTÉGRÉS** dans la base fédérale, sauf cas exceptionnel (ex. les courses des remplaçants pour les compétitions par équipes) et sur demande spécifique et argumentée auprès de la Direction Technique Nationale de Natation.

Planification des échéances pour la procédure des engagements

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les ligues et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités.

Sont déclarées par la Fédération Française de Natation

- Championnats de France Juniors 50m
- Championnats de France Nationale 2
- Championnats de France ÉLITE 50 m
- Championnats de France Open d'Été
- Championnats de France ÉLITE 25m
- Championnats de France Benjamins Lucien-ZINS
- Championnats de France Juniors 25m
- Meetings Internationaux Fédération Française de Natation *
- Championnats de Ligue en webconfront@tion #1 et #2
- Circuit FFN des meetings Qualificatifs *

Sont déclarées par les ligues Régionales et/ou Comités Départementaux

- Championnats de Ligues, Championnats Départementaux. *
- Meetings de Ligues ou départementaux labellisés. *
- Interclubs Avenirs
- Interclubs Benjamins.
- Poules de Ligues des championnats nationaux interclubs.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles de la ligue inscrites officiellement à son calendrier.*

À noter : dans le cas d'une compétition regroupant plusieurs ligues, c'est la ligue organisatrice qui déclare la compétition.

* Pour ces types de compétition la FFN, la Ligue, le comité Départemental déclare la compétition sur extranat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

AUCUNE COMPÉTITION NE POURRA ÊTRE DÉCLARÉE entre le 1^{er} et le 15 septembre. Cette période de renouvellement de licence est protégée. Pour les mêmes raisons il ne sera pas possible de déclarer une compétition dont :

- sa période d'engagements serait « à cheval » sur août et septembre,
- ses dates d'organisation seraient « à cheval » sur août et septembre,



PRINCIPES DE L'ÉCHÉANCIER, PAR DÉFAUT, DES ENGAGEMENTS VIA L'INTERFACE EXTRANAT-NATATION

 Période à partir du 1^{er} jour de la
compétition

J - 12

J - 4

J - 3

J - 1

Intitulé

Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours minimum)

Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)

Publication de la liste des engagés *

Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries

Cet échéancier type est proposé **par défaut** lors de la déclaration des compétitions sur l'application extraNat-Natation. Le gestionnaire peut ajuster celui-ci dans les limites suivantes : la période des engagements ne peut être inférieure à 8 jours et la fin des engagements est limité à J-2 (J = premier jour de la compétition).

* La liste des engagés sur le « liveFFN.com » ou tout autre support, n'est pas actualisée durant la période de J - 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information.

Liste des cas où les performances ne seront pas intégrées :

- Les compétitions avec un seul club,
- Les compétitions avec 2 clubs qui ne font pas apparaître au minimum 20 résultats (sont exclus de ce minimum les performances déclarées « forfait »),
- Les performances des relais non composés,
- Les résultats transmis au format FFNex (sauf cas très particuliers).

Performances d'engagements sur extraNat pour les compétitions nationales référencées :

- LA meilleure performance réalisée en bassin de 50m enregistrée à partir du 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la date limite de qualification de la compétition concernée.
- Si le point 1 n'est pas rempli, les nageurs ayant une performance réalisée en bassin de 25 m enregistrée dans la base fédérale sur la saison en cours ou sur les deux saisons précédentes peuvent s'engager en « No Time ». Il n'est pas possible d'avoir des temps convertis.
- Si les points 1 et 2 ne sont pas remplis, les engagements ne sont pas possibles sauf sur demande justifiée auprès du département Natation Course : natation@ffnatation.fr. au plus tard huit jours avant la date de la compétition.

Performances d'engagements sur extraNat pour les autres types de compétitions :

Cliquez sur le bouton ci-contre pour suivre pas à pas la construction d'une compétition et définir les règles d'engagements compatibles avec la définition de votre compétition.


 extraNat
 le Tuto



Désignation des jurys

En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental, la ligue ou la fédération.

L'instance organisatrice doit respecter les règles fixées par la FFN (réforme 2020, cf circulaire relative aux officiels natation course), et en particulier :

- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels pour permettre de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après),
- en confiant les différentes fonctions constitutives d'un jury à des officiels titulaires des titres nécessaires, en conformité avec la mise en oeuvre de la réforme applicable au 1^{er} septembre 2020.
- en constituant un jury d'appel qui statuera en deuxième instance (après une instruction préalable par le juge-arbitre) sur les réclamations qui lui seront soumises.

Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes AQUA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).

Liste des compétitions concernées : championnats de France Juniors 50m, championnats de France Nationale 2, championnats de France Élite 50m, championnats de France OPEN d'Été, championnats de France Élite 25m, championnats de France Benjamins Lucien-ZINS, championnats de France Juniors 25m et les meetings internationaux organisés par la Fédération Française de Natation et/ou par un club affilié dont l'organisation aura été déclarée à la LEN et/ou World Aquatics.

De plus sur certaines de ces compétitions, des officiels « fédéraux » inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours peuvent être associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.

L'instance organisatrice est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif,
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement,
- de l'organisation générale de la compétition,
- de la mise à disposition d'un nombre d'officiels suffisant pour constituer le jury de la compétition,
- de la désignation du jury d'appel.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements,
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques d'AQUA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs),
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...),
- de l'instruction de toutes réclamations qui lui seront adressées,
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...),
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à l'instance organisatrice. Selon la nature des difficultés le rapport pourra être adressé à la FFN et au DTN sous couvert de la ligue.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs d'AQUA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement AQUA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

Les départs

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle AQUA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories Benjamins et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation ou référencée.

Exception pour les compétitions de nageurs Avenirs, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de "deux départs" est applicable (rappel par le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération.

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.



Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement d'AQUA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou ligues.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement AQUA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04.55.

Exemple 2 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04.56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement intérieur de la ligue, règlement intérieur du comité départemental).

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, et le temps officiel clairement identifié.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles 11.2 "...lorsque le chronométrage au 1/1 000^e de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps..." et 11.3.3 "Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel".

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national ou Compétition référencée	<p>Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur).</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronométreurs manuels.</p>	<p>Temps déterminés selon la règle 11.1 (utilisation d'équipement automatique).</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique.</p> <p>Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)</p>	<p>Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronomètreur). ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) et secours temps manuel (un chronomètreur). Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps déterminés selon la règle 11.1 (utilisation d'équipement automatique).</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés.</p> <p>Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique.</p> <p>Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétition référencée pour la catégorie U13</p>	<p>Deux chronomètreurs par ligne, plus deux chronomètreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne.</p> <p>Ils pourront également être affectés comme troisième chronomètreur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps moyen si deux chronomètreurs ou temps déterminé selon la règle AQUA si trois chronomètreurs.</p> <p>À noter que si le remplacement d'un des deux chronomètreurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen ; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit le temps moyen des deux chronomètreurs restants • soit l'unique temps mesuré. <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur</p>	<p>Un chronomètreur par ligne, plus deux chronomètreurs "volants" pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronomètreur d'une ligne.</p> <p>Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronomètreurs manuels.</p>	<p>Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée.</p> <p>S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.</p>	<p>Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre.</p>



Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au seul juge-arbitre. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre **dans les 30 minutes suivant la course**. Le juge-arbitre répondra par écrit en motivant sa décision, que la suite donnée soit favorable ou défavorable. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur. Celui-ci devra se signaler préalablement au juge arbitre de la compétition.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

Les forfaits déclarés

Concernant les seuls interclubs Toutes Catégories, Benjamins et Avenirs, départementaux et régionaux, toutes les épreuves afférentes à chaque programme devront être nagées. Chaque forfait déclaré pour ces compétitions entraînera la disqualification de l'équipe concernée.

Pour toutes les autres compétitions, il est précisé que le forfait d'un concurrent dans la 1^{ère} épreuve pour laquelle il est engagé n'entraînera pas son forfait général.

Au début de chaque réunion comprenant les 800 et/ou 1500 nage libre, un rappel spécifique sera opéré pour vérifier la présence de tous les concurrents pour modifier le programme si nécessaire (particulièrement pour les formats de compétition avec premières séries et séries finales sur ces épreuves).

Pour les qualifications en demi-finales et en finales, les forfaits sont obligatoirement à **déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée** (AQUA Competition Regulations 6.1.4).

Pénalités pour forfait

Concernant toutes les organisations nationales :

- Championnats de France Juniors 50m
- Championnats de France Nationale 2
- Championnats de France ÉLITE 50 m
- Championnats de France Open d'Été
- Championnats de France ÉLITE 25m
- Championnats de France Benjamins Lucien-ZINS
- Championnats de France Juniors 25m

Tout forfait non signalé, en série, en demi-finale (le cas échéant) ou en finale, fera l'objet d'une pénalité de :

- **84€** pour les épreuves **individuelles**,
- **168€** pour les épreuves de **relais**.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.



Réunion et table techniques

La réunion technique de toute organisation

Pour un certain nombre de compétitions et championnats il est prévu - ou il peut être nécessaire- de tenir une réunion technique avant la première session, afin d'informer les participants du déroulement de la compétition, des modalités techniques et sportives, ainsi que les éventuels changements ou compléments à apporter au règlement sportif publié en début de saison.

Cette réunion est organisée sous la responsabilité du délégué, avec la participation des différents responsables de la compétition (comité d'organisation, commission sportive et ou cadre technique, juge-arbitre, ...).

Les thèmes habituellement abordés sont :

- La présentation des différents responsables,
- Les horaires et le programme de la compétition,
- Le déroulement de la compétition (chambre d'appel, organisation des départs, utilisation ou non des dispositifs de départ en dos, déclaration des forfaits, qualification demi-finales & finales, récompenses, ...),
- Les enjeux et points particuliers du règlement s'il y en a,
- La déclaration des forfaits (lorsque c'est prévu au règlement),
- La réponse aux questions des entraîneurs.

La réunion technique des organisations nationales

Les réunions techniques se font désormais en visioconférence, le plus souvent l'avant-veille du premier jour de compétition. Ce délai permet une plus grande capacité de réactivité en fonction des remarques faites lors de cette réunion. Elle permet également de communiquer l'intégralité du programme de la compétition 24 heures avant le début et offre un délai beaucoup plus important pour le signalement d'erreur ou autre remarque.

Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du président de la Fédération (ou de son représentant) et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

A l'issue de la réunion technique, le programme de la compétition sera généré, vérifié, puis mis en ligne sur le liveFFN dédié à la compétition.



La table technique des organisations nationales

Espace dédié :

- Aux impressions et validation des résultats « papier » par le superviseur, au fur et à mesure du déroulement des épreuves, pour affichage et mise à jour des finales (selon les forfaits déclarés).
- A la déclaration des forfaits.
- Aux modifications et confirmations des relais.
- Aux recommandations par micro (speaker) pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.
- Aux annonces et présentation par le speaker, du programme de la compétition, présentation des séries et annonce des résultats, annonce des qualifiés pour les finales, présentation des finales et annonce des résultats.



Table de conversion fédérale

Bassin de 25 m => Bassin de 50 m

Méthodologie de la construction de cette table :

A l'exception de tous les 50 m, construits sur l'écart mesuré entre les 10 meilleures performances mondiales en petit bassin et en grand bassin, l'écart pour toutes les épreuves de nage libre est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 1500 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7 ; 400 = 15.... Pour toutes les épreuves de spécialité, l'écart est calculé d'après la moyenne des différences du 100 au 200 rapporté au nombre de virages de chaque épreuve 100 = 3; 200 = 7. Pour les épreuves de 4 nages l'écart est calculé d'après la moyenne des différences de chaque 50 de spécialité, minorée à 60 % pour le 200 4 nages et à 62% pour le 400 4 nages.

A noter que l'écart le plus important concerne le 50 dos dames et messieurs, celui-ci est en moyenne deux fois supérieur à ceux des autres 50 m (nage libre, dos & brasse), ce qui explique l'importance des écarts observés sur les distances supérieures 100 et 200, comparativement à l'ancienne table de conversion et aux autres épreuves de spécialité.

Cette table est uniquement utilisée pour effectuer des engagements. **AUCUNE** performance ne pourra être convertie pour être validée dans notre base fédérale et/ou servir de comparaison entre deux performances réalisées dans deux bassins différents.

ÉPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0.70	0.70
100 nage libre	1.20	1.50
200 nage libre	2.90	3.60
400 nage libre	6.20	7.70
800 nage libre	12.90	15.90
1500 nage libre	24.50	30.10
50 dos	1.30	1.50
100 dos	2.30	3.00
200 dos	5.40	6.90
50 brasse	0.70	1.10
100 brasse	1.90	2.50
200 brasse	4.50	5.90
50 papillon	0.60	0.70
100 papillon	1.40	1.40
200 papillon	3.30	3.30
200 4 nages	3.40	4.10
400 4 nages	7.50	9.00

ASPECTS SPORTIFS

NATATION COURSE 2024

Listes
Haut
Niveau

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

LE NAGEUR
Classement des compétiteurs

LE CLUB
Trophées ELITE
Nationale 2
Promotionnel

L'ÉQUIPE
Interclubs



Trophées Avenir

La Coupe de France des Départements

Trophées Benjamins

La webconfront@tion promotionnelle des départements

Les parcours qualificatifs vers les championnats de France



LISTES MINISTÉRIELLES - COLLECTIF NATIONAL - ESPOIRS

Les critères d'appartenance aux listes ministérielles sont adossés à une participation aux compétitions internationales dans un premier temps, à une place dans un second temps.

Listes	ÉPREUVES INDIVIDUELLES bassin de 50 m									
	Haut-Niveau	Jeux Olympiques	CM		CE		Jeux Méditerranéens	Jeux mondiaux universitaires	CMJ	CEJ
EO			ENO	EO	ENO	JOJ			J.EUR	
ÉLITE	Top 8	Top 8	Top 1	Top 3	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
SÉNIORS	9 à 16	9 à 16	2 à 8	4 à 8	Top 1	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
RELÈVE -22 -23	Jeux Olympiques	CM		CE		Jeux Méditerranéens	Jeux mondiaux universitaires	CMJ	CEJ	FOJE
		EO	ENO	EO	ENO			JOJ	J.EUR	
	16 à 24	17 à 24	9 à 20	9 à 16	Top 3	Top 8	Top 20	Top 12	Top 8	

COLLECTIF NATIONAL

JO	CM	CE	J.MED	JMU	=> participation à l'une de ces compétitions
----	----	----	-------	-----	--

- Réaliser une performance du collectif national selon son année d'âge en 2024.
- 50 premiers français (filles et garçons confondus) classés selon leur meilleur IMP^R 2024, toutes épreuves confondues.

ESPOIRS

Classement national à l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^R) par année d'âge :

Filles et Garçons de 14 à 19 ans, 6 années d'âge déterminées **selon l'âge des nageurs en 2024**.

Les 30 premières et 30 premiers de chaque année d'âge, classé(e)s avec leur meilleur IMP^R, toutes épreuves confondues, seront proposé(e)s à l'inscription en liste Espoirs. **Les performances devront avoir été réalisées en grand bassin entre le 1^{er} janvier et le 31 août.**

Choix DTN exceptionnel.

Listes	ÉPREUVES DE RELAIS bassin de 50 m									
	Haut-Niveau	Jeux Olympiques	CM		CE		Jeux Méditerranéens	Jeux mondiaux universitaires	CMJ	CEJ
EO			ENO	EO	ENO	JOJ			J.EUR	
ÉLITE	Top 4	Top 4	Top 1	Top 1	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
SÉNIORS	5 à 8	5 à 8	2 à 4	2 à 3	-	<i>Sans objet, ces compétitions ne sont pas prises en compte.</i>				
RELÈVE	9 à 12	9 à 12	5 à 12	Top 8	Top 1	Top 4	Top 8	Top 4	Top 4	

LEXIQUE

JO	Jeux Olympiques	CMJ	Championnats du Monde Juniors
CM	Championnats du Monde	JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse
CE	Championnats d'Europe	CEJ	Championnats d'Europe Juniors
EO	Epreuve olympique	J.EUR	Jeux Européens
ENO	Epreuve non olympique	FOJE	Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
J.MED	Jeux Méditerranéens	Liste ministérielle RELÈVE, selon les âges ci-dessous	
JMU	Jeux mondiaux universitaires	-22	Filles de 22 ans et moins
		-23	Garçons de 23 ans et moins

LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Le classement national des clubs a pour vocation de valoriser et d'encourager l'activité sportive de nos clubs à travers la considération et l'évaluation de trois critères différents (mais complémentaires) de participation à cette dynamique :

- **LE NAGEUR**: chaque licencié contribue au cours de la saison sportive, par la réalisation d'au moins une performance en compétition et présente dans la base fédérale.
- **LE CLUB** : grâce aux performances à la fois individuelle et collective, lors des compétitions nationales, étant donné que le niveau et le nombre des compétiteurs de chaque club sont pris en considération,
- **L'EQUIPE** : grâce à une performance strictement collective lors de compétitions par équipe : les interclubs,

En fonction de ces trois critères, trois types de classement sont proposés :

1. Le classement des compétiteurs, en fonction du niveau de performance des licenciés
2. Le classement du club, composé des Trophées ELITE, NATIONALE 2 et PROMOTIONNEL en fonction des différentes compétitions nationales ou régionales.
3. Le classement interclubs, en fonction des différentes compétitions par équipe

Trois trophées auront pour objet de valoriser l'investissement et le travail de nos clubs à travers leurs résultats dans les différents Championnats Nationaux de notre programme sportif selon, une attribution progressive de points tenant compte des catégories d'âge concernées, du rang de classement et du niveau de la compétition.

Les points acquis par tout nageur transféré au titre du classement national des clubs, tant sur le plan individuel qu'en relais, seront comptabilisés au profit du club quitté jusqu'à la date du transfert. Les points obtenus, dans les mêmes conditions que ci-dessus, après la date du transfert, seront comptabilisés au profit du club d'accueil.

1. LE NAGEUR : le classement des compétiteurs

Pour être évaluées et comparées entre elles, toutes les performances inscrites dans la base fédérale sont converties en un nombre de points avec l'appui d'une table de cotation.

A l'issue de la saison sportive, chaque compétiteur établit ainsi ses meilleures performances à la table cotation FFN, dans les épreuves où il aura acquis le plus grand nombre de points.

Le nombre de points ainsi obtenus (à la table de cotation FFN) par chaque nageur, donne droit à l'attribution d'un nouveau barème de points en fonction du niveau (voir Barème des points ci-dessous), qui contribuera après addition, au total de points cumulés par club.

Les points sont attribués en cohérence avec le niveau atteint et la nature du bassin :

- coefficient multiplicateur identique (2) du premier au dernier niveau, 6 niveaux de 5 à 160 points pour les performances en bassin de 25 m,
- coefficient multiplicateur identique (1,5) de bonification appliqué en bassin de 50 m sur les 3 derniers niveaux de 60 à 240 points,
- majoration des points marqués à l'international en bassin de 50 m,
- Dans le cas de plusieurs participations à l'international, les points attribués au cours des différentes compétitions ne seront pas cumulables¹. Seul le meilleur classement sera pris en compte, c'est-à-dire celui correspondant à la compétition internationale où le nageur aura acquis le plus de point en fonction de son niveau.

Exemple¹:

Une nageuse médaillée d'or aux Championnats d'Europe (50 m) et aux Jeux Olympiques, ne pourrait pas cumuler les points respectifs attribués pour chacune des compétitions, (1440 + 2400 soit un total de 3840 points). Seuls les 2400 points pour son meilleur classement (médaillé d'or aux JO), lui seraient attribués.

Principe de base

POINTS		NIVEAU
5		Nageur n'ayant réalisé qu'une performance en compétition
tous bassins		
10		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances (épreuves différentes) de 0 à 300 pts (cotation FFN).
tous bassins		
20		Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances (épreuves différentes) de 301 à 600 pts (cotation FFN).
bassin 50 m	bassin 25 m	
60	40	Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances (épreuves différentes) de 601 à 900 pts (cotation FFN).
bassin 50 m	bassin 25 m	
120	80	Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances (épreuves différentes) de 901 à 1200 pts (cotation FFN).
bassin 50 m	bassin 25 m	
240	160	Nageur(se) ayant réalisé au moins 2 performances (épreuves différentes) supérieures à 1201 pts (cotation FFN).

POINTS				NIVEAU DE COMPÉTITION				
OR	ARGENT	BRONZE	Participation					
480	380	300	240	COMEN - GYMNASIADE - Sélections Nationales				
720	580	460	360	FOJE - JOJ				
960	760	600	480	EURO et MONDE JUNIORS - JEUX MED - U23				
50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	Championnats d'EUROPE – Jeux mondiaux universitaires
1440	1080	1150	860	940	700	750	560	
50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	50 m	25 m	Championnats du MONDE
1920	1440	1540	1150	1230	940	980	750	
2400	1920	1540	1230	JEUX OLYMPIQUES				

2. LE CLUB : le classement des Trophées

LE TROPHÉE ELITE

- Les championnats de France ÉLITE 50 m,
- les championnats de France JUNIORS,
- les championnats de France BENJAMINS,
- le championnat de France OPEN d'Été,
- les championnats de France ÉLITE 25 m,
- les championnats de France Juniors 25 m.

Le classement ELITE des clubs prend en compte les 16 ou 24 premiers. Ce calcul est basé sur le résultat des finales A et B (+C pour les France ELITE) des compétitions, sur le classement combiné des épreuves estivales, ou sur les classements au temps des Benjamins.

LE TROPHÉE NATIONALE 2

- Les championnats de France NATIONALE 2,

Le classement NATIONALE 2 des clubs prend en compte les 16 premiers des finales A et B des championnats de France Nationale 2

Les compétitions concernées

Mode de calcul

**LE TROPHÉE PROMOTIONNEL**

Le classement PROMOTIONNEL des clubs prend en compte les 16 premiers :

- du classement concaténé des championnats de ligues Web Confrontation (se reporter au règlement spécifique, [ici](#))

- Le TROPHÉE ELITE**Barème des points**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	100	75	63	56	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Championnats de France ELITE 50 m :

Tout nageur se verra attribuer 10 points au titre de sa participation.

Barème des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Championnats de France JUNIORS et OPEN d'ÉTÉ (Juniors 3 & +) :

Tout nageur se verra attribuer 8 points au titre de sa participation.

Barème des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Championnats de France ELITE 25m et OPEN d'ÉTÉ (Juniors 1-2) :

Tout nageur se verra attribuer 5 points au titre de sa participation.

Barème des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Championnats de France Benjamins et Juniors 25m :

Tout nageur se verra attribuer 4 points au titre de sa participation.

Le classement Élite général sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements des clubs des championnats mentionnés ci-dessus.

- Le TROPHÉE NATIONALE 2**Barème des points**

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Championnats de France Nationale 2 :

Tout nageur se verra attribuer 3 points au titre de sa participation.





- Le TROPHÉE PROMOTIONNEL

Championnats de Ligues et Départementaux - Web Confrontation :

Les résultats des 17 épreuves communes seront prises en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16^{ème} selon la table de points ci-dessous.

Barème des points

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Cette table de points sera utilisée à trois reprises, au cours de la saison 2024, lors:

- des championnats de Ligues webconfront@tion #1 et #2 en bassin de 50 m,
- des championnats départementaux « d'Automne » webconfront@tion en bassin de 25 m

Tout nageur, engagé à minima sur l'une des 17 épreuves, se verra attribuer 1 point, par championnat, au titre de sa participation.

3. L'ÉQUIPE : le classement interclubs

Les compétitions concernées : les interclubs avenir, les interclubs benjamins et les interclubs toutes catégories, table de 1300 points par niveau.

Pour chacun des niveaux, les clubs sont classés par l'addition des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un même club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (ligue, région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Les clubs ne peuvent émerger au classement global que dans la mesure où ils auront participé *a minima* soit aux interclubs avenir, soit aux interclubs benjamins, ceci afin d'inciter les clubs à la formation des jeunes nageurs. **Une participation aux seuls interclubs toutes catégories** ne permet donc pas d'émerger au classement global.

Les points des différents niveaux (interclubs avenir, interclubs benjamins et interclubs toutes catégories) sont cumulés. Le club qui finirait premier sur les 3 niveaux pourrait ainsi cumuler 3900 points.

- Du 1^{er} (1300 pts) au 20^{ème} (1148 pts), huit points de moins par place,
- Du 21^{ème} (1143 pts) au 40^{ème} (1048 pts), cinq points de moins par place,
- Du 41^{ème} (1045 pts) au 100^{ème} (868 pts), trois points de moins par place,
- Du 101^{ème} (866 pts) au 200^{ème} (668 pts), deux points de moins par place,
- Du 201^{ème} (667 pts) au 866^{ème} (2 pts), un point de moins par place,
- A partir du 867^{ème}, un point.

Mon département en actions



Exposé du programme

Trophées
Avenirs

Coupe de
France des
Départements

Trophées
Benjamins



Webconf@tion
promotionnelle des
départements





Mon département en actions

Le Cercle de Compétences Natation Course s'appuie sur 4 actions pour re-donner un élan à la natation départementale.

Nous avons toujours compté sur le dynamisme départemental, socle, avec ses clubs, de NOTRE développement fédéral.

Le Cercle de Compétences Natation Course reconduit ce programme pour la 3^{ème} année consécutive.

Utiliser **l'existant** en lui donnant du **relief**, **apporter** aux comités départementaux des **éléments factuels de leur implication** dans l'animation sportive de leur territoire, de leur **contribution à favoriser l'émergence de la performance**, tels sont les souhaits du Cercle de Compétences Natation Course au travers des actions suivantes :

- la valorisation et l'exposition des **Trophées Avenirs** départementaux,
- la valorisation et l'exposition des **Trophées Benjamins** départementaux,
- la valorisation des **championnats départementaux** Automne,
- la **Coupe de France des Départements**, avec échéance nationale.

Les Trophées Avenirs :

Les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population Avenirs tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées Avenirs. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

Une rencontre toutes les 4 à 6 semaines semble tout à fait approprié.

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population dans leurs clubs EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées Avenirs disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les épreuves disputées par chaque nageur pour en faire un classement qui sera détaillé ci-après.

Les Trophées Benjamins :

A l'instar des Trophées Avenirs, nul besoin de proposer une journée de compétition avec les seules épreuves des Trophées. Nos systèmes informatiques recherchent l'ensemble des performances requises pour attribuer chaque Trophée à tout nageur qui aura disputé ses épreuves au cours de toute la saison.

Il importe de proposer à cette catégorie d'âge, véritable charnière entre une pratique régionale pour le plus grand nombre, et nationale pour les plus précoces, une activité sportive exhaustive répondant à son besoin d'exploration et d'expérimentation particulièrement accru.

Le programme sportif ne doit pas être une simple copie du national, mais bien une proposition réfléchie avant tout en fonction des caractéristiques propres à cette population et au regard du territoire auquel elle s'adresse, et ce, à l'appui de rencontres diverses et variées au niveau des épreuves proposées, des liens possibles entre elles (classement des clubs dans le département), des nageurs, au filtre de ce qui apparaît primordial au développement de SA natation: sprint, demi-fond, les 200, les styles, les groupements de styles, les relais...

Classement 2023
consultable mi-janvier

Mon département



en actions



Nous prendrons en compte l'activité de chaque département sur ces Trophées. Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information pourra collecter les épreuves disputées par chaque nageur et faire la somme des points marqués.

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

La webconf@tion départementale :

Nous proposons le même dispositif que les championnats de Ligue en webconf@tion, avec comme support, les Championnats Départementaux Automne en bassin de 25m. Le classement général sera valorisé à l'aide du même Trophée Promotionnel appliqué à la webconf@tion des Ligues.

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

La Coupe de France des Départements

Comme évoqué en introduction, la Coupe de France des Départements est réintroduite dans le programme fédéral. [Règlement complet de la compétition ici.](#)

Phase qualificative organisable jusqu'au 8 juillet, finale nationale le 12 décembre la veille du premier jour des championnats de France Benjamins, le 15 décembre.

Les phases qualificatives sont organisées par les Ligues ou par un regroupement de Ligues, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, **organisée sur un week-end**, devra se dérouler sur **deux réunions** :

- réunion N°1 le samedi après-midi,
- réunion N°2 le dimanche matin.

Chaque nageur devra s'engager sur **UNE** épreuve individuelle.

Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre **ET** au relais 10 x 100 nage libre.

Huit des 10 nageurs devront rentrer dans la composition du 4 x 50 4 nages **OU** du 4 x 100 4 nages. Un même nageur ne pourra pas être engagé sur ces deux relais.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs une épreuve individuelle et deux relais.

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

Le classement sera publié avant fin juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral.

La période de réclamation prendra fin le lundi 8 juillet.

Nous serons en capacité de proposer un classement départemental qui sera détaillé plus après.

Un classement général et quatre classements spécifiques pour se situer, évaluer les mesures mises en oeuvre :

A l'instar du processus national de l'évaluation de la performance (l'IMP), le Cercle de Compétences Natation Course propose un système de classement qui permettra à tout département de se situer au plan national et de construire une base de référence qui pourra leur servir comme futurs indicateurs de suivi.

Le **point commun des 4 actions** est que toutes utilisent la **table de cotation fédérale**, qui, chaque fois qu'une performance est réalisée, renvoie à un nombre de point.

Le calcul des points de chaque action :

- Pour les deux Trophées Avenirs (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance du nageur. A l'issue de la saison, le nombre total de Trophées Avenirs achevés pour chaque nageur de chaque département sera pris en compte. **Mais il convient de comparer ce qui est comparable :**

Mon département



en actions



La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Avenirs de ce même département. C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux.

- Pour les deux Trophées Benjamins, la procédure sera strictement identique à celle appliquée aux Trophées Avenirs, en prenant en compte le nombre de licences compétiteurs de la catégorie Benjamins de chaque département pour effectuer la proratisation.
- Pour la webconfrontation des championnats départementaux Automne, tous les points marqués lors de cette compétition seront cumulés et seront proratisés par l'ensemble des licences compétiteurs de chaque département.
- Pour la Coupe de France des Départements, c'est le classement spécifique de cette compétition qui sera utilisé.

L'utilisation d'une table de transposition :

Le nombre de points marqués par les Avenirs ne pourra jamais être comparable à ceux marqués par les Benjamins. De la même façon, un Benjamin qui réalise les deux Trophées cumulent les points de 7 performances, nombre d'épreuves qu'il ne réalisera certainement pas lors des championnats départementaux Automne, et encore moins à l'occasion de la Coupe de France des Départements.

Pour rendre le classement des 4 actions équivalents entre eux, le même dispositif que celui des Interclubs sera adopté : une table de transposition identique à chaque action sera utilisée pour attribuer les points selon le classement de chaque département, pour chaque action.

Le classement général, quant à lui, sera réalisé à la simple moyenne des 4 actions. Au cas où un département ne serait pas présent dans un des 4 classements, **il lui sera attribué 30 points.**

Nous ambitionnons ainsi de redonner de l'exposition à l'activité de chaque département qui pourra, selon ses moyens et son enthousiasme, se confronter à tous ses homologues. Chaque système de calcul prend bien soin de rendre comparable chaque action, notamment en s'intéressant, pour 3 des 4 d'entre elles, au nombre effectif de licenciés au moment de la mise en oeuvre de celles-ci.

Le Cercle de Compétences Natation Course vous accompagne !

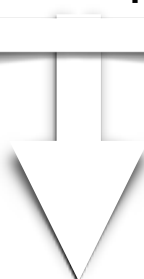
Le séminaire des Equipes Techniques Régionales qui s'est déroulé en septembre 2023 au siège fédéral a mis en exergue toute la nécessité pour les Ligues et Départements de travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie sportive commune.

Le plan « Mon département en actions » ne constitue pas en tout point cette stratégie sportive car tous nos départements sont différents à bien des égards, mais n'est qu'une expression partielle de ce qui peut être proposé et mis en oeuvre.

Les échanges au cours de ce séminaire (dont la réussite appelle à renouveler l'opération!) ont démontré que l'énergie, l'envie et les compétences sont bien présentes dans nos territoires, mais sont parfois freinées par le « comment » donner l'impulsion de départ.

Le Cercle de Compétences Natation Course se met à la disposition de tous pour vous accompagner et contribuer à la mise en oeuvre des propositions et solutions si souvent présentes dans vos échanges N'hésitez pas!

Table de transposition



Mon département



en actions





Table de transposition « Mon département en actions »

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	350 Pts	27	194 Pts	53	119 Pts	79	71 Pts
2	330 Pts	28	191 Pts	54	117 Pts	80	70 Pts
3	315 Pts	29	188 Pts	55	115 Pts	81	69 Pts
4	305 Pts	30	185 Pts	56	113 Pts	82	68 Pts
5	300 Pts	31	182 Pts	57	111 Pts	83	67 Pts
6	295 Pts	32	179 Pts	58	109 Pts	84	66 Pts
7	290 Pts	33	176 Pts	59	107 Pts	85	65 Pts
8	285 Pts	34	173 Pts	60	105 Pts	86	64 Pts
9	280 Pts	35	170 Pts	61	103 Pts	87	63 Pts
10	275 Pts	36	167 Pts	62	101 Pts	88	62 Pts
11	270 Pts	37	164 Pts	63	99 Pts	89	61 Pts
12	265 Pts	38	161 Pts	64	97 Pts	90	60 Pts
13	260 Pts	39	158 Pts	65	95 Pts	91	59 Pts
14	255 Pts	40	155 Pts	66	93 Pts	92	58 Pts
15	250 Pts	41	152 Pts	67	91 Pts	93	57 Pts
16	245 Pts	42	149 Pts	68	89 Pts	94	56 Pts
17	240 Pts	43	146 Pts	69	87 Pts	95	55 Pts
18	235 Pts	44	143 Pts	70	85 Pts	96	54 Pts
19	230 Pts	45	140 Pts	71	83 Pts	97	53 Pts
20	225 Pts	46	137 Pts	72	81 Pts	98	52 Pts
21	220 Pts	47	134 Pts	73	79 Pts	99	51 Pts
22	215 Pts	48	131 Pts	74	77 Pts	100	50 Pts
23	210 Pts	49	128 Pts	75	75 Pts	101	49 Pts
24	205 Pts	50	125 Pts	76	74 Pts	102	48 Pts
25	200 Pts	51	123 Pts	77	73 Pts	Non participant	30 Pts
26	197 Pts	52	121 Pts	78	72 Pts		

Mon département



en actions



Du 1er janvier au 22
 décembre

 4^{èmes} Trophées Avenirs

bassin de 25 mètres

Catégorie d'âge :

Filles et Garçons 11 ans et moins (nés en 2013 et après)

Titulaires du Savoir Nager Sécuritaire et d'une Licence « Compétiteurs »

Préambule

A l'image de la catégorie benjamines, nous n'envisageons pas la formation du nageur en réduisant celle-ci à la pratique et maîtrise d'une nage plutôt qu'une autre, pas plus que nous envisageons l'accès à la performance autour de la maîtrise inconditionnelle de toutes les nages. Il nous semble préférable de laisser à chacun le choix de ses voies d'accession à l'activité, comme à la recherche de performance, en fonction de la singularité de son histoire, de son parcours, des conditions de pratiques et surtout de l'opportunité en fonction de son niveau d'expertise et de sa motivation d'élargir ou non le champ de sa pratique.

C'est donc à travers la conquête de deux Trophées disputés sur la totalité de la saison - entre le 1er janvier et le 22 décembre - que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La poursuite de ces deux Trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Tout au long de la saison, lors de chaque compétition (déclarée a minima par le Comité Départemental), les réussites aux épreuves composant l'un ou l'autre des deux Trophées seront compilées dans notre base fédérale, sans considération de temps ou de points réalisés. Chaque Trophée sera automatiquement attribué à tout Avenir qui aura réussi les 4 épreuves du « 4 nageur » et/ou les 3 épreuves du « nageur complet ».

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

« Trophée Avenir du 4 nageur »

- **10 ans et moins** : 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.
- **11 ans** : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse et 50 nage libre. **NOUVEAUTÉ 2024**

« Trophée Avenir du nageur complet »

- **10 ans et moins** : 25 de spécialité* et 200 nage libre.
- **11 ans** : 50 de spécialité*, 100 4 nages, 400 nage libre. **NOUVEAUTÉ 2024**

Récompenses

A l'instar de tout compétiteur disputant au moins une épreuve lors d'une compétition déclarée a minima par nos Comités Départementaux, chaque Avenir marquera 5 points pour son club pour le Classement National des Clubs.

Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur Comité Départemental Natation, l'ensemble des Avenirs qui émergeront en fin de saison sur les listes des Trophées du 4 nageur et du nageur complet.

Intégration des Trophées Avenirs dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, la Fédération Française de Natation veut mettre en valeur leur travail et leurs résultats obtenus.

Principe

* 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse

* 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse



Comme exposé brièvement ci-dessus, les Comités Départementaux peuvent proposer à leur population Avenirs tout un programme d'animation et/ou sportif qui correspondra à leur spécificité (densité, répartition territoriale...). **Rien n'empêche de concevoir des programmes innovants** qui proposeront de la confrontation sous toutes ses formes et d'y inclure une ou deux épreuves des Trophées Avenirs. L'essentiel étant, à ces âges, de proposer des réunions courtes qui viseront à mettre le plus longtemps possible chaque nageur en action (ateliers tournants, parcours, confrontation collective) dans un temps de réunion le plus court possible (2 heures max conseillé).

Une rencontre toutes les 4 à 6 semaines semble tout à fait approprié.

L'objectif sera ici de donner un sens à l'activité de cette population EN DEHORS de leur club et de côtoyer d'autres enfants sous les yeux toujours admiratifs de leurs parents.

Ainsi, il sera possible, tout au long de la saison, de proposer l'ensemble des épreuves des Trophées Avenirs disséminées dans plusieurs rencontres au moins une fois, voir plusieurs fois...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information se propose de collecter et d'identifier les Trophées conquis par chaque nageur pour en faire un classement détaillé ci-après.

Pour les deux Trophées Avenirs (4 nageur et nageur complet), chaque fois qu'un Trophée aura été conquis, il sera comptabilisé au crédit du département d'appartenance du nageur avec son total de points. A l'issue de la saison, le total de points capitalisé par chaque département sera pris en compte.

Mais il convient de comparer ce qui est comparable.

La différence de densité peut être considérable d'un département à l'autre et il ne convient pas ici, de faire la part belle à la masse. **Le total de points de chaque département sera donc divisé par le nombre de licences compétiteur Avenirs de ce même département.** C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux pour le volet N°1 de « Mon département en actions ».

Ce classement sera utilisé pour attribuer des points selon une table de transposition, table qui sera utilisée à 3 autres occasions, et dont leur cumul donnera lieu à un classement général de tous les départements.

Mon département



en actions



Du 1er janvier au 24 novembre

6^{èmes} Trophées Benjamins

bassin de 25 mètres

bassin de 50 mètres

Catégorie d'âge :

Filles et Garçons 12 et 13 ans (nés en 2012 – 2011)

Préambule

L'accès à la performance ne se réduit pas à un seul chemin, ainsi nous n'envisageons pas d'opposer spécialisation et polyvalence, plutôt que d'imposer cette dernière, nous avons préféré qu'elle s'impose d'elle-même à nos athlètes et à nos entraîneurs comme une voie - peut-être une plus que d'autres - à privilégier pour accéder au plus haut niveau.

C'est donc à travers la conquête de deux trophées construits **entre le 1^{er} janvier et le 24 novembre** que nous souhaitons inciter nageurs et entraîneurs, à diversifier et élargir leurs compétences dans la maîtrise des quatre nages et des différents types d'effort que propose notre discipline : court et intense, long et modéré, varié.

La participation à ces deux trophées est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs, elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Le classement sera établi à partir du cumul des meilleurs des points obtenus par chaque nageur(euse) tout au long de la saison pour chacune des épreuves inscrites au trophée auxquelles il (elle) aura pris part lors des différentes compétitions référencées. Toutes les performances réalisées en bassin de 25 m et/ou 50 m dans les compétitions référencées seront prises en compte pour établir ce classement.

⚠️ Aucun temps de conversion ne sera appliqué pour faire le cumul des points marqués. Les meilleures cotations seront prises en compte sur chaque épreuve, que ce soit en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

Ainsi chaque entraîneur est libre du choix de la stratégie qu'il souhaite appliquer concernant l'engagement et la participation du ou des nageur(s) dont il a la responsabilité, nombre de compétitions, nombre d'épreuves disputées, programmation et distribution sur la période ouverte pour le classement de celle-ci.

« Trophée du 4 nageur », au cumul des points marqués

- **12 ans** : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre.
- **13 ans** : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre.

« Trophée du nageur complet », au cumul des points marqués

- **12 ans** : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 800 nage libre.
- **13 ans** : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre (le meilleur pris en compte).

* 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

Récompenses

Les premières et premiers nageurs des Trophées Benjamins de la saison en cours, dont la répartition selon leurs années d'âge est détaillée dans le tableau ci-après, seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture des championnats de France Benjamins. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

Ces nageuses et nageurs sont qualifiés d'office aux championnats de France Benjamins et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.



Nous encourageons vivement que soient récompensés, à l'échelle de leur territoire (départements et ligues) les premiers nageurs vainqueurs des Trophées Benjamins : 4 nageur, nageur complet et nageur absolu.

Dans le cas du transfert d'un nageur en cours de saison, le classement de celui-ci sera visible sous la bannière du club le plus récent.

Qualification Directe aux Championnats de France Benjamins

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)		Total Max
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
12 ans	6^{ères}	6^{ers}	6^{ères}	6^{ers}	24
13 ans	8^{ères}	8^{ers}	8^{ères}	8^{ers}	32

Intégration des Trophées Benjamins dans le programme « Mon département en actions »

La mise en oeuvre de ces trophées étant principalement prise en charge par nos Comités Départementaux, **la Fédération Française de Natation veut mettre en valeur leur travail** et leurs résultats obtenus.

A l'instar des Trophées Avenirs, nul besoin de proposer une journée de compétition avec les seules épreuves des Trophées Benjamins. Nos systèmes informatiques recherchent l'ensemble des performances requises pour attribuer chaque Trophée à tout nageur qui aura disputé ses épreuves au cours de toute la saison.

Il importe de proposer à cette catégorie d'âge, véritable charnière entre une pratique régionale pour le plus grand nombre, et nationale pour les plus précoces, une activité sportive exhaustive répondant à son besoin d'exploration et d'expérimentation particulièrement accru.

Le programme sportif ne doit pas être un simple copie du national, mais bien une proposition réfléchie avant tout en fonction des caractéristiques propres à cette population et au regard du territoire auquel elle s'adresse, et ce, à l'appui de rencontres diverses et variées au niveau des épreuves proposées, des liens possibles entre elles (classement des clubs dans le département), des nageurs, au filtre de ce qui apparaît primordial au développement de SA natation: sprint, demi-fond, les 200, les styles, les groupements de styles, les relais...

Pour **mettre en valeur l'activité de nos départements**, Nous prendrons en compte l'activité de chaque département sur ces Trophées. Le Département Natation Course, en collaboration avec le Service des Systèmes d'information pourra collecter les épreuves disputées par chaque nageur et faire la somme des points marqués.

A l'instar des Trophées Avenirs, **le total de points de chaque département, constitué par leurs benjamins au travers des différents trophées obtenus, sera divisé par le nombre de licences compétiteur Benjamins de ce même département**. C'est avec ce ratio obtenu que les départements seront classés entre eux pour le volet N°2 de « Mon département en actions ».

Mon département



en actions



Phase qualificative
 jusqu'au 8 juillet

Coupe de France des Départements

 Ligue
 ou regroupement de ligues
 bassin de 25 mètres

Compétition par équipe :

 5 à 9 Benjamins 12 ans - **CINQ** Benjamins 13 ans **MAXIMUM**

 Une équipe doit avoir au moins un B13 (400 4 nages)

 Jusqu'à **deux équipes de 10 filles** et/ou **deux équipes de 10 garçons** par département.

Contenu du programme

10 épreuves individuelles :

400 et 200 nage libre, 200 dos, 200 brasse, 200 papillon, 400 et 200 4 nages, 50 papillon, 50 dos, 50 brasse.

4 épreuves de relais :

10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages, 4 x 50 4 nages, 10 x 100 nage libre.

Règlement de la compétition :

 Organisée **par la Ligue ou par un regroupement de Ligues**, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

 La compétition, **organisée sur un week-end**, devra se dérouler sur **deux réunions** :

- réunion N°1 le samedi après-midi, réunion N°2 le dimanche matin.

Chaque nageur s'engagera sur **UNE** épreuve individuelle. Le 400 4 nages **sera nagé par les 13 ans**.

Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre **ET** au relais 10 x 100 nage libre.

 Les relais 4 x 50 4 nages **et** 4 x 100 4 nages seront composés par **HUIT** nageurs différents.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs devront disputer une épreuve individuelle et deux relais.

Gestion des épreuves des remplaçants :

 A l'instar des règlements de nos Interclubs, une épreuve pourra être organisée pour les remplaçants de chaque équipe (course(s) **exclusivement individuelle(s)** à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition (exemple : Courses des remplaçants de la CdFD - Ligue XX)

 Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement à odp@ffnatation.fr, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Précisions sur la mobilisation des remplaçants

 En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à **un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre** (1^{ère} épreuve), il peut être fait appel à un remplaçant. **Passé ce délai**, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

 Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre. Dans le cas où les résultats feraient apparaître plus de 10 nageurs dans la composition d'une équipe, celle-ci sera déclassée à 0 point.

Dans TOUS les cas, une équipe ne pourra pas présenter plus de 5 Benjamins 13 ans dans sa composition. Ainsi un 12 ans peut remplacer un 13 ans et l'équipe afficher six 12 ans et quatre 13 ans, mais un 13 ans ne pourra pas remplacer un 12 ans et afficher quatre 12 ans et six 13 ans. Les remplacements 12 ans pour 12 ans et 13 ans pour 13 ans restent possibles.

Classement de la compétition :

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

 Le classement sera publié le jeudi 13 juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. **La période de réclamation prendra fin le mercredi 17 juillet.**

Mon département



en actions



Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

15-16 décembre

Finale Coupe de France des Départements

DUNKERQUE*bassin de 50 mètres*

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons de la phase qualificative seront qualifiées à la finale nationale. Les équipes classées de 17 à 20 seront mises en liste d'attente jusqu'au 29 septembre.

Le règlement de la compétition est identique en tout point à celui de la phase qualificative.

La première réunion se déroulera le 15 décembre après-midi.

La deuxième réunion se déroulera le 16 décembre matin, avec une fin programmée avant 12h30.

Délégués des sélections départementales :

Un délégué pour chaque département devra être désigné en son sein.

Sa présence lors de la réunion technique est obligatoire. Son absence pourrait lui être préjudiciable selon la nature de ses interventions au cours de la compétition.

Il sera **LE SEUL INTERLOCUTEUR** avec la direction de la compétition, le secrétariat sportif (modifications d'équipes, composition des relais) et les juges arbitres (informations, réclamations).

Un remplaçant sera également désigné pour pallier toute incapacité fortuite du titulaire. Dans tous les cas, seule une personne à la fois pourra porter la voix de son département.

Récompenses

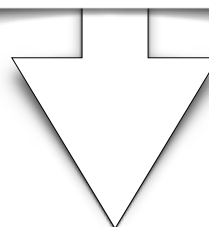
Une coupe aux trois premières équipes filles, aux trois premières équipes garçons **et une médaille pour chaque nageur accédant au podium.**

Classement spécifique de la compétition

La Coupe de France des Départements s'inscrit dans le programme «Mon département en actions».

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons auront les 16 premiers rangs de points de la table de transposition, le classement de la phase de qualification sera alors utilisé pour attribuer les points à partir de la 17ème place.

Programme de la Coupe de France des Départements

**Mon département**

en actions





samedi après-midi

Réunion N°1

Ouverture des portes

14h00

Début des épreuves

15h30

Horaires recommandés

Réunion N°1

10 x 50 nage libre messieurs	séries M
10 x 50 nage libre dames	séries D
200 4 nages messieurs	séries M
400 4 nages dames	séries D
200 papillon messieurs	séries M
50 brasse dames	séries D
50 brasse messieurs	séries M
200 papillon dames	séries D
200 dos messieurs	séries M
200 dos dames	séries D
400 nage libre messieurs	séries M
200 nage libre dames	séries D
4 x 50 4 nages messieurs	séries M
4 x 50 4 nages dames	séries D

Coupe de France des Départements

*Phase qualificative et finale**

Réunion N°2

10 x 100 nage libre dames	séries D
10 x 100 nage libre messieurs	séries M
200 4 nages dames	séries D
400 4 nages messieurs	séries M
50 papillon dames	séries D
50 papillon messieurs	séries M
200 brasse dames	séries D
200 brasse messieurs	séries M
50 dos dames	séries D
50 dos messieurs	séries M
400 nage libre dames	séries D
200 nage libre messieurs	séries M
4 x 100 4 nages Dames	séries D
4 x 100 4 nages Messieurs	séries M

dimanche matin

Réunion N°2

Ouverture des portes

7h30

Début des épreuves

9h00

Horaires recommandés

* **La finale** se déroulera sur deux demi-journées :

Réunion N°1 le 15 décembre après-midi

Réunion N°2 le 16 décembre le matin



La WEB Confront@tion promotionnelle des départements en bassin de 25m

Automne : du 21 septembre au 22 décembre

Les Départements ne pourront organiser **qu'une seule webconfront@tion**

(plusieurs sites possibles à une même date, ou à dates différentes MAIS pour catégories et/ou années d'âge DIFFÉRENTES)

Catégories d'âge :

Préambule

Petite soeur de la webconfront@tion des ligues, ces compétitions compileront les résultats de plusieurs compétitions qui établira un classement général. Une page de résultats sera dédiée à la concaténation de toutes les compétitions et vous pourrez consulter le classement national de toutes les épreuves.

Nous ne pouvons pas ignorer la diversité de nos territoires, ni la variété du format de compétition des championnats aussi nombreux que le nombre de départements qui compose notre fédération :

- format séries-finales,
- format classement au temps,
- par catégorie, par année d'âge ou toutes catégories.
- format deux jours, deux jours et demi ou 3 jours.

Nous souhaitons encourager toutes les initiatives pour donner à ces championnats l'éclat qu'il mérite : toute un département qui se retrouve dans un esprit fédérateur et compétitif.

Ce sont donc 100 championnats départementaux Automne qui pourraient être concaténés pour ne produire qu'un seul résultat de compétition dont les statistiques seront sans précédent!

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- **Id.338 : Championnats départementaux Automne petit bassin (Web Confront@tion)**

Contenu du programme

Les programmes construits par les comités départementaux sont libres d'intégrer ou non l'ensemble des épreuves AQUA.

Seuls les résultats des séries seront pris en compte. Ainsi, chaque département pourra organiser son format de compétition comme il le souhaite : classements au temps ou séries-finales.

Les résultats seront pris toutes catégories confondues. Ainsi, chaque département pourra intégrer les catégories qu'elles souhaitent.

La valorisation d'un niveau promotionnel

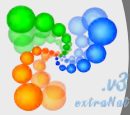
Le Classement National des Clubs (CNC) a achevé sa rénovation, la performance **est au centre** de celui-ci.

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

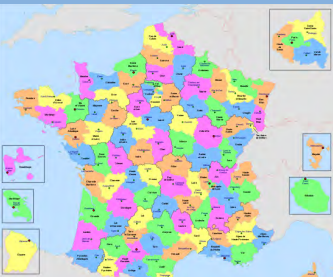
Tous les niveaux nationaux (Juniors, Elite 50 m, Nationale 2, Benjamins et Open d'Été) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 et Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille JUNIORS, Nationale 2 et ELITE, **à la veille de la compétition en référence** seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel.

extraNat



Mon département



en actions

C'est à cet instant que chaque webconfrontation sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

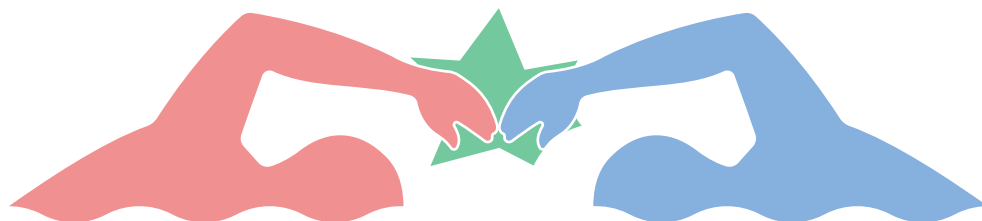
Les résultats de toutes les épreuves seront pris en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16^{ème} selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.

L'ensemble des points marqués par chaque club d'un même département seront additionnés pour établir un classement entre tous les départements de métropole et d'Outre-Mer.

Il sera utilisé pour attribuer les points du volet N°4 du classement de « Mon département en actions » .



Mon département

en actions

Les parcours qualificatifs

Schéma simplifié

Les championnats de Ligues
qualificatifs



Le parcours des Benjamins
12 & 13 ans



le Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Calendrier des compétitions LEN / AQUA qualificatives





Les parcours qualificatifs vers les championnats de France

	Départements	Ligues	National
12 ans	Trophées Benjamins	Phase qualificative Coupe de France des Départements* → webconfront@tion benjamine des Ligues	Coupe de France des Départements*
13 ans	↳ Championnats Départementaux Automne en webconfront@tion id338	↳ Final Tour Benjamins	FRANCE Benjamins
14 ans			FRANCE <ul style="list-style-type: none"> • Juniors 50m • Open d'Été • Juniors 25m*
15 ans			
16 ans		• Championnats de Ligues Qualificatifs en webconfront@tion	
17 ans		• Circuit FFN des meetings Qualificatifs	
18 ans		• Compétitions LEN/AQUA	FRANCE <i>Toutes Catégories</i> <ul style="list-style-type: none"> • ELITE 50m • Nationale 2 • Open d'Été • ELITE 25m*
19 ans et +			

* qualifications sur rankings 50m arrêtés au 31 août

2 périodes :
 du 15 mars au 1^{er} avril
 du 21 juin au 8 juillet

Les championnats de Ligues qualificatifs en webconfront@tion

Période #1 => du 15 mars au 1^{er} avril

Période #2 => du 21 juin au 8 juillet

Les Ligues ne pourront organiser qu'un seul championnat par période (plusieurs sites possibles à une même date)

Catégories d'âge :

Toutes catégories possibles, selon les règlements définis par les Ligues

Préambule

L'idée est simple : il s'agit de compiler les résultats de plusieurs compétitions et d'en établir un classement général. Une page de résultats sera dédiée à la concaténation de toutes les compétitions et, en y accédant à l'issue de chaque période, vous pourrez consulter le classement national de toutes les épreuves.

Nous ne pouvons pas ignorer la diversité de nos territoires, ni la variété du format de compétition des championnats aussi nombreux que le nombre de Ligues qui compose notre fédération :

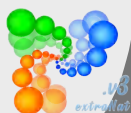
- format séries-finales,
- format classement au temps,
- participation des Benjamins ou non,
- format deux jours, deux jours et demi ou 3 jours.

Nous souhaitons encourager toutes les initiatives pour donner à ces championnats l'éclat qu'il mérite : toute une région qui se retrouve dans un esprit fédérateur et compétitif.

Seul ce type de championnats de Ligue est qualificatif aux championnats nationaux.

Tout autre support pourra être utilisé pour promouvoir le niveau de pratique régional sans pouvoir prétendre à considérer les performances réalisées comme qualificatives aux championnats de France, quels qu'ils soient.

extraNat



Jury

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Chaque Ligue devra demander la déclaration de leurs championnats à la Fédération Française de Natation, ici : odp@ffnatation.fr

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Contenu du programme

Les programmes construits par les Ligues sont libres d'intégrer ou non l'ensemble des épreuves AQUA.

Seuls les résultats des séries seront pris en compte. Ainsi, chaque Ligue pourra organiser son format de compétition comme elle le souhaite : classements au temps ou séries-finales.

Les résultats seront pris toutes catégories confondues. Ainsi, chaque Ligue pourra intégrer les catégories qu'elles souhaitent.

Les modalités d'organisation

Les regroupements de Ligues sont possibles, mais les championnats ainsi organisés seront considérés comme championnats de Ligue à part entière pour chaque Ligue participante. Proposer les deux formats, regroupement de ligues + championnats de Ligue pour une même ligue participante aux deux, et pour la même période ne sera pas permis.

En dehors des regroupements de Ligues, un nageur licencié dans une Ligue ne pourra pas participer à un championnat d'une autre Ligue à l'exception des nageurs s'entraînant dans un club identifié dans le PPF. Ils devront alors choisir l'une des deux ligues le cas échéant.



La valorisation d'un niveau promotionnel

Le Classement National des Clubs (CNC) a achevé sa rénovation, la performance **est au centre** de celui-ci.

En nous appuyant sur les webconfront@tions, nous mettons en lumière un niveau de pratique promotionnel.

Tous les niveaux nationaux (Juniors, Elite 50 m, Nationale 2, Benjamins et Open d'Eté) sont cotés au CNC. La participation à ces événements nationaux est adossée à la réalisation de performances identifiées dans les grilles de qualification.

Le niveau promotionnel sera identifié par rapport aux grilles des Championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 et Championnats de France ELITE. Ainsi, toutes les nageuses et nageurs n'ayant réalisé aucune performance de la grille JUNIORS, Nationale 2 et ELITE, **à la veille de la compétition en référence seront considérés comme appartenant au niveau promotionnel.**

C'est à cet instant que chaque WEB Confront@tion sera utilisée pour établir le classement du Trophée Promotionnel.

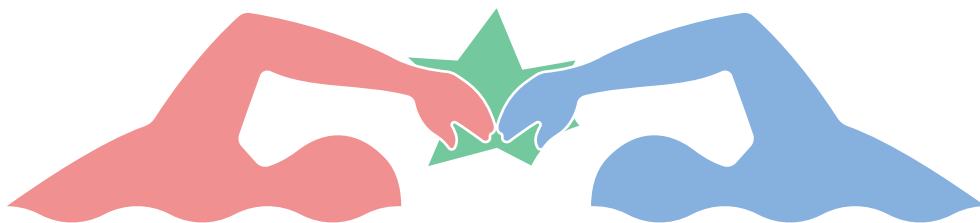
Les résultats de toutes les épreuves seront pris en compte pour calculer le classement du Trophée Promotionnel. Le système cherchera la première nageuse ou premier nageur NON QUALIFIÉ(E) aux championnats de France JUNIORS, de Nationale 2 ou ELITE pour démarrer la distribution des points jusqu'au 16^{ème} selon la table de points ci-dessous.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3

Tout nageur se verra attribuer 1 point au titre de sa participation.

Cette table de points sera utilisée à deux reprises, lors de la saison 2024 :

- Les championnats de Ligues #1 et #2 en bassin de 50m, qualificatifs pour l'ensemble des championnats nationaux.



Le parcours des Benjamins

B1 Je suis **benjamine** **benjamin** **12 ans**

à partir du 1^{er} janvier 2024 si je suis né(e)

en 2012 (12 ans)

B2 Je suis **benjamine** **benjamin** **13 ans**

en 2011 (13 ans)

JANVIER

Ma saison sportive se déroulera du **1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre**

DECEMBRE

Une première partie (six mois) correspond au trimestre 1 (**FORMATION**) et 2 (**VALIDATION**).
L'objectif pour moi est de progresser, et éventuellement, me **qualifier** à la webconfront@tion 😊 Benjamine de ma Ligue

FEVRIER

Mon département et ma Ligue travailleront ensemble pour me proposer des compétitions qui me permettront de progresser pendant ces 6 mois. Pour cela, ils me proposeront en JANVIER, FÉVRIER et MARS, période de **FORMATION** des compétitions où je pourrai vivre des expériences inhabituelles : se confronter sans chrono, nager le plus de distance possible dans un temps limite, faire plusieurs fois la même course, combiner des nages dans un ordre inhabituel. Bref, **des compétitions où je m'amuserai tout en travaillant sérieusement à l'entraînement.**

MARS

AVRIL

En AVRIL, MAI et JUIN, période de **VALIDATION** je participerai à des **formats de compétitions plus classiques** que mon département me proposera, plus éventuellement, une ou deux par ma ligue. Ma coach ou mon coach pourra choisir aussi de m'emmener dans des meetings nationaux labellisés où je rencontrerai des nageurs d'autres ligues. Je connaîtrai mes objectifs pour me qualifier à la webconfront@tion

😊 Benjamine de ma ligue.

MAI



JUIN



Départements

Pendant cette période, je mettrai tout en oeuvre pour participer aux regroupements que mon département organisera pour préparer la Coupe de France des Départements. Ma Ligue regroupera tous ses départements pour disputer la compétition qui permettra peut-être à mon département d'être dans les 16 premiers de France qualifiés pour la finale, juste avant les championnats de France

🇫🇷 Benjamins en décembre.



Suivante



La webconfront@tion est un outil informatique développé par la Fédération Française de Natation pour regrouper plusieurs compétitions qui se déroulent dans plein d'endroits différents, en UNE SEULE. Sur ffn.extranat.fr, cette compétition géante permet de classer tous les nageurs français comme si ils avaient participé à la même compétition, au même moment.

JUIN



Les 29 et 30 juin, si je suis qualifié(e), je participerai à la **webconfront@tion**.

Je donnerai le meilleur de moi-même et transformerai en progrès tout le travail que j'aurais effectué pendant 6 mois.

Je verrai bien dans la semaine qui suit, lorsque la compétition géante sera mise en ligne, comment je me situerai par rapport à tous(tes) les autres nageur(se)s français(es).

Avant le 15 juillet la FFN dira qui est directement qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins en décembre. Je pourrai [regarder ici sur le site](#) si je suis qualifié(e). Si ce n'est pas le cas, je **connaitrai alors les temps à faire** pour me qualifier « au second tour », au 4^{ème} trimestre.



Je prendrai quelques semaines de repos et profiterai de ma famille et de mes amis.

AOÛT

Selon ce qu'aura prévu mon club, je reprendrai le chemin de l'entraînement fin août début septembre pour une nouvelle période de **FORMATION**. Je **renouvellerai ma**

licence FFN. Si je suis déjà qualifié(e) aux Championnats de France 🇫🇷 Benjamins, je me concentrerai sur cet objectif. Si ce n'est pas le cas, je mettrai tout en oeuvre pour y arriver en profitant du travail effectué au premier semestre et du repos des vacances.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

Deux cas de figures pour aborder ce mois de novembre.

Je suis qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins :

Je profiterai de cette période pour les préparer en travaillant bien à l'entraînement et je disputerai quelques compétitions de préparation. Je pourrai compléter mes qualifications lors des Championnats Départementaux d'Automne (id338) en webconfront@tion.

Je ne suis pas qualifié(e) aux championnats de France 🇫🇷 Benjamins :

Je tenterai de faire les temps de qualification lors des Championnats Départementaux d'Automne (id338) en webconfront@tion ou lors du Final Tour Benjamins

La Fédération Française de Natation confiera l'organisation de QUATRE Meetings Nationaux Labellisés 50m **qui se dérouleront les 30 novembre et 1er décembre**. A cette date, ce seront les seules et ultimes compétitions qui seront qualificatives. Et si je ne parviens pas à me qualifier, ce sera une belle finalité.

FINAL TOUR
BENJAMINS



Précédente



Suivante




TROPHÉES BENJAMINS



DE JANVIER

Pendant toute la saison, les épreuves que je nagerai jusqu'au 24 novembre seront prises en compte pour calculer les Trophées Benjamins. [Classements ici.](#)

À DECEMBRE

Je pourrai me qualifier directement aux Championnats de France  Benjamins en me classant dans les premiers

	Trophée 4 nageur(se)		Trophée nageur(se) complet(e)	
B 12 ans	6 ^{ères}	6 ^{ers}	6 ^{ères}	6 ^{ers}
B 13 ans	8 ^{ères}	8 ^{ers}	8 ^{ères}	8 ^{ers}

DECEMBRE



Finale

Les **16 premières équipes départementales filles** et **16 premières équipes départementales garçons** de la phase de qualification disputeront la finale de la Coupe de France des Départements les 15 et 16 décembre.

12-13-14
décembre



Championnats de France Benjamins



La Fédération Française de Natation prolonge l'expérimentation de la semestrialisation. Les temps de qualification auto-construits lors de la webconf@ntation benjamine des Ligues seront pondérés pour les nageurs nés au second semestre de l'année civile. Nous serons en capacité de mesurer les premiers impacts de ce dispositif, et vérifier, à l'issue de la saison 2024, si les premières indications s'infirmen ou se confirment.



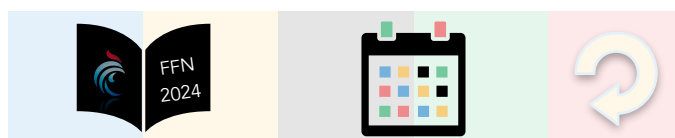
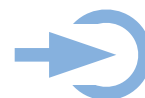
MAILLOTS DE BAIN



Les vêtements techniques de natation homologués AQUA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition **qu'à partir de la catégorie Juniors (14 ans)**



Définition des « vêtements techniques ici



Précédente



29 et 30 juin

2^e WEB Confront@tion BENJAMINE

des Ligues en bassin de 50m

QUALIFICATIVE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE BENJAMINS

Années d'âge :

Benjamines et Benjamins 12 et 13 ans (nés en 2012 et 2011)

Préambule

La première **webconfront@tion BENJAMINE des Ligues** s'est déroulée en juillet 2023 :

- L'ensemble des Ligues (19) y ont pris part.
- Elle aura mobilisé 518 clubs,
- 2 413 licenciés ont participé (1 235 filles, 1 178 garçons),
- 12 567 performances ont été réalisées sur le weekend.
- [Résultats en ligne ici.](#)

Aucun objectif chronométrique national à atteindre! Telle était l'ambition de cette webconfront@tion. Seule la performance de l'instant T était à apprécier! A l'instant de l'écriture de ces lignes, l'aventure est toujours en cours de route avec la 2^{ème} phase de qualification à vivre (novembre 2023), le Final Tour Benjamins, et bien sûr les championnats de France qui verront l'émergence d'un autre projet : la semestrialisation des années d'âge.

Chaque Ligue conserve tout liberté pour définir les modalités d'accès à sa **webconfront@tion BENJAMINE 2024**:

- sur rankings,
- et/ou sur grilles de qualification,
- et/ou sur des parcours de compétitions, via les Trophées Benjamins ou sur d'autres schémas.

Tout est possible.

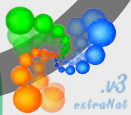
Mais tout se construit dans la collégialité, sur la base d'un travail commun entre les responsables techniques de la Ligue et départementaux, au regard des spécificités de son territoire et des objectifs à atteindre. **Les Equipes Techniques Régionales doivent ici pleinement s'exprimer!**

Engagements	Liste des engagés	Réunion technique	Envoi des résultats
	À déterminer par l'organisateur		J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- id. 337 : Webconfront@tion BENJAMINE des Ligues

extraNat



Précision pour les gestionnaires
des compétitions

Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés

Contenu du programme

2 jours - 4 réunions

Benjamins 13 ans : 32 épreuves

Benjamins 12 ans : 26 épreuves (200 papillon, 400 4 nages et 800 nage libre ne sont pas au programme). **Ce choix est porté par la Direction des équipes de France qui souhaite que l'accent soit mis sur le développement des habiletés motrices, pour cette année d'âge, avant de prioriser la charge de travail qui mettrait cette préoccupation de côté.**

Toutes les épreuves sont au format « **Classement au temps** »

Le programme de la compétition ci-après fait est celui qui sera commun à toutes les Ligues les 29 et 30 juin.





Récompenses

À la discrétion de chaque Ligue tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Jury

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

R 1	samedi 29 juin 2024	(matin)
08:00	Ouverture des portes	
09:15	Evacuation du bassin de compétition	
09:30	800 nage libre dames *	séries D
	50 dos messieurs	séries M
	200 dos dames	séries D
	200 4 nages messieurs	séries M
	100 brasse dames	séries D
	100 papillon messieurs	séries M
	100 nage libre dames	séries D
	Fin de réunion	
R 2	samedi 29 juin 2024	(après-midi)
14:00	Ouverture des portes	
15:00	Evacuation du bassin de compétition	
15:15	400 nage libre dames	séries D
	100 dos messieurs	séries M
	200 papillon dames *	séries D
	200 nage libre messieurs	séries M
	50 nage libre dames	séries D
	200 brasse messieurs	séries M
	400 4 nages dames *	séries D
	50 papillon messieurs	séries M
	50 brasse dames	séries D
	Fin de réunion	
R 3	dimanche 30 juin 2024	(matin)
08:00	Ouverture des portes	
09:15	Evacuation du bassin de compétition	
09:30	800 nage libre messieurs *	séries M
	50 dos dames	séries D
	200 dos messieurs	séries M
	200 4 nages dames	séries D
	100 brasse messieurs	séries M
	100 papillon dames	séries D
	100 nage libre messieurs	séries M
	Fin de réunion	
R 4	dimanche 30 juin 2024	(après-midi)
14:00	Ouverture des portes	
15:00	Evacuation du bassin de compétition	
15:15	400 nage libre messieurs	séries M
	100 dos dames	séries D
	200 papillon messieurs *	séries M
	200 nage libre dames	séries D
	50 nage libre messieurs	séries M
	200 brasse dames	séries D
	400 4 nages messieurs *	séries M
	50 papillon dames	séries D
	50 brasse messieurs	séries M
	Fin de réunion	

* benjamin(e)s 13 ans uniquement



Calendrier Natation Course 2024

janvier-2024		février-2024		mars-2024		avril-2024		mai-2024		juin-2024		juillet-2024		août-2024		septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024	
lun. 1		jeu. 1		ven. 1		lun. 1	1	mer. 1		sam. 1		lun. 1		jeu. 1	PARIS 2024	dim. 1		mar. 1		ven. 1	ELITE	dim. 1	BENJAMINS
mar. 2		ven. 2		sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2	3	mar. 2	EURO JUN	ven. 2	PARIS 2024	lun. 2		mer. 2		sam. 2	25m	lun. 2	
mer. 3		sam. 3		dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		sam. 3	PARIS 2024	mar. 3		jeu. 3		dim. 3		mar. 3	
jeu. 4		dim. 4		lun. 4		jeu. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4		dim. 4		mer. 4		ven. 4		lun. 4		mer. 4	
ven. 5		lun. 5		mar. 5		ven. 5		dim. 5	2	mer. 5		ven. 5		lun. 5		jeu. 5		sam. 5		mar. 5		jeu. 5	FRANCE
sam. 6		mar. 6		mer. 6		sam. 6		lun. 6		jeu. 6		sam. 6		mar. 6		ven. 6		dim. 6		mer. 6		ven. 6	Juniors
dim. 7		mer. 7		jeu. 7		dim. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7		mer. 7		sam. 7		lun. 7		jeu. 7		sam. 7	25m
lun. 8		jeu. 8		ven. 8		lun. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8	4	jeu. 8		dim. 8		mar. 8		ven. 8		dim. 8	
mar. 9		ven. 9		sam. 9		mar. 9		jeu. 9		dim. 9		mar. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		sam. 9		lun. 9	WORLD AQUATICS
mer. 10	DATES LIMITES DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX	sam. 10		dim. 10		mer. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10		sam. 10		mar. 10		jeu. 10		dim. 10		mar. 10	
jeu. 11		dim. 11	WORLD AQUATICS	lun. 11		jeu. 11		sam. 11		mar. 11		jeu. 11	Date limite Webconfront@tion	dim. 11		mer. 11		ven. 11		lun. 11		mer. 11	
ven. 12		lun. 12		mar. 12		ven. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12		lun. 12		jeu. 12		sam. 12		mar. 12		jeu. 12	FRANCE
sam. 13		mar. 13		mer. 13		sam. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13		ven. 13		dim. 13		mer. 13		ven. 13	Benjamins
dim. 14	1 Juniors 1 avril	mer. 14	Championnats du monde Doha (QAT)	jeu. 14		dim. 14		mar. 14		ven. 14	Coupe de la COMEN	dim. 14		mer. 14		sam. 14		lun. 14		jeu. 14		sam. 14	50m
lun. 15		jeu. 15		ven. 15		lun. 15	FRANCE	mer. 15	FRANCE	sam. 15	FRANCE	lun. 15	FRANCE	ven. 15		dim. 15		mar. 15		ven. 15		dim. 15	Finale CdFD
mar. 16	2 Nationale 2 5 mai	ven. 16		sam. 16		mar. 16		jeu. 16	FRANCE	dim. 16	FRANCE	mar. 16	FRANCE	ven. 16		lun. 16		mer. 16		sam. 16		lun. 16	
mer. 17		sam. 17		dim. 17		mer. 17		ven. 17	Nationale 2 Q Elite	lun. 17		mer. 17		sam. 17		mar. 17		jeu. 17		dim. 17		mar. 17	
jeu. 18	3 ELITE 50 2 juin	dim. 18		lun. 18	Meeting Nice Camille Muffat	jeu. 18	Juniors 50m	sam. 18		mar. 18	ELITE 50m	jeu. 18	Open d'Été	ven. 18		mer. 18		ven. 18		lun. 18		mer. 18	
ven. 19		lun. 19		mar. 19		ven. 19		dim. 19		mer. 19		ven. 19		sam. 19		jeu. 19		sam. 19		mar. 19		jeu. 19	
sam. 20	4 Open d'Été 8 juillet	mar. 20		mer. 20		sam. 20		lun. 20		jeu. 20		sam. 20		mar. 20		ven. 20		dim. 20		mer. 20		ven. 20	
dim. 21		mer. 21		jeu. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21		mer. 21		sam. 21		lun. 21		jeu. 21		sam. 21	
lun. 22		jeu. 22		ven. 22		lun. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22		jeu. 22		dim. 22		mar. 22		ven. 22		dim. 22	Date limite Webconfront@tion
mar. 23	5 Elite & Juniors 25 31 août	ven. 23		sam. 23		mar. 23	GIANT OPEN	jeu. 23		dim. 23		mar. 23		ven. 23		lun. 23		mer. 23		sam. 23		lun. 23	Championnats Départementaux
mer. 24		sam. 24		dim. 24		mer. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		sam. 24		mar. 24		jeu. 24		dim. 24		mar. 24	
jeu. 25		dim. 25		lun. 25		jeu. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25		dim. 25		mer. 25		ven. 25		lun. 25		mer. 25	
ven. 26		lun. 26		mar. 26		ven. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26		lun. 26		jeu. 26		sam. 26		mar. 26		jeu. 26	
sam. 27		mar. 27		mer. 27		sam. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		mar. 27		ven. 27		dim. 27		mer. 27		ven. 27	
dim. 28		mer. 28		jeu. 28		dim. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28		mer. 28		sam. 28		lun. 28		jeu. 28		sam. 28	
lun. 29		jeu. 29		ven. 29		lun. 29		mer. 29		sam. 29	Webconfront@tion Benjamine des Ligues	lun. 29		jeu. 29		dim. 29		mar. 29		ven. 29		dim. 29	
mar. 30			Version du 29/04/2024	sam. 30		mar. 30		jeu. 30		dim. 30		mar. 30	PARIS 2024	ven. 30		lun. 30		mer. 30		sam. 30	FINAL TOUR	lun. 30	
mer. 31				dim. 31		ven. 31		ven. 31		mer. 31		mer. 31		sam. 31	5	jeu. 31		FRANCE		jeu. 31		mar. 31	

Période des Championnats de Ligues
webconfront@tion #1 et #2

Date limite
Coupe de France des
Départements (CdFD) 8 juillet

Date limite d'organisation des
Interclubs Benjamins 23 juin
Interclubs Avenir 22 décembre

Interclubs Toutes Catégories

🌟 Calendrier prévisionnel 2025 🌟

Circuit FFN Qualificatif



Calendrier Circuit Qualificatif FFN



janvier-2024		février-2024		mars-2024		avril-2024		mai-2024		juin-2024		juillet-2024		août-2024		septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024		
lun. 1	•MASSY •TOULOUSE •GUADELOUPE Gosier-Abymes-Pointe à Pitre			ven. 1		lun. 1	1	mer. 1		sam. 1	CIRCUIT NATATION	lun. 1		ven. 1				dim. 1		dim. 1			BENJAMINS	
mar. 2				sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2		mar. 2		sam. 2				sam. 2		lun. 2				
mer. 3				dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		ven. 3				dim. 3		mer. 3				
jeu. 4				lun. 4		jeu. 4		sam. 4		mer. 4		jeu. 4		ven. 4				lun. 4		jeu. 4				
ven. 5				mar. 5		ven. 5		dim. 5		lun. 5		mar. 5		jeu. 5				mar. 5		ven. 5				
sam. 6				mer. 6		sam. 6		lun. 6		jeu. 6		mer. 6		ven. 6				dim. 6		lun. 6				
dim. 7				jeu. 7		dim. 7		mar. 7		ven. 7		jeu. 7		sam. 7				jeu. 7		dim. 7				
lun. 8				ven. 8		lun. 8		mer. 8		dim. 8		mar. 8		jeu. 8				ven. 8		lun. 8				
mar. 9	•BÉTHUNE •CHALON SUR SAONE			sam. 9		mer. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		jeu. 9				dim. 9		mer. 9				
mer. 10				dim. 10		jeu. 10		dim. 10		mar. 10		jeu. 10		ven. 10				jeu. 10		dim. 10				
jeu. 11	DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX			lun. 11		mer. 11		ven. 11		dim. 11		lun. 11		mer. 11				mar. 11		jeu. 11				
ven. 12				dim. 12		jeu. 12		sam. 12		lun. 12		mer. 12		jeu. 12				jeu. 12		ven. 12				
sam. 13				mer. 13		dim. 13		lun. 13		mer. 13		jeu. 13		ven. 13				dim. 13		mer. 13				
dim. 14	1 Juniors 1 avril			jeu. 14		mer. 14		ven. 14		dim. 14		lun. 14		mer. 14				jeu. 14		ven. 14				
lun. 15				dim. 15		jeu. 15		mer. 15		ven. 15		dim. 15		lun. 15				jeu. 15		ven. 15				
mar. 16	2 Nationale 2 5 mai			sam. 16		dim. 16		lun. 16		mer. 16		jeu. 16		ven. 16				dim. 16		lun. 16				
mer. 17				dim. 17		jeu. 17		ven. 17		sam. 17		dim. 17		lun. 17				jeu. 17		ven. 17				
jeu. 18	3 ELITE 50 2 juin			lun. 18		mer. 18		ven. 18		dim. 18		lun. 18		mer. 18				jeu. 18		ven. 18				
ven. 19				mar. 19		jeu. 19		ven. 19		dim. 19		lun. 19		mer. 19				jeu. 19		ven. 19				
sam. 20	4 Open d'été 8 juillet			mer. 20		jeu. 20		ven. 20		dim. 20		lun. 20		mer. 20				jeu. 20		ven. 20				
dim. 21				jeu. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21		jeu. 21		dim. 21				jeu. 21		ven. 21				
lun. 22				ven. 22		lun. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22		mer. 22				jeu. 22		ven. 22				
mar. 23	5 Elite & Juniors 25 31 août			sam. 23		mer. 23		ven. 23		dim. 23		mar. 23		ven. 23				jeu. 23		ven. 23				
mer. 24				dim. 24		jeu. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		jeu. 24				jeu. 24		ven. 24				
jeu. 25				lun. 25		mer. 25		ven. 25		dim. 25		lun. 25		mer. 25				jeu. 25		ven. 25				
ven. 26				mar. 26		jeu. 26		ven. 26		dim. 26		lun. 26		mer. 26				jeu. 26		ven. 26				
sam. 27				mer. 27		jeu. 27		ven. 27		lun. 27		mer. 27		jeu. 27				jeu. 27		ven. 27				
dim. 28				dim. 28		jeu. 28		mer. 28		ven. 28		dim. 28		lun. 28				jeu. 28		ven. 28				
lun. 29				lun. 29		mer. 29		jeu. 29		sam. 29		lun. 29		mer. 29				jeu. 29		ven. 29				
mar. 30				mar. 30		jeu. 30		ven. 30		dim. 30		lun. 30		mer. 30				jeu. 30		ven. 30				
mer. 31				dim. 31		jeu. 31		ven. 31		lun. 31		mer. 31		jeu. 31				jeu. 31		ven. 31				

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

En dehors :

- des championnats de France, qualificatifs entre eux pour les saisons N-1 et N,
- des championnats de Ligues qualificatifs #1 et #2 en webconfont@tion,

seules les performances réalisées lors des compétitions du Circuit FFN Qualificatifs seront prises en compte pour une qualification lors de la saison 2024 ([voir précisions ici](#)).

NDLR : il ne sera pas possible de participer à deux meetings consécutifs lors de la période du mois de mars. Dans le cas où un nageur serait détecté sur deux meetings de cette période, l'ensemble de ses performances réalisées à ces occasions sera effacé de la base fédérale.

Circuit FFN Qualificatif

Période des championnats de Ligues en webconfont@tion #1 et #2



janvier-2024		février-2024		mars-2024		avril-2024		mai-2024		juin-2024		juillet-2024		août-2024		septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024	
lun. 1		jeu. 1		ven. 1		lun. 1		mer. 1		sam. 1		lun. 1		jeu. 1		dim. 1		mar. 1		ven. 1		dim. 1	
mar. 2		ven. 2		sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2		mar. 2		ven. 2		lun. 2		mer. 2		sam. 2		lun. 2	
mer. 3		sam. 3	Meetings LEN - AQUA	dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		sam. 3	PARIS 2024	mar. 3		jeu. 3		dim. 3		mar. 3	
jeu. 4		dim. 4		lun. 4		jeu. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4		dim. 4		mer. 4		ven. 4		lun. 4		mer. 4	
ven. 5		lun. 5		mar. 5		ven. 5		dim. 5		mer. 5		ven. 5		lun. 5		jeu. 5		sam. 5		mar. 5		jeu. 5	
sam. 6		mar. 6		mer. 6		sam. 6		lun. 6		jeu. 6		sam. 6		mar. 6		ven. 6		dim. 6		mer. 6		ven. 6	
dim. 7		mer. 7		jeu. 7		dim. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7		mer. 7		sam. 7		lun. 7		jeu. 7		sam. 7	
lun. 8		jeu. 8		ven. 8		lun. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8		jeu. 8		dim. 8		mar. 8		ven. 8		dim. 8	
mar. 9		ven. 9		sam. 9		mar. 9		jeu. 9		dim. 9		mar. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		sam. 9		lun. 9	
mer. 10		sam. 10		dim. 10		mer. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10		sam. 10		mar. 10		jeu. 10		dim. 10		mar. 10	
jeu. 11		dim. 11		lun. 11		jeu. 11		sam. 11		mar. 11		jeu. 11		dim. 11		mer. 11		ven. 11		lun. 11		mer. 11	
ven. 12		lun. 12		mar. 12		ven. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12		lun. 12		jeu. 12		mar. 12		mer. 12		jeu. 12	
sam. 13		mar. 13		mer. 13		sam. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13		ven. 13		dim. 13		jeu. 13		ven. 13	
dim. 14		mer. 14		jeu. 14		dim. 14		mar. 14		ven. 14		dim. 14		jeu. 14		lun. 14		mer. 14		sam. 14		sam. 14	
lun. 15		jeu. 15	Championnats du monde Doha (QAT)	ven. 15		lun. 15		mer. 15		dim. 15		lun. 15		mar. 15		jeu. 15		ven. 15		dim. 15		dim. 15	
mar. 16		ven. 16		sam. 16		mar. 16		jeu. 16		dim. 16		mar. 16		ven. 16		lun. 16		mer. 16		sam. 16		lun. 16	
mer. 17		sam. 17		dim. 17		mer. 17		ven. 17		lun. 17		mer. 17		jeu. 17		dim. 17		mar. 17		dim. 17		mar. 17	
jeu. 18		dim. 18		lun. 18		jeu. 18		sam. 18		mar. 18		jeu. 18		ven. 18		lun. 18		mer. 18		lun. 18		mer. 18	
ven. 19	Meetings LEN - AQUA	lun. 19		mar. 19		ven. 19		dim. 19		jeu. 19		ven. 19		dim. 19		mer. 19		jeu. 19		mer. 19		jeu. 19	
sam. 20		mar. 20		mer. 20		sam. 20		lun. 20		jeu. 20		sam. 20		dim. 20		jeu. 20		ven. 20		mer. 20		ven. 20	
dim. 21		mer. 21		jeu. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21		jeu. 21		lun. 21		mer. 21		jeu. 21		sam. 21	
lun. 22		jeu. 22		ven. 22		lun. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22		mar. 22		jeu. 22		ven. 22		ven. 22		dim. 22	
mar. 23		ven. 23		sam. 23		mar. 23		jeu. 23		dim. 23		mar. 23		jeu. 23		lun. 23		mer. 23		sam. 23		lun. 23	
mer. 24		sam. 24	Meetings LEN - AQUA	dim. 24		mer. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		jeu. 24		mar. 24		jeu. 24		dim. 24		mar. 24	
jeu. 25		dim. 25		lun. 25		jeu. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25		ven. 25		mer. 25		jeu. 25		ven. 25		lun. 25	
ven. 26		lun. 26		mar. 26		ven. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26		dim. 26		jeu. 26		sam. 26		mar. 26		jeu. 26	
sam. 27		mar. 27		mer. 27		sam. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		dim. 27		ven. 27		dim. 27		mer. 27		ven. 27	
dim. 28		mer. 28		jeu. 28		dim. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28		mer. 28		sam. 28		lun. 28		jeu. 28		sam. 28	
lun. 29		jeu. 29		ven. 29		lun. 29		mer. 29		sam. 29		lun. 29		jeu. 29		dim. 29		mar. 29		ven. 29		dim. 29	
mar. 30		Version du 25/01/2024		sam. 30		mar. 30		jeu. 30		dim. 30		mar. 30		jeu. 30		lun. 30		mer. 30		sam. 30		lun. 30	
mer. 31				dim. 31		mer. 31		ven. 31		jeu. 31		mer. 31		sam. 31		jeu. 31		ven. 31		dim. 31		mar. 31	

Compétitions aux calendriers LEN / World Aquatics

Seules les performances réalisées lors des périodes définies dans ce calendrier pourront être prises en compte, aux conditions expresses

définies ici.



Calendrier prévisionnel Natation Course 2025

janvier-2025		février-2025		mars-2025		avril-2025		mai-2025		juin-2025		juillet-2025		août-2025		septembre-2025		octobre-2025		novembre-2025		décembre-2025	
mer. 1		sam. 1		sam. 1		mar. 1		jeu. 1		dim. 1	3	mar. 1		ven. 1		lun. 1		mer. 1		sam. 1		lun. 1	
jeu. 2		dim. 2		dim. 2		mer. 2		ven. 2		lun. 2		mer. 2		sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2		mar. 2	
ven. 3		lun. 3		lun. 3		jeu. 3		sam. 3		mar. 3		jeu. 3		dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3	
sam. 4		mar. 4		mar. 4		ven. 4		dim. 4	2	mer. 4		ven. 4		lun. 4		jeu. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4	
dim. 5		mer. 5		mer. 5		sam. 5		lun. 5		jeu. 5		sam. 5		mar. 5		ven. 5		dim. 5		mer. 5		ven. 5	
lun. 6		jeu. 6		jeu. 6		dim. 6	1	mar. 6		ven. 6		dim. 6		mer. 6		sam. 6		lun. 6		jeu. 6		sam. 6	
mar. 7		ven. 7		ven. 7		lun. 7		mer. 7		sam. 7		lun. 7	4	jeu. 7		dim. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7	
mer. 8		sam. 8		sam. 8		mar. 8		jeu. 8		dim. 8		mar. 8		ven. 8		lun. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8	
jeu. 9		dim. 9		dim. 9		mer. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		sam. 9		mar. 9		jeu. 9		dim. 9		mar. 9	
ven. 10	DATES LIMITES DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX	lun. 10		lun. 10		jeu. 10		sam. 10		mar. 10		jeu. 10		dim. 10		mer. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10	
sam. 11		mar. 11		mar. 11		ven. 11		dim. 11		mer. 11		ven. 11		lun. 11		jeu. 11		sam. 11		mar. 11		jeu. 11	
dim. 12		mer. 12		mer. 12		sam. 12		lun. 12		jeu. 12		sam. 12		mar. 12		ven. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12	
lun. 13		jeu. 13		jeu. 13		dim. 13		mar. 13		ven. 13		dim. 13		mer. 13		sam. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13	
mar. 14	1 Juniors 6 avril	ven. 14		ven. 14		lun. 14		mer. 14		sam. 14	FRANCE	lun. 14		jeu. 14		dim. 14		mar. 14		ven. 14		dim. 14	
mer. 15	2 Nationale 2 4 mai	sam. 15		sam. 15	Meeting Nice Camille Muffat	mar. 15	FRANCE	jeu. 15	FRANCE	dim. 15		mar. 15		ven. 15		lun. 15		mer. 15		sam. 15		lun. 15	
jeu. 16	3 ELITE 50 1 juin	dim. 16		dim. 16		jeu. 16	Juniors 50m	ven. 16	Nationale 2 Q Elite	lun. 16	ELITE 50m	jeu. 16	FRANCE	sam. 16		mar. 16		jeu. 16		dim. 16		mar. 16	
ven. 17	4 Open d'Été 7 juillet	lun. 17		lun. 17		mar. 17		dim. 17		mer. 17		ven. 17		lun. 17		jeu. 17		ven. 17		mer. 17		mer. 17	Finale CdFD
sam. 18	5 Elite & Juniors 25 31 août	mar. 18		mar. 18	Meeting Open Méditerranée	jeu. 18		lun. 18		mer. 18		ven. 18		lun. 18		jeu. 18		sam. 18		jeu. 18		jeu. 18	FRANCE
dim. 19		mer. 19		mer. 19		sam. 19		mar. 19		jeu. 19		sam. 19	Open d'Été	mar. 19		ven. 19		dim. 19		ven. 19		sam. 20	Benjamins 50m
lun. 20		jeu. 20		jeu. 20		dim. 20		mer. 20		ven. 20		dim. 20		mer. 20		sam. 20		lun. 20		jeu. 20		jeu. 20	
mar. 21		ven. 21		ven. 21		lun. 21		mer. 21		sam. 21		lun. 21		jeu. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21	
mer. 22		sam. 22		sam. 22	GIANT OPEN	mar. 22		jeu. 22		dim. 22		mar. 22		ven. 22		lun. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22	
jeu. 23		dim. 23		dim. 23		mer. 23		ven. 23		lun. 23		mer. 23		sam. 23		mar. 23		jeu. 23		dim. 23		mar. 23	
ven. 24		lun. 24		lun. 24		jeu. 24		sam. 24		mar. 24		jeu. 24		dim. 24		mer. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24	
sam. 25		mar. 25		mar. 25		ven. 25		dim. 25		mer. 25		ven. 25		lun. 25		jeu. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25	
dim. 26		mer. 26		mer. 26		sam. 26		lun. 26		jeu. 26		sam. 26	WORLD AQUATICS	mar. 26		ven. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26	
lun. 27		jeu. 27		jeu. 27		dim. 27		mar. 27		ven. 27		dim. 27		mer. 27		sam. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27	
mar. 28		ven. 28		ven. 28		lun. 28		mer. 28		sam. 28	Webconfront@tion Benjamine des Ligues	lun. 28	Championnats du monde	jeu. 28		dim. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28	
mer. 29		Version du 20/10/2023		sam. 29		mar. 29		jeu. 29		dim. 29		mar. 29		ven. 29		lun. 29		mer. 29		sam. 29		lun. 29	
jeu. 30		dim. 30		dim. 30		mer. 30		ven. 30		lun. 30		mer. 30		sam. 30		mar. 30		jeu. 30		dim. 30		mar. 30	
ven. 31		lun. 31		lun. 31		jeu. 31		sam. 31		jeu. 31		jeu. 31		dim. 31	5	ven. 31		mer. 31		dim. 31		mer. 31	

Période **prévisionnelle** des Championnats de Ligues webconfront@tion #1 et #2

 Date limite Coupe de France des Départements (CdFD) 6 juillet

Date limite d'organisation des Interclubs Benjamins 22 juin
Interclubs Avenir 21 décembre

Interclubs Toutes Catégories
DATES PROVISOIRES

Le calendrier est modifiable selon les modifications internationales

Circuit FFN Qualificatif PRÉVISIONNEL 



Calendrier prévisionnel Natation Course 2025

janvier-2025		février-2025		mars-2025		avril-2025		mai-2025		juin-2025		juillet-2025		août-2025		septembre-2025		octobre-2025		novembre-2025		décembre-2025	
mer. 1		sam. 1		sam. 1		mar. 1		jeu. 1		dim. 1		mar. 1		dim. 1		dim. 1		oct. 1		nov. 1		dec. 1	
jeu. 2		dim. 2		dim. 2		mer. 2		ven. 2		lun. 2		mer. 2		lun. 2		mar. 2		nov. 2		dim. 2		mar. 2	
ven. 3		lun. 3		lun. 3		jeu. 3		sam. 3		mar. 3		jeu. 3		mer. 3		jeu. 3		nov. 3		mer. 3		jeu. 3	
sam. 4		mar. 4		mar. 4		ven. 4		dim. 4		jeu. 4		ven. 4		mer. 4		jeu. 4		nov. 4		mer. 4		jeu. 4	
dim. 5		mer. 5		mer. 5		sam. 5		lun. 5		jeu. 5		sam. 5		mer. 5		jeu. 5		nov. 5		ven. 5		jeu. 5	
lun. 6		jeu. 6		jeu. 6		dim. 6		mar. 6		ven. 6		dim. 6		mer. 6		jeu. 6		nov. 6		jeu. 6		mar. 6	
mar. 7		ven. 7		ven. 7		lun. 7		mer. 7		sam. 7		lun. 7		mer. 7		jeu. 7		nov. 7		ven. 7		jeu. 7	
mer. 8		sam. 8		sam. 8		mar. 8		jeu. 8		dim. 8		mar. 8		mer. 8		jeu. 8		nov. 8		sam. 8		lun. 8	
jeu. 9		dim. 9		dim. 9		mer. 9		ven. 9		lun. 9		mer. 9		jeu. 9		jeu. 9		nov. 9		dim. 9		mar. 9	
ven. 10		lun. 10		lun. 10		jeu. 10		sam. 10		mar. 10		jeu. 10		mer. 10		jeu. 10		nov. 10		lun. 10		jeu. 10	
sam. 11		mar. 11		mar. 11		ven. 11		dim. 11		jeu. 11		ven. 11		mer. 11		ven. 11		nov. 11		mar. 11		jeu. 11	
dim. 12		mer. 12		mer. 12		sam. 12		lun. 12		mar. 12		dim. 12		mer. 12		jeu. 12		nov. 12		mer. 12		ven. 12	
lun. 13		jeu. 13		jeu. 13		dim. 13		mar. 13		ven. 13		jeu. 13		dim. 13		jeu. 13		nov. 13		jeu. 13		sam. 13	
mar. 14		ven. 14		ven. 14		lun. 14		mer. 14		dim. 14		mar. 14		jeu. 14		mar. 14		nov. 14		ven. 14		dim. 14	
mer. 15		sam. 15		sam. 15		mar. 15		jeu. 15		lun. 15		mer. 15		jeu. 15		mar. 15		nov. 15		sam. 15		lun. 15	
jeu. 16		dim. 16		dim. 16		mer. 16		ven. 16		mar. 16		jeu. 16		mer. 16		jeu. 16		nov. 16		dim. 16		mar. 16	
ven. 17		lun. 17		lun. 17		jeu. 17		sam. 17		dim. 17		mer. 17		jeu. 17		jeu. 17		nov. 17		lun. 17		mer. 17	
sam. 18		mar. 18		mar. 18		ven. 18		dim. 18		lun. 18		mer. 18		jeu. 18		ven. 18		nov. 18		mar. 18		jeu. 18	
dim. 19		mer. 19		mer. 19		sam. 19		lun. 19		mar. 19		jeu. 19		sam. 19		jeu. 19		nov. 19		mer. 19		ven. 19	
lun. 20		jeu. 20		jeu. 20		dim. 20		mar. 20		ven. 20		jeu. 20		dim. 20		jeu. 20		nov. 20		jeu. 20		sam. 20	
mar. 21		ven. 21		ven. 21		lun. 21		mer. 21		dim. 21		mer. 21		lun. 21		jeu. 21		nov. 21		ven. 21		dim. 21	
mer. 22		sam. 22		sam. 22		mar. 22		jeu. 22		jeu. 22		dim. 22		mar. 22		jeu. 22		nov. 22		sam. 22		lun. 22	
jeu. 23		dim. 23		dim. 23		mer. 23		ven. 23		lun. 23		mer. 23		jeu. 23		jeu. 23		nov. 23		dim. 23		mar. 23	
ven. 24		lun. 24		lun. 24		jeu. 24		sam. 24		mar. 24		jeu. 24		mer. 24		jeu. 24		nov. 24		lun. 24		mer. 24	
sam. 25		mar. 25		mar. 25		ven. 25		dim. 25		jeu. 25		mer. 25		jeu. 25		ven. 25		nov. 25		mar. 25		jeu. 25	
dim. 26		mer. 26		mer. 26		sam. 26		lun. 26		jeu. 26		jeu. 26		sam. 26		jeu. 26		nov. 26		mer. 26		ven. 26	
lun. 27		jeu. 27		jeu. 27		dim. 27		mar. 27		ven. 27		jeu. 27		dim. 27		jeu. 27		nov. 27		jeu. 27		sam. 27	
mar. 28		ven. 28		ven. 28		lun. 28		mer. 28		sam. 28		mer. 28		lun. 28		jeu. 28		nov. 28		ven. 28		dim. 28	
mer. 29		sam. 29		sam. 29		mar. 29		jeu. 29		jeu. 29		dim. 29		mar. 29		jeu. 29		nov. 29		sam. 29		lun. 29	
jeu. 30		dim. 30		dim. 30		mer. 30		ven. 30		lun. 30		jeu. 30		mer. 30		jeu. 30		nov. 30		dim. 30		mar. 30	
ven. 31		lun. 31		lun. 31		jeu. 31		sam. 31		mar. 31		jeu. 31		mer. 31		jeu. 31		nov. 31		lun. 31		mer. 31	

Circuit FFN des meetings Qualitatifs

En dehors :

- des championnats de France, qualitatifs entre eux pour les saisons N-1 et N,
- des championnats de Ligues qualitatifs #1 et #2 en webconfront@tion,

seules les performances réalisées lors des compétitions du Circuit FFN Qualitatifs seront prises en compte pour une qualification lors de la saison 2025 ([voir précisions ici](#)).

NDLR : il ne sera pas possible de participer à deux meetings consécutifs lors de la période du mois de mars. Dans le cas où un nageur serait détecté sur deux meetings de cette période, l'ensemble de ses performances réalisées à ces occasions sera effacé de la base fédérale.

Période des Championnats de Ligues webconfront@tion #1 et #2

Date limite Coupe de France des Départements (CdFD) 6 juillet

Date limite d'organisation des Interclubs Benjamins 22 juin
Interclubs Avenir 21 décembre

Interclubs Toutes Catégories
DATES PROVISOIRES



Fiches descriptives des compétitions

NATATION COURSE 2024

FRANCE
Juniors 50m
16-21 avril
Chalon sur Saône



FRANCE
Nationale 2
16-19 mai
Melun



FRANCE
Elite 50m
16-21 juin
Chartres



FRANCE
Open d'Eté
16-21 juillet
Pierrelatte



FRANCE
Elite 25m
31 oct. 3 nov.
Montpellier



FRANCE
Juniors 25m
5-9 décembre
Massy



FRANCE
Benjamins
12-14 décembre
Dunkerque

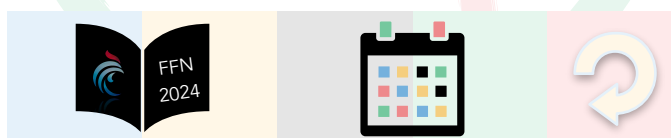


INTERCLUBS

Avenirs

Benjamins

Toutes Catégories





Progressivité des temps d'accès aux championnats nationaux

Epreuves	Imp ^R	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Elite	N2
Année de naissance		2010	2009	2008	2007	2006	Toutes années d'âge	
50 nage libre	24.07	28.58	28.01	27.71	27.33	27.09	26.84	27.78
	21.47	26.69	25.84	25.12	24.62	24.12	23.62	24.44
100 nage libre	52.64	1:02.33	1:00.53	59.91	59.19	58.65	58.10	1:00.14
	47.43	58.35	56.40	54.74	53.58	52.84	51.45	53.25
200 nage libre	1:54.61	2:16.25	2:11.86	2:10.84	2:08.60	2:07.55	2:06.50	2:10.93
	1:44.70	2:07.82	2:03.32	1:59.17	1:57.16	1:55.48	1:53.42	1:57.39
400 nage libre	4:02.45	4:44.84	4:36.87	4:32.62	4:28.39	4:27.47	4:26.55	4:35.88
	3:43.83	4:30.66	4:19.17	4:13.10	4:06.12	4:02.58	4:00.52	4:08.94
800 nage libre	8:17.48	9:44.60	9:25.59	9:21.58	9:09.94	9:09.46	9:08.98	9:28.20
	7:43.82	9:20.58	8:56.13	8:43.25	8:31.04	8:25.11	8:19.70	8:37.19
1500 nage libre	15:47.11	18:53.26	18:07.55	17:55.76	17:43.08	17:39.73	17:36.38	18:13.36
	14:44.26	17:57.75	17:06.91	16:37.59	16:13.01	16:02.04	15:59.20	16:32.77
50 dos	27.40	32.80	31.98	31.45	31.10	30.86	30.61	31.68
	24.35	31.01	29.75	28.82	28.08	27.69	27.01	27.96
100 dos	58.26	1:10.87	1:09.24	1:08.05	1:06.94	1:06.53	1:06.11	1:08.42
	52.47	1:07.51	1:03.80	1:02.16	1:00.70	59.70	58.30	1:00.34
200 dos	2:06.36	2:32.41	2:29.09	2:26.81	2:25.64	2:24.78	2:23.92	2:28.96
	1:55.02	2:27.36	2:19.06	2:15.12	2:11.69	2:10.64	2:08.28	2:12.77
50 brasse	30.14	36.40	35.35	34.72	34.33	34.14	33.94	35.12
	26.60	34.37	32.44	31.47	30.79	30.10	29.65	30.69
100 brasse	1:05.45	1:19.66	1:17.08	1:16.43	1:16.04	1:15.30	1:14.56	1:17.17
	58.40	1:15.49	1:11.83	1:08.99	1:07.27	1:06.34	1:05.27	1:07.56
200 brasse	2:21.24	2:51.96	2:46.73	2:45.61	2:43.67	2:42.66	2:41.64	2:47.30
	2:07.23	2:45.40	2:36.44	2:29.68	2:27.33	2:26.62	2:24.24	2:29.28
50 papillon	25.44	30.47	29.58	29.17	28.79	28.58	28.36	29.36
	22.87	28.69	27.57	26.72	26.05	25.55	25.09	25.96
100 papillon	56.07	1:08.92	1:06.54	1:05.36	1:04.59	1:04.04	1:03.48	1:05.70
	50.66	1:04.55	1:01.68	59.46	58.19	57.14	55.79	57.75
200 papillon	2:06.61	2:38.79	2:31.16	2:28.41	2:24.20	2:23.74	2:23.28	2:28.29
	1:54.10	2:27.53	2:17.95	2:14.77	2:11.64	2:09.44	2:07.42	2:11.88
200 4 nages	2:08.94	2:34.13	2:30.89	2:28.15	2:26.95	2:25.47	2:23.98	2:29.02
	1:56.19	2:26.46	2:19.61	2:15.93	2:12.61	2:10.50	2:08.65	2:13.15
400 4 nages	4:34.56	5:27.34	5:15.02	5:12.75	5:08.72	5:07.02	5:05.32	5:16.00
	4:09.61	5:09.80	4:57.12	4:48.11	4:42.69	4:39.07	4:34.71	4:44.33



5èmes Championnats de France Juniors 50m

Modes de qualification

Temps de qualification

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

English version

Date limite Q
1^{er} avril

période
d'engagement

réunion technique

dates compétition

12 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
janvier							
février							
mars				4	5	6	7
avril							
mai	8	9	10	11	12	13	14
juin							
juillet	15	16	17	18	19	20	21
août							
septembre	22	23	24	25	26	27	28
octobre							
novembre	29	30	31				
décembre							

12 ans

13 ans

14 ans

15 ans

16 ans

17 ans

18 ans

19 ans et +

17 épreuves
individuelles

12 €

8 épreuves
de relais

14 €

Chalon sur Saône





Championnats qualificatifs pour évènements ci-dessous :

Voir critères de sélection =>

Euro JUNIORS

COMEN

Mode de qualification Fédération Française de Natation

Les nageurs **licenciés avant le 1^{er} avril** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils répondront aux modalités décrites ci-dessous :

- **Garçons 14 ans qualifiés via les championnats de France Benjamins.**

Les 10 premiers nageurs nés en 2010 (semestres 1 & 2 confondus) des 50, 100, 200 (papillon exclu) et 400 nage libre des championnats de France Benjamins sont directement qualifiés.

- **Résultats des championnats de France Juniors 25 m 2023 :**

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque finale A et/ou 4 premiers des 800 et 1500 nage libre PAR ANNÉE d'âge (**filles nées en 2009, 2008, 2007 et 2006** - **garçons nés en 2008, 2007 et 2006**) sont qualifiés pour l'épreuve concernée.

- **Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2023)**

- **Qualification à partir du 1er janvier, date limite de qualification : le 1^{er} avril**

- **MESURES COMPLÉMENTAIRES :**

Un double dispositif est mis en oeuvre pour les 14, 15 et 16 ans. Si le nombre de qualifiés AU TEMPS (hors dispositifs décrits ci-dessus) n'atteint pas les Rk renseignés ci-dessous, tous les nageurs qui **figureront parmi ces Rk le mercredi 3 avril seront qualifiés** pour les championnats. Seules les performances réalisées lors du Circuit FFN des meetings Qualificatifs et/ou les webconfront@tion des Ligues sont prises en compte. En cas d'utilisation de ces Rk pour compléter les qualifications, il ne sera fait appel à aucune liste complémentaire.

Juniors 50

Epreuves

Année de naissance	Rk	14 ans		15 ans		16 ans		17 ans		18 ans	
		Rk	2010	Rk	2009	Rk	2008	Rk	2007	Rk	2006
50 nage libre	16	28.58	16	28.01	16	27.71	16	27.33	16	27.09	
100 nage libre	16	1:02.33	16	1:00.53	16	59.91	16	59.19	16	58.65	
200 nage libre	16	2:16.25	16	2:11.86	16	2:10.84	16	2:08.60	16	2:07.55	
400 nage libre	12	4:44.84	12	4:36.87	12	4:32.62	12	4:28.39	12	4:27.47	
800 nage libre	8	9:44.60	8	9:25.59	8	9:21.58	8	9:09.94	8	9:09.46	
1500 nage libre	8	18:53.26	8	18:07.55	8	17:55.76	8	17:43.08	8	17:39.73	
50 dos	16	32.80	16	31.98	16	31.45	16	31.10	16	30.86	
100 dos	16	1:10.87	16	1:09.24	16	1:08.05	16	1:06.94	16	1:06.53	
200 dos	16	2:32.41	16	2:29.09	16	2:26.81	16	2:25.64	16	2:24.78	
50 brasse	16	36.40	16	35.35	16	34.72	16	34.33	16	34.14	
100 brasse	16	1:19.66	16	1:17.08	16	1:16.43	16	1:16.04	16	1:15.30	
200 brasse	16	2:51.96	16	2:46.73	16	2:45.61	16	2:43.67	16	2:42.66	
50 papillon	16	30.47	16	29.58	16	29.17	16	28.79	16	28.58	
100 papillon	16	1:08.92	16	1:06.54	16	1:05.36	16	1:04.59	16	1:04.04	
200 papillon	16	2:38.79	16	2:31.16	16	2:28.41	16	2:24.20	16	2:23.74	
200 4 nages	16	2:34.13	16	2:30.89	16	2:28.15	16	2:26.95	16	2:25.47	
400 4 nages	12	5:27.34	12	5:15.02	12	5:12.75	12	5:08.72	12	5:07.02	



Epreuves

14 ans

15 ans

16 ans

17 ans

18 ans

Année de naissance	Rk	2010	Rk	2009	Rk	2008	2007	2006
50 nage libre	16	26.69	16	25.84	16	25.12	24.62	24.12
100 nage libre	16	58.35	16	56.40	16	54.74	53.58	52.84
200 nage libre	16	2:07.82	16	2:03.32	16	1:59.17	1:57.16	1:55.48
400 nage libre	12	4:30.66	12	4:19.17	12	4:13.10	4:06.12	4:02.58
800 nage libre	8	9:20.58	8	8:56.13	8	8:43.25	8:31.04	8:25.11
1500 nage libre	8	17:57.75	8	17:06.91	8	16:37.59	16:13.01	16:02.04
50 dos	16	31.01	16	29.75	16	28.82	28.08	27.69
100 dos	16	1:07.51	16	1:03.80	16	1:02.16	1:00.70	59.70
200 dos	16	2:27.36	16	2:19.06	16	2:15.12	2:11.69	2:10.64
50 brasse	16	34.37	16	32.44	16	31.47	30.79	30.10
100 brasse	16	1:15.49	16	1:11.83	16	1:08.99	1:07.27	1:06.34
200 brasse	16	2:45.40	16	2:36.44	16	2:29.68	2:27.33	2:26.62
50 papillon	16	28.69	16	27.57	16	26.72	26.05	25.55
100 papillon	16	1:04.55	16	1:01.68	16	59.46	58.19	57.14
200 papillon	16	2:27.53	16	2:17.95	16	2:14.77	2:11.64	2:09.44
200 4 nages	16	2:26.46	16	2:19.61	16	2:15.93	2:12.61	2:10.50
400 4 nages	12	5:09.80	12	4:57.12	12	4:48.11	4:42.69	4:39.07

Les nageuses et nageurs ayant réalisé les temps de qualification ci-avant ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.**

⚠ Pendant la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée [ici](#). Elles seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course se rajoute à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Les relais ne sont pas OPEN.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais du jour devront être composés une demi-heure avant la fin de l'échauffement du matin. Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.**

Mode de qualification World Aquatics

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics pourront s'engager à ces championnats [selon la grille spécifique](#) en dernière page. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le **1^{er} avril**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Juniors 50

Contenu du programme

Juniors

17 épreuves individuelles dames et messieurs

Séries - Finales A & B pour les **14-15 ans // 16-18 ans dames // 15-16 ans // 17-18 ans messieurs** - **Finale A 14 ans messieurs** sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 => premières séries le matin, **UNE série finale** l'après-midi.

8 épreuves de relais

Dames et **Messieurs** : 4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4x 100 4 nages

Mixtes : 4 x 100 nage libre, 4x100 4 nages.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€, 168€ pour les relais**.

Lieu à déterminer

mardi 16 avril 2024	mercredi 17 avril 2024	jeudi 18 avril 2024	vendredi 19 avril 2024	samedi 20 avril 2024	dimanche 21 avril 2024
Séries - Premières séries *					
400 4 nages dames	400 4 nages messieurs	50 nage libre dames	50 nage libre messieurs	400 nage libre messieurs	400 nage libre dames
100 papillon messieurs	100 papillon dames	50 papillon messieurs	50 papillon dames	200 dos dames	200 dos messieurs
50 dos dames	50 dos messieurs	200 4 nages dames	200 4 nages messieurs	50 brasse messieurs	50 brasse dames
100 brasse messieurs	100 brasse dames	200 brasse messieurs	200 brasse dames	100 nage libre dames	100 nage libre messieurs
200 nage libre dames	200 nage libre messieurs	100 dos dames	100 dos messieurs	200 papillon messieurs	200 papillon dames
* 800 nage libre messieurs	* 800 nage libre dames	* 1500 nage libre messieurs	* 1500 nage libre dames		
Finales B & A 14-15 ans // 16-18 ans Filles // 15-16 ans // 17-18 ans Garçons - Finale 14 ans Garçons - Séries finales **					
** 800 nage libre messieurs	** 800 nage libre dames	** 1500 nage libre messieurs	** 1500 nage libre dames	400 nage libre messieurs	400 nage libre dames
50 dos dames	50 dos messieurs	50 nage libre dames	50 nage libre messieurs	200 dos dames	200 dos messieurs
100 papillon messieurs	100 papillon dames	200 brasse messieurs	200 brasse dames	50 brasse messieurs	50 brasse dames
Podiums		Podiums		Podiums	
400 4 nages dames	400 4 nages messieurs	200 4 nages dames	200 4 nages messieurs	100 nage libre dames	100 nage libre messieurs
100 brasse messieurs	100 brasse dames	50 papillon messieurs	50 papillon dames	200 papillon messieurs	200 papillon dames
200 nage libre dames	200 nage libre messieurs	100 dos dames	100 dos messieurs	Podiums	
Podiums		Podiums		Podiums	
4 x 200 nage libre messieurs	4 x 200 nage libre dames	4 x 100 4 nages messieurs	4 x 100 4 nages dames	4 x 100 nage libre mixte	4 x 100 4 nages mixte
		4 x 100 nage libre dames	4 x 100 nage libre messieurs		

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

14 €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.

Récompenses

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France Juniors »

Deux podiums pour les filles, trois podiums pour les garçons, par épreuve :

- Podium Champion de France JUNIORS 14-15 ans Dames, 14 ans Messieurs, 15-16 ans Messieurs.
- Podium Champion de France JUNIORS 16-18 ans Dames, 17-18 ans Messieurs.

Chaque relais fera l'objet d'un podium. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Un classement concatènera les résultats des finales A et B. Tous les nageurs se verront attribuer **8 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers de ce classement combiné, de chaque épreuve individuelle, marquent des points selon le barème ci-dessous.

Classement fusionné des finales A et B

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les 16 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 2 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs suivants du classement combiné des finales A & B. Tout disqualifié sera exclu de ce classement

French Juniors Championships

World Aquatics qualification mode

Foreign swimmers belonging to a national federation affiliated with World Aquatics will be able to entry to these championships at the times indicated below. They must have been carried out from January 1, 2023 to April 1, 2024.

The request must be made and sent by the federation of belonging to the swimmers concerned **by April 1, the last deadline**. The French Swimming Federation reserves the right to refuse entries.

Event	14 years old	15 years old	16 years old	17 years old	18 years old
Year of birth	2010	2009	2008	2007	2006
50 free style	28.29	27.73	27.43	27.06	26.81
100 free style	1:01.31	59.52	59.31	58.60	58.06
200 free style	2:14.09	2:09.74	2:08.73	2:06.51	2:05.47
400 free style	4:40.39	4:32.50	4:28.29	4:24.11	4:23.20
800 free style	9:35.15	9:16.33	9:12.36	9:00.84	9:00.37
1500 free style	18:34.73	17:49.47	17:38.20	17:25.65	17:22.33
50 backstroke	32.47	31.66	31.14	30.79	30.55
100 backstroke	1:09.76	1:08.15	1:06.97	1:05.87	1:05.46
200 backstroke	2:30.09	2:26.80	2:24.54	2:23.38	2:22.53
50 breaststroke	36.04	35.00	34.37	33.99	33.79
100 breaststroke	1:18.46	1:15.91	1:15.27	1:14.88	1:14.15
200 breaststroke	2:49.44	2:44.26	2:43.15	2:41.23	2:40.23
50 butterfly	30.17	29.28	28.88	28.50	28.29
100 butterfly	1:07.83	1:05.47	1:04.31	1:03.54	1:02.99
200 butterfly	2:36.40	2:28.85	2:26.13	2:21.96	2:21.50
200 medley	2:31.79	2:28.58	2:25.87	2:24.68	2:23.21
400 medley	5:22.07	5:09.87	5:07.62	5:03.63	5:01.95

Event	14 years old	15 years old	16 years old	17 years old	18 years old
Year of birth	2010	2009	2008	2007	2006
50 free style	26.42	25.58	24.87	24.37	23.88
100 free style	57.77	55.84	54.19	53.04	52.31
200 free style	2:05.74	2:01.29	1:57.58	1:55.59	1:53.93
400 free style	4:26.35	4:14.98	4:08.97	4:02.06	3:58.55
800 free style	9:11.37	8:47.57	8:34.82	8:22.73	8:16.86
1500 free style	17:40.17	16:49.84	16:21.21	15:59.88	15:46.02
50 backstroke	30.70	29.45	28.53	27.80	27.41
100 backstroke	1:06.43	1:02.76	1:01.14	59.69	59.10
200 backstroke	2:25.09	2:16.87	2:12.97	2:09.57	2:08.53
50 breaststroke	34.03	32.12	31.16	30.48	29.80
100 breaststroke	1:14.34	1:10.71	1:07.90	1:06.20	1:05.28
200 breaststroke	2:42.95	2:34.08	2:27.38	2:25.06	2:24.35
50 butterfly	28.40	27.29	26.45	25.79	25.29
100 butterfly	1:03.50	1:00.66	58.87	57.61	56.57
200 butterfly	2:25.25	2:15.77	2:12.62	2:09.52	2:07.35
200 medley	2:24.20	2:17.41	2:13.77	2:10.48	2:08.40
400 medley	5:04.70	4:52.55	4:43.63	4:38.26	4:34.68

Juniors 50

Entries period

Technical meeting

Competition dates

12 meetings

17 individual events women and men

Heats - A & B Finals for 14-15 years old // 16-18 years old girls // 15-16 years old // 17-18 years old boys - A
Final 14 years old boys on all events, except for the 800 and 1500 => slowest heats in the morning, ONE fast heat in the afternoon.

Relays are not OPEN

For final qualifications, withdrawals must be declared no later than 30 minutes after the end of the event concerned (WA Competition Regulations 6.1.4). Any undeclared withdrawal in heats OR final will be subject to a penalty of €84.

Swimmers of foreign nationality (not selectable) licensed in French clubs or under a foreign banner are limited to **only one per final and fast heat**.

Write to marc.hanssler@ffnatation.fr for any information and/or registration for the competition.

	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
janvier							
février							
mars							
April	1	2	3	4	5	6	7
mai	8	9	10	11	12	13	14
june							
July	15	16	17	18	19	20	21
août							
septembre	22	23	24	25	26	27	28
octobre							
novembre	29	30	31				
décembre							

17 individual events

€12

0 relay event

€-

Chalon sur Saône



Championnats de France Nationale 2

Modes de qualification

Temps de qualification

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

8 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di		
janvier								12 ans	
février								13 ans	
mars				1	2	3	4	5	14 ans
avril									15 ans
mai									16 ans
juin									17 ans
juillet									18 ans
août									19 ans et +
septembre	13	14	15	16	17	18	19		
octobre	20	21	22	23	24	25	26		
novembre	27	28	29	30	31				
décembre									

17 épreuves
individuelles

12 €

3 épreuve
de relais

14 €



Melun



Mode de qualification

Les nageurs **licenciés avant le 5 mai** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils répondront aux modalités décrites ci-dessous :

- **Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2023)**
- **Qualification à partir du 1^{er} janvier, date limite de qualification : le 5 mai**

Ces championnats ne sont pas OPEN

Temps de qualification

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	27.78	1:00.14	2:10.93	4:35.88	9:28.20	18:13.36
	24.44	53.25	1:57.39	4:08.94	8:37.19	16:32.77
Dos	31.68	1:08.42	2:28.96			
	27.96	1:00.34	2:12.77			
Brasse	35.12	1:17.17	2:47.30			
	30.69	1:07.56	2:29.28			
Papillon	29.36	1:05.70	2:28.29			
	25.96	57.75	2:11.88			
4 nages			2:29.02	5:16.00		
			2:13.15	4:44.33		

Les nageuses et nageurs ayant réalisé les temps de qualification ci-dessus ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, filles et garçons, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.**

Une étude est en cours sur la possibilité d'ouvrir l'accès à la compétition pour les nageurs ayant réalisé un seul temps de qualification pour les championnats ELITE.

⚠ **Pendant** la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée **ici**. Elles seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course **se rajoute** à la course complémentaire, **elle sera facturée 60€**.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais mixtes par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant le début de la réunion de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.**

Nationale 2

Contenu du programme

Nationale 2

17 épreuves individuelles dames et messieurs

Séries - Finales A, B & C sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre dames et messieurs, classement au temps avec une série rapide. Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français **sont limités à un seul par finale ou série rapide.**

Les finales qui auraient moins de 4 qualifié(e)s ne seront pas nagées.

3 épreuves de relais mixtes : 4 x 100, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€ pour les épreuves individuelles, 168€ pour les relais.**

Lieu à déterminer

jeudi 16 mai 2024

vendredi 17 mai 2024

samedi 18 mai 2024

dimanche 19 mai 2024

Séries - *premières séries

Finales C, B & A - ** Séries finales

<p>400 nage libre dames</p> <p>200 4 nages messieurs</p> <p>200 brasse dames</p> <p>100 dos messieurs</p> <p>50 papillon dames</p> <p>100 papillon messieurs</p> <p>200 dos dames</p> <p>* 800 nage libre messieurs</p>	<p>400 nage libre messieurs</p> <p>200 4 nages dames</p> <p>200 brasse messieurs</p> <p>100 dos dames</p> <p>50 papillon messieurs</p> <p>100 papillon dames</p> <p>200 dos messieurs</p> <p>* 800 nage libre dames</p>	<p>200 nage libre dames</p> <p>200 papillon messieurs</p> <p>50 dos dames</p> <p>100 nage libre messieurs</p> <p>50 brasse dames</p> <p>100 brasse messieurs</p> <p>50 nage libre dames</p> <p>* 1500 nage libre messieurs</p> <p>400 4 nages dames</p>	<p>200 nage libre messieurs</p> <p>200 papillon dames</p> <p>50 dos messieurs</p> <p>100 nage libre dames</p> <p>50 brasse messieurs</p> <p>100 brasse dames</p> <p>50 nage libre messieurs</p> <p>* 1500 nage libre dames</p> <p>400 4 nages messieurs</p>
<p>Relais à l'issue de la dernière finale de la réunion</p>			
<p>4 x 200 nage libre mixte</p>	<p>4 x 100 nage libre mixte</p>	<p>4 x 100 4 nages mixte</p>	

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

14 €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.



Récompenses

Chaque vainqueur de finale A sera déclaré « Champion de France Nationale 2 ». Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium, récompensés par une médaille de la Fédération Française de Natation.

Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables licenciés en France prendront part aux podiums en fonction de leur rang de classement aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.



Nationale 2

Invitation Championnats de FRANCE ELITE et OPEN d'Eté

Les 4 premiers de chaque finale A et les 4 meilleurs temps des séries des 800 et 1500 nage libre seront qualifiés **pour les Championnats de France ELITE de Chartres et les Championnats de France OPEN d'Eté (lieu à définir)**. Ils pourront s'y engager pour l'épreuve concernée.

Classement National des Clubs - Trophée Nationale 2

Tous les nageurs se verront attribuer 3 points pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers des finales A, B de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous.

Concernant les 800 et 1500, les résultats des séries seront pris en compte. Les 16 premiers de ce classement marquent des points selon le barème ci-dessus.

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Nationale 2 » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Place	FINALE A								FINALE B							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25



Championnats de France ELITE 50m

Modes de qualification

Temps de qualification

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

English version

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

12 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
janvier								12 ans
février								13 ans
mars						1	2	14 ans
avril								15 ans
mai								16 ans
juin	3	4	5	6	7	8	9	17 ans
juillet	10	11	12	13	14	15	16	18 ans
août								19 ans et +
septembre	17	18	19	20	21	22	23	
octobre								
novembre	24	25	26	27	28	29	30	
décembre								

17 épreuves
individuelles

12 €

0 épreuve
de relais

- €

CHARTRES





Championnats qualificatifs pour événements ci-dessous :

Voir critères de sélection =>

Jeux Olympiques

Mode de qualification Fédération Française de Natation

Les nageurs **licenciés avant le 2 juin** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils répondront aux modalités décrites ci-dessous :

- **Nageurs qualifiés via les championnats de France Juniors 25m 2023.**
Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque finale A et/ou 4 premiers des 800 et 1500 nage libre (**dames nées en 2006** - **messieurs nés en 2005**) sont qualifiés pour l'épreuve concernée
- **Nageurs qualifiés via les championnats de France de Nationale 2.**
Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque **finale A** (ou du classement au temps pour les 800 et 1500 nage libre) sont qualifiés dans l'épreuve concernée.
- **Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2023)**
- **Qualification à partir du 1er janvier, date limite de qualification : le 2 juin**

Mode de qualification World Aquatics

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics pourront s'engager à ces championnats [selon la grille spécifique](#) en dernière page. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le **19 mai**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Temps de qualification

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	26.84	58.10	2:06.50	4:26.55	9:08.98	17:36.38
	23.62	51.45	1:53.42	4:00.52	8:19.70	15:59.20
Dos	30.61	1:06.11	2:23.92			
	27.01	58.30	2:08.28			
Brasse	33.94	1:14.56	2:41.64			
	29.65	1:05.27	2:24.24			
Papillon	28.36	1:03.48	2:23.28			
	25.09	55.79	2:07.42			
4 nages			2:23.98	5:05.32		
			2:08.65	4:34.71		

Les nageuses et nageurs ayant réalisé les temps de qualification ci-dessus ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire** (sauf listés Eau Libre - Relève, Séniors et Elite, sur étude des cas particuliers)

⚠ **Pendant** la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée [ici](#). Elles seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course [se rajoute](#) à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Elite 50



Contenu du programme

ELITE 50m

17 épreuves individuelles dames et messieurs

Séries - Finales A, B & C sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre dames et messieurs, classement au temps avec une série rapide.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français ou sous bannière étrangère **sont limités à un seul par finale ou série rapide, sauf pour les 100 et 200 nage libre, dames et messieurs : finales B et C autorisées, finale A exclue.**

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€**.

L'odyssée - Avenue Beynes 28000 Chartres

dimanche 16 juin 2024	lundi 17 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mercredi 19 juin 2024	jeudi 20 juin 2024	vendredi 21 juin 2024
Séries - *premières séries					
100 papillon dames	400 4 nages dames	50 brasse messieurs	200 papillon messieurs	200 papillon dames	200 4 nages messieurs
100 brasse messieurs	200 nage libre messieurs	200 brasse dames	50 papillon dames	50 nage libre messieurs	200 4 nages dames
400 nage libre dames	100 dos dames	50 dos messieurs	200 dos dames	50 dos dames	100 papillon messieurs
400 nage libre messieurs	400 4 nages messieurs	100 nage libre dames	50 brasse dames	200 dos messieurs	50 nage libre dames
100 brasse dames	200 nage libre dames	100 nage libre messieurs	200 brasse messieurs	* 800 nage libre dames	* 1500 nage libre messieurs
50 papillon messieurs	100 dos messieurs	* 1500 nage libre dames	* 800 nage libre messieurs		
Finales C dans l'ordre des séries hors *					
Finales B & A - ** Séries finales					
100 papillon dames	400 4 nages dames	** 1500 nage libre dames	50 papillon dames	** 800 nage libre dames	** 1500 nage libre messieurs
100 brasse messieurs	200 nage libre messieurs	50 brasse messieurs	200 papillon messieurs	50 nage libre messieurs	200 4 nages dames
400 nage libre dames	100 dos dames	200 brasse dames	200 dos dames	50 dos dames	100 papillon messieurs
Podiums	Podiums	Podiums	Podiums	Podiums	Podiums
400 nage libre messieurs	100 dos messieurs	50 dos messieurs	** 800 nage libre messieurs	200 papillon dames	50 nage libre dames
100 brasse dames	200 nage libre dames	100 nage libre dames	50 brasse dames	200 dos messieurs	200 4 nages messieurs
50 papillon messieurs	400 4 nages messieurs	100 nage libre messieurs	200 brasse messieurs	Podiums	Podiums
Podiums	Podiums	Podiums	Podiums		

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

- €

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Récompenses

Chaque vainqueur de finale A sera déclaré « Champion de France ELITE». Toutes les courses feront l'objet d'un podium, récompensées par une médaille de la Fédération Française de Natation.

Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.



CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 10 points pour leur participation aux championnats **ET** les 24 premières et premiers des finales A, B et C de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les 24 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 3 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

FINALE A

FINALE B

FINALE C

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	100	75	63	56	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Si un à trois nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 24 premiers, les points seront attribués aux 23, 22 ou 21 premiers. Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

French ELITE Championships

World Aquatics qualification mode

Foreign swimmers belonging to a national federation affiliated with World Aquatics will be able to entry to these championships at the times indicated below. They must have been carried out from January 1, 2023 to May 19, 2024.

The request must be made and sent by the federation of belonging to the swimmers concerned by **May 19, the last deadline**. The French Swimming Federation reserves the right to refuse entries.



Qualification time

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Free style	26.17	56.57	2:04.18	4:20.68	8:57.87	17:08.10
	23.06	49.96	1:49.98	3:53.18	8:05.95	15:26.06
Backstroke	30.04	1:04.52	2:20.73			
	26.18	56.36	2:03.89			
Breaststroke	33.41	1:12.37	2:37.89			
	28.77	1:03.54	2:18.79			
Butterfly	28.02	1:02.30	2:20.16			
	24.71	54.59	2:03.36			
Medley			2:22.45	5:01.60		
			2:05.86	4:25.02		

17 individual events women and men.

Heats - A, B & C finals on all events, except for the 800 and 1500 women's and men's freestyle, time classification with a fast heat.

For final qualifications, withdrawals must be declared no later than 30 minutes after the end of the event concerned (WA Competition Regulations 6.1.4). Any undeclared withdrawal in heats OR final will be subject to a penalty of €84.

Swimmers of foreign nationality (not selectable) licensed in French clubs or under a foreign banner are limited to **only one per final or fast heat**, except for the 100 and 200 freestyle, women and men: **B and C finals authorized, A final excluded**.

Write to marc.hanssler@ffnatation.fr for any information and/or registration for the competition.

Accreditations are nominative with picture.

Entries period

Technical meeting

Competition dates

12 meetings

	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
janvier							
février							
mars						1	2
avril							
mai							
june	3	4	5	6	7	8	9
juillet	10	11	12	13	14	15	16
août							
septembre	17	18	19	20	21	22	23
octobre							
novembre	24	25	26	27	28	29	30
décembre							

17 individual events

€12

0 relay event

€-

CHARTRES



4èmes Championnats de France Open d'Eté

Modes de qualification

Temps de qualification

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

English version

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

12 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
janvier								12 ans
février								13 ans
mars				4	5	6	7	14 ans
avril	1	2	3					15 ans
mai		8	9	10	11	12	13	16 ans
juin								17 ans
juillet	15	16	17	18	19	20	21	18 ans
août								19 ans
septembre	22	23	24	25	26	27	28	et +
octobre								
novembre	29	30	31					
décembre								

17 épreuves
individuelles

12 €

8 épreuve
de relais

14 €

Pierrelatte





Mode de qualification Fédération Française de Natation

Les nageurs **licenciés avant le 8 juillet** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils répondront aux modalités décrites ci-dessous :

- **Nageurs qualifiés via les championnats de France de Nationale 2.**

Les 4 premières nageuses et 4 premiers nageurs de chaque **finale A** (ou du classement au temps pour les 800 et 1500 nage libre) sont qualifiés dans l'épreuve concernée.

- **Nageurs qualifiés sur les performances de la saison N-1 (1^{er} janvier au 31 décembre 2023)**
- **Qualification à partir du 1er janvier, date limite de qualification : le 8 juillet**

- **MESURES COMPLÉMENTAIRES :**

Un double dispositif est mis en oeuvre pour les 14, 15 et 16 ans. Si le nombre de qualifiés AU TEMPS (hors dispositifs décrits ci-dessus) n'atteint pas les Rk renseignés ci-dessous, tous les nageurs qui **figureront parmi ces Rk le mardi 9 juillet seront qualifiés** pour les championnats. Seules les performances réalisées lors du Circuit FFN des meetings Qualificatifs et/ou les webconfront@tion des Ligues sont prises en compte. En cas d'utilisation de ces Rk pour compléter les qualifications, il ne sera fait appel à aucune liste complémentaire.

Mode de qualification World Aquatics

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics pourront s'engager à ces championnats [selon la grille spécifique](#) en dernière page. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le **1er juillet**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Epreuves

Année de naissance

		14 ans		15 ans		16 ans		17 ans	18 ans	19 et +
	Rk	2010	Rk	2009	Rk	2008	2007	2006	2005 et av.	
50 nage libre	16	28.58	16	28.01	16	27.71	27.33	27.09	26.84	
100 nage libre	16	1:02.33	16	1:00.53	16	59.91	59.19	58.65	58.10	
200 nage libre	16	2:16.25	16	2:11.86	16	2:10.84	2:08.60	2:07.55	2:06.50	
400 nage libre	12	4:44.84	12	4:36.87	12	4:32.62	4:28.39	4:27.47	4:26.55	
800 nage libre	8	9:44.60	8	9:25.59	8	9:21.58	9:09.94	9:09.46	9:08.98	
1500 nage libre	8	18:53.26	8	18:07.55	8	17:55.76	17:43.08	17:39.73	17:36.38	
50 dos	16	32.80	16	31.98	16	31.45	31.10	30.86	30.61	
100 dos	16	1:10.87	16	1:09.24	16	1:08.05	1:06.94	1:06.53	1:06.11	
200 dos	16	2:32.41	16	2:29.09	16	2:26.81	2:25.64	2:24.78	2:23.92	
50 brasse	16	36.40	16	35.35	16	34.72	34.33	34.14	33.94	
100 brasse	16	1:19.66	16	1:17.08	16	1:16.43	1:16.04	1:15.30	1:14.56	
200 brasse	16	2:51.96	16	2:46.73	16	2:45.61	2:43.67	2:42.66	2:41.64	
50 papillon	16	30.47	16	29.58	16	29.17	28.79	28.58	28.36	
100 papillon	16	1:08.92	16	1:06.54	16	1:05.36	1:04.59	1:04.04	1:03.48	
200 papillon	16	2:38.79	16	2:31.16	16	2:28.41	2:24.20	2:23.74	2:23.28	
200 4 nages	16	2:34.13	16	2:30.89	16	2:28.15	2:26.95	2:25.47	2:23.98	
400 4 nages	12	5:27.34	12	5:15.02	12	5:12.75	5:08.72	5:07.02	5:05.32	

Epreuves

Année de naissance	Rk	14 ans		15 ans		16 ans		17 ans		18 ans		19 et +	
		2010	Rk	2009	Rk	2008	2007	2006	2005 et av.				
50 nage libre	16	26.69	16	25.84	16	25.12	24.62	24.12	23.62				
100 nage libre	16	58.35	16	56.40	16	54.74	53.58	52.84	51.45				
200 nage libre	16	2:07.82	16	2:03.32	16	1:59.17	1:57.16	1:55.48	1:53.42				
400 nage libre	12	4:30.66	12	4:19.17	12	4:13.10	4:06.12	4:02.58	4:00.52				
800 nage libre	8	9:20.58	8	8:56.13	8	8:43.25	8:31.04	8:25.11	8:19.70				
1500 nage libre	8	17:57.75	8	17:06.91	8	16:37.59	16:13.01	16:02.04	15:59.20				
50 dos	16	31.01	16	29.75	16	28.82	28.08	27.69	27.01				
100 dos	16	1:07.51	16	1:03.80	16	1:02.16	1:00.70	59.70	58.30				
200 dos	16	2:27.36	16	2:19.06	16	2:15.12	2:11.69	2:10.64	2:08.28				
50 brasse	16	34.37	16	32.44	16	31.47	30.79	30.10	29.65				
100 brasse	16	1:15.49	16	1:11.83	16	1:08.99	1:07.27	1:06.34	1:05.27				
200 brasse	16	2:45.40	16	2:36.44	16	2:29.68	2:27.33	2:26.62	2:24.24				
50 papillon	16	28.69	16	27.57	16	26.72	26.05	25.55	25.09				
100 papillon	16	1:04.55	16	1:01.68	16	59.46	58.19	57.14	55.79				
200 papillon	16	2:27.53	16	2:17.95	16	2:14.77	2:11.64	2:09.44	2:07.42				
200 4 nages	16	2:26.46	16	2:19.61	16	2:15.93	2:12.61	2:10.50	2:08.65				
400 4 nages	12	5:09.80	12	4:57.12	12	4:48.11	4:42.69	4:39.07	4:34.71				

Les nageuses et nageurs ayant réalisé les temps de qualification ci-avant ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.

⚠ **Pendant** la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée [ici](#). Elles seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course [se rajoute](#) à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais mixtes par club pour chaque épreuve de relais.
- Les relais **exclusivement composés de Juniors** feront l'objet d'un podium spécifique à cette catégorie. La règle des deux relais maxi par épreuve et par club ne change pas.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Les relais ne sont pas OPEN.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais du jour devront être composés une demi-heure avant la fin de l'échauffement du matin. Ils pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.**

Open d'Été

Contenu du programme

Open d'Été

17 épreuves individuelles dames et messieurs

Séries - Finales A & B pour les 14-15 ans // 16 ans et + Dames // 15-16 ans // 17 ans et + Messieurs - Finale A 14 ans Messieurs sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 => **Finale A** pour les 14-15 ans // 16 ans et + Dames et **Finale A** pour les 14-16 ans // 17 ans et + Messieurs, le lendemain.

8 épreuves de relais

Dames et **Messieurs** : 4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4x 100 4 nages

Mixtes : 4 x 100 nage libre, 4x100 4 nages.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€, 168€ pour les relais**.

Lieu à déterminer

mardi 16 juillet 2024	mercredi 17 juillet 2024	jeudi 18 juillet 2024	vendredi 19 juillet 2024	samedi 20 juillet 2024	dimanche 21 juillet 2024
-----------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------

Séries					
400 4 nages dames	400 4 nages messieurs	50 nage libre dames	50 nage libre messieurs	400 nage libre messieurs	400 nage libre dames
200 papillon messieurs	200 papillon dames	50 papillon messieurs	50 papillon dames	200 nage libre dames	200 nage libre messieurs
50 dos dames	50 dos messieurs	200 4 nages dames	200 4 nages messieurs	50 brasse messieurs	50 brasse dames
100 brasse messieurs	100 brasse dames	200 brasse messieurs	200 brasse dames	200 dos dames	200 dos messieurs
100 nage libre dames	100 nage libre messieurs	100 dos dames	100 dos messieurs	100 papillon messieurs	100 papillon dames
800 nage libre messieurs	800 nage libre dames	1500 nage libre messieurs	1500 nage libre dames		

Finales B & A 14-15 ans // 16 et + Filles // 15-16 ans // 17 et + Garçons - Finale A 14 ans Garçons

400 4 nages dames	800 nage libre messieurs	800 nage libre dames	1500 nage libre messieurs	1500 nage libre dames	400 nage libre dames
200 papillon messieurs	200 papillon dames	50 papillon messieurs	50 papillon dames	50 brasse messieurs	200 nage libre messieurs
50 dos dames	50 dos messieurs	50 nage libre dames	50 nage libre messieurs	200 dos dames	Podiums
Podiums	Podiums	Podiums	Podiums	Podiums	50 brasse dames
100 brasse messieurs	400 4 nages messieurs	200 4 nages dames	200 4 nages messieurs	400 nage libre messieurs	200 dos messieurs
100 nage libre dames	100 brasse dames	200 brasse messieurs	200 brasse dames	200 nage libre dames	100 papillon dames
Podiums	100 nage libre messieurs	100 dos dames	100 dos messieurs	100 papillon messieurs	Podiums
4 x 200 nage libre messieurs	Podiums	Podiums	Podiums	Podiums	4 x 100 4 nages mixte
	4 x 200 nage libre dames	4 x 100 4 nages messieurs	4 x 100 4 nages dames	4 x 100 nage libre mixte	
		4 x 100 nage libre dames	4 x 100 nage libre messieurs		

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

14 €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.



Récompenses

Le premier français de chaque finale A sera déclaré « Champion de France Open d'Eté »

Deux podiums par sexe et par épreuve :

- Podium Champion de France JUNIORS 1-2 (14-15 ans Dames, 14-16 ans Messieurs)
- Podium Champion de France JUNIORS 3 & + (16 ans et + Dames, 17 ans et + Messieurs)

Chaque relais fera l'objet d'un podium Toutes Catégories et Juniors (14-18 ans). Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Deux classements distincts sont proposés au titre du Trophée ELITE :

- Classement du Trophée ELITE des Juniors 1 & 2 (14-15 ans Dames, 14-16 ans Messieurs)
- Classement du Trophée ELITE des Juniors 3 & + (16 ans et + Dames, 17 ans et + Messieurs)

Classement du Trophée ELITE des Juniors 1 & 2 (14-15 ans Dames, 14-16 ans Messieurs)

Tous les nageurs se verront attribuer **5 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers (finales A et B) de chaque épreuve marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats qui seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

FINALE A

FINALE B

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 8 premier(ère)s de la finale A auront les points de la finale A JUNIORS 1-2. Les points de la finale B seront attribués aux nageur(se)s non qualifié(e)s en finale A, dans l'ordre du classement des séries (qualifié(e)s pour la finale A exclu(e)s).

Classement du Trophée ELITE des Juniors 3 & + (16 ans et + Dames, 17 ans et + Messieurs)

Tous les nageurs se verront attribuer **8 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers (finales A et B) de chaque épreuve marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats qui seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

FINALE A

FINALE B

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	90	68	56	51	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 8 premier(ère)s de la finale A auront les points de la finale A JUNIORS 3 & +. Les points de la finale B seront attribués aux nageur(se)s non qualifié(e)s en finale A, dans l'ordre du classement des séries (qualifié(e)s pour la finale A exclu(e)s).

Open d'Eté

French Summer Open Championships.

World Aquatics qualification mode

Foreign swimmers belonging to a national federation affiliated with World Aquatics will be able to entry to these championships at the times indicated below. They must have been carried out from January 1, 2023 to July 1, 2024.

The request must be made and sent by the federation of belonging to the swimmers concerned **by July 1, the last deadline**. The French Swimming Federation reserves the right to refuse entries.

Event 14 years old 15 years old 16 years old 17 years old 18 years old 19 & +

Year of birth	2010	2009	2008	2007	2006	2005 & before
50 free style	28.29	27.73	27.43	27.06	26.81	26.57
100 free style	1:01.31	59.52	59.31	58.60	58.06	57.52
200 free style	2:14.09	2:09.74	2:08.73	2:06.51	2:05.47	2:04.44
400 free style	4:40.39	4:32.50	4:28.29	4:24.11	4:23.20	4:22.28
800 free style	9:35.15	9:16.33	9:12.36	9:00.84	9:00.37	8:59.89
1500 free stylke	18:34.73	17:49.47	17:38.20	17:25.65	17:22.33	17:19.02
50 backstroke	32.47	31.66	31.14	30.79	30.55	30.30
100 backstroke	1:09.76	1:08.15	1:06.97	1:05.87	1:05.46	1:05.05
200 backstroke	2:30.09	2:26.80	2:24.54	2:23.38	2:22.53	2:21.68
50 breaststroke	36.04	35.00	34.37	33.99	33.79	33.60
100 breaststroke	1:18.46	1:15.91	1:15.27	1:14.88	1:14.15	1:13.41
200 breaststroke	2:49.44	2:44.26	2:43.15	2:41.23	2:40.23	2:39.22
50 butterfly	30.17	29.28	28.88	28.50	28.29	28.08
100 butterfly	1:07.83	1:05.47	1:04.31	1:03.54	1:02.99	1:02.45
200 butterfly	2:36.40	2:28.85	2:26.13	2:21.96	2:21.50	2:21.05
200 medley	2:31.79	2:28.58	2:25.87	2:24.68	2:23.21	2:21.74
400 medley	5:22.07	5:09.87	5:07.62	5:03.63	5:01.95	5:00.27

Event 14 years old 15 years old 16 years old 17 years old 18 years old 19 & +

Year of birth	2010	2009	2008	2007	2006	2005 & before
50 free style	26.90	25.58	24.87	24.37	23.88	23.38
100 free style	59.13	55.84	54.19	53.04	52.31	50.94
200 free style	2:10.13	2:01.29	1:57.58	1:55.59	1:53.93	1:51.89
400 free style	4:34.94	4:14.98	4:08.97	4:02.06	3:58.55	3:56.51
800 free style	9:36.96	8:47.57	8:34.82	8:22.73	8:16.86	8:11.50
1500 free stylke	18:36.32	16:49.84	16:21.21	15:59.88	15:46.02	15:43.61
50 backstroke	31.51	29.45	28.53	27.80	27.41	26.74
100 backstroke	1:08.54	1:02.76	1:01.14	59.69	59.10	57.72
200 backstroke	2:28.54	2:16.87	2:12.97	2:09.57	2:08.53	2:06.20
50 breaststroke	34.72	32.12	31.16	30.48	29.80	29.35
100 breaststroke	1:17.36	1:10.71	1:07.90	1:06.20	1:05.28	1:04.22
200 breaststroke	2:48.58	2:34.08	2:27.38	2:25.06	2:24.35	2:22.00
50 butterfly	29.16	27.29	26.45	25.79	25.29	24.84
100 butterfly	1:06.45	1:00.66	58.87	57.61	56.57	55.23
200 butterfly	2:34.57	2:15.77	2:12.62	2:09.52	2:07.35	2:05.35
200 medley	2:28.87	2:17.41	2:13.77	2:10.48	2:08.40	2:06.56
400 medley	5:18.42	4:52.55	4:43.63	4:38.26	4:34.68	4:30.36

Open d'Été

Entries period

Technical meeting

Competition dates

12 meetings

17 individual events women and men

Heats - A & B Finals for 14-15 years old // 16 years old and + women // 15-16 years old // 17 years old and + men - A Final 14 years old men on all events, except for 800 and 1500 => Final A for 14-15 years old // 16 years old and + women and Final A for 14-16 years old // 17 years old and + men, the next day.

Relays are not OPEN

For final qualifications, withdrawals must be declared no later than 30 minutes after the end of the event concerned (WA Competition Regulations 6.1.4). Any undeclared withdrawal in heats OR final will be subject to a penalty of €84.

Swimmers of foreign nationality (not selectable) licensed in French clubs or under a foreign banner are limited to **only one per final**.

Write to marc.hanssler@ffnatation.fr for any information and/or registration for the competition.

	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
janvier							
février							
mars				4	5	6	7
avril	1	2	3				
mai	8	9	10	11	12	13	14
juin							
July	15	16	17	18	19	20	21
août							
septembre	22	23	24	25	26	27	28
octobre							
novembre	29	30	31				
décembre							

17 individual events

€12

0 relay event

€-

Pierrelatte



XIX^{èmes} Championnats de France

ELITE 25m

Modes de qualification

English version

Rankings qualificatifs

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

8 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
janvier								12 ans
février								13 ans
mars	7	8	9	10	11	12	13	14 ans
avril								15 ans
mai	14	15	16	17	18	19	20	16 ans
juin								17 ans
juillet	21	22	23	24	25	26	27	18 ans
août								19 ans
septembre	28	29	30	31	1	2	3	et +
octobre								
novembre	4	5	6	7	8	9	10	
décembre								

18 épreuves
individuelles

12 €

6 épreuves
de relais

14 €

Montpellier





Championnats qualificatifs pour évènements ci-dessous :

Voir critères de sélection =>

Monde 25m

Mode de qualification Fédération Française de Natation

Les nageurs **licenciés avant le 20 octobre** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils seront classés parmi les rangs ci-dessous. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve.

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Il n'y aura aucune liste complémentaire en cas de défection dans une épreuve.

Mode de qualification World Aquatics

Les nageurs étrangers appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics pourront s'engager à ces championnats [selon la grille spécifique](#) en dernière page. La demande devra être effectuée et envoyée par la fédération d'appartenance des nageurs concernés pour le **20 octobre**, dernier délai. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser des engagements.

Rangs retenus par épreuve

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	48	64	56	48	32	32
Dos	48	56	48			
Brasse	48	56	48			
Papillon	48	56	48			
4 nages		Course complémentaire	48	40		

Les nageurs ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire** (sauf listés Eau Libre - Relève, Séniors et Elite, sur étude des cas particuliers)

⚠ Pendant la période des engagements, une demande de participation à ces épreuves peut être adressée [ici](#). Elles seront classées en pourcentage du temps de qualification pour les départager si elles sont supérieures au nombre de places disponibles. Si la course [se rajoute](#) à la course complémentaire, elle sera facturée 60€.

Le temps retenu pour engager les nageurs sur chaque épreuve sera effectué par la recherche du meilleur temps des deux dernières saisons sportives (2022 et 2023) dans la base fédérale.

En cas d'absence de temps sur cette épreuve, le nageur sera en engagé en NO TIME.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Les relais ne sont pas OPEN
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant le début de la réunion de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.**

Elite 25

Contenu du programme

Elite 25m

18 épreuves individuelles Filles et Garçons - 6 relais (2 en filles, 2 en garçons, 2 mixtes)

Séries - Finales A, B & C sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre Filles et Garçons, classement au temps avec une série finale l'après-midi.

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français ou sous bannière étrangère **sont limités à un seul par finale ou série finale.**

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€, 168€ pour les relais.**

Lieu à déterminer

jeudi 31 octobre 2024	vendredi 1 novembre 2024	samedi 2 novembre 2024	dimanche 3 novembre 2024
<i>Séries - * premières séries</i>			
100 papillon messieurs 50 brasse dames 400 nage libre messieurs 50 dos dames 200 dos messieurs 200 4 nages dames 100 4 nages messieurs 100 nage libre dames * 1500 nage libre dames	100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames 50 dos messieurs 200 dos dames 200 4 nages messieurs 100 4 nages dames 100 nage libre messieurs * 1500 nage libre messieurs	50 papillon messieurs 200 papillon dames 400 4 nages messieurs 100 dos dames 100 brasse messieurs 200 brasse dames 200 nage libre messieurs 50 nage libre dames * 800 nage libre dames	50 papillon dames 200 papillon messieurs 400 4 nages dames 100 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 200 nage libre dames 50 nage libre messieurs * 800 nage libre messieurs
<i>Finales C,B & A ** séries finales</i>			
** 1500 nage libre dames 100 papillon messieurs 50 brasse dames 400 nage libre messieurs	** 1500 nage libre messieurs 100 papillon dames 50 brasse messieurs 400 nage libre dames	** 800 nage libre dames 50 papillon messieurs 200 papillon dames 400 4 nages messieurs	** 800 nage libre messieurs 50 papillon dames 200 papillon messieurs 400 4 nages dames
<i>Podiums</i>			
50 dos dames 200 dos messieurs 200 4 nages dames 100 4 nages messieurs 100 nage libre dames	50 dos messieurs 200 dos dames 200 4 nages messieurs 100 4 nages dames 100 nage libre messieurs	100 dos dames 100 brasse messieurs 200 brasse dames 200 nage libre messieurs 50 nage libre dames	100 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 200 nage libre dames 50 nage libre messieurs
<i>Podiums</i>			
4 x 50 nage libre messieurs 4 x 50 nage libre dames	4 x 50 nage libre mixte	4 x 50 4 nages messieurs 4 x 50 4 nages dames	4 x 50 4 nages mixte

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

14 €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.

Récompenses

Le vainqueur de chaque épreuve sera déclaré « Champion de France 25m ».

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux cotés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement. Les sélections étrangères qui accéderont aux podiums des relais seront récompensées à la discrétion du comité d'organisation.



CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer 5 points pour leur participation aux championnats **ET** les 8 premières et premiers des finales A et B de chaque épreuve individuelle marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » du championnat et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, les 16 premières et 16 premiers du classement final des séries marquent des points selon le barème ci-dessous.

	FINALE A								FINALE B							
Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	80	60	50	45	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30

Si un à deux nageurs d'une sélection étrangère est (sont) classé(s) dans les 16 premiers, les points seront attribués aux nageurs suivants de la finale C. Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

French ELITE Short Course Championships

World Aquatics qualification mode

Foreign swimmers belonging to a national federation affiliated with the World Aquatics will be able to engage in these championships on production of performances carried out in long course, corresponding to the specific times of foreign swimmers of the France ELITE 50m. They must have been carried out from January 1, 2023 to October 20, 2024.

The request must be made and sent by the federation of belonging to the swimmers concerned by **October 20, the last deadline**. The French Swimming Federation reserves the right to refuse entries.

Qualification time

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Free style	26.17	56.57	2:04.18	4:20.68	8:57.87	17:08.10
	23.06	49.96	1:49.98	3:53.18	8:05.95	15:26.06
Backstroke	30.04	1:04.52	2:20.73			
	26.18	56.36	2:03.89			
Breaststroke	33.41	1:12.37	2:37.89			
	28.77	1:03.54	2:18.79			
Butterfly	28.02	1:02.30	2:20.16			
	24.71	54.59	2:03.36			
Medley			2:22.45	5:01.60		
			2:05.86	4:25.02		

18 individual events women and men.

Heats - A, B & C finals on all events, except for the 800 and 1500 women's and men's freestyle, time classification with a fast heat.

For final qualifications, withdrawals must be declared no later than 30 minutes after the end of the event concerned (WA Competition Regulations 6.1.4). Any undeclared withdrawal in heats OR final will be subject to a penalty of €84.

Swimmers of foreign nationality (not selectable) licensed in French clubs or under a foreign banner are limited to **only one per final or fast heat**,

Write to marc.hanssler@ffnatation.fr for any information and/or registration for the competition.

Accreditations are nominative with picture.

Entries period

Technical meeting

Competition dates

8 meetings

	Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
janvier							
février							
mars							
avril	7	8	9	10	11	12	13
mai	14	15	16	17	18	19	20
june							
juillet	21	22	23	24	25	26	27
août							
septembre	28	29	30	31	1	2	3
octobre							
novembre	4	5	6	7	8	9	10
décembre							

17 individual events

€12

0 relay event

€-

Montpellier



5èmes Championnats de France Juniors 25m

Modes de qualification

Rankings qualificatifs

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

10 réunions

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
janvier								12 ans
février								13 ans
mars	11	12	13	14	15	16	17	14 ans
avril								15 ans
mai	18	19	20	21	22	23	24	16 ans
juin								17 ans
juillet	25	26	27	28	29	30	1	18 ans
août								19 ans et +
septembre	2	3	4	5	6	7	8	
octobre								
novembre	9	10	11	12	13	14	15	
décembre								

17 épreuves
individuelles

12 €

6 épreuves
de relais

14 €





Championnats qualificatifs pour événements ci-dessous :

France Juniors 50m

France Elite 50m

Mode de qualification Fédération Française de Natation

Les nageurs **licenciés avant le 23 novembre** dans un club de la Fédération Française de Natation pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils seront classés parmi les rangs ci-dessous. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuve.

Les classements pris en compte seront ceux de la saison N en bassin de 50m, arrêtés au 31 août. Il n'y aura aucune liste complémentaire en cas de défection dans une épreuve.

Rangs retenus par épreuve et PAR ANNÉE D'ÂGE
J14 ans - J15 ans - J16 ans - J17 ans - J18 ans

Style - Distance	50	100	200	400	800	1500
Nage libre	12	14	14	12	10	10
Dos	12	14	14			
Brasse	12	14	14			
Papillon	12	14	14			
4 nages			14	12		

Les nageurs ne sont pas limités en nombre d'épreuve. Une épreuve complémentaire sera alors autorisée (impossibilité de s'engager sur la seule épreuve complémentaire). **Les 400 4 nages, 400, 800 et 1500 nage libre, dames et messieurs, ne pourront pas être choisis en course complémentaire.**

Le temps retenu pour engager les nageurs sur chaque épreuve sera identique au temps réalisé en bassin de 50m pour se classer dans les rankings qualificatifs.

Epreuves de relais

- Les relais devront **être composés sur extraNat pour être engagés** et ne pourront l'être que par des nageur(se)s qualifié(e)s individuellement. AUCUN remplaçant(e) ne sera accepté(e).
- Il ne peut y avoir plus de 2 relais par club pour chaque épreuve de relais.
- Un relais de club comprenant plus d'un non sélectionnable dans sa composition ne pourra pas prétendre à accéder au podium.
- Classement au temps de tous les relais.

Les relais pourront être modifiés jusqu'à une demi-heure avant le début de la réunion de l'après-midi. **Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 168€.**

Distribution des Finales A et qualification pour les CF Juniors et CF Elite 2025

- La **finale A « Juniors 18 ans »** regroupera les 8 meilleures nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2006). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France ELITE 2025 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 17 ans »** regroupera les 8 meilleures nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2007). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2025 en grand bassin.

Juniors 25



Distribution des Finales A et qualification pour les CF Juniors et CF Elite 2025

- La **finale A « Juniors 16 ans »** regroupera les 8 meilleurs nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2008). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2025 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 15 ans »** regroupera les 8 meilleurs nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2009). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2025 en grand bassin.
- La **finale A « Juniors 14 ans »** regroupera les 8 meilleurs nageuses et les 8 meilleurs nageurs (nés en 2010). **Les 4 premi(ères)ers de cette finale** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France Juniors 2025 en grand bassin.
- **Concernant les 800 et 1500 nage libre**, épreuves au format « classement au temps », **les 4 premières et 4 premiers** de chaque année d'âge (**jusqu'aux Juniors 17 ans**) seront directement qualifié(e) aux championnats de France Juniors 2025 en grand bassin. **Les 4 premières et 4 premiers Juniors 18 ans** seront directement qualifié(e)s aux championnats de France ELITE 2025 en grand bassin.

Récompenses

Le vainqueur de chaque finale A sera déclaré « Champion de France 25m Juniors 14 ans, Juniors 15 ans... ».

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France prendront part en fonction de leur rang de classement aux podiums aux côtés des autres nageurs. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Un classement concatènera les résultats des cinq finales A.

Tous les nageurs se verront attribuer **4 points** pour leur participation aux championnats **ET** les 16 premières et premiers de ce classement concaténé, de chaque épreuve individuelle, marquent des points selon le barème ci-dessous.

Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Concernant les 800 et 1500, les résultats finaux obtenus à l'issue du classement au temps des premières séries et séries finales distribueront les 16 rangs de points. Ce classement ne pourra pas comprendre plus de 2 non-sélectionnables licenciés dans un club français.

Tout disqualifié sera exclu de ce classement.

Classement fusionné des cinq finales A

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Juniors 25

Contenu du programme

17 épreuves individuelles Filles et Garçons - 6 relais (2 filles, 2 garçons, 2 mixtes)

Séries - Finale A **par année d'âge** sur toutes les épreuves, sauf pour les 800 et 1500 nage libre Filles et Garçons, classement au temps avec **une** série finale l'après-midi. Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français **sont limités à un seul par finale**.

Ces championnats **ne sont pas OPEN** aux sélections étrangères.

Pour les qualifications en finale, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée (WA Competition Regulations 6.1.4). Tout forfait non déclaré **en série OU finale** fera l'objet d'une **pénalité de 84€, 168€ pour les relais**.

Juniors 25m

Lieu à déterminer

jeudi 5 décembre 2024	vendredi 6 décembre 2024	samedi 7 décembre 2024	dimanche 8 décembre 2024	lundi 9 décembre 2024
<i>Séries - * premières séries</i>				
100 brasse dames 100 papillon messieurs 50 dos dames 400 nage libre messieurs 100 nage libre dames 200 4 nages messieurs * 800 nage libre dames	100 brasse messieurs 100 papillon dames 50 dos messieurs 400 nage libre dames 100 nage libre messieurs 200 4 nages dames * 800 nage libre messieurs	200 papillon dames 50 nage libre messieurs 200 brasse dames 50 brasse messieurs 100 dos dames 200 nage libre messieurs * 1500 nage libre dames	200 papillon messieurs 50 nage libre dames 200 brasse messieurs 50 brasse dames 100 dos messieurs 200 nage libre dames * 1500 nage libre messieurs	50 papillon messieurs 50 papillon dames 200 dos messieurs 200 dos dames 400 4 nages messieurs 400 4 nages dames
Finales A par année d'âge - ** séries finales				
** 800 nage libre dames 100 papillon messieurs 100 brasse dames 200 4 nages messieurs	** 800 nage libre messieurs 100 papillon dames 50 brasse messieurs 200 4 nages dames	** 1500 nage libre dames 50 nage libre messieurs 200 brasse dames 50 brasse messieurs	** 1500 nage libre messieurs 50 nage libre dames 200 brasse messieurs 50 brasse dames	400 4 nages messieurs 50 papillon dames 200 dos messieurs
<i>Podiums</i>				
50 dos dames 400 nage libre messieurs 100 nage libre dames	50 dos messieurs 400 nage libre dames 100 nage libre messieurs	200 papillon dames 200 nage libre messieurs 100 dos dames	200 papillon messieurs 200 nage libre dames 100 dos messieurs	400 4 nages dames 50 papillon messieurs 200 dos dames
<i>Podiums</i>				
4 x 50 4 nages messieurs 4 x 50 nage libre dames	4 x 50 4 nages dames 4 x 50 nage libre messieurs	4 x 50 nage libre mixte	4 x 50 4 nages mixte	

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

14 €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.

5èmes Championnats de France Benjamins

Modes de qualification

Temps de qualification

Programme et règlements

Récompenses et Trophée ELITE

période
d'engagement

réunion
technique

dates
compétition

- réunions
à définir

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
janvier							
février							
mars							1
avril							
mai		2	3	4	5	6	7
juin							8
juillet							
août	9	10	11	12	13	14	15
septembre							
octobre	16	17	18	19	20	21	22
novembre							
décembre	23	24	25	26	27	28	29

12 ans

13 ans

14 ans

15 ans

16 ans

17 ans

18 ans

19 ans et +

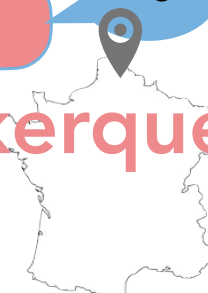
Épreuves
individuelles :
13 => 12 ans
16 => 13 ans

12
€

- épreuves
de relais

- €

Dunkerque



☞ PHASE 1 : Nageurs qualifiés sur rankings à l'issue de la webconfront@tion des Ligues.

☞ PHASE 2 : Nageurs qualifiés aux temps semestrialisés PETIT bassin du 21 septembre au 17 novembre

☞ PHASE 3 : Nageurs qualifiés aux temps semestrialisés GRAND bassin FINAL TOUR Benjamins (30 nov. - 1^{er} dec.)

Mode de qualification (phase 1) à l'issue de la webconfront@tion des Ligues



50 nage libre

100 nage libre

200 nage libre

400 nage libre

800 nage libre

50 dos

100 dos

200 dos

50 brasse

100 brasse

200 brasse

50 papillon

100 papillon

200 papillon

200 4 nages

400 4 nages

Benjamins 12 ans

Benjamins 13 ans

Webconfront@tion des Ligues

Tous les nageurs classés dans les rankings de la webconfront@tion benjamine des Ligues de juin (rankings ci-contre) **sont qualifiés** pour les championnats de France Benjamins.

A partir du 8 juillet :

Les temps de ces rangs, définis par la webconfront@tion benjamine des Ligues deviendront les temps de qualification pour les Benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année nés du 1^{er} janvier au 30 juin (premier semestre de l'année de naissance).

Pour les benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année nés du 1^{er} juillet au 31 décembre, une pondération sera appliquée aux temps de qualification des benjamins nés lors du premier semestre de leur année d'âge.

Mode de qualification (phase 2)

Temps de qualification ci-après à réaliser en 25m lors des Championnats départementaux Automne petit bassin, qui devront être organisés du **21 septembre au 17 novembre** pour être pris en compte. **Id.338 à utiliser pour déclarer cette compétition.** Toute demande de correction *a posteriori* sera refusée. Ouverts à tous.

Mode de qualification (phase 3)

Temps de qualification ci-après à réaliser en 50m lors des FINAL TOUR Benjamins qui se dérouleront les **30 novembre et 1^{er} décembre**. Ouverts aux non qualifiés de la webconfront@tion des Ligues. Les qualifiés de la phase 1 ne sont pas autorisés à participer.

Trophées Benjamins (jusqu'au 24 novembre)

Les premières et premiers nageurs des Trophées Benjamins, dont le nombre est déterminé pour chaque année d'âge ([voir fiche Trophées Benjamins ici](#)), sont qualifiés d'office aux championnats de France Benjamins et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

Phase 1

Phase 2

Phase 3

Contenu du programme



32 épreuves individuelles pour les Benjamins 13 ans nés en 2011

=> 16 en filles, 16 en garçons, **classement au temps avec une série rapide par semestre** (soit 4 séries rapides par épreuve)

26 épreuves individuelles pour les Benjamins 12 ans nés en 2012

=> 13 en filles, 13 en garçons, **classement au temps avec une série rapide par semestre** (soit 4 séries rapides par épreuve).

Les nageurs de nationalité étrangère (non sélectionnables) licenciés dans les clubs français sont limités à un seul par série rapide.

Pas de course complémentaire. Ces championnats **ne sont pas OPEN** aux sélections étrangères.

jeudi 12 décembre 2024		vendredi 13 décembre 2024		samedi 14 décembre 2024	
Matin		Matin		Matin	
200 dos dames	4P	200 dos messieurs	4P	200 papillon dames	2P
50 nage libre messieurs	4P	50 nage libre dames	4P	100 dos messieurs	4P
50 papillon dames	4P	50 papillon messieurs	4P	100 brasse dames	4P
200 brasse messieurs	4P	200 brasse dames	4P	400 4 nages messieurs	2P
400 nage libre dames	4P	400 nage libre messieurs	4P	200 nage libre dames	4P
Après-midi		Après-midi		Après-midi	
100 papillon messieurs	4P	100 papillon dames	4P	200 papillon messieurs	2P
50 brasse dames	4P	50 brasse messieurs	4P	100 dos dames	4P
800 nage libre messieurs	2P	800 nage libre dames	2P	100 brasse messieurs	4P
200 4 nages dames	4P	200 4 nages messieurs	4P	400 4 nages dames	2P
50 dos messieurs	4P	50 dos dames	4P	200 nage libre messieurs	4P
100 nage libre dames	4P	100 nage libre messieurs	4P		



Tous les podiums se dérouleront immédiatement après l'épreuve

4P Podiums S1 & S2

2P Podiums B13 S1 & S2

Tarif épreuve individuelle

12 €

Tarif épreuve de relais

- €

Les horaires seront définis selon le taux d'engagement, et, le cas échéant, en fonction des retransmissions télévisées.

Prenez soin de vérifier votre espace extraNat les jours suivants la fin des championnats pour vérifier l'état de vos factures (majoration des engagements). Vous avez jusqu'à 15 jours pour les régler.

RÉCOMPENSES

Cérémonie d'ouverture des championnats :

Les premières et premiers nageurs des Trophées BENJAMINS, dont le nombre est déterminé pour chaque année d'âge ([voir fiche Trophées Benjamins ici](#)) seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie d'ouverture de ces championnats. Les nageurs(ses) classé(e)s de 1 à 3 recevront une médaille, les nageurs(ses) suivant(e)s, un diplôme.

Podiums des championnats :

Le vainqueur de chaque épreuve sera déclaré « Champion de France BENJAMINS » selon un classement annualisé ET semestrialisé.

QUATRE podiums par sexe et par épreuve :

- Podium BENJAMINS 1 Semestre 1.
- Podium BENJAMINS 1 Semestre 2.
- Podium BENJAMINS 2 Semestre 1.
- Podium BENJAMINS 2 Semestre 2.

Toutes les courses, y compris les relais, feront l'objet d'un podium (les 3 premiers) récompensé par une médaille de la Fédération Française de Natation. Le comité d'organisation veillera à doter tous les podiums de récompenses complémentaires, dans la mesure de ses moyens.

Les nageurs non sélectionnables, licenciés en France ou non figureront en doublon sur les podiums. Ils recevront une médaille spécifique de l'évènement.

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS - TROPHÉE ELITE

Tous les nageurs se verront attribuer **4 points** pour leur participation aux championnats ET les 16 premières et premiers benjamins (toutes années et semestres confondue), du classement général de chaque épreuve, marquent des points selon le barème ci-dessous. Les points sont cumulés par les clubs pour constituer le classement « Trophée Elite » des championnats et seront intégrés au calcul du Classement National des Clubs.

Classement général des épreuves

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	70	53	44	39	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25

Tout disqualifié sera exclu de ce classement (pour l'épreuve concernée).

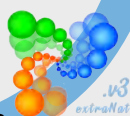
Libre de choix jusqu'au
22 décembre
1 à 2 réunions

Catégorie d'âge :

Préambule

extraNat

Procédures
d'engagements



**Lire attentivement
les conditions de
réclamation page
suivante**

Jury

Interclubs AVENIRS

bassin de 25m

Ligues

Comités Départementaux

Filles et Garçons 11 ans et moins (nés en 2013 et après)

Titulaires du Savoir Nager Sécuritaire (10 ans et moins) **et** d'une Licence « Compétiteurs »

Équipes de
4 nageurs

L'objectif est de permettre aux clubs en amont du groupe benjamins de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation individuelle et collective, départementale ou régionale avec programme.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Interclubs Ligue Avenirs (type 197)**
- Pour le Comité Départemental : **Interclubs Départementaux Avenirs (type 211)**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et **100 4 nages** => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Avenirs sera publié fin décembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 24 décembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

PÉRIODE DE RÉCLAMATION - DE CORRECTION DES RÉSULTATS

Il appartient à chacun, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier **dès la publication des résultats de la compétition** que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

Le [classement publié ici](#) sera rendu **définitif le 30 décembre** et donc, non modifiable après cette date. La période de réclamation est fixée à 8 jours après la compétition.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club. Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues. Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.



Date libre de choix
jusqu'au 23 juin
2 réunions

Interclubs BENJAMINS

bassin de 25m

Ligues

Comités Départementaux

Catégorie d'âge :

Benjamins : Filles et Garçons 12-13 ans

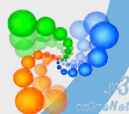
Équipes de 4 nageurs

Préambule

Cette configuration a pour objectif de poursuivre le parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des ligues, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental sur la formule identique des Interclubs (compétition déclarée en tant que telle). Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

extraNat



Procédures
d'engagements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Interclubs Ligue Benjamins (type 203)**
- Pour le Comité Départemental : **Interclubs Départementaux Benjamins (type 213)**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons)

100 nage libre, 100 dos, 100 brasse, 100 papillon. Chaque nageur dispute deux épreuves individuelles, les quatre épreuves de 100 mètres sont donc nagées deux fois par chaque équipe.

Classements au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 200 nage libre, 4 x (100 4 nages individuel). Chaque nageur dispute les deux relais.

Classements au temps.

NB1 : Pour le 4 x (100 4 nages individuel), **chaque relayeur réalise un 100 4 nages** dans le respect des règles FINA. **Cette course sera déclarée sur extraNat comme un 4 x 100 4N Ind.**

NB2 : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

**Lire attentivement
les conditions de
réclamation page
suivante**

Jury

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (deux 100 mètres) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra à odp@ffnatation.fr les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Le classement national des Interclubs Benjamins sera publié courant décembre, dans son intégralité. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 25 juin ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.**

Cette compétition entre dans le cadre des compétitions par équipes octroyant des points au classement national des clubs.

PÉRIODE DE RÉCLAMATION - DE CORRECTION DES RÉSULTATS

Il appartient à chacun, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier **dès la publication des résultats de la compétition** que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

Le [classement publié ici](#) sera rendu **définitif le 15 juillet** et donc, non modifiable après cette date. La période de réclamation est fixée à 8 jours après la compétition.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club. Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des ligues. Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.



Du 26 octobre
au 24 novembre
2 réunions

Années d'âge :

Championnats nationaux interclubs

en bassin de 25 m

Ligues

Comités Départementaux

Toutes années d'âges confondues filles et garçons

Équipes de 10 nageurs

Le classement national des Interclubs Toutes Catégories sera publié première quinzaine de décembre, dans son intégralité. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 26 novembre ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible. Les réclamations sont à adresser à reclamation.natation@ffnatation.fr jusqu'au 3 décembre inclus.

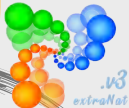
Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 25.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche pas quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises 12 ans à 18 ans filles et garçons en bassin de 25 m ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

Un même nageur ne peut disputer **qu'une seule fois** les Interclubs.

Si cela est constaté, toute équipe qui aura engagé ce nageur dès la 2^{ème} fois sera déclassée à 0 point.

extraNat



Procédures
d'engagements

Equipements

Engagements

Liste des engagés

Réunion technique

Envoi des résultats

À déterminer par l'organisateur

J à J+1

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat. Le déclarant choisira :

- Pour la Ligue : **Championnat de Ligue Interclubs TC (type 15)**
- Pour le Comité Départemental : **Championnat Départemental Interclubs TC (type 43)**

Bassin de 25m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la (les) meilleure(s) poule(s) de Ligue.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable du Cercle de Compétences Natation Course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton pressoir) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs)

- 100 nage libre, 400 nage libre, 100 dos, 200 dos, 100 brasse, 200 brasse, 100 papillon, 200 papillon, 100 4 nages, 200 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (3 en dames et 3 en messieurs)

- 4 x 100 4 nages, 10 x 50 nage libre, 4 x 200 nage libre.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de World Aquatics.

Le jury est constitué par la ligue organisatrice selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

**Lire attentivement
les conditions de
réclamation page
ci-après**

Jury

RAPPEL : Les vêtements techniques de natation homologués World Aquatics ne sont pas autorisés aux 13 ans et moins

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

La ligue fixe :

- le nombre d'équipes en poule(s) de Ligue en pouvant exiger que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la (ou l'une des) meilleure(s) poule(s) ;



Dispositions particulières (suite)

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des ligues selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes de Ligue peuvent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à (aux) la meilleure(s) poule (s) de Ligue.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Ligue et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, **l'épreuve est considérée comme nagée** même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : **l'épreuve n'a pas été nagée.**
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui **l'épreuve n'a pas été nagée.**
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : **l'épreuve a été nagée.**
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : **l'épreuve n'a pas été nagée.**

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre.

Pour les différentes poules de Ligue et/ou départementale, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule de Ligue, les clubs dans l'ordre du classement de l'année N-1 peuvent être mobilisés pour participer à la meilleure poule de Ligue. A cet instant, **la Ligue est souveraine pour exiger ou non** d'une équipe qu'elle participe à cette meilleure poule.

Pour les championnats interclubs de Ligue et départementaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition **plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE**, ressortissants d'un autre Etat membre **qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français** où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2020) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré à l'issue de la période des Interclubs. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 30 octobre 2023.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 17 novembre 2024, inscrits sur les listes de transferts 2023 et 2024 (consultables sur votre espace extraNat).

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.



Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (course à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », **il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale »** en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des épreuves individuelles pour les remplaçants, des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Récompenses

Elles sont laissées à la discrétion de l'organisateur

Classement des équipes

Seules les équipes **qui ne respectent pas** les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages et 4 x 200 nage libre) servira à départager les équipes.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation de ses propres poules régionales et départementales.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats de Ligue interclubs un rang national à chaque équipe.

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de **Série Nationale 1A** interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 1B** interclubs.
- les 160 équipes suivantes en dames et les 160 équipes suivantes en messieurs seront classées de **Série Nationale 2** interclubs.

Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé et en N1A, et en N1B et en N2.

PÉRIODE DE RÉCLAMATION - DE CORRECTION DES RÉSULTATS

Il appartient à chacun, Ligues, Comités Départementaux, clubs, entraîneurs, de vérifier **dès la publication des résultats de la compétition** que les temps des nageurs et classements des équipes soient bien conformes à ceux qui auront été annoncés sur le lieu de la compétition.

Le **classement publié ici** sera rendu **définitif fin décembre** et donc, non modifiable après cette date. La période de réclamation est fixée à 8 jours après la compétition.

Classement national des clubs « L'équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus par chaque équipe de club.

Le premier club au classement national totalise 1.300 points.

La Nationale 1 prendra en compte :

La Nationale 2 prendra en compte :



Les Interclubs Toutes Catégories pourront se dérouler sur deux réunions, proposées soit sur une même journée, soit sur deux journées IMPÉRATIVEMENT consécutives. Toute compétition dont les deux réunions seraient séparées de plus de 24 heures sera rejetée du classement.

Programme et horaires

Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient au moins 1h30 avant chaque début de réunion.

Première réunion

10 x 50 nage libre dames

10 x 50 nage libre messieurs

100 dos dames

200 dos messieurs

100 brasse dames

200 brasse messieurs

100 nage libre dames

400 nage libre messieurs

100 papillon dames

200 papillon messieurs

100 4 nages dames

200 4 nages messieurs

Pause 15'

4 x 200 nage libre dames

Seconde réunion

4 x 200 nage libre messieurs

200 dos dames

100 dos messieurs

200 brasse dames

100 brasse messieurs

400 nage libre dames

100 nage libre messieurs

200 papillon dames

100 papillon messieurs

200 4 nages dames

100 4 nages messieurs

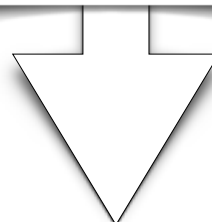
Pause 15'

4 x 100 4 nages dames

4 x 100 4 nages messieurs

Le classement national des Interclubs Toutes Catégories sera publié première quinzaine de décembre dans son intégralité, sous réserve que toutes les vérifications inhérentes à la présence d'étrangers dans les équipes soient menées à bien. **Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 26 novembre minuit ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible.** Les réclamations sont à adresser à reclamation.natation@ffnatation.fr jusqu'au 3 décembre inclus.

Précisions réglementaires
concernant la participation des
non sélectionnables
aux Interclubs Toutes Catégories



La participation des non sélectionnables aux Interclubs Toutes Catégories

Le règlement des Interclubs précise les règles concernant les nageurs non sélectionnables .Extrait du règlement :

Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course.

Précision :

Toutes les nationalités sont concernées par ce règlement dès lors qu'elles ne résident pas depuis au moins 12 mois en France. Deux nageuses et/ou deux nageurs maximum peuvent déroger à cette règle. Au-delà, le contrôle s'applique.

Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2020) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 19 au 30 novembre. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le **26 octobre 2023** :

- justificatif de domicile : facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe, taxe d'habitation AU NOM de la personne concernée,.
- certificat de scolarité (collège, lycée, université...), contrat de travail, attestation Pôle Emploi, visa pour les nageurs hors UE AU NOM de la personne concernée.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 17 novembre 2024, inscrits sur les listes de transferts 2023 et 2024 (consultables sur votre espace extraNat).

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.

CAS DES CLUBS FRONTALIERS :

De nombreux clubs sont très proches des 4176 km de frontières terrestres avec 12 pays : 2913 km en France métropolitaine et 1263 km en Outre-Mer. De nombreux nageurs s'entraînent donc dans nos clubs sans nécessairement résider en France. Il convient donc de différencier cette population de nageurs géographiquement très spécifique.

Après vérification de la relation frontalière du nageur et du club concernés (un club ardennais ne peut pas revendiquer une frontière avec l'Espagne), une recherche sera effectuée sur **L'ACTIVITÉ SPORTIVE** du nageur au sein du club pour lequel il aura été engagé lors des Interclubs Toutes Catégories. **En dessous de 20 performances enregistrées** dans notre base fédérale du 1^{er} septembre 2023 au 25 octobre 2024, ce nageur ne sera pas considéré comme ayant une ACTIVITÉ SPORTIVE RÉGULIÈRE avec son club d'appartenance. Il sera donc considéré comme un des deux nageurs concernés par la règle des deux nageurs étrangers exposée ci-dessus.

RÈGLEMENT FINANCIER

Concernant la prise d'une NOUVELLE LICENCE pour les nageurs non sélectionnables, un droit d'entrée s'applique. Extrait du règlement financier :

Lors de la prise d'une première licence dans un club FFN, les nageurs de nationalité sportive autre que française, pourront en fonction de leur niveau sportif, être soumis à un droit d'entrée.

Pour le calcul de celui-ci, les services fédéraux détermineront si lors des deux dernières saisons sportives (2022 et 2023) ou lors de la saison en cours une performance de ce(tte) nouveau(ille) licencié(e) dépasse 88% de l'Indice Mondial de Performance de Référence

Le droit d'entrée est identique au droit de transfert exposé ci-dessous. Ainsi, toutes les performances éligibles à l'une des 9 catégories du tableau des droits de transfert entraîneront pour le club du licencié, l'émission d'une facture fédérale, du droit d'entrée, d'un montant correspondant à la catégorie concernée.

Ages=>		14 ans et -	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +	Eau Libre liste fédérale
1	88,00 %	500,00 €						
	89,99 %							
2	90,00 %							
	90,99 %							
3	91,00 %	1 000,00 €						Espoirs
	91,99 %							
4	92,00 %							
	92,99 %							
5	93,00 %			2 000,00 €				Collectifs Nationaux
	94,99 %							
6	95,00 %			3 000,00 €				Relève
	95,99 %							
7	96,00 %			5 000,00 €				
	96,99 %							
8	97,00 %			7 000,00 €				Séniors
	98,99 %							
9	99,00 %			10 000,00 €				Elite
	+							

L'identification du niveau de performance **ne pouvant pas être automatisée lors de la prise de la première licence**, ce contrôle s'opérera *a posteriori*. Il convient donc de bien étudier le niveau de performance du nageur avant de le licencier pour déterminer le coût de cette première licence.

En cas de transfert futur dans un autre club FFN :

Les droits de transfert s'appliquent pour le nouveau club d'accueil,

Le club quitté se verra alors attribuer un droit de transfert au prorata du nombre de saisons passées dans le club divisé par la différence entre l'âge de l'athlète de l'année en cours de son transfert et l'âge pris en compte pour le début du calcul (11 ans filles et garçons).

Les sommes afférentes au droit d'entrée ainsi que le prorata non versé aux clubs quittés seront alloués spécifiquement au financement des structures d'accèsion du Projet de Performance Fédéral (PPF).



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Règlements - *Rules*

Programme
Meeting Nice *Camille Muffat*

Programme
Giant Open

Prize
money

Global
World
Performance
Index



**GIANT
OPEN**

6 DAYS
OF COMPETITION

A MEETING
WITH THE BEST NATIONAL
& INTERNATIONAL
SWIMMERS

100,000 €
IN PRIZE MONEY



Qualificatifs aux Jeux Olympiques de Paris (FRA)

Compétitions référencées - LEN and World Aquatics approved events

Giant Open Series
NICE

17-20 mars - March 17-20

FINALE

SAINT GERMAIN EN LAYE

23-24 mars - March 23-24

2 compétitions pour un parcours original!

2 competitions for an original course!

La qualification aux finales A du GIANT OPEN à Saint Germain en Laye s'effectue depuis l'étape de Nice.

Qualification for the A finals of the GIANT OPEN in Saint Germain en Laye takes place from the Nizza stage.

Les 8 meilleurs temps réalisés lors des étapes de Nice sont pris en compte pour constituer les finales A des épreuves suivantes :

- 50, 100 et 200 nage libre, dos, brasse et papillon, 200 4 nages
- 400 nage libre et 4 nages
- 800 nage libre (série finale)

The 8 best times achieved during the stages of Nizza are taken into account to constitute the A finals of the following events:

- 50, 100 and 200 freestyle, backstroke, breaststroke and butterfly, 200 medley
- 400 freestyle and medley
- 800 freestyle (fast heat)

L'accès aux finales A de Saint germain en Laye n'est possible que par une qualification depuis Nice, sauf exceptions exposées lors des réunions techniques.

Access to the A finals of Saint germain en Laye is only possible by qualification from Nizza, except for exceptions set out during technical meetings.

L'inscription aux épreuves des deux matinées de Saint Germain en Laye est libre, sans obligation de participer à l'étape de Nice mais ne donne pas accès aux finales A des après-midis. Les programmes de ces deux matinées comprendront des séries + une série finale qui comprendra les 8 meilleurs temps d'engagement et pour chaque épreuve.

Entries for the events of the two mornings of Saint Germain en Laye are free, without obligation to participate in the stage of Nizza but does not give access to the A finals in the afternoons. The programs of these two mornings will include slowest heats + a fast heat which will include the 8 best engagement times and for each event.

Pour les 2 compétitions, tout nageur licencié dans un club de la Fédération Française de Natation pourra s'engager dans chaque épreuve pour laquelle il aura réalisé le temps de la grille de temps ci-après. Les performances devront avoir été réalisées à partir du 1er janvier 2022. Il n'est pas limité en nombre d'épreuves.

For the 2 competitions, any swimmer member of a association affiliated to World Aquatics, is entitled to take part in every event for which he achieved the qualifying time of the list of required qualifying times below. The performances must have been carried out from January 1, 2022. No limit on participation for the events.



GIANT OPEN 2024



Temps de qualification *Qualifying times*

Epreuves Events	50	100	200	400	800	1500
freestyle	26.84	58.10	2:06.50	4:26.55	9:08.98	17:36.38
	23.62	51.45	1:53.42	4:00.52	8:19.70	15:59.20
backstroke	30.61	1:06.11	2:23.92			
	27.01	58.30	2:08.28			
breaststroke	33.94	1:14.56	2:41.64			
	29.65	1:05.27	2:24.24			
butterfly	28.36	1:03.48	2:23.28			
	25.09	55.79	2:07.42			
medley			2:23.98	5:05.32		
			2:08.65	4:34.71		



Procédure d'engagement pour les 2 compétitions *Engagement procedure for the 2 competitions*

La période d'engagement sera ouverte du 7 février au 7 mars.

The entries period will be open from February 7 to March 7. Send your entries to marc.hanssler@ffnatation.fr

Pour les licenciés FFN, les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

Chaque engagement est facturé 12 €. Le paiement s'effectue par carte bancaire au moment de la validation des engagements.

Each entry will be charged 12 €. The payment has to be carried out through bank transfer to Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur. The deadline for payment is March 8. Contact email for payments and invoices : engagements@natation-paca.org

Giant Open Series NICE

La participation est limitée à 400 nageurs pour chaque compétition. Le 8 mars, la liste des nageurs retenus sera publiée. Le classement des nageurs sera réalisé grâce à leur meilleur Indice Mondial de Performance de Référence, exprimé en pourcentage. Toutes les performances (réalisées à partir du 1er janvier 2022) seront vérifiées et devront être justifiées sur demande.

Participation is limited to 400 swimmers for each competition. On March 8, the list of successful swimmers will be published. The ranking of swimmers will be achieved thanks to their best Global World Performance Index, expressed in percentage. All performance (realized from January 1, 2022) will be verified and must be substantiated upon request.

Indice Mondial de Performance de Référence : [ICI](#)
Global World Performance Index : [HERE](#)



Exemple d'expression d'une performance en pourcentage de l'IMPR :

Un 100 nage libre nagé en 50.00 est comparé à son IMPR de 47.43. Nous divisons 47.43 par 50.00 pour obtenir un % d'IMPR de **94,86%**. C'est ce chiffre qui servira de comparaison avec toutes les autres performances et nous permettra d'établir un classement.

Example of an expression of a percentage performance of the GWPI:

A 100 freestyle swim in 50.00 is compared to its GWPI of 47.43. We divide 47.43 by 50.00 to obtain a % of GWPI of **94.86%**. It is this figure that will serve as a comparison with all other performances and will allow us to establish a ranking.

ATTENTION

En cas de forfait inopiné, nous pourrions appeler un remplaçant présent sur place.

In the event of an unannounced withdrawals, we can call a replacement present on site.

FINALES A SAINT GERMAIN EN LAYE

Les nageurs qui ne souhaitent pas disputer les finales A pour lesquelles ils sont qualifiés doivent se déclarer forfait. **Attention, tout forfait non déclaré sera facturé 84€.** Pour ceux qui souhaitent disputer leur finale, tout est automatique, ils n'auront rien à faire. Les engagements sont gratuits.

*Swimmers who do not wish to play in the A-finals for which they are qualified must declare withdrawals. **Attention, any undeclared withdrawals will be charged €84.** For those who wish to play their final, everything is automatic, they will have nothing to do. Entries are free of charge.*

Séries - heats SAINT GERMAIN EN LAYE

Comme il n'y a aucun accès aux finales A, le programme des séries est inversé avec celui des finales. Les courses du samedi matin sont celles du dimanche après-midi, celles du dimanche matin sont celles du samedi après-midi. Ainsi, tout nageur qualifié en finale A peut s'inscrire et répéter sa course le matin de l'autre jour. **ATTENTION les engagements ne sont pas AUTOMATIQUES.**

*As there is no access to the A finals, the program of the heats is reversed with that of the finals. Saturday morning events are those of Sunday afternoon, Sunday morning events are those of Saturday afternoon. Thus, any swimmer qualified in the A final can entries and repeat his race in the morning of the other day. **ATTENTION entries are not AUTOMATIC***

La participation est limitée à 300 nageurs. Tous ceux qui ont participé à Nice sont prioritaires. Les autres demandes sont classées à l'Indice Mondial de Performance de Référence. La Fédération Française de Natation se réserve le droit de refuser les engagements.

Participation is limited to 300 swimmers. All those who participated in Nizza have priority. The other requests are classified under the Global Reference Performance Index. The French Swimming Federation reserves the right to refuse entries.

SUIVI des nageurs retenus à l'IMPR - FOLLOW-UP of swimmers detained at the GWPI

Les engagements seront ouvert du 7 février au 7 mars. Nous enverrons le classement des nageurs, par mail, à tous ceux qui sont engagés, et ce, chaque mercredi (21,28 février et 6 mars). Il vous permettra de situer vos nageurs au fur et à mesure dans ce classement.

The entries period will be open from February 7 to March 7. We will send the classification of swimmers, by email, to all those who are hired, every Wednesday (21,28 February and 6 March). It will allow you to place your swimmers gradually in this ranking.



GIANT OPEN 2024



Propositions extraNat <i>extraNat proposals</i>	Liste des engagés <i>List of final entries</i>	Réunion technique <i>Technical Meeting</i>	Envoi des résultats <i>Results sent to server</i>
du février au 7 mars <i>From February 7 to March 7</i>	8 mars <i>March 8</i>	14 mars <i>March 14</i>	J à J+1 <i>Day 1 + 1</i>

Jury / Technical Officials

S'agissant de compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN et de World Aquatics, la désignation des Juges-Arbitres et starters est faite par la FFN selon les dispositions de l'Annuel Règlements.

As it a LEN and World Aquatics approved events, judges, starters and referees will be appointed by the French Swimming Federation (FFN) in compliance with their inner Regulations.

Solutions d'hébergement et de déplacement *Accommodation and travel solutions*

Pour toute demande de renseignements concernant les solutions d'hébergement, écrivez à l'adresse suivante : booking-ffn-events@ffnatation.fr

For any request regarding accommodation, you may write a mail to: booking-ffn-events@ffnatation.fr

Primes - Prize money

Un total de 100 000 € de primes sera attribué aux épreuves du Giant Open. Voir la répartition [ici](#).

*A total of €100,000 will be awarded to the Giant Open events.
See the distribution [here](#).*



Meeting Nice *Camille Muffat*



Giant Open Series Nice

17-20 mars
March 17-20

Qualifier
for
the



R 1	Sunday, March 17, 2024	(morning)	
08:00 am	Opening doors		
09:00 am	Evacuation of the pool		
09:15 am	200 backstroke women	Women heats	
	100 butterfly men	Men heats	
	100 breaststroke women	Women heats	
	200 medley men	Men heats	
	400 medley women	Women heats	
	<i>Second warm up</i>		
	200 freestyle men	Men heats	
	50 butterfly women	Women heats	
	50 breaststroke men	Men heats	
	1500 freestyle women	Slowest heats	
	End of meeting		
Time trials - Requests before/during the technical meeting			
R 2	Sunday, March 17, 2024	(afternoon)	
3:30 pm	Opening doors		
4:45 pm	Evacuation of the pool		
	pm Finals		
5:00	100 breaststroke women	semi finals	2 x 8
	100 butterfly men	semi finals	2 x 8
	50 butterfly women	semi finals	2 x 8
	50 breaststroke men	semi finals	2 x 8
	1500 freestyle women	Fast heat	
	<i>Second warm up</i>		
	400 medley women	B & A Finals	
	200 medley men	B & A Finals	
	200 backstroke women	B & A Finals	
	200 freestyle men	semi finals	2 x 8
	100 breaststroke women	A Final	Top 8
	100 butterfly men	A Final	Top 8
	50 butterfly women	A Final	Top 8
	50 breaststroke men	A Final	Top 8
	1500 freestyle women	Podium	
	200 medley men	Podium	
	400 medley women	Podium	
	200 backstroke women	Podium	
	100 breaststroke women	Podium	
	100 butterfly men	Podium	
	50 butterfly women	Podium	
	50 breaststroke men	Podium	
	End of meeting		

Meeting Nice *Camille Muffat*



Giant Open Series Nice

17-20 mars
March 17-20

Qualifier for the



R	Monday, March 18, 2024	(morning)	
08:00 am	Opening doors		
09:45 am	Evacuation of the pool		
10:00 am	200 breaststroke men	Men heats	
	200 butterfly women	Women heats	
	100 backstroke men	Men heats	
	400 freestyle women	Women heats	
<i>Second warm up</i>			
	100 freestyle women	Women heats	
	50 freestyle men	Men heats	
	50 backstroke women	Women heats	
	800 freestyle men	Slowest heats	
	End of meeting		
Time trials - Requests before/during the technical meeting			
R 4	Monday, March 18, 2024	(afternoon)	
3:30 pm	Opening doors		
5:15 pm	Evacuation of the pool		
05:30 pm	Finals		
	100 backstroke men	semi finals	2 x 8
	100 freestyle women	semi finals	2 x 8
	50 freestyle men	1/4 finals	2 x 8
	50 backstroke women	1/4 finals	2 x 8
	800 freestyle men	Fast heat	
	200 butterfly women	B & A Finals	
	200 breaststroke men	B & A Finals	
<i>Second warm up</i>			
	400 freestyle women	B & A Finals	
	200 freestyle men	A Final	Top 8
	100 backstroke men	A Final	Top 8
	100 freestyle women	A Final	Top 8
	50 freestyle men	A Final	Top 8
	50 backstroke women	A Final	Top 8
	800 freestyle men	Podium	
	200 butterfly women	Podium	
	200 breaststroke men	Podium	
	400 freestyle women	Podium	
	200 freestyle men	Podium	
	100 backstroke men	Podium	
	100 freestyle women	Podium	
	50 freestyle men	Podium	
	50 backstroke women	Podium	
	End of meeting		

[Previous one](#)



Meeting Nice *Camille Muffat*





Giant Open Series Nice

17-20 mars
March 17-20

Qualifier
for
the



R 5		Tuesday, March 19, 2024		(morning)	
08:00 am	Opening doors				
09:45 am	Evacuation of the pool				
10:00 am	200 backstroke men	Men heats			
	100 butterfly women	Women heats			
	100 breaststroke men	Men heats			
	200 medley women	Women heats			
Second warm up					
	400 medley men	Men heats			
	200 freestyle women	Women heats			
	50 butterfly men	Men heats			
	50 breaststroke women	Women heats			
	1500 freestyle men	Slowest heats			
	End of meeting				
Time trials - Requests before/during the technical meeting					
R 6		Tuesday, March 19, 2024		(afternoon)	
3:30 pm	Opening doors				
5:15 pm	Evacuation of the pool				
05:30 pm	Finals				
	100 breaststroke men	semi finals	2 x 8		
	100 butterfly women	semi finals	2 x 8		
	50 butterfly men	semi finals	2 x 8		
	50 breaststroke women	semi finals	2 x 8		
	1500 freestyle men	Fast heat			
Second warm up					
	200 medley women	B & A Finals			
	400 medley men	B & A Finals			
	200 freestyle women	semi finals	2 x 8		
	200 backstroke men	B & A Finals			
	100 breaststroke men	A Final	Top 8		
	100 butterfly women	A Final	Top 8		
	50 butterfly men	A Final	Top 8		
	50 breaststroke women	A Final	Top 8		
	1500 freestyle men	Podium			
	200 medley women	Podium			
	400 medley men	Podium			
	200 backstroke men	Podium			
	100 breaststroke men	Podium			
	100 butterfly women	Podium			
	50 butterfly men	Podium			
	50 breaststroke women	Podium			
	End of meeting				

Meeting Nice *Camille Muffat*



Giant Open Series Nice

17-20 mars
March 17-20

Qualifier
for
the



R 7		Wednesday, March 20, 2024		(morning)	
08:00 am	Opening doors				
09:45 am	Evacuation of the pool				
10:00 am	200 breaststroke women	Women heats			
	200 butterfly men	Men heats			
	100 backstroke women	Women heats			
	400 freestyle men	Men heats			
Second warm up					
	100 freestyle men	Men heats			
	50 freestyle women	Women heats			
	50 backstroke men	Men heats			
	800 freestyle women	Slowest heats			
	End of meeting				
Time trials - Requests before/during the technical meeting					
R 8		Wednesday, March 20, 2024		(afternoon)	
3:30 pm	Opening doors				
5:15 pm	Evacuation of the pool				
05:30 pm	Finals				
	100 backstroke women	semi finals	2 x 8		
	100 freestyle men	semi finals	2 x 8		
	50 freestyle women	semi finals	2 x 8		
	50 backstroke men	semi finals	2 x 8		
	800 freestyle women	Fast heat			
	200 butterfly men	B & A Finals			
	200 breaststroke women	B & A Finals			
Second warm up					
	400 freestyle men	B & A Finals			
	200 freestyle women	A Final	Top 8		
	100 backstroke women	A Final	Top 8		
	100 freestyle men	A Final	Top 8		
	50 freestyle women	A Final	Top 8		
	50 backstroke men	A Final	Top 8		
	800 freestyle women	Podium			
	200 butterfly men	Podium			
	200 breaststroke women	Podium			
	400 freestyle men	Podium			
	200 freestyle women	Podium			
	100 backstroke women	Podium			
	100 freestyle men	Podium			
	50 freestyle women	Podium			
	50 backstroke men	Podium			
	End of meeting				



GIANT OPEN 2024



Saint Germain
en Laye

23-24 mars
March 23-24

Qualifications aux
finales sur les
résultats de l'étape
de Nice

Final qualifications
on the results of
stage of Nizza

R	1	Saturday, March 23, 2024	
8:00		Opening doors	
9:15		Evacuation of the pool	
9:30		200 backstroke men	Heats
		100 butterfly women	Heats
		50 butterfly men	Heats
		200 breaststroke women	Heats
		400 freestyle men	Heats
		100 backstroke women	Heats
		100 breaststroke men	Heats
		200 medley women	Heats
		400 medley men	Heats
		200 freestyle women	Heats
		50 backstroke men	Heats
		50 breaststroke women	Heats
		200 butterfly men	Heats
		50 freestyle women	Heats
		100 freestyle men	Heats
		800 freestyle women	Heats
		End of meeting	

FINALE

R	2	Saturday, March 23, 2024	
3:30		Opening doors	
4:45		Evacuation of the pool	
5:00		Finals	
		800 freestyle men	A Final
		200 backstroke women	A Final
		100 butterfly men	A Final
		50 butterfly women	A Final
		200 breaststroke men	A Final
		400 freestyle women	A Final
		100 backstroke men	A Final
		100 breaststroke women	A Final
		800 freestyle men	Podium
		200 backstroke women	Podium
		100 butterfly men	Podium
		50 butterfly women	Podium
		200 breaststroke men	Podium
		400 freestyle women	Podium
		100 backstroke men	Podium
		100 breaststroke women	Podium
		200 medley men	A Final
		400 medley women	A Final
		200 freestyle men	A Final
		50 backstroke women	A Final
		50 breaststroke men	A Final
		200 butterfly women	A Final
		50 freestyle men	A Final
		100 freestyle women	A Final
		200 medley men	Podium
		400 medley women	Podium
		200 freestyle men	Podium
		50 backstroke women	Podium
		50 breaststroke men	Podium
		200 butterfly women	Podium
		50 freestyle men	Podium
		100 freestyle women	Podium
		End of meeting	





GIANT OPEN 2024



Saint Germain
en Laye

23-24 mars
March 23-24

Qualifications aux
finales sur les
résultats de l'étape
de Nice

Final qualifications
on the results of
stage of Nizza

R	3	Sunday, March 24, 2024	
8:00		Opening doors	
9:15		Evacuation of the pool	
9:30		200 backstroke women	Heats
		100 butterfly men	Heats
		50 butterfly women	Heats
		200 breaststroke men	Heats
		400 freestyle women	Heats
		100 backstroke men	Heats
		100 breaststroke women	Heats
		200 medley men	Heats
		400 medley women	Heats
		200 freestyle men	Heats
		50 backstroke women	Heats
		50 breaststroke men	Heats
		200 butterfly women	Heats
		50 freestyle men	Heats
		100 freestyle women	Heats
		800 freestyle men	Heats
		End of meeting	



FINALE

R	4	Sunday, March 24, 2024	
3:30		Opening doors	
4:45		Evacuation of the pool	
5:00		Finals	
		800 freestyle women	A Final
		200 backstroke men	A Final
		100 butterfly women	A Final
		50 butterfly men	A Final
		200 breaststroke women	A Final
		400 freestyle men	A Final
		100 backstroke women	A Final
		100 breaststroke men	A Final
		800 freestyle women	Podium
		200 backstroke men	Podium
		100 butterfly women	Podium
		50 butterfly men	Podium
		200 breaststroke women	Podium
		400 freestyle men	Podium
		100 backstroke women	Podium
		100 breaststroke men	Podium
		200 medley women	A Final
		400 medley men	A Final
		200 freestyle women	A Final
		50 backstroke men	A Final
		50 breaststroke women	A Final
		200 butterfly men	A Final
		50 freestyle women	A Final
		100 freestyle men	A Final
		200 medley women	Podium
		400 medley men	Podium
		200 freestyle women	Podium
		50 backstroke men	Podium
		50 breaststroke women	Podium
		200 butterfly men	Podium
		50 freestyle women	Podium
		100 freestyle men	Podium
		End of meeting	

Primes - prize money

Les primes ci-dessous seront attribuées à chaque podium du GIANT OPEN :
The following prize money will be awarded to each GIANT OPEN podium :



**GIANT
OPEN**
23-24 mars



A Finals

Place	Prize money	Women	Men	Total
1	1200 €	16	16	38 400 €
2	800 €	16	16	25 600 €
3	500 €	16	16	16 000 €

Total primes finales 80 000 €

Les primes ci-dessous seront attribuées aux 4 meilleures performances à la table de cotation World Aquatics.

The prize money below will be awarded to the best 3 performances at the World Aquatics rating table.

The 3 best performance in the World Aquatics rating

Place	Prize money	Women	Men	Total
1	5000 €	1	1	10 000 €
2	3500 €	1	1	7 000 €
3	1500 €	1	1	3 000 €

Total primes BP 20 000 €

100 000 €



Global World Performance Index



	WPI 20	WPI 21	WPI 22	WPI 23	GWPI
50 freestyle	24.47	24.07	24.29	24.22	24.07
100 freestyle	53.30	52.64	52.94	52.60	52.60
200 freestyle	1:56.09	1:54.61	1:54.80	1:54.64	1:54.61
400 freestyle	4:06.36	4:02.04	4:01.80	4:01.00	4:01.00
800 freestyle	8:24.80	8:17.48	8:18.79	8:17.58	8:17.48
1500 freestyle	15:58.02	15:47.11	15:56.92	15:52.19	15:47.11
50 backstroke	27.84	27.56	27.28	27.31	27.28
100 backstroke	58.97	58.26	58.72	58.52	58.26
200 backstroke	2:08.03	2:06.36	2:06.50	2:06.23	2:06.23
50 breaststroke	30.46	30.20	29.90	29.90	29.90
100 breaststroke	1:06.56	1:05.45	1:05.76	1:05.37	1:05.37
200 breaststroke	2:23.53	2:21.24	2:22.56	2:21.91	2:21.24
50 butterfly	25.86	25.52	25.38	25.35	25.35
100 butterfly	57.22	56.07	56.47	56.54	56.07
200 butterfly	2:07.39	2:06.61	2:06.72	2:06.47	2:06.47
200 medley	2:09.60	2:09.03	2:09.69	2:08.37	2:08.37
400 medley	4:37.14	4:34.56	4:35.21	4:34.73	4:34.56

The World Performance Index (WPI) is calculated on the average of the 8 best times of the year (from the 2nd to the 9th). The Global WPI retains the best time of the last 4 years.



WOMEN



Men





Global World Performance Index



	WPI 20	WPI 21	WPI 22	WPI 23	GWPI
50 freestyle	21.74	21.53	21.50	21.61	21.50
100 freestyle	48.30	47.43	47.56	47.48	47.43
200 freestyle	1:45.91	1:44.70	1:45.06	1:44.77	1:44.70
400 freestyle	3:45.41	3:43.83	3:43.67	3:41.78	3:41.78
800 freestyle	7:48.58	7:43.82	7:42.68	7:40.88	7:40.88
1500 freestyle	14:54.80	14:46.97	14:43.30	14:39.03	14:39.03
50 backstroke	24.89	24.63	24.18	24.28	24.18
100 backstroke	53.12	52.47	52.45	52.50	52.45
200 backstroke	1:56.37	1:55.17	1:55.75	1:55.59	1:55.17
50 breaststroke	27.03	26.73	26.68	26.59	26.59
100 breaststroke	59.13	58.40	58.81	58.67	58.40
200 breaststroke	2:07.97	2:07.23	2:08.00	2:07.55	2:07.23
50 butterfly	23.11	23.06	22.80	22.81	22.80
100 butterfly	51.41	50.66	50.78	50.72	50.66
200 butterfly	1:55.43	1:54.41	1:54.18	1:53.72	1:53.72
200 medley	1:57.33	1:56.19	1:56.36	1:56.26	1:56.19
400 medley	4:12.92	4:09.61	4:08.94	4:09.11	4:08.94

The World Performance Index (WPI) is calculated on the average of the 8 best times of the year (from the 2nd to the 9th). The Global WPI retains the best time of the last 4 years.



MEN



Meetings Labellisés 2024

Dispositions communes

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté

**FINAL TOUR
BENJAMINS**

**Nationaux 25m
Toutes Catégories**

*Qualificatifs pour les Benjamins
selon période*

Calendrier des meetings labellisés 2024



Années d'âge :
14 ans et +

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs:

Championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté

Contenu du programme

Sur deux jours et demi minimum, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par World Aquatics.

Il est fortement encouragé de réfléchir à une conception du programme permettant de proposer des finales sur les épreuves de demi-fond. Cela sera une plus value pour la candidature.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

 Jauge de participation
 pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours et demi

Trois jours

6 couloirs

10 couloirs

500 nageurs

600 nageurs

-20 %

+20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Grille de temps

Dames

Messieurs

Gestion des engagements

50 nage libre	29.74	27.01
100 nage libre	1:04.88	58.93
200 nage libre	2:21.07	2:09.64
400 nage libre	4:56.91	4:33.49
800 nage libre	10:16:54	9:33.91
1500 nage libre	20:19.84	18:08.49
50 dos	33.99	30.88
100 dos	1:12.78	1:06.81
200 dos	2:37.84	2:24.85
50 brasse	38.09	34.43
100 brasse	1:22.94	1:15.38
200 brasse	2:59.61	2:44.84
50 papillon	32.44	29.20
100 papillon	1:12.97	1:06.10
200 papillon	2:48.30	2:32.51
200 4 nages	2:39.45	2:26.27
400 4 nages	5:43.36	5:15.87

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Application de la grille de temps ci-contre.
- Dérogation à la grille de temps fixée à 20% maximum du total des engagements, priorité pour les garçons 14 ans, hors courses complémentaires. Un contrôle de ce pourcentage sera effectué une fois les résultats de la compétition remontés vers le serveur fédéral.
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison N-1 + N. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Le temps limite d'engagement est requis pour chaque épreuve.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.



Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'évènement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire de World Aquatics (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'évènement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon la mise à disposition de l'équipement au profit du programme fédéral,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
 - selon le niveau de confrontation du meeting et son historique,
 - Limitation à 20 meetings pour l'année 2024 (4 maxi pour chacune des 5 périodes)
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par le Cercle de Compétences Natation Course.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.

Programme sportif

Comité d'organisation

Budget prévisionnel

Visuel de l'affiche

Participation financière





Années d'âge :
12 et 13 ans

Final Tour Benjamins 50m

Qualificatifs:

Ultime étape de qualification aux France Benjamins!
30 nov.- 1^{er} déc. - 4 organisations maxi réparties sur le territoire

Contenu du programme

Sur deux jours, le programme est identique à celui de la webconfront@tion Benjamine des Ligues.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandés. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauges de participation

8 couloirs

6 couloirs

10 couloirs

400 nageurs

-20 % : 320 nageurs

.+ 20 % : 480 nageurs

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grilles d'engagements identiques celles des championnats de France 10%. moins rapides
- **Les nageurs qualifiés aux championnats de France Benjamins, à l'issue de la webconfront@tion Benjamine des Ligues, ne sont pas autorisés à participer.**
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison en cours. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.
Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel commun fourni par la fédération avec personnalisation par l'organisateur.

Comité d'organisation

Budget prévisionnel

Visuel de l'affiche



Documents à fournir (suite)

Participation financière

Pas de participation financière demandée.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Une candidature au maximum par Ligue
3. Harmonisation géographique par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon leur répartition territoriale.
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par le Cercle de Compétences Natation Course.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.



Catégories d'âge :
 Toutes Catégories

Contenu du programme

ÉQUIPEMENT

 Jauge de participation
 pour un bassin de 8 couloirs

Amplitude des horaires

Programme sportif

Comité d'organisation

Budget prévisionnel

Visuel de l'affiche

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 25m

Sur deux jours minimum, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Deux jours	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
400 nageurs	500 nageurs	-20 %	.+ 20 %

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature.
- La recherche de performance sera effectuée sur les saisons N-2 à N. Elle sera effectuée en tous bassins. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)



Participation financière

Documents à fournir (suite)

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire de la FINA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendaire par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.



Meetings Labellisés 2024

Calendrier

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

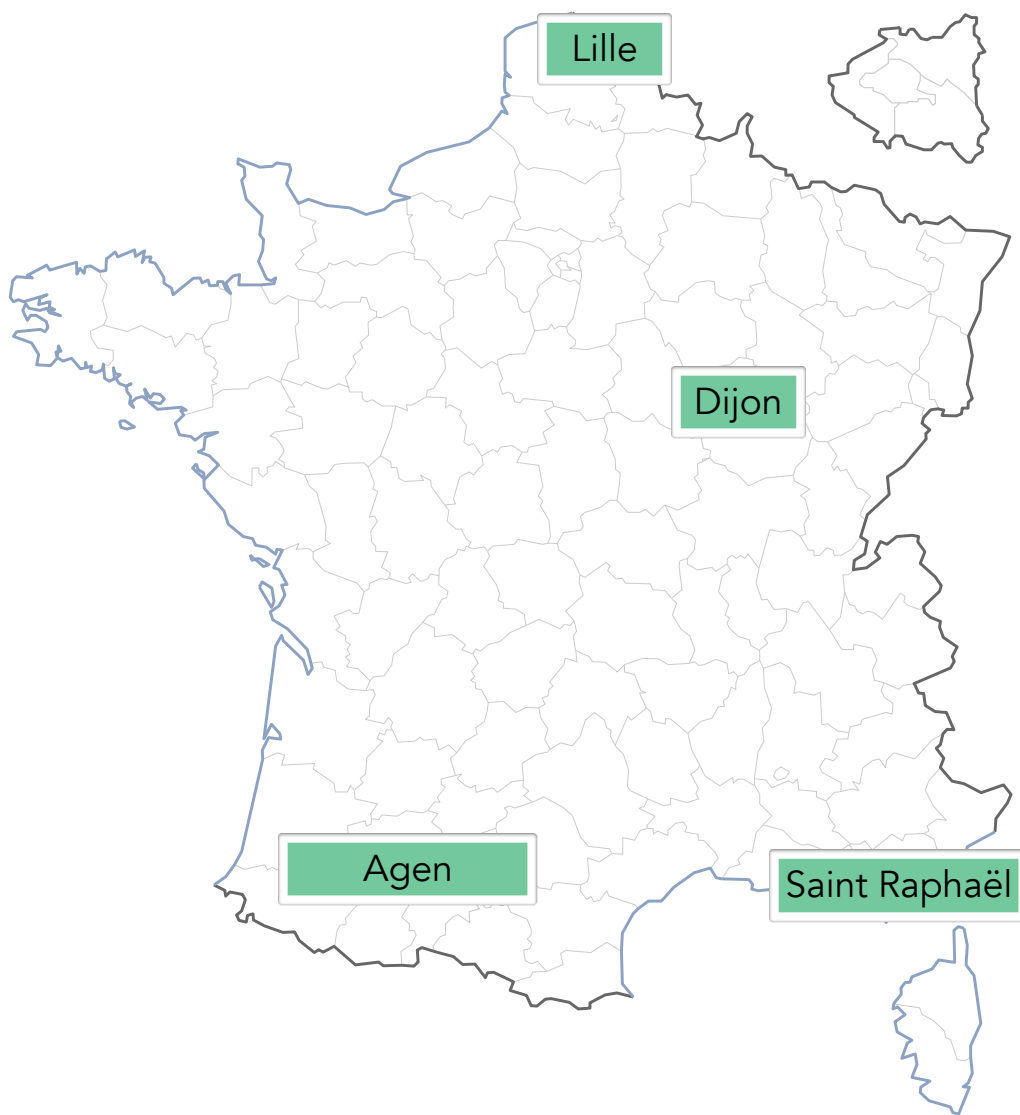
Décembre





Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté

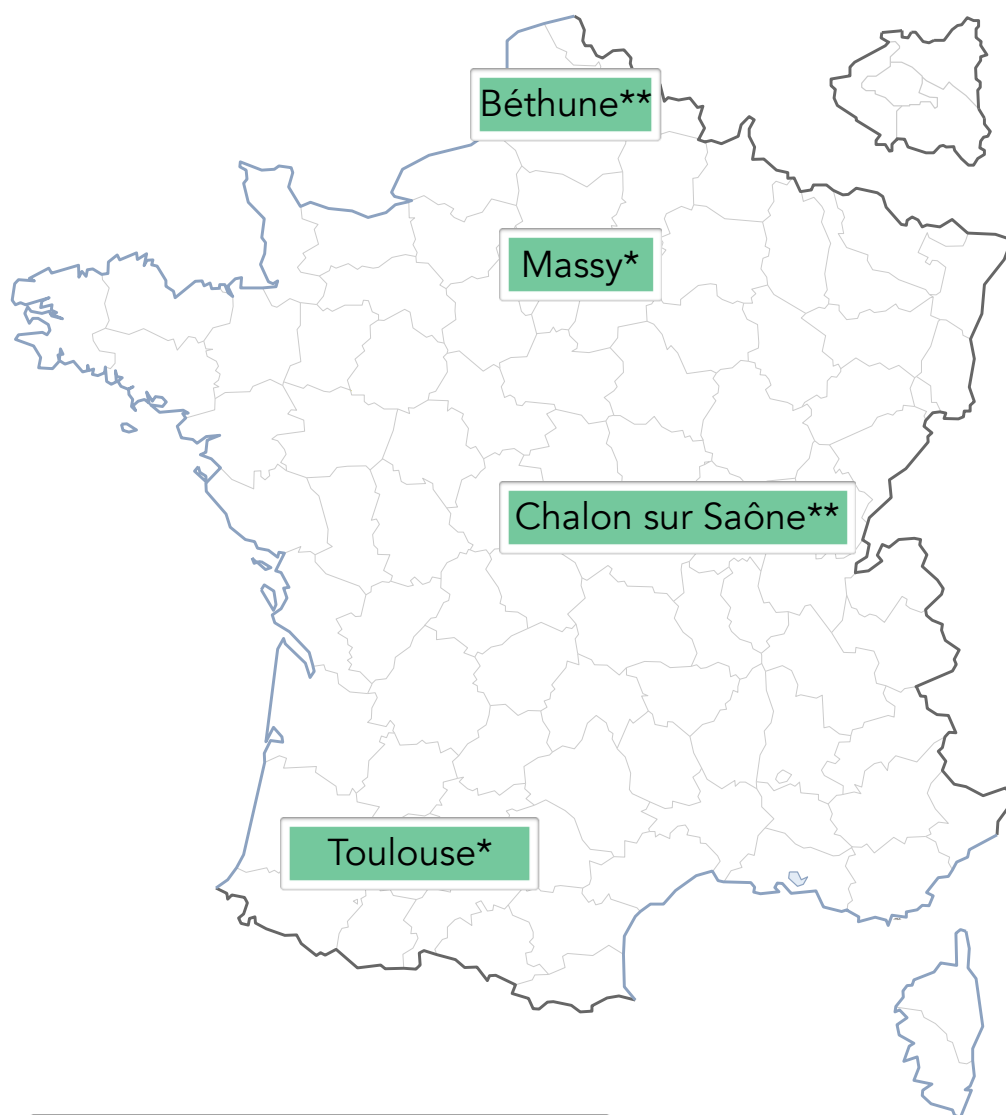


© comersis.com

Période #1 - 26 au 28 janvier

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté



Gosier-Abymes-Pointe à Pitre*
Guadeloupe

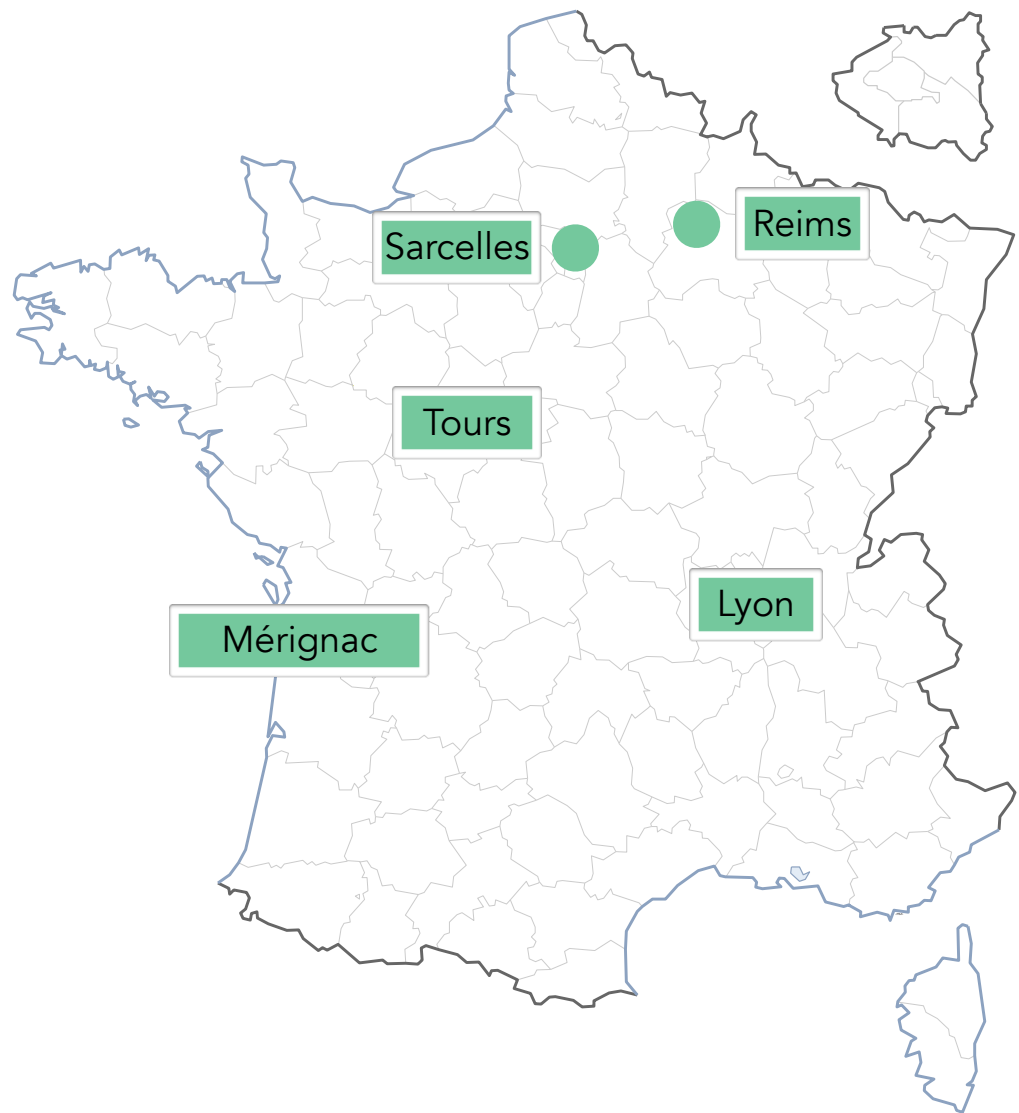
© comersis.com

Période #2 - 1^{er} au 3 mars*
8 au 10 mars**



Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté

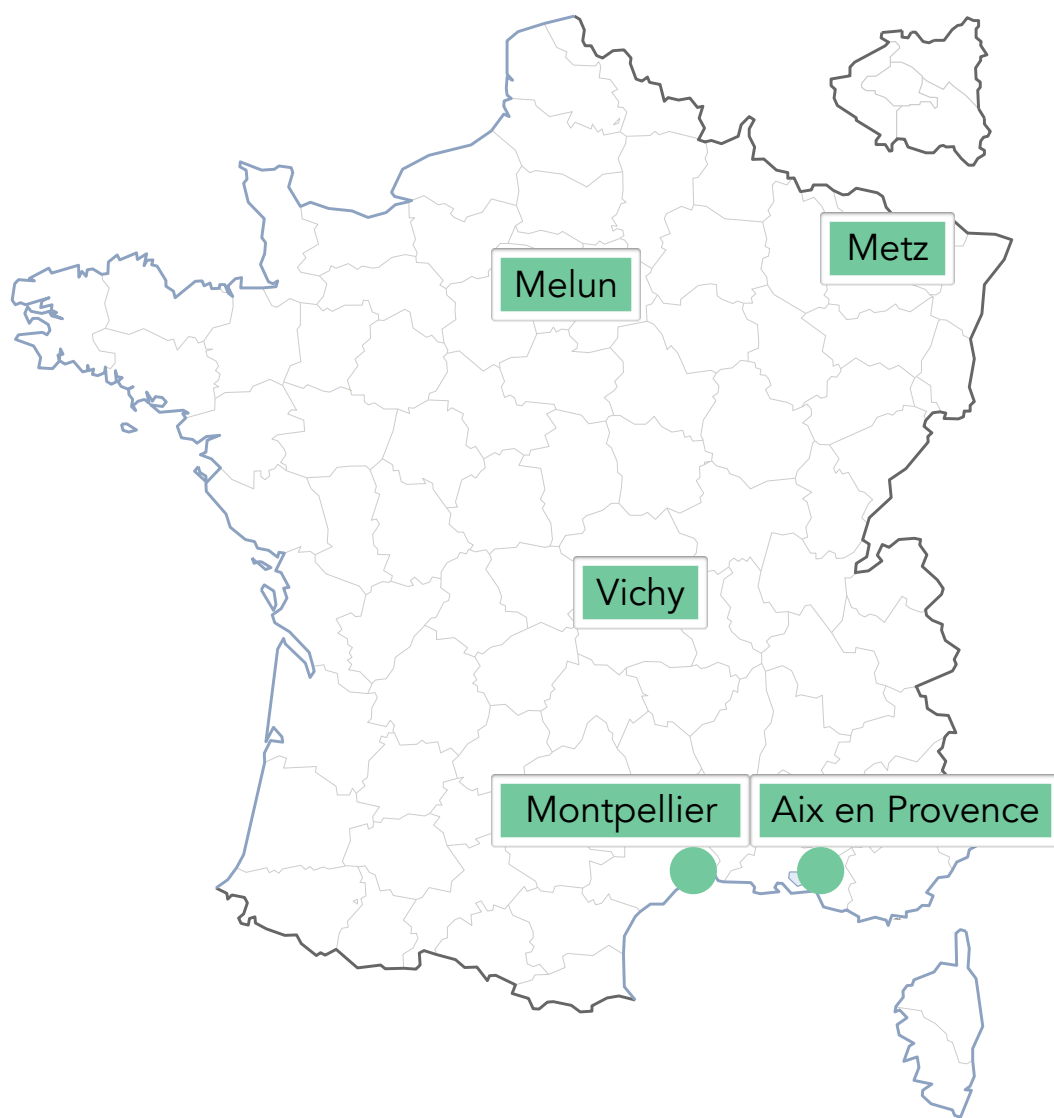


© comersis.com

Période #3 - 3 au 5 mai

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

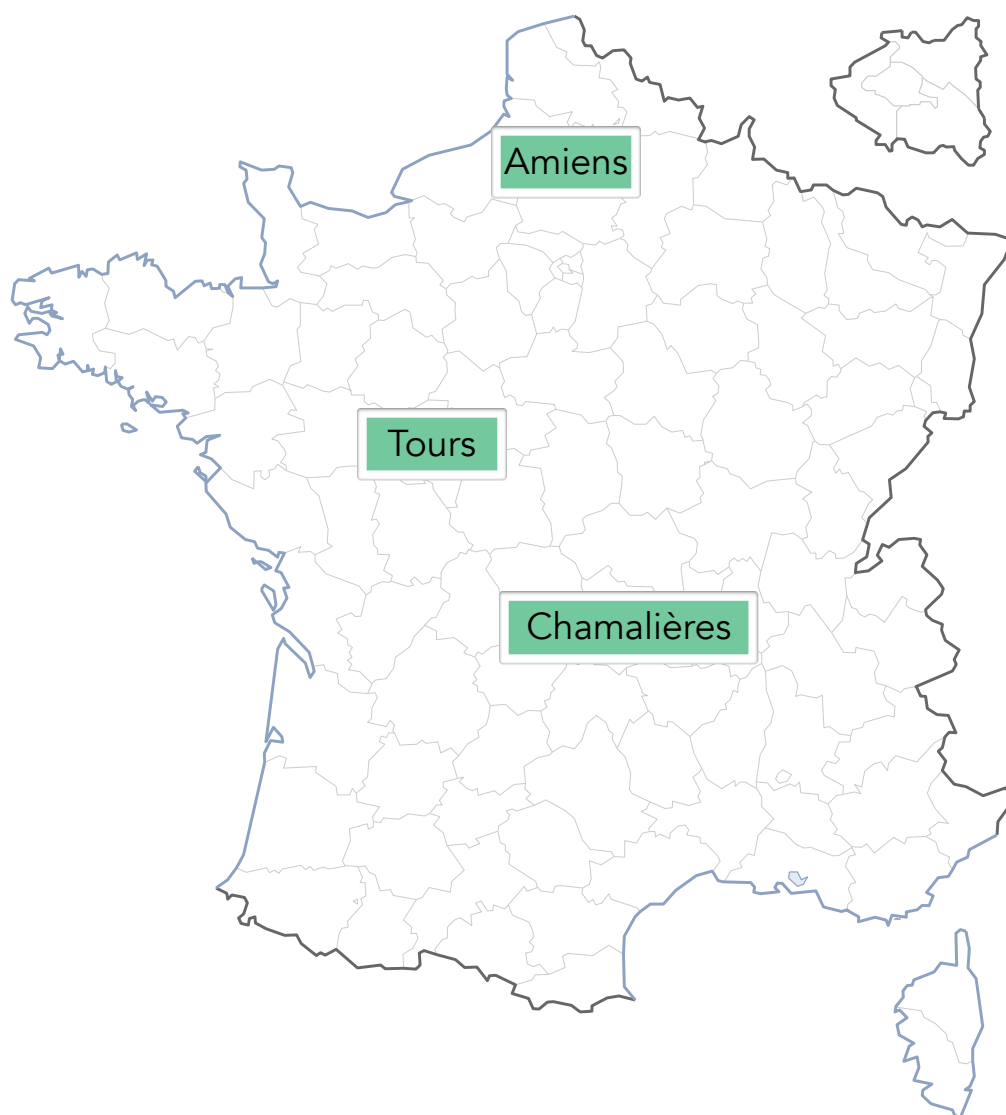
Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté



Période #4 - 31 mai au 2 juin

Circuit FFN des meetings Qualificatifs

Qualificatifs pour les championnats de France Juniors - Nationale 2 - Elite - Open d'Eté



Période #5 - 20 au 22 décembre

CRITÈRES DE SÉLECTION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, et si ce cas n'est pas décrit dans les critères de sélection de la compétition en référence, les nageurs seront départagés sur leur performance en série, ou à défaut, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2024 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit « les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».



Suivante

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le mot de Jacco Verhaeren Directeur des Équipes de France



Les critères de sélection sont un moyen équitable de décider qui sera qualifié pour la/les compétitions internationales de référence.

Les objectifs, pour chaque délégation nationale seront :

- de sélectionner la meilleure équipe possible (épreuves individuelles et relais),
- de permettre une performance optimale, pour l'équipe et pour chaque nageur.

La qualification n'est pas l'objectif final, mais une étape importante vers l'objectif final

MÉDAILLE

FINALE

DEMI-FINALE

EXPÉRIENCE

Les critères de sélection doivent refléter ce que nous voulons réussir tous ensemble sur la compétition internationale de référence c'est-à-dire :

- Être à notre/votre **meilleur niveau** sur chaque compétition, tant individuellement que collectivement (relais).
- **Maximiser les résultats** par ordre de priorité : médaille, finale, demi-finales, expérience.
- Performer **au bon moment** .

Stratégie applicable aux différentes sélections nationales

- Pour tous les âges, la **priorité** est donnée aux **Jeux Olympiques**.



Précédente



Suivante

CRITÈRES DE SÉLECTION

NATATION COURSE 2024



PARIS 2024



Jeux Olympiques
Paris (FRA)



WORLD AQUATICS

Championnats du monde
Doha (QAT)



EUROPEAN AQUATICS

This is your element

Championnats d'Europe Juniors
Vilnius (LTU)

ACTION POST-JUNIORS
Irish Summer National Youth & Seniors Champs

Dublin (IRL)



EURO CAMP JUNIORS
Postam (GER)



WORLD AQUATICS

Championnats du monde Petit bassin
Budapest (HUN)



Coupe de la Comen
Limassol (CYP)

- progressivité des temps de sélection
- années d'âge des sélections
- progressivité des temps de sélection

Samedi 27 juillet au
dimanche 4 août33^e Jeux Olympiques

Paris (FRA)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 31 janvier 2025 !!

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages **dames** et **messieurs**.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre **dames** et **messieurs**.
4 x 100 4 nages **dames**, **messieurs** et **mixtes**,

1. Responsable d'équipe

2. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 16 au 21 juin.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, lors de la compétition référencée au **point 2**, les nageurs **qui auront réalisé en finale A (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs)** le temps de qualification (TQO) du tableau ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

3.2. Dans le cas où deux nageurs ne seraient pas sélectionnés dans une épreuve, le temps des séries sera éventuellement considéré.

Dames	Épreuves	Messieurs
24.70	50 nage libre	21.96
53.61	100 nage libre	48.34
1:57.26	200 nage libre	1:46.26
4:07.90	400 nage libre	3:46.78
8:26.71	800 nage libre	7:51.65
16:09.09	1500 nage libre	15:00.99
59.99	100 dos	53.74
2:10.39	200 dos	1:57.50
1:06.79	100 brasse	59.49
2:23.91	200 brasse	2:09.68
57.92	100 papillon	51.67
2:08.43	200 papillon	1:55.78
2:11.47	200 4 nages	1:57.94
4:38.53	400 4 nages	4:12.50

4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les règles de qualifications sont édictées par World Aquatics. Dans le cas où la France y répondrait tout ou partie, la sélection du ou des relais se réfèrera au **point 4.2**.

4.2 Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles.

4.3 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.4 Les performances réalisées lors de la compétition référencée au **point 2** pourront être prises en compte par même ordre de priorité que les épreuves individuelles.

4.5 La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

**Jacco VERHAEREN**
Directeur des équipes
de France



5. Épreuves complémentaires

Au regard des règles de World Aquatics, du programme de compétition et des nageurs sélectionnés, la possibilité de s'engager sur des épreuves complémentaires revient à la décision du Directeur des équipes de France.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



STAFF, ENTRAÎNEURS, NAGEURS

!! Pensez à votre passeport valide a minima jusqu'au 31 janvier 2025. **!!**



PARIS 2024



Dimanche 11 au dimanche 18 février

21^e Championnats du monde

Doha (QAT)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 31 juillet 2024 !!

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages **dames** et **messieurs**.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages **dames**, **messieurs** et **mixtes**,
4 x 200 nage libre **dames** et **messieurs**.

Préambule

Au regard de la date de ce rendez-vous international, de son imbrication dans cette saison olympique, la **construction de l'équipe de France se fera sur la base des performances réalisées** lors des compétitions de référence ci-après.

1. Responsable d'équipe

2. Compétitions de référence

- Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin 2023 (Rennes - FRA)
- Les championnats du monde du 23 au 30 juillet 2023 (Fukuoka - JPN)
- Les championnats d'Europe U23 (Dublin - IRL)

3. Modalités de sélection aux épreuves individuelles :

Sur demande adressée au Directeur des Equipes de France, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, les nageurs **qui auront réalisé** le temps de qualification du tableau ci-dessous lors des compétitions référencées au **point 2** pourront être proposés à la sélection. En cas d'égalité pour la 2^{ème} place qualificative sur une épreuve, le meilleur temps des rankings fédéraux 2023 en bassin de 50m sera considéré. Le Directeur Technique National validera les propositions.

Dames	Épreuves	Messieurs
24.82	50 nage libre	22.07
53.88	100 nage libre	48.51
1:57.85	200 nage libre	1:46.79
4:09.14	400 nage libre	3:47.91
8:29.24	800 nage libre	7:53.11
16:13.94	1500 nage libre	15:04.64
27.72	50 dos	24.61
1:00.29	100 dos	54.01
2:11.04	200 dos	1:58.07
30.35	50 brasse	27.20
1:07.12	100 brasse	59.75
2:24.63	200 brasse	2:10.32
25.75	50 papillon	23.04
58.21	100 papillon	51.93
2:09.07	200 papillon	1:56.36
2:12.13	200 4 nages	1:58.53
4:39.92	400 4 nages	4:13.76

4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

5. Épreuves complémentaires

Les épreuves complémentaires seront proposées à la discrétion du DTN sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

6. Dispositions générales

6.1 Les sélections **sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.**

6.2 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Jacco VERHAEREN

Directeur des équipes
de France



Critères de sélection

Natation Course 2024



Du mardi 2 au
dimanche 7 juillet

48^e Championnats d'Europe Juniors Vilnius (LTU)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 15 janvier 2025 !!
!! Les mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire ([en ligne ici](#)) !!

Années d'âge

Filles et Garçons 14 à 18 ans, nés en 2010, 2009, 2008, 2007 et 2006.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages filles et garçons.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages filles, garçons et mixtes.
4 x 200 nage libre filles et garçons.

1. Responsables d'équipe

2. Compétitions de sélection



- Les championnats de France Juniors du 16 au 21 avril.
- Australian Age Championships du 8 au 14 avril, **uniquement** pour les licenciés de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 4 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé en finale A* uniquement**, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors des compétitions référencées au **point 2**. En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

3.2 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

Denis AUGUIN
Directeur des Équipes de France Relève



Eric REBOURG

EUROPEAN AQUATICS

This is your element

Tableau N°1

Filles	Épreuves	Garçons
26.00	50 nage libre	23.08
56.34	100 nage libre	50.65
2:02.19	200 nage libre	1:50.82
4:16.52	400 nage libre	3:53.76
8:43.58	800 nage libre	8:06.70
16:53.50	1500 nage libre	15:31.37
28.78	50 dos	25.77
1:03.02	100 dos	56.19
2:15.37	200 dos	2:01.88
31.80	50 brasse	28.34
1:10.07	100 brasse	1:03.15
2:31.34	200 brasse	2:17.10
27.19	50 papillon	24.15
1:00.64	100 papillon	54.10
2:14.07	200 papillon	2:01.66
2:18.29	200 4 nages	2:04.35
4:51.60	400 4 nages	4:25.54





4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- 4.1** Pourront être proposés à la sélection, **les 4 meilleurs nageurs**, qui, lors des compétitions référencées au **point 2**, **auront réalisé en finale A uniquement** le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous.
- 4.2** En considérant les temps réalisés au cours des compétitions référencées au **point 2 et au regard du point 4.1**, les temps de **relais 4 nages** du tableau N°2 seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer ces relais.
- 4.3** En cas de réalisation des temps du tableau N°2, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.
- 4.4** Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.
- 4.5** Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs **déjà sélectionnés**.
- 4.6** **Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.**
- 4.7** La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

5. Épreuves complémentaires

- 5.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.2** Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

6. Dispositions générales

- 6.1** **Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.**
- 6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Tableau N°2

Relais	Filles	Garçons
4 x 100 nage libre	3:47.69	3:22.37
4 x 200 nage libre	8:12.67	7:26.40
4 x 100 4 nages	4:10.18	3:44.68



STAFF - ENTRAÎNEURS - NAGEURS

!! Pensez au passeport valide a minima jusqu'au 15 janvier 2025 et à l'autorisation de sortie du territoire [en ligne ici](#) **!!**



Mardi 23 au samedi 27 juillet

Action Post-Juniors
Irish Summer National Youth & Seniors Champs

Dublin (IRL)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 31 janvier 2025 !!

2. Années d'âge

Filles et Garçons 19 à 21 ans, nés en 2005, 2004 et 2003.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse,
100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages filles et garçons

1. Responsables d'équipe

3. Compétition de référence.

Les championnats de France Elite du 16 au 21 juin.

4. Règles de participation à cette action

4.1 L'équipe sera composée d'un maximum de 12 nageurs.

4.2 Au regard des **points 2 et 4.1**, seront proposés à la sélection les nageurs qui, en fonction de leurs performances réalisées en finales, figureront dans les classements suivants, toutes épreuves confondues:

4.2.1 Les 4 **premières nageuses classées** au meilleur pourcentage de l'IMPR²⁴.

4.2.2 Les 4 **premiers nageurs classés** au meilleur pourcentage de l'IMPR²⁴.

4.2.3 Les 4 nageurs suivants (**filles et garçons confondus**) classés au meilleur pourcentage de l'IMPR²⁴.

4.3 Le DTN se réserve le droit d'ajouter à la sélection une nageuse ou un nageur à très fort potentiel.

5. Épreuves complémentaires

5.1 Les nageurs sélectionnés sous réserve qu'ils participent à l'épreuve pour laquelle leur IMPR²⁴ aura été retenu, pourront éventuellement participer à des épreuves complémentaires.

5.2 La validation des épreuves complémentaires sera effectué par le DTN et/ou son représentant.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



Denis AUGUIN

Directeur des Équipes de
France Relève



Eric REBOURG



Clichy, le 28 mai 2024

Une action de collaboration autour de l'entraînement avec la majeure partie des grandes nations européennes de la catégorie Juniors se développe depuis quelques mois à l'initiative de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Dans ce contexte, un stage d'entraînement regroupant les meilleurs juniors issus d'une douzaine de pays est programmé à **Potsdam (GER) du 19 au 27 octobre 2024**.

La Direction Technique Nationale sélectionnera 8 athlètes et 1 à 2 entraîneurs pour cette action.

Ce camp d'entraînement sera encadré par des experts de toutes les nationalités présentes qui constitueront des groupes de spécialités.

Le but est préparer les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, rendre l'Europe performante face aux USA, à l'Australie et à la Chine.



Objectifs principaux :

- Apprendre les uns des autres
- S'entraîner ensemble
- Apprendre à être un champion

Sous-objectifs :

- Renforcer le développement européen des Juniors
- Construire un réseau des entraîneurs européens
- Prendre du plaisir dans le travail

Les nageurs français seront sélectionnés de la façon suivante :

- les 2 meilleures filles classées à l'IMPR nées en 2007 (17 ans),
- les 2 meilleures filles classées à l'IMPR nées en 2008 (16 ans)
- les 2 meilleurs garçons classés à l'IMPR nés en 2007 (17 ans),
- les 2 meilleurs garçons classés à l'IMPR nés en 2008 (16 ans).

Les performances retenues pour pouvoir intégrer ce classement devront avoir été réalisées en bassin de 50m lors des compétitions suivantes :

- Championnats de France Juniors 2024
- Championnats de France Elite 2024
- Open d'été 2024
- Les compétitions internationales lors d'une sélection en équipe de France.

Une « veille » est déjà en place depuis les championnats de France Juniors 2024 de Chalon sur Saône. Les entraîneurs des nageurs concernés par cette « veille » seront tenus informés régulièrement de l'évolution de celle-ci.



14 au 16 juin

19^{ème} Coupe de la COMEN

Limassol (CYP)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 15 janvier 2025 !!

!! Les nageurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire ([en ligne ici](#)) !!

Années d'âge

Filles 14 et 15 ans, nées en 2010 et 2009.

Garçons 15 et 16 ans, nés en 2009 et 2008.

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages **filles** et **garçons**, 800 nage libre **filles**, 1500 nage libre **garçons**.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages **filles** et **garçons**.
4 x 50 nage libre, 4 x 50 4 nages **mixtes**

1. Responsables d'équipe

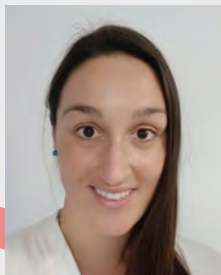


Denis AUGUIN

Directeur des Équipes de France Relève



Fanny BABOU



Mylène CADILHAC



190 sur 224

2. Compétitions de sélection

- Les championnats de France Juniors du 16 au 21 avril.
- Australian Age Championships du 8 au 14 avril, **uniquement** pour les licenciés de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti.

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

3.1 Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé** le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors des compétitions référencées au **point 2**.

3.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, **les places seront départagées** au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP[®]).

3.3 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

3.4 S'agissant d'une compétition par équipe, les nageurs **très proches** des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 3.1 et 3.2**, pourraient être sélectionnés afin d'améliorer le potentiel de la sélection.

3.5 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

Tableau N°1

Filles	Épreuves	Garçons
27.18	50 nage libre	24.03
58.43	100 nage libre	52.08
2:07.97	200 nage libre	1:55.28
4:29.65	400 nage libre	4:05.32
9:10.38	800 nage libre	-
-	1500 nage libre	16:13.12
1:05.68	100 dos	58.70
2:21.18	200 dos	2:07.80
1:13.42	100 brasse	1:05.54
2:38.40	200 brasse	2:22.90
1:04.31	100 papillon	56.73
2:24.28	200 papillon	2:07.45
2:24.56	200 4 nages	2:08.81
5:06.16	400 4 nages	4:39.33



Suivante



4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.3 La décision restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Épreuves complémentaires

Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



STAFF - ENTRAÎNEURS - NAGEURS

!! Pensez au passeport valide a minima jusqu'au 15 janvier 2025 et à l'autorisation de sortie du territoire [en ligne ici](#) **!!**





10 au 15 décembre

17^e Championnats du monde en bassin de 25m

Budapest (HUN)

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport valide a minima jusqu'au 30 juin 2025 !!

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 100 - 200 - 400 4 nages **dames** et messieurs, 800 nage libre **dames** - 1500 nage libre messieurs.

Épreuves de relais

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages **dames** et messieurs, 4 x 50 nage libre, 4 x 50 4 nages **dames**, messieurs et **mixtes**.

1. Responsable d'équipe

2. Période de sélection, en bassin de 25m uniquement

Championnats de France Elite en bassin de 25m (dates en attente par rapport aux dates du Cm)

3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, lors de la compétition référencée au **point 2**, les nageurs **qui auront réalisé en finale A (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs)** le temps de qualification du tableau (à venir) ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

Dames	Épreuves individuelles	Messieurs
25m		25m
24.19	50 nage libre	21.17
53.11	100 nage libre	46.80
1:55.15	200 nage libre	1:43.17
4:03.59	400 nage libre	3:39.79
8:23.10	800 nage libre	7:41.82
16:06.42	1500 nage libre	14:42.78
26.21	50 dos	23.22
57.11	100 dos	50.60
2:05.05	200 dos	1:52.02
29.81	50 brasse	26.31
1:05.05	100 brasse	57.49
2:20.82	200 brasse	2:05.51
25.40	50 papillon	22.34
56.90	100 papillon	50.18
2:07.50	200 papillon	1:52.28
59.31	100 4 nages	52.51
2:08.11	200 4 nages	1:53.71
4:34.37	400 4 nages	4:08.06

4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais seront construits à partir des nageurs individuellement sélectionnés, il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.



Jacco VERHAEREN
Directeur des équipes
de France





4.2 La disponibilité des (4) nageurs, au regard de leur programme individuel de compétition, et le potentiel du relais (l'opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.

4.3 Dans le cas où un relais serait en lice pour une médaille **grâce** à l'ajout d'un nageur supplémentaire, non qualifié individuellement, la décision de ce rajout restera à la discrétion du Directeur Technique National.

5. Épreuves complémentaires

Au seul titre de la bonification de la dynamique du programme de compétition de chaque nageur sélectionné (épreuve(s) individuelles(s) et/ou relais), le Directeur des équipes de France pourra donner la possibilité de s'engager sur une ou des épreuves complémentaires, après validation du Directeur Technique National.

6. Dispositions générales

6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



STAFF, ENTRAÎNEURS, NAGEURS

!! Pensez à votre passeport valide a minima jusqu'au 30 juin 2025. **!!**

Progressivité des temps de sélection - dames

ÉPREUVES	COMEN	Juniors Euro	Championnats du monde	Jeux Olympiques
	Courses individuelles			
50 nage libre	27.18	26.00	24.82	24.70
100 nage libre	58.43	56.34	53.88	53.61
200 nage libre	2:07.97	2:02.19	1:57.85	1:57.26
400 nage libre	4:29.65	4:16.52	4:09.14	4:07.90
800 nage libre	9:10.38	8:43.58	8:29.24	8:26.71
1500 nage libre	-	16:53.50	16:13.94	16:09.09
50 dos	-	28.78	27.72	-
100 dos	1:05.68	1:03.02	1:00.29	59.99
200 dos	2:21.18	2:15.37	2:11.04	2:10.39
50 brasse	-	31.80	30.35	-
100 brasse	1:13.42	1:10.07	1:07.12	1:06.79
200 brasse	2:38.40	2:31.34	2:24.63	2:23.91
50 papillon	-	27.19	25.75	-
100 papillon	1:04.31	1:00.64	58.21	57.92
200 papillon	2:24.28	2:14.07	2:09.07	2:08.43
200 4 nages	2:24.56	2:18.29	2:12.13	2:11.47
400 4 nages	5:06.16	4:51.60	4:39.92	4:38.53
Relais				
4 x 100 nage libre	-	3:47.69	-	-
4 x 200 nage libre	-	8:12.67	-	-
4 x 100 4 nages	-	4:10.18	-	-

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection



Progressivité des temps de sélection - messieurs

ÉPREUVES	COMEN	Juniors Euro	Championnats du monde	Jeux Olympiques
	Courses individuelles			
50 nage libre	24.03	23.08	22.07	21.96
100 nage libre	52.08	50.65	48.51	48.34
200 nage libre	1:55.28	1:50.82	1:46.79	1:46.26
400 nage libre	4:05.32	3:53.76	3:47.91	3:46.78
800 nage libre	-	8:06.70	7:53.11	7:51.65
1500 nage libre	16:13.12	15:31.37	15:04.64	15:00.99
50 dos	-	25.77	24.61	-
100 dos	58.70	56.19	54.01	53.74
200 dos	2:07.80	2:01.88	1:58.07	1:57.50
50 brasse	-	28.34	27.20	-
100 brasse	1:05.54	1:03.15	59.75	59.49
200 brasse	2:22.90	2:17.10	2:10.32	2:09.68
50 papillon	-	24.15	23.04	-
100 papillon	56.73	54.10	51.93	51.67
200 papillon	2:07.45	2:01.66	1:56.36	1:55.78
200 4 nages	2:08.81	2:04.35	1:58.53	1:57.94
400 4 nages	4:39.33	4:25.54	4:13.76	4:12.50
Relais				
4 x 100 nage libre	-	3:22.37	-	-
4 x 200 nage libre	-	7:26.40	-	-
4 x 100 4 nages	-	3:44.68	-	-

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge des sélections **dames** & **messieurs**

NATATION COURSE 2024

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001 et av.
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans et +
33 ^{èmes} Jeux Olympiques Paris (FRA) 27 juillet au 4 août										
22 ^{èmes} Championnats du monde Doha (QAT) 11 au 18 février										
Action Post-Juniors Irish Summer National Youth & Seniors Champs Dublin (IRL) 23-27 juillet										
48 ^{èmes} Championnats d'Europe Juniors Vilnius (LTU) 2-7 juillet										
19 ^{ème} Coupe de la COMEN Limassol (CYP) 14-16 juin										

progressivité des temps
de sélection

Années d'âge
des sélections

progressivité des temps
de sélection



Règlement financier

SOMMAIRE *détailé*



Règlements Financiers et Tarifs Fédéraux

(extraits - validité jusqu'au 31 août 2024)

L'affiliation

La licence

Droits d'engagement

Pénalité pour forfait non déclaré

Prime au record de France, d'Europe
ou du monde

Labellisation d'un meeting national et
international

Droits d'organisation des compétitions
nationales

Droits de transfert

Droits d'entrée – Licenciés non
sélectionnables en équipe de France

Tableau des tarifs des droits de transfert et
et des droits d'entrée

Aides aux structures - Aides aux clubs d'Outre-Mer





AFFILIATION

L'affiliation :

- ouvre droit
 - à la participation aux activités sportives et institutionnelles organisées par la FFN ;
 - à un espace dédié sur la plateforme extraNat donnant accès à son tableau de bord spécifique ainsi qu'à l'ensemble des services extraNat.
- Octroie automatiquement l'agrément préfectoral, c'est-à-dire la **reconnaissance par l'État** de l'engagement de l'association dans le domaine du sport, et lui permet corolairement de bénéficier de l'aide de l'Etat et de l'ouverture exceptionnelle des buvettes ;
- Octroie l'admissibilité à un agrément Ecole de Natation Française (ENF) ;
- Inclut les garanties d'assurance des contrats Responsabilité Civile (RC) Clubs et Responsabilité des dirigeants et mandataires sociaux (RMS) ;
- Octroie un (1) abonnement à Natation Magazine®.

Tout club qui ne sera pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFN pour quelque cause que ce soit au 31 août verra son éventuelle réaffiliation bloquée, ce jusqu'à apurement de sa dette.

La FFN peut ainsi bloquer la réaffiliation de toute association débitrice à son égard ou à l'égard d'un Comité Départemental ou Interdépartemental, d'une Ligue Régionale, quel que soit le montant du paiement inexécuté.

1. Paiement par carte bancaire obligatoire

Le paiement de l'affiliation doit **obligatoirement être effectué par carte bancaire sur l'espace « Club » dédié sur le site www.extranat.fr** ; l'attestation d'affiliation ainsi que la facture afférente sont à disposition du club dans l'encart « Mon club » – « Affiliation de mon club à la FFN »

2. Tarifs

Les tarifs des affiliations sont fixés à :

- Affiliation « Générale » : quatre cent (400) euros, dont trente-cinq (35) euros abondant en faveur du développement de l'Ecole de Natation Française (ENF) et soixante (60) euros pour un (1) abonnement à Natation Magazine® ;
- Affiliation « Fédération Partenaire » : cinquante (50) euros ;

A titre exceptionnel/dérogatoire, toute nouvelle affiliation – étant entendu comme l'affiliation pour un nouveau club FFN, hors fusion ou scission de club(s), modification de dénomination ou de lieu de siège social, modifications statutaires, modification de numérotation au répertoire national des associations (RNA) ou au répertoire SIRET – est gratuite la première saison.



LICENCES

Conformément au Règlement Intérieur FFN, la période d'obtention de la licence s'étend du 1er septembre au 28 août de l'année suivante.

3. Paiement par carte bancaire obligatoire

Le paiement de chaque licence doit **obligatoirement être effectué par carte bancaire sur l'espace « Club » dédié sur le site www.extranat.fr** ; le récépissé de délivrance de la licence est ensuite adressé par courriel au licencié et téléchargeable directement sur la plateforme www.extranat.fr.

N.B. : Pour les versements d'un montant supérieurs à trois-mille-cinq-cent (3.500) euros, le paiement des licences FFN par un club peut exceptionnellement être effectué par virement bancaire.

4. Tarifs

En application des Statuts et du Règlement Intérieur FFN, les tarifs de chaque type de licence sont fixés comme suit :

LICENCES		TARIFS (€)		
		Part FFN	Part régionale (*)	Total
Compétition	(11 ans et moins)	25	14	39
	(12 ans et plus)	37	18	55
Compétition Estivale (c)	(11 ans et moins)	19	12	31
	(12 ans et plus)	21	14	35
Natation Pour Tous	(16 ans et plus)	10,8	4,2	15
	(15 ans et -)	17,5	9,5	27
Encadrement		10,8	4,2	15
Eau Libre Promotionnelle		11	4 (club)	15
J'apprends à Nager / Aisance Aquatique (a)		12,8	2,2	15
e-Licence		10	2 (club)	12
Surlicence « Natation Pour Tous » (b)		2	1	3
Titre de Participation – Découverte		1,5	0,5	2

En cas de délivrance d'une licence dite « de migration » - soit le passage d'une licence « Natation Pour Tous » vers une licence « Compétition » -, la différence de tarifs entre les deux types de licence concernés doit être payée.

Seule la différence de tarifs est facturée.



(*) le reversement par la FFN de la part régionale de chaque licence à la ligue régionale concernée est conditionné à la signature de la convention d'objectifs Développement des activités fédérales et Politique de haut niveau du dispositif de la contractualisation et corollairement au respect des dispositions de son socle commun

- (a) Dispositifs ministériels d'apprentissage "J'apprends à nager" et "Aisance Aquatique"
- (b) Surlicence « Natation Pour Tous » disponible uniquement pour les clubs membres des fédérations affinitaires et/ou membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) ayant conclu une convention spécifique avec la FFN (exemple : FSASPTT)
- (c) Uniquement pour les licences Compétition prises entre le 1^{er} juin et le 28 août.

N.B. : En application de l'article 21.3 du Règlement Intérieur FFN, une fois que le club a versé à la FFN le montant correspondant au coût du nombre de licences demandées, la FFN se charge de reverser à chaque Ligue Régionale la part régionale du coût des licences délivrées au sein des clubs ayant leur siège social dans leur ressort territorial. Les frais de commission de ce reversement en ligne prélevés à chaque transaction par le prestataire sont imputés au montant total reversé à chaque Ligue régionale afférent. Une facture mensuelle de ces frais est disponible sur www.extranat.fr dans leur espace « Ligue Régionale » dédié.

5. Pénalités financières pour manquement à l'obligation de licence

Conformément au Règlement Intérieur FFN, toute association affiliée ayant contrevenu à l'obligation de licence fixée à l'article 19 dudit règlement fera l'objet d'une pénalité :

- De trois-mille-sept-cents-cinquante (3.750) euros pour les associations ayant/comptant moins de cinq-cents (500) adhérents ;
- De sept-mille-cinq-cents (7.500) euros pour les associations ayant/comptant entre cinq-cents (500) et neuf-cent-quat-vingt-dix-neuf (999) adhérents ;
- De quinze mille (15.000) euros pour les associations ayant/comptant mille (1.000) adhérents et plus.

~~LIGUES RÉGIONALES ET COMITÉS DÉPARTEMENTAUX~~

6. Abonnement aux frais de communication de la FFN

Le tarif de l'abonnement obligatoire aux frais de communication de la FFN est fixé à :

- Deux cent cinquante (250) euros pour les Ligues Régionales ;
- Cent quatre-vingt (180) euros pour les Comités Départementaux.

Cet abonnement comprend notamment les frais afférents :

- à la communication des procès-verbaux des réunions du comité directeur FFN ;
- aux garanties d'assurance des contrats Responsabilité Civile (RC) Ligues Régionales et Comités Départementaux et Responsabilité des dirigeants et mandataires sociaux (RMS) ;
- à la communication/publication des Règlements FFN, de l'annuaire FFN et des documents spécifiques aux résultats et classements sportifs de la saison en cours (téléchargeables en ligne) ;
- un (1) abonnement au *Natation Magazine*®



NATATION

NATATION COURSE

8. Droits d'engagement

8.1. Paiement par carte bancaire obligatoire

Le paiement des engagements :

- doit obligatoirement être effectué par carte bancaire ;
- est accepté jusqu'à quinze (15) jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire de cent cinq (105) euros sera appliquée ;

N.B. : En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageurs à la prochaine compétition.

Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.

8.2. Tarifs

8.2.1. Epreuves nationales

Pour les épreuves nationales, les tarifs des engagements sont fixés à :

- Douze (12) euros par épreuve individuelle ;
- Quatorze (14) euros par épreuve de relais.

Les engagements déposés après la fermeture de la procédure extraNat (quatre (4) jours avant le début de la compétition) seront enregistrés pendant la réunion technique et corollairement surfacturés d'une pénalité complémentaire de soixante (60) euros par épreuve individuelle ou relais.

Toute modification d'engagement intervenant après la publication de la liste des engagés sera surfacturée d'une pénalité complémentaire de soixante (60) euros.

Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.

9. Pénalités pour forfait non déclaré

9.1. Montant

Tout forfait non déclaré dans le cadre de la participation aux Championnats de France Elite Petit Bassin (25m), Elite Grand Bassin (50m), Nationale 2, Open d'été, CF Junior Petit Bassin (25m), CF Junior Grand Bassin (50m), ou CF Benjamin, que ce soit en série, en demi-finale ou en finale, fera l'objet d'une pénalité de :

- Quatre-vingt-quatre (84) euros pour les épreuves individuelles ;
- Cent-soixante-huit (168) euros pour les épreuves de relais.

Les factures pour pénalités seront disponibles sur extraNat.fr à l'issue de la compétition et seront à régler par carte bancaire.



9.2. Dérogation en cas de production d'un certificat médical

Ces pénalités ne sont pas applicables en cas de production d'un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive de compétition dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

En pratique, le superviseur recevra la feuille officielle des forfaits des différentes réunions d'une compétition.

10. Prime au record de France, d'Europe ou du Monde

Tout record de France, d'Europe ou du Monde battu sera récompensé par le versement d'une prime s'élevant :

- Deux mille (2.000) euros en cas de record de France ;
- Cinq mille (5.000) euros en cas de record d'Europe ;
- Dix mille (10.000) euros en cas de record du Monde.

Ces primes ne concernent que la natation course et ne sont pas cumulables.

Le versement d'une de ces primes ne sera effectué qu'après homologation du record par la fédération homologatrice (FFN, Ligue Européenne de Natation (LEN) ou World Aquatics (AQUA)).

11. Labellisation du circuit FFN Qualificatif

En plus des Championnats de Ligue, le circuit FFN est qualificatif aux Championnats de France Elite Petit Bassin (25m), Elite Grand Bassin (50m), Nationale 2, Open d'été, CF Junior Petit Bassin (25m), CF Junior Grand Bassin (50m), dès lors que les performances enregistrées sur le serveur fédéral officiel respectent les délais impartis pour chaque compétition concernée.

L'avis de la ligue est un préalable obligatoire à l'obtention d'un label.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une « convention d'organisation » engageant l'organisateur et la FFN.

Les droits de labellisation sont fixés à :

- Deux-cent cinquante (250) euros pour un meeting national ;
- Cinq-cents-quinquante (550) euros pour un meeting international.

12. Participation aux frais d'organisation des compétitions nationales, Reversement des droits d'engagements au comité d'organisation et Charges d'organisation

12.1. Participation aux frais d'organisation à verser à la FFN

La participation aux frais d'organisation des compétitions nationales à verser à la FFN sont fixés à :

- Quarante mille (40.000) euros pour les Championnats de France Elite Petit Bassin (25m) ;
- Cent mille (100.000) euros pour les Championnats de France Elite Grand Bassin (50m).

Pour l'organisation de ces deux Championnats de France Elite, les comptes d'exploitation de leur organisation doivent être transmis dans un délai inférieur à six mois à compter de la fin de l'évènement.



12.2. Droits d'engagement reversés par la FFN et recettes des entrées « Public » au comité d'organisation

12.2.1. Recettes des entrées « Public »

Toutes les recettes des entrées « Public » sont encaissées par le comité d'organisation.

12.2.2. Droits d'engagement

Les droits d'engagement reversés par la FFN au comité d'organisation sont fixés à :

- Vingt-cinq (25) % pour les Championnats de France Maîtres Hiver Petit Bassin (25m) et Eté Grand Bassin (50m) ;
- Quarante (40) % pour les Championnats de France Interclubs Maîtres

13. Droits de transfert

Lors du transfert d'un licencié Compétition Natation Course de club FFN à club FFN à partir de l'âge de douze ans au 31 décembre de la fin de saison sportive, le club d'accueil versera préalablement à la délivrance de la licence du licencié concerné à ses clubs précédents, au prorata du nombre de saisons révolues passées au sein de chaque club à partir de l'âge de douze ans au 31 décembre de la fin de saison sportive, des droits de transfert déterminés selon deux critères – le pourcentage d'IMP^R de l'année de fin de saison précédant le transfert représenté par la meilleure performance réalisée au cours des deux dernières saisons sportives + la saison en cours (saisons 2021-2022 et 2023) et l'âge du licencié au 31 décembre de la fin de saison sportive -, comme suit :

Les modalités de calcul de l'IMP^R sont fixées au règlement Natation Course.

N.B. :

- Si un licencié a été transféré en cours de saison, le club retenu pour le calcul des droits de transfert est celui au sein duquel il a été le plus longtemps membre au cours de la saison concernée.
- Les droits de transfert ne sont pas versés si le club concerné n'a plus de personnalité juridique ;
- Les différents montants des droits de transfert n'étant pas cumulatifs, seuls les droits de transfert les plus élevés seront versés par le club d'accueil, et pour les licenciés dont les performances engendrent des droits de transfert en Natation Course mais aussi en Natation en Eau Libre, seuls les droits de transfert les plus élevés seront versés par le club d'accueil.

Ces droits de transfert feront l'objet d'une facturation spécifique émise par la FFN.

14. Droits d'entrée – Licenciés non sélectionnables en équipe de France

Lors de la délivrance d'une licence Compétition Natation Course à un licencié non sélectionnable en équipe de France dans un club FFN - hors renouvellement, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente -, le club d'accueil versera à la FFN des droits d'entrée déterminés selon deux critères – le pourcentage d'IMP^R de l'année de fin de saison précédant le transfert représenté par la meilleure performance réalisée au cours des deux dernières saisons sportives + la saison en cours (saisons 2021-2022 et 2023) et l'âge du licencié au 31 décembre de la fin de saison sportive -, à l'exception des ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne et des titulaires d'un contrat de travail avec un club FFN, ressortissant d'un pays ayant conclu un accord avec l'Union Européenne, portant sur la libre circulation des travailleurs, comme suit :



			Droits de transfert				
	Âge	Femmes	< ou = 14 ans	< ou = 15 ans	< ou = 16 ans	< ou = 17 ans	< ou = 18 ans
		Hommes	< ou = 15 ans	< ou = 16 ans	< ou = 17 ans	< ou = 18 ans	< ou = 19 ans
% IMP^R							
> ou = 88% mais < 90%			500 €				
> ou = 90% mais < 91%							
> ou = 91% mais < 92%							
> ou = 92% mais < 93%							
> ou = 93% mais < 95%							
> ou = 95% mais < 96%							
> ou = 96% mais < 97%							
> ou = 97% mais < 99%							
> ou = 99%							

Ces droits d'entrée feront l'objet d'une facturation spécifique émise par la FFN.



AIDES AUX STRUCTURES D'OUTRE-MER

Ces aides sont exclusivement réservées aux frais de déplacement et de séjour des licenciés s'entraînant sur un territoire d'Outre-Mer qualifiés aux Championnats de France des différentes disciplines pour lesquelles la FFN s'est vue accorder la délégation prévue à l'article L.131-4 du code du sport.

Le versement par la FFN de ces aides est conditionnée à la signature par la ligue régionale concernée de la convention d'objectifs Développement des activités fédérales et Politique de haut niveau du dispositif de la contractualisation et corollairement au respect des dispositions de son socle commun.

Le montant total de ces aides est fixé à soixante-quinze mille (75.000) euros, répartis en application des critères (fixés en fonction de la situation géographique, le nombre de participants, le type de compétition et le niveau de performance des licenciés concernés) ci-après définis ; seuls les clubs respectant l'obligation de licenciation à l'ensemble de leurs adhérents pourront bénéficier d'une telle aide financière.

Un bilan annuel est effectué afin de répartir le montant total de ces aides entre les différentes structures d'Outre-Mer.

Les aides forfaitaires par licencié et par Championnat de France sont plafonnées aux montants suivants :

- Pour la Ligue de Nouvelle Calédonie : deux mille (2.000) euros
- Pour la Ligue de Tahiti : mille six-cent (1.800) euros
- Pour les Ligues de la Réunion et de Guyane : sept-cent (700) euros
- Pour les Ligues de Martinique et de Guadeloupe : six-cent (600) euros

36. Aides aux structures d'Outre-mer – Natation Course

Le montant des aides aux structures d'Outre-Mer – Natation Course est fixé comme suit :

- Pour les Championnats de France Elite Grand Bassin (50m), la base forfaitaire de prise en charge des frais par la FFN est fixée à
 - 100% si le licencié se classe à la 1^{ère} place,
 - 90% si le licencié se classe à la 2^{ème} place,
 - 80% si le licencié se classe à la 3^{ème} place,
 - 70% si le licencié se classe entre la 4^{ème} et la 8^{ème} place,
 - 50% si le licencié se classe entre la 9^{ème} et la 24^{ème} place,
- Pour les Championnats de France Elite Petit Bassin (25m) et Open d'été, la base forfaitaire de prise en charge des frais par la FFN est fixée à
 - 60% si le licencié se classe entre la 1^{ère} et la 8^{ème} place,
 - 50% si le licencié se classe entre la 9^{ème} et la 24^{ème} place,

N.B. : La période de prise en compte des championnats nationaux concernés est :

- du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 pour la Natation course et la Natation en Eau Libre ;
- du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023 pour la Natation artistique.

Compte tenu des calendriers sportifs et en particulier celui de la natation course, le calcul et le versement des aides s'effectuent en début d'année civile, à l'issue de la saison sportive de la Natation course et la Natation en eau libre.

REGLEMENT DE LA NATATION COURSE

d'après le manuel AQUA 2023

(Version AQUA du 5 juillet 2023 et FFN du 1^{er} octobre 2023)



Début 2023, World Aquatics a procédé à une remise en forme complète du corpus réglementaire dans un document unique pour une meilleure cohérence de l'ensemble. Le 5 juillet une nouvelle version a été publiée, intégrant au titre du chapitre « I - Règlement applicable à toutes les disciplines » la réglementation sur les maillots de bain et la couverture médicale des compétitions.

Le présent document constitue la version officielle pour les compétitions de natation course organisées par la FFN dans le cadre de ses programmes.

Il reprend d'abord le chapitre « II- Règlement de la Natation », à l'exception de quelques articles spécifiques aux compétitions organisées par AQUA puis quelques articles des chapitres « I - Règlement applicable à toutes les disciplines ». Pour connaître l'ensemble des articles des chapitres se rapporter à la version officielle en anglais.

La version anglaise publiée par World Aquatics, en ligne sur son site internet (<https://www.worldaquatics.com/rules/competition-regulations>), reste la référence pour les compétitions internationales, ainsi que pour les articles non traduits ou non repris dans cette version adaptée à la FFN

Nous remercions les membres du Cercle de Compétence Management des Compétitions qui ont participé à la révision du présent document et aux traductions des textes de référence publiés par World Aquatics

II RÈGLEMENT DE LA NATATION

1 DIRECTION DES COMPETITIONS

2 OFFICIELS

- 2.1 Juge-Arbitre
- 2.2 Superviseur de la salle de contrôle
- 2.3 Starter
- 2.4 Superviseur de la chambre d'appel
- 2.5 Juge de Virages en Chef
- 2.6 Juges de Virages
- 2.7 Juges de Nage
- 2.8 Chronométrateur en Chef
- 2.9 Chronométrateurs
- 2.10 Juge à l'arrivée – Si requis
- 2.11 Chef Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde)
- 2.12 Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde)
- 2.13 Superviseur contrôle Vidéo
- 2.14 Juge vidéo
- 2.15 Décision des officiels

3 REPARTITION DANS LES SERIES, DEMI-FINALES ET FINALES

- 3.1 Séries
- 3.2 Demi-Finales et Finales

4 LE DEPART

REGLEMENT DE LA NATATION COURSE

d'après le manuel AQUA 2023

(Version AQUA du 5 juillet 2023 et FFN du 1^{er} octobre 2023)



5	NAGE LIBRE
6	DOS
7	BRASSE
8	PAPILLON
9	QUATRE NAGES
10	LA COURSE
11	CHRONOMÉTRAGE
12	RECORDS DU MONDE
13	PROCEDURE AUTOMATIQUE DE JUGEMENT
14	REGLEMENT DES CATEGORIES D'AGE EN NATATION
15	MAILLOTS DE BAIN ET EQUIPEMENT « PORTABLE »

I RÈGLEMENT APPLICABLE À TOUTES LES DISCIPLINES

Ce chapitre expose l'ensemble des règlements généraux applicables à toutes les disciplines lors des Jeux Olympiques, des Championnats du Monde, et autres compétitions organisées par World Aquatics ainsi que lors des compétitions reconnues comme qualificatives.

Seuls quelques articles applicables dans le cadre des activités de la Fédération Française de Natation sont traduits ci-après.

En cas de besoin, se référer à la version anglaise publiée par World Aquatics.

6.1.4	Forfaits
6.1.6	Cas particuliers
7.5.1	Maillot de bain
8.5	Bonnet de bain
10.3	Equipement automatique de jugement
13.1	Réclamations

II RÈGLEMENT DE LA NATATION

1 DIRECTION DES COMPÉTITIONS

1.1 Le Comité de Direction désigné par l'organisme dirigeant a pouvoir de juridiction sur toutes les questions qui ne relèvent pas, d'après les règles, du juge-arbitre, des juges ou d'autres officiels et doit avoir le pouvoir de reporter des épreuves et de donner des instructions compatibles avec les règles adoptées pour organiser toute épreuve.

1.2 Les organisateurs de compétitions de natation doivent nommer suffisamment d'officiels pour assurer l'équité, l'intégrité et la sécurité de la compétition.

1.2.1 Pour les Jeux Olympiques, les championnats du Monde, les championnats du Monde (25m), un nombre minimum d'officiels est désigné pour le contrôle de la compétition.

- Juge-arbitre (2)
- Starters (2)
- Juge de Nage (4)
- Juges de virages en chef (2)
- Juges de virages (16/20 + 2 réserves)
- Superviseur de la salle de contrôle (1)
- Superviseur de la salle Vidéo (1)
- Juges vidéo (4/5)
- Superviseur de la chambre d'appel (1)
- Juges à la chambre d'appel (4/5)
- Bureau de résolution.

1.2.2 Pour toutes les autres compétitions internationales, l'organisme dirigeant désigne le même nombre d'officiels ou un nombre inférieur, sous réserve de l'approbation de l'autorité régionale ou internationale concernée si nécessaire.

1.2.3 Lorsqu'aucun équipement automatique de jugement n'est disponible, il doit être remplacé (et organisé) à l'initiative du chef chronométrateur. Dans la mesure du possible un minimum d'un chronométrateur par ligne doit être désigné, ainsi qu'un chronométrateur additionnel en cas de mauvais fonctionnement d'un chronomètre.

Il est recommandé d'avoir 3 chronométrateurs pour chaque ligne.

1.2.4 Un juge à l'arrivée en chef et des juges à l'arrivée peuvent être utilisés lorsque l'on n'utilise pas d'équipement automatique de jugement et/ou un chronométrage électronique.

1.3 La piscine et l'équipement technique pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde doivent être inspectés et approuvés en temps voulu avant les compétitions de Natation par le Délégué d'AQUA et un membre du Comité Technique de Natation.

1.4 Lorsqu'un équipement vidéo sous-marin est utilisé par la télévision, l'équipement doit être commandé à distance et ne doit pas gêner la vue ou le passage des nageurs et ne doit pas changer la configuration du bassin ou masquer les marquages AQUA obligatoires.

1.5 La direction de l'événement doit spécifier pour les séries, les demi-finales et les finales le protocole de présentation et de préparation que les concurrents doivent respecter lorsqu'ils quittent la dernière chambre d'appel.

1.6 Programme des compétitions organisées par World Aquatics et des Jeux Olympiques

Les articles suivants ne sont ici pas retranscrits car ils ne s'appliquent pas aux compétitions organisées dans le cadre des activités de la Fédération Française de Natation.

En cas de besoin, se référer à la version anglaise publiée par World Aquatics.

2 OFFICIELS

2.1 Juge-Arbitre

2.1.1 Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions. Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions d'AQUA et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

2.1.2 Le juge-arbitre peut intervenir dans la compétition à tout moment pour s'assurer que les règlements d'AQUA sont observés et doit juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

2.1.3 Si l'on utilise des juges à l'arrivée en l'absence des trois (3) chronomètres numériques, le juge-arbitre détermine, si nécessaire, le classement. Si un équipement automatique de jugement est disponible et fonctionne, ses résultats seront pris en compte conformément à l'article 13.

2.1.4 Le juge-arbitre doit s'assurer que tous les officiels nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs. Il peut nommer des remplaçants pour se substituer aux absents, à ceux qui sont dans l'incapacité de remplir leurs tâches ou à ceux qui se révèlent incompetents. Il peut nommer des officiels supplémentaires s'il le juge nécessaire.

2.1.5 Lorsque les nageurs ont retiré leurs vêtements à l'exception du maillot de bain, le juge-arbitre doit signaler le début de la course par une série de coups de sifflets brefs invitant les nageurs à rejoindre l'extrémité de départ, suivi par un long coup de sifflet, afin qu'ils prennent position sur le plot de départ (ou pour le dos et les relais quatre nages, d'entrer immédiatement dans l'eau).

Un second long coup de sifflet doit signaler aux nageurs de dos et du relais quatre nages de rejoindre immédiatement la position de départ. Quand les nageurs et officiels sont prêts pour le départ, le juge-arbitre doit faire un geste vers le starter, avec le bras tendu, pour indiquer que les nageurs sont sous le contrôle du starter. Le bras tendu doit rester dans cette position jusqu'à ce que le départ ait été donné.

2.1.6 Pour prononcer une disqualification au motif d'avoir initié le départ avant le signal, la faute doit avoir été observée à la fois par le starter et le juge-arbitre. Lorsqu'un équipement automatique de jugement est disponible, il peut être utilisé pour vérifier une disqualification.

2.1.7 Le juge-arbitre doit disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qu'il constate personnellement. Le juge-arbitre peut aussi disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qui lui est signalée par d'autres officiels autorisés. Toutes les disqualifications sont soumises à la décision du juge-arbitre.

2.1.8 Toutes les infractions potentielles doivent être signalées verbalement au Juge-Arbitre. Une fois confirmée par le juge-arbitre, une carte de disqualification doit être remplie par l'officiel, détaillant l'événement, le numéro de couloir et l'infraction, puis signée.

2.1.9 Le Juge-arbitre devra désigner des officiels qui détermineront, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plateforme du plot de départ lorsque le nageur précédent touche le mur. Lorsqu'un équipement automatique de jugement avec vérification des prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article 13.1

2.2 Superviseur de la salle de contrôle

2.2.1 Le superviseur doit superviser l'opération de chronométrage automatique, y compris l'examen du retour arrière des caméras de chronométrage.

2.2.2 Le superviseur est responsable du contrôle des résultats des sorties informatiques.

2.2.3 Le superviseur est responsable du contrôle des sorties des prises de relais et de la communication de tout départ anticipé au juge arbitre.



2.2.4 Le superviseur peut revoir la vidéo du dispositif de chronométrage pour confirmer un départ anticipé.

2.2.5 Le superviseur doit

- contrôler les forfaits après les séries ou les demi-finales,
- enregistrer les résultats sur les formulaires officiels,
- faire la liste de tous les nouveaux records établis,
- conserver les résultats, si nécessaire.

2.3 Starter

2.3.1 Le starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le juge-arbitre les place sous son contrôle (article 2.1.5) jusqu'au début de la course. Le départ doit être donné conformément à l'article 4.

2.3.2 Le starter doit signaler au juge-arbitre tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte qualifié d'inconduite au moment du départ, mais seul le juge-arbitre pourra disqualifier ce nageur pour ce retard, cette désobéissance ou cette inconduite.

2.3.3 Le starter doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du Juge-Arbitre.

2.3.4 Lorsqu'il donne le signal de départ d'une épreuve, le starter doit se tenir sur le côté du bassin à environ cinq mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ, de sorte que les chronométrateurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

2.3.5 Le starter doit signaler au juge-arbitre toute infraction qu'il constate dans son champ de responsabilité.

2.4 Superviseur de la chambre d'appel

2.4.1 Le superviseur de la chambre d'appel doit rassembler les nageurs avant chaque épreuve.

2.4.2 Le superviseur de la chambre d'appel doit signaler au juge-arbitre toute violation constatée concernant :

- le maillot de bain,
- la publicité (article CHAP I - Art.8),
- l'absence d'un nageur qui a été appelé.

2.5 Juge de Virages en Chef

2.5.1 Le juge de virages en chef doit s'assurer que tous les juges de virages remplissent leurs fonctions pendant la compétition.

2.6 Juges de Virages

2.6.1 Un juge de virages sera affecté à chaque couloir à chaque extrémité du bassin pour s'assurer que les nageurs respectent les règles de nages après le départ, lors de chaque virage et à l'arrivée.

2.6.2 Le rôle du juge de virages à l'extrémité du départ s'applique du signal de départ jusqu'au la fin du premier mouvement de bras, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

2.6.3 Lors de chaque virage, le rôle du juge de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant le toucher du mur et se termine à la fin du premier mouvement de bras après le virage, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

2.6.4 A l'arrivée, le rôle du juge de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant de toucher le mur.



2.6.5 Lorsque le dispositif de départ en dos est utilisé, chaque juge de virages sur la plage de départ doit l'installer puis le retirer après le départ. Une fois installé, le dispositif doit être réglé sur la position « 0 ».

2.6.6 Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque juge de virages, aux deux extrémités –départ et virages- de la piscine, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir. Le nageur doit être informé du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant des " plaques de longueurs " à l'extrémité « virages » de la piscine. Un équipement semi-électronique peut être utilisé, incluant l'affichage sous l'eau.

2.6.7. Chaque juge à l'extrémité du départ doit donner un signal d'avertissement lorsque le nageur de son couloir a deux longueurs et cinq (5) mètres à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres. Le signal doit être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres sur la ligne de couloir. Le signal d'avertissement peut être donné par un sifflet ou par une cloche.

2.6.8 Chaque juge à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plate-forme de départ lorsque le nageur précédent touche le mur de départ. Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article 13.1.

2.6.9 Les juges de virages doivent rapporter au juge-arbitre toute infraction observée dans leur champ de responsabilité.

2.7 Juges de Nage

2.7.1 Les juges de nage doivent être situés de chaque côté du bassin.

2.7.2 Chaque juge de nage doit s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées, et doit observer les virages et les arrivées pour aider les juges de virages.

2.7.3 Les juges de nage doivent rapporter toute infraction au juge- arbitre observée dans leur champ de responsabilité.

2.8 Chronométrateur en Chef

2.8.1 Le chronométrateur en chef doit affecter les places assises à tous les chronométrateurs et leur désigner les couloirs dont ils sont responsables. Il est recommandé qu'il y ait trois (3) chronométrateurs pour chaque couloir. Si l'équipement automatique de jugement n'est pas utilisé, il faut désigner deux (2) chronométrateurs supplémentaires, l'un ou l'autre étant chargé de remplacer un chronométrateur dont le chronomètre ne s'est pas déclenché ou s'est arrêté pendant une épreuve ou qui, pour toute autre raison, ne peut pas enregistrer le temps. Si l'on utilise des chronomètres digitaux le temps final et la place sont déterminés par le temps enregistré.

2.8.2 Quand seulement un (1) chronométrateur par couloir est désigné, un chronométrateur supplémentaire doit être désigné pour remplacer un chronométrateur dont le chronomètre serait défaillant. De plus le Chronométrateur en chef doit toujours enregistrer le temps du vainqueur de chaque série.

2.8.3 Le chronométrateur en chef doit recevoir des chronométrateurs de chaque couloir une carte indiquant les temps enregistrés et, au besoin, contrôler leurs chronomètres.

2.8.4 Le chronométrateur en chef doit enregistrer ou examiner le temps officiel figurant sur la carte pour chaque couloir.

2.9 Chronométrateurs

2.9.1 Chaque chronométrateur doit prendre le temps des nageurs dans le couloir qui lui est assigné conformément à l'article 11.3.

2.9.2 Chaque chronométrateur doit démarrer son chronomètre au signal de départ, et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométrateurs peuvent être chargés par le



chronométrateur en chef d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires dans des courses d'une distance de plus de 100 mètres.

2.9.3 Immédiatement après la course, les chronométrateurs de chaque couloir doivent enregistrer les temps indiqués par leurs chronomètres sur la carte, la donner au chronométrateur en chef et sur demande, présenter leur chronomètre pour contrôle. Leur chronomètre doit être mis à zéro dès les courts coups de sifflet du Juge-arbitre signifiant l'épreuve suivante.

2.9.4 Sauf en cas d'utilisation de la vidéo du dispositif de chronométrage, il peut être nécessaire d'utiliser tous les chronométrateurs même si l'équipement automatique de jugement est utilisé.

2.10 Juge à l'arrivée– Si requis

2.10.1 Les juges à l'arrivée doivent être placés en ligne avec l'arrivée où ils ont à tout moment une vue dégagée sur la course et la ligne d'arrivée.

2.10.2 Après chaque épreuve, les juges à l'arrivée décident du classement des nageurs conformément aux consignes qui leur ont été données et le rapportent. Les juges à l'arrivée, autres que les opérateurs des boutons-poussoirs ne doivent pas faire fonction de chronométrateur dans la même épreuve.

2.11 Chef enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et Championnats du Monde)

2.11.1 Le chef enregistreur est responsable du contrôle des résultats imprimés depuis l'ordinateur ou issus des temps et des classements dans chaque épreuve qu'il a reçus du juge-arbitre. Le secrétaire en chef attestera de la signature des résultats par le juge-arbitre.

2.12 Enregistreur (autre que pour les Jeux Olympiques et Championnats du Monde)

2.12.1 Les secrétaires doivent contrôler les forfaits après les séries ou les demi-finales, inscrire les résultats sur des formulaires officiels, dresser une liste de tous les nouveaux records établis et tenir les scores à jour le cas échéant.

2.13 Superviseur contrôle Vidéo

2.13.1 Le superviseur du contrôle vidéo doit s'assurer que les juges vidéo sont à leurs postes respectifs et remplissent leur fonction pendant la compétition.

2.13.2 Le superviseur du contrôle vidéo doit visionner et confirmer toutes les infractions signalées par les juges vidéo.

2.13.3 Le superviseur du contrôle vidéo doit visionner et confirmer toutes les infractions qui lui sont rapportées par le juge-arbitre

2.13.4 Le superviseur du contrôle vidéo doit signaler au juge-arbitre toute infraction confirmée au contrôle vidéo.

2.14 Juge vidéo

2.14.1 Chaque juge vidéo doit s'assurer que les règles relatives au style de nage correspondant à l'épreuve sont respectées et doit observer les virages et l'arrivée.

2.14.2 Les juges vidéo doivent signaler toute infraction constatée au superviseur du contrôle vidéo. Si l'infraction est confirmée, le juge vidéo doit remplir la fiche de disqualification.

2.15 Décision des officiels

2.15.1 Les officiels doivent prendre leur décision de manière autonome et indépendamment les uns des autres sauf indication contraire figurant dans le Règlement de la Natation.

3 REPARTITION DANS LES SERIES, DEMI-FINALES ET FINALES

Les positions de départ pour toutes les épreuves des Jeux Olympiques, des Championnats du Monde, des jeux régionaux et des autres compétitions d'AQUA doivent être réparties de la manière suivante :

3.1 Séries

3.1.1 Les meilleurs temps en compétition de tous les inscrits pendant la période de qualification annoncée précédent la date limite d'inscription à la compétition, doivent être soumis sur des feuilles d'inscription, ou en ligne si demandé, et présentés dans l'ordre des temps par le Comité de Direction. Les nageurs qui ne soumettent pas de temps officiels enregistrés doivent être considérés comme les plus lents et doivent être placés à la fin de la liste avec l'indication d'absence de temps. Le placement des nageurs avec des temps identiques ou de plusieurs nageurs n'ayant pas donné de temps doit être déterminé par tirage au sort. Les nageurs doivent être placés dans les couloirs selon les procédures définies à l'article 3.1.2 ci-dessous. Les nageurs doivent être placés dans les séries éliminatoires selon les temps indiqués, de la manière suivante :

3.1.1.1 S'il n'y a qu'une série, elle doit être répartie comme une finale et nagée seulement lors de la réunion finale.

3.1.1.2 S'il y a deux séries, le nageur le plus rapide doit être placé dans la seconde série, le suivant dans la première, le suivant dans la seconde, le suivant dans la première, etc.

3.1.1.3 S'il y a trois séries, à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, le nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le suivant dans la seconde, le suivant dans la première. Le quatrième nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le cinquième dans la seconde série, le sixième dans la première série, et le septième dans la troisième série, etc.

3.1.1.4 S'il y a quatre séries ou plus, à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, les trois dernières séries de l'épreuve seront organisées conformément à l'article 3.1.1.3 ci-dessus. La série précédant les trois dernières doit être composée des nageurs suivants les plus rapides ; la série précédant les quatre dernières séries doit être composée des nageurs suivants, etc. Les couloirs doivent être attribués en ordre décroissant des temps soumis dans chaque série, conformément au schéma décrit dans l'article 3.1.2 ci-dessous.

3.1.1.5 Pour les épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, les deux dernières séries doivent être composées conformément à l'article 3.1.1.2.

3.1.1.6 Exception : lorsqu'il y a deux séries ou plus dans une épreuve, il y aura un minimum de trois nageurs placés dans toute série éliminatoire, mais des forfaits ultérieurs peuvent réduire le nombre des nageurs dans ces séries à moins de trois.

3.1.1.7 Lorsque la compétition est nagée sur 8 lignes d'eau dans un bassin de 10 lignes, si des temps ex- æquo sont enregistrés pour la 8^{ème} place en série pour les épreuves de plus de 200m y compris les relais et les 800 ou 1500 m nage libre il n'y aura pas de barrage et la ligne 0 sera utilisée comme la ligne 8 avec tirage au sort pour l'affectation entre les lignes 8 et 0. De même pour trois (3) temps identiques pour la 8^{ème} place, les lignes 9 et 0 seront utilisées avec tirage au sort pour l'affectation entre les lignes 8, 9 et 0. Lorsqu'il y a plus de trois (3) nageurs ou équipes ex-æquo pour la 8^{ème} place lors des séries ou demi-finales un barrage peut-être organisé.

3.1.1.8 Lorsqu'il n'y a pas 10 lignes d'eau de disponibles, l'article 3.2.3 est appliqué.

3.1.2 A l'exception des épreuves de 50 mètres en bassins de 50 mètres, l'attribution des couloirs doit se faire (le couloir numéro 1 étant sur le côté droit de la piscine (0 lorsqu'on utilise un piscine à 10 lignes) lorsqu'on fait face à la piscine depuis l'extrémité de départ) en plaçant le nageur le plus rapide ou l'équipe la plus rapide dans le couloir central de la piscine avec un nombre impair de couloirs, ou dans le couloir 3 ou le couloir 4 respectivement dans les piscines à 6 ou 8 couloirs.



Dans les piscines à 10 lignes, le nageur le plus rapide est placé à la ligne 4. Le nageur détenant le temps le plus rapide suivant doit être placé à sa gauche, puis en alternant les autres à droite et à gauche selon les temps soumis. Les nageurs ayant des temps identiques se verront attribuer leurs numéros de couloir par tirage au sort selon la méthode mentionnée.

3.1.3 Pour les épreuves de 50 mètres en bassins de 50 mètres, les courses peuvent démarrer, à la discrétion du Comité de Direction, soit de l'extrémité de virage vers l'extrémité de départ, en fonction de facteurs tels que l'existence d'équipement automatique, la position des starters, etc. Le Comité de Direction doit informer les nageurs de sa décision bien avant le début de la compétition. Quel que soit le sens de la course, les nageurs seront répartis dans les mêmes couloirs que ceux dans lesquels ils auraient été affectés s'ils étaient à la fois partis et arrivés à l'extrémité de départ.

3.2 Demi-Finales et Finales

3.2.1 Dans les demi-finales, les séries seront attribuées conformément l'article 3.1.1.2.

3.2.2 Lorsque des séries éliminatoires ne sont pas nécessaires, les couloirs seront attribués conformément l'article 3.1.2 ci-dessus. Lorsque des séries éliminatoires ou des demi-finales ont eu lieu, les couloirs doivent être affectés conformément à l'article 3.1.2, mais en fonction des temps établis au cours de ces séries.

3.2.3 Dans le cas où des nageurs de la même série ou de séries différentes ont des temps égaux enregistrés au 100ème de seconde pour la huitième / dixième ou la seizième / vingtième place selon qu'on utilise 8 ou 10 lignes, ils devront nager de nouveau pour déterminer quel nageur accédera aux finales appropriées. Une telle course peut avoir lieu après que tous les nageurs concernés ont achevé leur série à l'horaire convenu entre la direction de la compétition et les parties concernées. Une autre course pourra avoir lieu si de nouveau des temps égaux sont enregistrés. Si nécessaire un barrage pourra avoir lieu pour déterminer le 1^{er} et le 2^{ème} réserviste si des temps ex-æquo sont enregistrés.

3.2.4 Quand un ou plusieurs nageurs déclarent forfait pour une demi-finale ou une épreuve finale, des remplaçants seront appelés dans l'ordre des classements dans les séries ou les demi-finales. Dans la mesure du possible, l'épreuve ou les épreuves doivent faire l'objet d'une nouvelle répartition et des listes de départs supplémentaires doivent être publiées détaillant les changements ou substitutions, conformément à la règle 3.1.2.

3.2.5 Pour les séries, demi-finales et finales les nageurs doivent se rendre à la première chambre d'appel dans un délai déterminé par les responsables de la compétition. Après contrôle, ils se rendent à la chambre d'appel finale.

3.3 Dans les autres compétitions, un tirage au sort peut être utilisé pour affecter les couloirs.

4 LE DÉPART

4.1 Pour les courses de Nage Libre, de Brasse, de Papillon et de 4 Nages Individuel, le départ doit s'effectuer par un plongeon. Au long coup de sifflet (article 2.1.5) du juge-arbitre, les nageurs doivent monter sur le plot de départ et y rester. A la commande " Take your marks " (" à vos marques " en français) du starter, ils doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant des plots de départ. La position des mains est indifférente. Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

4.2 Le départ en Dos et dans les courses de Relais 4 Nages se fait dans l'eau. Au premier long coup de sifflet du juge-arbitre (article 2.1.5), les nageurs doivent immédiatement entrer dans l'eau. Au deuxième long coup de sifflet, les nageurs doivent retourner sans délai à leur position de départ (article 6.1). Lorsque tous les nageurs ont pris leur position de départ, le starter doit donner l'ordre " Take your marks ". Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le signal de départ.

4.3 Aux Jeux Olympiques, aux Championnats du Monde et dans les autres épreuves d'AQUA, l'ordre " Take your marks " doit être donné en anglais et le départ doit être assuré par des haut-parleurs, montés sur chacun des plots de départ.



4.4 Tout nageur qui initie le départ avant le signal de départ pourra être disqualifié. Si le signal de départ est émis avant que la disqualification ne soit déclarée, la course continuera et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés à la fin de la course. Si la disqualification est déclarée avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné, mais les nageurs restants doivent être rappelés, et le starter redonne le départ. Le Juge-arbitre reprend la procédure de départ à partir du long coup de sifflet (le second pour le dos) conformément à l'article 2.1.5.

5 NAGE LIBRE

5.1 La nage libre signifie que, dans une épreuve ainsi désignée, le nageur peut nager n'importe quel style de nage, sauf dans les épreuves de 4 nages individuelles ou de relais 4 nages, où la nage libre signifie tout style de nage autre que le dos, la brasse ou le papillon.

5.2 Une partie quelconque du corps du nageur doit toucher le mur à la fin de chaque longueur et à l'arrivée.

5.3 Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course, sous réserve qu'il est permis au nageur d'être au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.

6 DOS

6.1 Avant le signal de départ, les nageurs doivent s'aligner dans l'eau face à l'extrémité de départ, avec les deux mains placées sur les poignées de départ. Il est interdit de se tenir dans ou sur les trop-pleins ou d'accrocher les orteils au bord du trop-plein. Lorsque le dispositif de départ en dos est utilisé, au moins un orteil de chaque pied doit être en contact avec le mur ou la plaque de touche. Accrocher les orteils sur le dessus de la plaque de touche est interdit.

6.2 Au signal de départ et après le virage, le nageur doit se repousser du mur et nager sur le dos pendant toute la course sauf pendant l'exécution du virage, conformément à l'article 6.4. La position normale sur le dos peut inclure un mouvement de roulis du corps inférieur à 90 degrés par rapport à l'horizontale. La position de la tête est indifférente.

6.3 Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course. Il est permis que le nageur soit complètement immergé pendant le virage, et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.

6.4 Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur. Pendant le virage, les épaules peuvent être tournées au-delà de la verticale pour se mettre en position ventrale, après quoi une immédiate traction continue du bras ou une immédiate traction simultanée des deux bras peut être faite pour amorcer le virage. Le nageur doit être retourné à une position sur le dos lorsqu'il quitte le mur.

6.5 A l'arrivée de la course, le nageur doit toucher le mur en étant sur le dos.

7 BRASSE

7.1 Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes pendant lequel le nageur peut être submergé. Après le départ et après chaque virage, un seul coup de pieds de papillon est autorisé à n'importe quel moment avant le premier mouvement de jambes. La tête doit couper la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la seconde traction.

7.2 A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit être en position ventrale. A aucun moment il n'est permis de se tourner sur le dos, sauf au virage où après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.



Dès le départ et tout au long de la course, le cycle des mouvements doit comporter un mouvement de bras et un mouvement de jambes dans cet ordre. Tous les mouvements des bras doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.

7.3 Les mains doivent être poussées ensemble en avant à partir de la poitrine, au-dessous, au niveau ou au-dessus de l'eau. Les coudes doivent être sous la surface de l'eau, sauf pour le dernier mouvement avant le virage, pendant le virage, et pour la traction finale à l'arrivée. Les mains doivent être ramenées en arrière sur ou sous la surface de l'eau. Les mains ne doivent pas être ramenées au-delà de la ligne des hanches, sauf pendant la première traction après le départ et chaque virage.

7.4 Pendant chaque cycle complet, une partie quelconque de la tête du nageur doit couper la surface de l'eau. Tous les mouvements des jambes doivent être simultanés sans mouvement alterné.

7.5 Les pieds doivent être tournés vers l'extérieur pendant la phase propulsive du mouvement de jambes. Les mouvements alternés ou " coup de pieds de papillon vers le bas " ne sont pas autorisés excepté le cas prévu à l'article 7.1. Couper la surface de l'eau avec ses pieds est autorisé si cela n'est pas suivi d'un mouvement vers le bas du type " coup de pieds de papillon vers le bas ".

7.6 A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit en dessous. Au dernier mouvement avant le virage et à l'arrivée un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé. La tête peut être immergée après la dernière traction de bras avant le toucher, à condition qu'elle coupe la surface de l'eau à un certain point pendant le dernier cycle complet ou incomplet précédant le contact.

8 PAPILLON

8.1 A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit rester en position ventrale. A aucun moment il n'est permis de se tourner sur le dos, sauf au virage où après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.

8.2 Les deux bras doivent être amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau et ramenés en arrière en même temps sous le niveau de l'eau tout au long de la course, sous réserve de l'article 8.5.

8.3 Tous les mouvements des pieds vers le haut et vers le bas doivent être simultanés. Les jambes ou les pieds ne doivent pas être nécessairement au même niveau, mais ils ne doivent pas alterner les uns avec les autres. Un mouvement de jambes de brasse n'est pas autorisé.

8.4 A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire avec simultanément les deux mains séparées, soit au niveau de l'eau, soit au-dessus, soit au-dessous.

8.5 Au départ et aux virages, un nageur est autorisé à faire un ou plusieurs mouvements de jambes et une traction de bras sous l'eau, ce qui doit lui permettre d'atteindre la surface. Il doit être permis au nageur d'être complètement immergé sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau. Le nageur doit rester à la surface de l'eau jusqu'au virage suivant ou jusqu'à l'arrivée.

9 QUATRE NAGES

9.1 Dans les épreuves de 4 nages individuelles, le nageur couvre les quatre nages dans l'ordre suivant : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre. Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance. Lors du parcours de nage libre, être en position sur le dos après avoir quitté le mur est permis mais aucun battement de jambes n'est autorisé tant que le nageur n'est pas repassé en position ventrale, moment à partir duquel il peut commencer des battements ou coups de pieds de papillon.

9.2 En nage libre le nageur doit être en position ventrale, sauf lors de l'exécution du virage. Le nageur doit se retrouver en position ventrale avant tout battement ou mouvement.



9.3 Dans les épreuves de relais 4 nages, les nageurs couvriront les quatre nages dans l'ordre suivant : Dos, Brasse, Papillon, et Nage Libre. Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance.

9.4 Chaque partie s'achève conformément à la règle qui s'applique à la nage concernée.

10 LA COURSE

10.1 Toutes les courses individuelles doivent être organisées en séparant les filles et les garçons.

10.2 Un nageur nageant seul toute l'épreuve doit couvrir la distance complète pour se qualifier. Un nageur qui ne parcourt pas toute la distance conformément au règlement AQUA doit être disqualifié.

10.3 Sur la plage de départ, après avoir respecté le protocole de présentation décrit à l'article 1.5, les compétiteurs doivent retirer immédiatement leurs vêtements à l'exception du maillot de bain.

10.4 Le nageur doit rester durant toute la course dans le même couloir, celui où il a commencé.

10.5 Dans toutes les épreuves, un nageur effectuant un virage doit avoir un contact physique avec l'extrémité de la piscine ou de la longueur. Le virage doit être fait à partir du mur, et il n'est pas permis de se pousser ou de faire un pas au fond de la piscine.

10.6 Un nageur qui se tient debout au fond de la piscine pendant les épreuves de nage libre ou pendant la partie nage libre des épreuves 4 nages ne doit pas être disqualifié, mais il ne doit pas marcher.

10.7 Il n'est pas permis de tirer sur la ligne de couloir.

10.8 Gêner un autre nageur en nageant à travers un autre couloir ou de toute autre manière disqualifiera le gêneur. Si la faute est intentionnelle, le juge-arbitre doit rapporter l'affaire au Membre organisant la course, et au Membre dont relève le nageur coupable.

10.9 Tout nageur qui n'est pas engagé dans une course, et qui entre dans l'eau pendant qu'une épreuve s'y déroule avant que tous les nageurs aient terminé la course, sera disqualifié pour la prochaine épreuve à laquelle il est inscrit dans la rencontre.

10.10 Il y a quatre nageurs dans chaque équipe de relais. Des relais mixtes peuvent être nagées. Les relais mixtes doivent être composés de deux (2) hommes et deux (2) femmes. Les temps intermédiaires réalisés dans les épreuves de relais mixtes ne peuvent pas être enregistrés comme records et/ou temps d'engagement.

10.11 Les prises de relais doivent être réalisées sur le plot de départ. S'élancer de la plage de départ n'est pas permis.

10.12 Dans les épreuves de relais, l'équipe d'un nageur dont les pieds ont perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier le précédant ne touche le mur sera disqualifiée.

10.13 Une équipe de relais sera disqualifiée dans une course si un membre de l'équipe, autre que le nageur désigné pour nager cette longueur, entre dans l'eau lorsque la course est en cours, avant que tous les nageurs de toutes les équipes n'aient fini la course.

10.14 Les membres d'une équipe de relais et leur ordre de départ doivent être précisés avant la course. Un membre d'une équipe de relais ne peut concourir dans une course qu'une seule fois. La composition d'une équipe de relais peut être changée entre les séries et les finales d'une épreuve, à condition qu'elle soit constituée de la liste des nageurs correctement inscrits par un Membre pour cette épreuve. Le fait de ne pas nager dans l'ordre indiqué entraînera la disqualification. Des remplacements ne peuvent avoir lieu que par suite d'une urgence médicale attestée.

10.15 Un nageur ayant fini sa course, ou sa distance dans une épreuve de relais, doit quitter la piscine aussitôt que possible sans gêner tout autre nageur qui n'a pas encore fini sa course. Sinon, le nageur fautif, ou son équipe de relais, sera disqualifié.





10.16 Si une faute compromet la chance de succès d'un nageur, le juge-arbitre aura le pouvoir de lui permettre de concourir dans la série suivante ou, si la faute se produit au cours d'une finale, ou dans la dernière série, il ou elle pourra faire nager de nouveau l'épreuve.

10.17 Aucune régulation de l'allure ne sera autorisée, et il est interdit d'utiliser un dispositif ou un plan à cet effet.

11 CHRONOMÉTRAGE

11.1 Le fonctionnement de l'équipement automatique de jugement doit être placé sous la surveillance d'officiels désignés. Les temps enregistrés par l'équipement automatique doivent être utilisés pour déterminer le gagnant, tous les classements et le temps pour chaque couloir. Le classement et les temps ainsi déterminés priment sur les décisions des chronométreurs. En cas de panne de l'équipement automatique ou s'il est évident qu'il y a eu fonctionnement défectueux de l'équipement, ou qu'un nageur n'a pas réussi à actionner l'équipement, les enregistrements des chronométreurs seront officiels (voir l'article 13.3). Dans le cas d'une défaillance de tous les dispositifs de chronométrage d'une ligne, le nageur peut se voir proposer de re nager.

11.2 Lorsque l'équipement automatique est utilisé, les résultats seront enregistrés uniquement au 1/100 de seconde. En cas de temps égaux, tous les nageurs qui ont enregistré le même temps à 1/100 de seconde se verront accorder le même classement. Les temps affichés sur le tableau électronique ne doivent indiquer que le 1/100 de seconde.

11.3 Tout dispositif de chronométrage manœuvré par un officiel doit être considéré comme un chronomètre. De tels chronométrages manuels doivent être effectués par trois chronométreurs désignés ou approuvés par le Membre du pays concerné. Tous les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par l'instance dirigeante concernée. Un chronométrage manuel doit être enregistré au 1/100 de seconde. Si aucun équipement automatique n'est utilisé, les temps manuels officiels doivent être déterminés comme suit :

11.3.1 Si deux des trois chronomètres indiquent le même temps et que le troisième indique un temps différent, les deux temps identiques seront le temps officiel.

11.3.2 Si les trois chronomètres indiquent des temps différents, le chronomètre indiquant le temps intermédiaire donnera le temps officiel.

11.3.3 Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement le temps moyen constituera le temps officiel. Lorsque le calcul de la moyenne donne une valeur exprimée en millième de seconde, la troisième décimale doit être supprimée sans arrondi.

11.4 Si un nageur est disqualifié pendant ou après une épreuve, cette disqualification doit être enregistrée dans les résultats officiels, mais ni le temps ni le classement ne peuvent être enregistrés ou annoncés.

11.5 Dans le cas d'une disqualification dans un relais, les temps intermédiaires jusqu'au moment de la disqualification doivent être enregistrés dans les résultats officiels.

11.6 Tous les temps intermédiaires au 50 mètres et au 100 mètres doivent être enregistrés pour les nageurs de tête au cours des relais et publiés dans les résultats officiels.

12 RECORDS DU MONDE

12.1 Pour les Records du Monde et les Records du Monde Junior en bassin de 50 mètres, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

Nage libre	50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
Dos	50, 100 et 200 mètres
Brasse	50, 100 et 200 mètres
Papillon	50, 100 et 200 mètres
4 Nages Individuelles	200 et 400 mètres



Relais Nage Libre	4 x 100 et 4 x 200 mètres
Relais 4 nages	4 x 100 mètres
Relais mixtes	4 x 100 mètres nage libre
Relais mixtes	4 x 100 mètres 4 nages

12.2 Pour les Records du Monde et les Records du Monde Junior en bassin de 25 mètres, les distances et les styles suivants seront reconnus pour les deux sexes :

Nage libre	50, 100, 200, 400, 800 et 1500 mètres
Dos	50, 100 et 200 mètres
Brasse	50, 100 et 200 mètres
Papillon	50, 100 et 200 mètres
4 Nages Individuelles	100, 200 et 400 mètres
Relais Nage Libre	4 x 50, 4 x 100 et 4 x 200 mètres
Relais 4 nages	4 x 50 et 4 x 100 mètres
Relais mixtes	4 x 50 mètres nage libre
Relais mixtes	4 x 50 mètres 4 nages

12.3 Les catégorie d'âges pour les Records du Monde Junior sont les mêmes que celles des championnats du monde juniors.

12.4 Les membres des équipes de relais doivent être de la même nationalité.

12.5 Tous les records doivent être réalisés au cours d'une compétition en ligne ou d'une course individuelle contre le temps, en public, et annoncée publiquement au moins trois jours avant que la tentative n'ait lieu. Dans le cas où la course individuelle contre le temps est contrôlée par la Fédération Membre, tel qu'un essai de temps pendant une compétition, une annonce, au moins trois (3) jours avant que la tentative n'ait lieu, ne sera alors pas nécessaire .

12.6 La longueur de chaque couloir doit être certifiée par un géomètre ou tout autre officiel qualifié désigné ou approuvé par la Fédération Membre, du pays dans lequel se trouve la piscine .

12.7 Quand une cloison mobile est utilisée, la mesure de la longueur de chaque couloir doit être confirmée à la fin de chaque session au cours de laquelle le temps a été obtenu.

12.8 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior ne seront acceptés que lorsque les temps auront été enregistrés par un équipement automatique de jugement, ou un équipement semi-automatique dans le cas d'un mauvais fonctionnement du système de jugement automatique .

12.9 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior ne peuvent être établis que si le (la) nageur (se) porte un maillot de bain approuvé par AQUA .

12.10 Les temps qui sont égaux au 1/100 de seconde seront reconnus comme des records égaux et les nageurs réalisant ces temps égaux seront appelés " détenteurs-conjoints ". Seul le temps du gagnant d'une course peut être soumis pour un Record du Monde, sauf pour un Record du Monde Junior. En cas d'ex-æquo dans une course établissant un record, chaque nageur ex-æquo sera considéré comme le vainqueur et co-recordman.

12.11 Les Records du Monde et les Records du Monde Junior peuvent être établis uniquement dans une eau ayant moins de 3 gr de sel par litre. Aucun record du monde ne peut être reconnu en « eau de mer ou d'océan ».

12.12 Le premier nageur dans un relais, sauf pour les relais mixtes, peut demander l'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior. Si le premier nageur d'une équipe de relais parcourt sa distance en un temps record conformément aux dispositions de cette sous-section, sa performance ne sera pas annulée par une disqualification ultérieure de son équipe de relais pour des infractions commises après qu'il ait achevé son parcours.



12.13 Un nageur dans une épreuve individuelle peut faire une demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior pour une distance intermédiaire si lui-même ou son entraîneur ou son directeur demande au juge-arbitre que sa course soit spécialement chronométrée ou si le temps à la distance intermédiaire est enregistré par un équipement de classement automatique. Un tel nageur doit achever la distance prévue de l'épreuve pour faire une demande de record à une distance intermédiaire.

12.14 Les demandes d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior doivent être faites sur les formulaires officiels d'AQUA par l'autorité responsable du comité organisateur ou du comité de direction de la compétition et signés par un représentant autorisé du Membre du pays du nageur, s'il est certain que tous les règlements ont été observés, y compris la délivrance d'un certificat de contrôle de dopage négatif (article DC 5.3.3.2). La formule de demande d'homologation sera envoyée au Secrétaire Honoraire d'AQUA dans les quatorze (14) jours suivant la performance.

12.15 Une demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Juniors doit être provisoirement signalée par e-mail au Secrétaire Honoraire de AQUA dans les sept (7) jours suivant la performance.

12.16 La Fédération Membre du pays du nageur doit signaler cette performance par lettre au Secrétaire Honoraire de AQUA pour information et suite à donner, si besoin est, pour s'assurer que la demande officielle a été correctement soumise par l'autorité appropriée.

12.17 A la réception de la demande officielle d'homologation et à condition que les informations contenues dans la demande soient exactes et qu'elle soit accompagnée d'un certificat de contrôle de dopage négatif, le Secrétaire Honoraire d'AQUA proclamera le nouveau Record du Monde ou Record du Monde Junior, veillera à ce qu'une telle information soit publiée et veillera à ce que des certificats soient fournis aux personnes dont les demandes ont été acceptées.

12.18 Tous les records réalisés pendant les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les championnats du Monde Juniors et les Coupes du Monde seront automatiquement approuvés.

12.19 Si la procédure mentionnée à l'article 12.14 n'a pas été suivie, la Fédération Membre du pays du nageur peut demander l'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior pour pallier la carence. Après enquête, le Secrétaire Honoraire de AQUA est autorisé à accepter un tel record si la demande s'avère fondée.

12.20 Si la demande d'homologation d'un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior est acceptée par AQUA, un diplôme, signé par le Président et le Secrétaire Honoraire de AQUA, sera envoyé par le Secrétaire Honoraire à la Fédération Membre du pays du nageur afin qu'il lui soit remis en reconnaissance de sa performance. Un cinquième diplôme de Record du Monde sera adressé à toutes les Fédérations Membres dont les équipes de relais établissent un Record du Monde ou d'un Record du Monde Junior. Ce diplôme est à conserver par la Fédération Membre.

12.21 Il arrive qu'AQUA ajoute de nouvelles épreuves pour lesquels les nageurs doivent établir des Records du Monde ou des Records du Monde Junior. Pour ces épreuves, AQUA établira des temps cibles. Si un nageur réalise un temps meilleur que le temps cible, on le considérera comme un Record du Monde ou un Record du Monde Junior dès lors que toutes les exigences définies à l'article 12 sont respectées.

13 PROCEDURE DE CLASSEMENT AUTOMATIQUE

13.1 Si un équipement de classement automatique (voir l'article 16.3) est utilisé dans une compétition, les places et les temps ainsi déterminés et les prises de relais jugées par un tel équipement doivent prévaloir sur les chronomètres les juges de virages.

13.2 Lorsque l'équipement automatique est défaillant et n'enregistre pas la place et/ou le temps de l'un ou de plusieurs des nageurs dans une course donnée, il faut :

13.2.1 Enregistrer tous les temps et places donnés par l'équipement automatique ;



13.2.2 Enregistrer tous les temps et places obtenues par les officiels ;

13.2.3 Le classement officiel sera déterminé comme suit :

13.2.3.1 Un nageur ayant un temps et une place déterminés par l'équipement automatique conservera son ordre relatif par rapport aux autres nageurs ayant un temps et une place déterminés par l'équipement automatique dans cette course.

13.2.3.2 Un nageur n'ayant pas de place déterminée par l'équipement automatique mais ayant un temps déterminé par l'équipement automatique verra son ordre relatif établi par comparaison de son temps déterminé par l'équipement automatique avec les temps déterminés par l'équipement automatique des autres nageurs.

13.2.3.3 Un nageur n'ayant ni place ni temps déterminé par l'équipement automatique verra son ordre relatif établi par le temps de l'équipement semi-automatique ou par les trois chronomètres.

13.3 Le temps officiel sera déterminé comme suit :

13.3.1 Le temps officiel pour tous les nageurs ayant un temps déterminé par l'équipement automatique sera ce temps.

13.3.2 Le temps officiel pour tous les nageurs n'ayant pas un temps déterminé par l'équipement automatique sera celui déterminé par les temps enregistrés par l'équipement semi-automatique ou les chronomètres.

13.4 Pour déterminer l'ordre relatif à l'arrivée pour les séries combinées d'une épreuve, il sera procédé comme suit :

13.4.1 L'ordre relatif de tous les nageurs sera établi en comparant leurs temps officiels.

13.4.2 Si un nageur a un temps officiel qui est égal au temps officiel d'un ou de plusieurs nageurs, tous les nageurs ayant ce temps seront ex-æquo pour l'ordre relatif d'arrivée dans cette épreuve.

14 REGLEMENT DES CATEGORIES D'ÂGE EN NATATION

14.1 Championnats du Monde Juniors

Les groupes d'âge doivent être compris entre 14 et 18 ans, au 31 décembre de l'année de compétition, pour les garçons et les filles .

14. 2 Age minimum pour les Jeux Olympiques, les championnats du monde (50m et 25m)

L'âge minimum des nageurs participant aux Jeux Olympiques, aux Championnats du monde et aux Championnats du Monde de natation (25 m) doit être le même que l'âge minimum pour les Championnats du Monde Juniors de natation : filles et garçons, âgés d'au moins 14 ans, le 31 décembre de l'année de la compétition. Les jeunes concurrents peuvent participer à ces compétitions s'ils ont atteint au moins le temps d'inscription standard "B" dans l'événement respectif .

14.3 Les fédérations peuvent adopter les propres catégories d'âges, tout en respectant les règlements techniques d'AQUA .

15 MAILLOTS DE BAIN ET ÉQUIPEMENTS « PORTABLE »

15.1 Les compétiteurs ne doivent porter qu'un seul maillot de bain en une ou deux pièces. Aucun article supplémentaire, comme des brassards ou des jambières, ne doit être considéré comme faisant partie d'un maillot de bain. Tous les maillots de bain doivent se conformer aux exigences énoncées dans ce règlement.

15.2 Pour les compétitions de natation, les maillots de bain pour hommes ne doivent pas dépasser le nombril ni le dessous du genou. Pour les femmes, le maillot de bain ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser l'épaule, ni sous le genou. Les maillots de bain doivent être fabriqués à partir de matières textiles.



15.3 Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, nageoires, bandes élastiques, matières adhésives, etc.). L'utilisation de la technologie et les dispositifs automatisés de collecte de données sont autorisés dans le seul but de collecter des données. Les dispositifs automatisés ne doivent pas être utilisés pour transmettre des données, des sons ou des signaux au nageur et ne doit pas être utilisé pour réguler sa vitesse.

Il est permis de porter des lunettes de natation. À la suite d'une blessure, il n'est pas permis de bander plus d'un ou deux doigts/orteils. Tout autre type de ruban adhésif sur le corps n'est pas autorisé à moins d'être approuvé par le juge-arbitre ou une autre personne désignée.

15.4 Un record du monde (y compris le record du monde junior et le record du monde des maîtres) ne sera reconnu par World Aquatics que si un maillot de bain approuvé a été utilisé.

World Aquatics peut demander à l'athlète de soumettre son maillot de bain porté pendant le record du monde pour effectuer une analyse plus approfondie dans son laboratoire.

I RÈGLEMENT APPLICABLE À TOUTES LES DISCIPLINES

6.1.4 Forfaits

Dans toutes les compétitions à l'exception du Water- Polo, un concurrent ou une équipe qui ne souhaite pas participer à une demi-finale ou à une finale pour laquelle il s'est qualifié doit déclarer le forfait dans les trente (30) minutes suivant les éliminatoires ou les demi-finales au cours desquelles la qualification a eu lieu.

~

6.1.6 Cas particuliers

~

6.1.6.2 Si une erreur d'un officiel fait suite à une faute d'un compétiteur, la faute du compétiteur pourra être effacée.

Si le signalement d'un officiel conduit à un examen de l'infraction potentielle d'un athlète, et qu'il est jugé que l'athlète n'a commis aucune erreur, ce sera sans conséquence pour le nageur.

De plus, si l'infraction d'un compétiteur fait suite à une faute d'un officiel, la faute du compétiteur sera effacée.

~

7.5.1 Maillot de bain

Cette section concerne les maillots de bain portés en natation course et eau libre lorsque la température de l'eau est supérieure à 18°

7.5.1.1 Conception

7.5.1.1.1 Décence

Le port du maillot de bain ne doit pas offenser les bonnes mœurs et bon goût (notamment, mais pas exclusivement, en raison de la coupe de la combinaison et exposition des parties du corps, qu'elles soient couvertes ou pas).

7.5.1.1.2 Coupe (surface recouverte)

Cas des maillots de bain utilisés en piscine

Les maillots de bain pour femmes ne doivent pas couvrir le cou ni dépasser les épaules ou en dessous du genou.

Les maillots de bain pour hommes ne doivent pas s'étendre au-dessus du nombril ni en dessous du genou.

~

7.5.1.2 Structure, composition, autres

Les maillots de bain pour hommes sont en une (1) pièce.



Sous réserve du respect de la règle de décence et des limitations du surface du corps couverte, les maillots de bain pour femmes peuvent être en une (1) ou deux (2) pièces.

Tout autre élément couvrant le corps ne faisant pas partie du maillot de bain est interdit.

7.5.7.3.2 Conformité

7.5.7.3.3.1 L'arbitre (l'officiel) pourra vérifier la conformité du maillot de bain dans la salle d'appel. Si le maillot de bain n'est pas conforme, le nageur ne pourra pas être autorisé à participer à la course, ou peut se voir offrir la possibilité d'utiliser un autre maillot de bain approuvé.

8.5 Bonnet de bain

Il est permis de porter deux (2) bonnets de bains. Les deux bonnets doivent respecter les règles de publicité.

10.3 Equipement automatique de jugement

Aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde, l'équipement automatique d'arbitrage approuvé, y compris l'équipement de jugement vidéo, doit être disponible et utilisé.

L'équipement de jugement vidéo approuvé doit être utilisé pour signaler des infractions, confirmer des infractions, aider le juge arbitre à confirmer ou invalider des signalements de violation rapportés par les juges au bord du bassin.

13.1 Réclamations

13.1.1 Les réclamations sont possibles

- (a) si les règles et règlements nécessaires en vue de la bonne organisation de la compétition ne sont pas respectés,
- (b) si d'autres circonstances mettent en danger la compétition et/ou les concurrents, ou
- (c) contre des décisions du juge-arbitre ; cependant, aucune réclamation n'est autorisée contre des décisions de fait.

13.1.2 La réclamation doit être présentée

- (a) au juge-arbitre,
- (b) par écrit sur un formulaire,
- (c) par le responsable de l'équipe,
- (d) avec le versement d'une caution de 500 francs suisses ou son équivalent, et
- (e) dans un délai de 30 minutes après la fin de l'épreuve ou du match concerné.

Si les conditions entraînant une éventuelle réclamation sont clairement stipulées avant le début d'une compétition, la réclamation doit être déposée avant le signal du départ.

13.1.3 Toutes les réclamations doivent être examinées par le juge-arbitre. En cas de rejet de la réclamation, la décision doit être motivée. Le responsable de l'équipe peut faire appel du rejet devant le jury d'appel qui prendra une décision définitive.

